4e Année

1er Septembre 1914

No 6

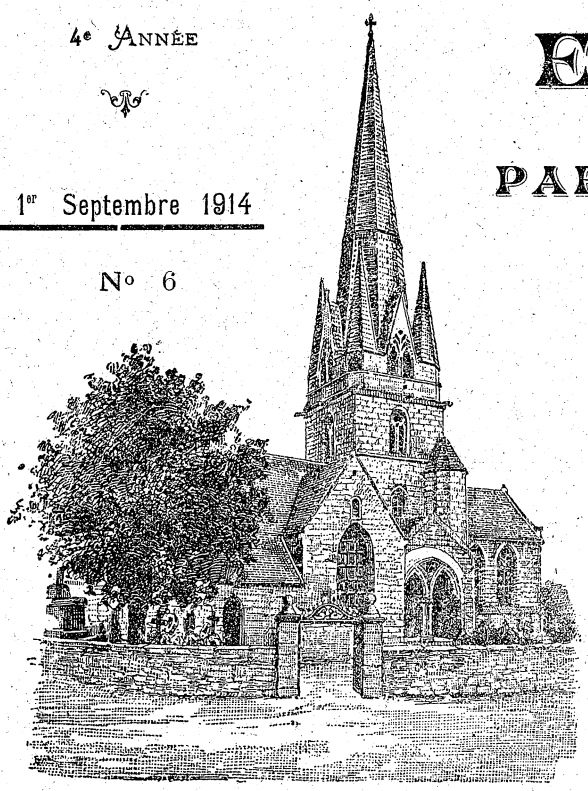

ECHO

PAROISSIAL

DE

Notre-Dame

DE

ROSPORDEN

LA GUERRE

Le 1er août 1914, à tous les clochers et beffrois de France, le tocsin sonnait lugubre et l'on s'écriait plein d'angoisse : « la guerre ! la guerre ! »

Oui, c'était la guerre, cette guerre de revanche que, depuis 44 ans on attendait. Aussi les larmes coulaient de tous les yeux ; mais bientôt l'enthousiasme faisait place à la douleur, et, d'un bout à l'autre du territoire, de grandioses et patriotiques manifestations éclataient.

Ici, comme partout, ce fut d'abord la stupeur. Mais bientôt le patriotisme l'emporta et des groupes d'hommes et de jeunes gens suivis d'enfants, parcoururent les rues avec le drapeau tricolore, en chantant l'hymne national.

Puis on accourut à l'église, pour supplier le Dieu des armées de nous donner la victoire. Bon nombre d'hommes et de jeunes gens, (pas tous, hélas ! cependant) vinrent purifier leur conscience et communier avant que d'aller affronter la mort.

A leur départ, des milliers de parents et d'amis les accompagnèrent à la gare aux cris de : « *Vive la France !* » et « *au Revoir !* »

Et maintenant, pendant que là-bas ils combattent, nous qui sommes restés au foyer, nous continuons d'épancher notre âme au pied des autels. Le Teuton avait dit : « *On verra si leur Mère* « *de Lourdes viendra remettre en place les os que nous aurons* « *cassés aux Français,* » et voici que cette guerre, déclarée au lendemain du Congrès eucharistique de Lourdes, et commencée par la mobilisation, un samedi, jour du mois consacré à Marie par un rescrit récent de Pie X, menace de devenir un désastre pour l'Allemagne, et cela par un ensemble de faits quasi miraculeux. Voyez plutôt : les Allemands foulant aux pieds le droit des gens et comptant sur la félonie des Belges, prétendent envahir leur territoire pour entrer par là en France et nous surprendre par le flanc. Mais voici qu'à l'exemple de David devant Goliath, la petite Belgique se dresse courageuse et tient en échec le Teuton cependant que les Français et les Anglais viennent à la rescousse.

Cette victoire des Belges arrêtant 200.000 ennemis qui envahissaient brusquement leur territoire, n'est-elle pas déjà presque un miracle ?

En voici un autre : Nul ne saura jamais le nombre des retours à Dieu que la déclaration de guerre a opérés. Et sans doute la crainte, la juste crainte de la mort y est pour quelque chose. Mais bien plus encore le besoin de recourir au Maître, au Père, de qui tout dépend le sort de chacun et le sort de la patrie. Dès le premier jour de la mobilisation, nos églises furent pleines, nos confessionnaux assiégés, les tables de communion plusieurs fois bondées de fidèles. Souvent, d'un côté du confessionnal, l'homme qui allait partir, de l'autre côté la femme qui faisait son sacrifice et implorait la force d'en-haut.

Autre fait non moins significatif : dans les hautes sphères gouvernementales comme dans les plus modestes administrations civiles, le sectarisme a fait place à cette heure à un esprit d'union qui se manifeste par ces mots : « *Aujourd'hui il n'y a plus de* « *partis politiques, il n'y a plus que des Français.* » Et toutes les bonnes volontés s'unissent pour faire le bien.

Enfin, d'un bout à l'autre du pays, les curés sont devenus populaires. Dans les corps d'armée les aumôniers sont reçus en amis ; dans les régiments, les « *curés, sac au dos* », sont les plus aimés des camarades. « Ils ont scellé de leur sang, dit le comte « de Mun, et conclu dans la souffrance, une alliance nouvelle avec « le peuple. Près d'eux, au seuil du grand sacrifice, la vieille foi « qui dort dans les poitrines françaises s'est réveillée vivante. « Leur cœur est apparu, tout brûlant de patriotisme ardent et de « douce charité, et les enfants de France ont reconnu, sous leur « soutane et sous leur capote, comme le Prussien de Pillon, l'âme « de la patrie. Dans le flot de merveilles qui nous entoure, celle-là « n'est pas la moindre. Remercions les barbares : ils ont réconcilié tous les Français et appris au monde l'immortalité de la « vieille nation chrétienne. »

Tout cela est bien consolant pour le présent et de bon augure pour l'avenir.

On nous objectera peut-être que la France est bien coupable, qu'elle a tant à expier ! Oui, la France a beaucoup à réparer ; mais, avec la Belgique, n'est-elle pas la nation qui a donné à la

cause divine le plus grand nombre de missionnaires sur toute la surface du globe ? Que de souffrances nos religieux et nos religieuses n'ont-ils pas endurées dans l'exil et la persécution ! Que de souffrances nos évêques et nos prêtres ont également subies au moment de la rupture du Concordat ! Et aujourd'hui, c'est la nation tout entière qui, vaillamment, supporte les maux innombrables, les séparations cruelles, les deuils plus douloureux encore que cause forcément la guerre !

Prions donc avec confiance, imposons-nous quelques mortifications, et de cette terrible épreuve, la France sortira victorieuse et toute régénérée.

PRIÈRES PUBLIQUES

Conformément à l'ordonnance épiscopale, les prières publiques ont déjà commencé chez nous. Elles sont bien suivies et les communions sont nombreuses. Nous voudrions pourtant voir le nombre des fidèles augmenter encore à ces pieuses réunions. Nous voudrions surtout voir les hommes et les jeunes gens venir plus nombreux à l'église. N'avons-nous pas tous sans exception besoin de Dieu en ce moment ?

Voici l'ordre dans lequel se feront ces prières tant que durera la guerre :

1° Chaque jour, à la messe matinale, récitation des Litanies de la T. S. Vierge suivies des invocations :

Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous.

Notre Dame de Lourdes,
Saint Michel archange,
Saint Joseph,
Saint Pierre et Saint Paul,
Sainte Anne,
Saint Martin,
Saint Corentin,
Saint Louis, roi de France,
Bienheureuse Jeanne d'Arc,

priez pour nous.

2° Chaque jeudi, messe de règle à l'intention de ceux qui sont à la guerre, et particulièrement pour les soldats de la paroisse et leur famille.

3° Chaque vendredi, à 8 h. moins 1/4 du soir, chemin de la Croix et bénédiction de la Vraie Croix auquel on chante le *Stabat* et le *Parce Domine*.

4° Tous les dimanches et jours de fête, au Salut du T. S. Sacrement, chant des prières pour le temps de la guerre : *Exsurge, Litanies des Saints, versets et oraisons.*

Voici les prières que les prêtres récitent à la messe durant le temps de la guerre.

Collecte

O Dieu, qui brisez les guerres, qui prenez la défense de ceux qui espèrent en vous et dont la puissance repousse ceux qui les attaquent, secourez vos serviteurs, qui implorent votre miséricorde, afin que, après avoir triomphé de la cruauté de leurs ennemis, ils vous rendent d'incessantes actions de grâces et de louanges, par J.-C. N. S.

Secrète

Seigneur, jetez un regard apaisé sur le sacrifice que nous immolons ; qu'il nous soustraie à tous les malheurs de la guerre et nous mette sous la sauvegarde de votre protection, par J.-C. N. S.

Postcommunion

O Dieu, souverain de tous les royaumes et de tous les rois, qui nous guérissez en nous châtiant et qui nous conservez en nous pardonnant, étendez sur nous votre miséricorde, afin que nous employions à nous corriger la paix que votre puissance nous aura rendue, par J.-C. N. S.

Nous donnons ici la traduction de ces prières afin que les fidèles puissent s'unir au prêtre.

Nous leur recommandons instamment de s'en tenir à ces belles formules instituées par la Sainte Eglise, de préférence à ces formules inventées par l'imagination particulière et sans aucun mérite aux yeux de Dieu.

LE PARDON

Malgré la tristesse des temps, notre pardon a eu cette année son éclat accoutumé. Pourquoi, d'ailleurs, laisserait-on de côté les solennités religieuses et la prière publique, alors qu'on en a plus besoin que jamais ! Aux messes matinales, les communions ont été nombreuses, et à la messe solennelle chantée par M. Lécuyer, recteur de Melgven, ainsi qu'aux vêpres et à la procession, l'assistance a été très belle et très recueillie.

A la grand'messe, le prédicateur a raconté la mort si douce et si précieuse de Marie devant le Seigneur, sa résurrection anticipée, son entrée triomphale dans les parvis célestes et son couronnement par les 3 Personnes de la Sainte Trinité.

Il a montré ensuite que sa gloire est proportionnée à sa *dignité*, à ses *grâces* et à ses *mérites* ; puis, évoquant son grand crédit près de Dieu, il a encouragé à prier avec plus de confiance que jamais cette Toute-puissance suppliante, au milieu des angoisses qui étreignent à cette heure le cœur de tous les Français.

†

MORT DE PIE X

Le 20 août, une dépêche officielle apposée aux murs de la mairie, annonçait la mort du Souverain Pontife.

Aussitôt les grands glas lançaient aux échos d'alentour la triste nouvelle, et sonnaient ensuite, 3 fois le jour, jusqu'au moment des funérailles, pour demander aux fidèles des prières en faveur de leur Père bien aimé.

Giuseppe Sarto était né à Riese dans la Vénétie, le 2 juin 1835. Après avoir été vicaire, curé, professeur de séminaire, vicaire général, évêque, il était devenu Patriarche de Venise et avait été créé Cardinal.

A la mort de Léon XIII, partant pour le Conclave, il consolait ses chers Vénitiens qui craignaient de ne pas le voir revenir, en disant : « *Soyez tranquilles, j'ai pris un billet d'aller et retour.* »

Le Cardinal ne revint pas. Elu Pape, malgré ses supplications, le 4 août 1903, il prit le nom à jamais vénéré de Pie X et fut couronné le 9 du même mois.

Pie X avait pris pour devise : « *Tout instaurer dans le Christ* ». Le grand Pape réalisa pleinement sa devise au point de vue de la discipline, de l'éducation du clergé, de la réforme des Congrégations romaines, de la réforme du Bréviaire, du chant liturgique, etc.

Quand sonna pour la France l'heure de la Séparation, avec sa clairvoyance habituelle et son énergie indomptable, il condamna cette Loi néfaste et repoussa les perfides *Cultuelles* qui auraient entraîné l'Eglise de France dans le schisme.

Ce fut ensuite contre le *Modernisme* que Pie X entra en lutte, condamnant dans son Encyclique *Pascendi* cette funeste doctrine : puis, contre le *Sillon,* réfutant avec une admirable clarté les erreurs du démocratisme. Enfin, par son décret sur la Communion quotidienne, il réprouva les erreurs du Jansénisme et invita tous les fidèles jusqu'aux plus petits à recevoir l'Eucharistie souvent et même chaque jour, conformément à la vraie tradition chrétienne.

C'est lui enfin qui a béatifié le Curé d'Ars et Jeanne d'Arc.

Pie X était un saint. Il suffisait de l'approcher et de causer un peu avec lui pour voir combien il était bon, humble, oublieux de lui-même, combien son langage était imprégné de surnaturel. On se retirait de sa présence avec cette impression indéfinissable faite de respect, de vénération et d'amour que l'on emporte de la conversation des saints.

Néanmoins comme l'âme la plus parfaite n'est jamais sans tache, aux yeux de Dieu, prions pour notre Père vénéré, afin que Dieu lui donne au plus tôt sa récompense et aussi, pour que demain la barque de Pierre ait à la barre un pilote comme celui qui vient de nous être ravi.

CHRONIQUE DU MOIS DE SEPTEMBRE

LA RENTRÉE DES CLASSES

L'école communale des garçons de Rosporden n'a pas été réquisitionnée : l'école Saint-Michel au contraire vient de l'être. C'est un honneur pour nous et c'est de grand cœur que nous offrons nos classes et nos dortoirs à nos pauvres soldats blessés. Nous leur offrirons même, si c'est nécessaire, et nos soins et notre argent.

Cela dit, qu'on nous permette une simple réflexion : « *Pourquoi n'utilise-t-on pas d'abord les monuments publics* (*qui nous appartiennent d'ailleurs, à nous comme aux autres, puisque nous les avons payés et que nous les entretenons*), *au lieu de commencer par les établissements privés ?* » Dans la circonstance, on nous répondra peut-être : « *Parce que l'école communale des garçons n'a pas de cheminées, tandis que l'école Saint-Michel en possède.* »

C'est vrai, mais serait-il bien difficile d'établir des poëles à l'école communale ? Non assurément. Alors ?...

Quoi qu'il en soit, que les parents chrétiens se rassurent : la rentrée de l'école Saint-Michel aura lieu comme d'habitude, d'une manière ou d'une autre, au moins pour les externes, et les intéressés seront avisés à temps.

Le Clergé et la Guerre

A l'heure tragique que traverse la France, il y a des gens assez bas de caractère pour abuser de nos malheurs, afin d'exciter les passions. Ils disent et répètent à qui veut les entendre que c'est le Pape qui a été cause de la guerre et qu'il y a des prêtres qui envoient *des milliards* aux Allemands.

Les misérables qui disent de pareilles choses savent très bien que le Pape a fait tout son possible près des souverains pour empêcher la guerre, qu'il a adressé au monde une solennelle exhortation à la paix et que le cataclysme actuel a contribué à hâter sa mort.

Ils savent d'autre part que les prêtres sont de bons patriotes, et, la preuve, c'est qu'il y a en ce moment sous les drapeaux plus de 20.000 prêtres ou séminaristes, sans compter les aumôniers militaires qui ont été trop nombreux à s'engager. Oui, ils savent cela pertinemment. Mais ils savent aussi ce qu'a dit Voltaire : « *Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose.* » Et ils mentent avec impudence ; et ce qu'il y a de plus triste, c'est qu'ils trouvent des gens assez sots et assez méchants pour ajouter foi à leurs monstruosités.

Eh bien, quand dans un pays catholique de pareilles choses peuvent se colporter impunément à l'endroit du clergé, qu'on nous pardonne de le dire : ce n'est pas à l'honneur de la population.

Un Savant comme il y en a trop

Un prêtre voyageait sur un bateau avec une société nombreuse et assez bien composée. Un jeune homme se distinguait entre tous les autres voyageurs. Il avait reçu l'éducation du jour : il savait des tirades de toutes les pièces de théâtre et des lambeaux de tous les romans ; il parlait avec facilité et semblait avoir beaucoup d'esprit. Il se mit à pérorer sur la religion, à déclamer contre les mystères, contre les cérémonies, contre les prêtres. Il avait sans cesse à la bouche les mots de *superstition*, de *fanatisme*, de *préjugés*. Le prêtre jusqu'alors avait gardé le silence ; mais s'apercevant que plusieurs approuvaient les opinions du jeune homme, et craignant de compromettre les intérêts de Dieu s'il ne prenait pas la parole :

— Monsieur, dit-il au jeune philosophe, je crois devoir rompre le silence que j'ai gardé jusqu'à présent. Vous n'ignorez pas que la politesse défend de tenir sans sujet des propos qui contristent quelqu'un dans la société ; vous savez que je suis prêtre, mon habit vous l'annonce, et vous vous répandez en invectives contre les prêtres. Toutefois, ce n'est pas ma défense que je veux prendre, mais celle de la religion que vous outragez sans la connaître !....

A ces mots, le plus grand silence s'établit dans l'assemblée, tous les yeux se portent tantôt sur le prêtre, tantôt sur le jeune homme.

— Monsieur, dit le prêtre, dites-moi d'abord si vous comprenez bien le sens de ces mots : *superstition, préjugés, fanatisme,* que vous répétez sans cesse avec tant d'emphase ! Ainsi, veuillez me dire ce que vous entendez par un préjugé.

— Monsieur, j'entends..... par préjugé..... j'entends..... enfin, un préjugé.

— Mais, Monsieur, qu'est-ce qu'un préjugé ?

— Un préjugé..... un préjugé..... cela s'entend tout seul.

— Expliquez-moi, je vous prie, Monsieur, ce que signifie ce mot ; cela ne vous sera pas difficile, vous paraissez avoir des connaissances approfondies. Qu'entendez-vous par un préjugé ?

— J'entends, enfin..... tout ce que tout le monde entend.

— Mais enfin, qu'est-ce que tout le monde entend par un préjugé ?

Le jeune discoureur est dans le plus grand embarras : il ne sait que répondre ; chacun attend sa définition et s'étonne de voir complètement en défaut celui qui venait de déclamer avec tant d'assurance contre la religion. Le prêtre ne veut pas jouir plus longtemps de ce spectacle :

— Eh bien, Monsieur, puisque vous ne voulez pas me dire ce que vous entendez par un préjugé, je vais vous soumettre ce que j'en pense, et vous jugerez si ma définition est exacte. J'entends par un préjugé, une opinion témérairement conçue, sans preuves ni examen. Est-ce là ce que vous entendez ?

— Mais oui, Monsieur, c'est cela même.
— Permettez-moi de vous demander quel âge vous avez.
— Monsieur, j'ai vingt ans.
— Et moi, répond le prêtre, j'ai soixante-dix ans et j'en ai consacré cinquante-cinq à l'étude de la religion ; or, je vous prie de me dire qui des deux peut être appelé un homme à préjugés, de vous qui n'avez peut-être pas employé vingt heures à étudier la religion, ou de moi qui l'étudie depuis cinquante ans.

Le jeune homme, pour toute réponse, rougit, porte la main au front, roule ses cheveux, et tout le monde se repaît de sa confusion.

JEAN GRANGE.

MOUVEMENT PAROISSIAL

Mois d'Août

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Marie SOLLIEC, par. et mar.: Yves Flécher et Marie-Anne Sollieç. — Emile GUERNALEC, par. et mar.: Jean Kernaléguen et Suzanne Le Du. — Jean-Marie PARIAL, par. et mar.: Jean Parial et Marie-Anne Tudal. — Albertine LE CORRE, par. et mar.: Bertrand Singuin et Marie Corre. — Joseph GUIBAN, par. et mar.: Yvon Berthelom et Catherine Le Gall.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Guillaume LE MEUR, 70 ans. — Françoise LAURENT, 49 ans. — RANNOU, 1 an.

CALENDRIER PAROISSIAL

Mois de Septembre

4 — 1er Vendredi du mois. A 6 h. 1/2 du matin, réunion de l'apostolat.
8. — Nativité de la T. S. Vierge. — Messe à 6 h. 1/2. — Grand' messe à 9 heures. — Vêpres à 2 heures, suivies du salut et de la réunion des Enfants de Marie.
14. — Exaltation de la Sainte Croix. — Exposition de la Vraie Croix.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND, 4, Rue Trottier.

4e ANNÉE

1er Octobre 1914

No 7

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

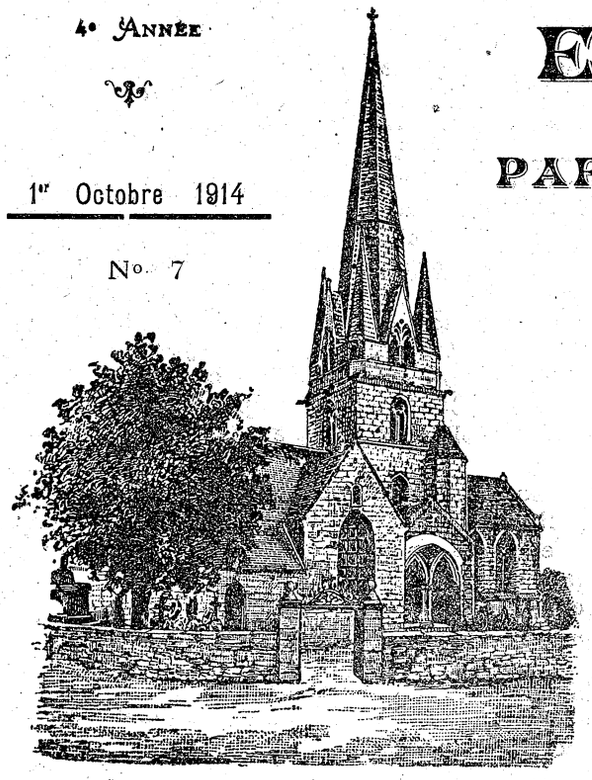

A NOS GOUVERNANTS

Les événements qui se déroulent doivent nous porter toujours davantage à la prière pour nos chers soldats combattants, blessés ou défunts.

Chaque jour dans la plupart des paroisses une foule nombreuse de fidèles se presse implorant la bénédiction de Dieu sur nos armes.

Le salut nous viendra d'en haut, nous en avons la confiance. Mais il nous faut le mériter.

La France officielle a oublié et continue, hélas ! d'oublier Dieu. Il faut amener nos gouvernants à reconnaître que Dieu est le maître des peuples et que c'est folie de vouloir se passer de son secours. Il n'est pas possible que nous demeurions plus longtemps la seule nation du monde qui soit officiellement athée.

Dans un superbe article, le journal *la Croix* du mercredi 2 septembre adjurait le gouvernement de se souvenir des traditions chrétiennes, du geste de Clovis à Tolbiac et de la prière de Jeanne d'Arc.

Il adressait anos gouvernants cette double supplique :

1° *Que le gouvernement français assiste officiellement à la consécration de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre.*

Rien de plus naturel et de plus juste, si on se souvient que cette basilique a été élevée en exécution du vœu national de l'assemblée française de 1871, vœu officiel de la France au Sacré Cœur. D'ailleurs, pourquoi notre gouvernement ne serait-il pas représenté à une cérémonie religieuse catholique, alors qu'il se fait représenter aux cérémonies musulmanes en Algérie, alors que les gouvernements étrangers, protestants ou orthodoxes, ne craignent pas d'assister officiellement aux cérémonies du culte catholique ?

2° *Que le gouvernement français demande officiellement aux Chambres l'établissement de la fête nationale de Jeanne d'Arc.* Ce serait répondre au vœu du pays tout entier, vœu déjà accueilli par le Parlement, puisque la Chambre des députés a voté il y a plusieurs années une loi établissant la fête nationale de notre sainte héroïne.

Ces deux actes, n'en doutons pas, seraient hautement approuvés par la presque totalité des Français. Ils pourraient être le prélude de la reprise des relations diplomatiques avec le Saint-Siège et de la paix religieuse en notre pays.

Puisse Dieu inspirer à nos hommes d'Etat d'écouter ses conseils et de comprendre assez les vrais intérêts de la patrie pour les suivre !

Il semble que le salut de la France soit à ce prix.

Que les personnes vraiment chrétiennes aient dans leurs prières, une intention spéciale à cette effet.

Prière en temps de guerre

Nous avons donné dans notre dernier numéro, la traduction des prières que le prêtre récite au S. Sacrifice de la messe, durant la guerre.

Nous l'avons fait, pour procurer à nos paroissiens, ces belles formules liturgiques inspirées par l'Eglise, et nous avons exhorté à les préférer à ces formules vides de sens et de piété dûes à l'imagination populaire.

Malgré tout certaines dévotes s'obstinent à réciter et à propager autour d'elles ces formules et particulièrement celle appelée « *chaîne de prières* » qu'elles font copier par 9 personnes et réciter ensuite, un certain nombre de fois.

Eh bien que ces dévotes sachent que cette pratique a été mainte fois condamnée par Nosseigneurs les Evêques et qu'en agissant ainsi, loin de plaire à Dieu, elles commettent un péché doublé de superstition.

CHRONIQUE DU MOIS DE SEPTEMBRE

Les trains de blessés

Depuis le commencement du mois, des convois de blessés passent continuellement par Rosporden.

C'est vraiment touchant quand l'un de ces trains arrive, de voir tous les habitants de la ville: hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles, enfants sortir précipitamment de leurs maisons, de leurs ateliers, quitter leurs travaux, leurs jeux, et accourir à la gare, avec du pain, du cidre, du vin, du chocolat, du tabac, pour réconforter ces malheureux.

Dans l'un de ces trains, se trouvaient dernièrement des turcos qui, malgré leurs souffrances, riaient de bon cœur et se bousculaient à qui mieux mieux pour saisir avidement les poires qu'on leur apportait.

— Ah ! ces moricauds ! dit un petit lignard blessé à la tête — mécanicien dans le civil — ils ne « sont pas dans un sac » ! Croyez-vous qu'ils veulent à toute force me donner des « douros » pour acheter des outils afin que je leur scie des balles en quatre pour quand il retourneront à la guerre ! Ils n'en ont pourtant pas tant vu que les copains d'à-côté. (Et le mécanicien désigne deux fantassins à demi couchés sur une banquette, le haut du buste enveloppé de linges jaunis). Ces pauvres camarades se trouvaient étendus, blessés, dans un champ au bord de la Helpe, nous a-t-on dit. A cinq mètres d'eux, une auto-mitrailleuse prussienne a été à moitié démolie par un obus français. Avant de l'abandonner, les Boches ont crevé le réservoir et mis le feu à l'essence ; l'herbe s'est enflammée et le caisson de munitions a sauté, ce qui fait que les voisins ont été rôtis et criblés d'éclats de cuivre.

— S'il vous plaît, un peu de café au wagon des pannés ! demande un caporal de marsouins, qui a le bras en bandoulière.

Et il explique :

— Nous, nous étions tombés dans un petit ravin, à quelques lieues de Bouillon ; les corbeaux sans plumes nous ont tout raboté. Ceux qui bougeaient, iis les crevaient à coups de couteau. Mais on s'en f... ! On a enfoncé leur ligne !

Un voyageur qui attend le train de Carhaix, fait un geste d'incrédulité : le marsouin se fâche tout rouge.

— Mais oui, eh ! pantouflard ! crie-t-il, c'est pas la peine de te cacher, les Pruscos ne verront pas Paris, ont le sait, nous autres.

C'est ainsi que devant chaque wagon, des groupes de Rospordinois écoutent avec avidité, les récits plaisants ou émouvants de ces pauvres blessés. Aussi, quand le train siffle, c'est avec peine qu'on les voit partir. Eux s'en vont en criant : « *Merci ! merci ! les petits Bretons ! et au revoir !* ».

Une chose nous a frappés: presque tous ces soldats portaient au cou une médaille de la Ste Vierge.

Le nouveau Pape

Le 2 septembre, dans la matinée, arrivait à Rosporden la nouvelle officielle de l'élection du Pape.

C'est le pieux, distingué et habile Cardinal Giacomo Della Chiesa, archevêque de Bologne, qui succède au regretté Pie X, et prend le nom de Benoit XV.

Aussitôt le drapeau pontifical flottait au 4 coins du clocher et le grand carillon annonçait aux fidèles l'heureux événement.

Le Dimanche suivant, à l'issue de la grand'messe, le *Te Deum* s'échappait de toutes les poitrines pour remercier Dieu d'avoir mis fin si tôt au deuil de la Chrétienté.

« *Prions pour notre Pontife Benoît: que Dieu le conserve et* « *lui donne force et santé; qu'il le rende heureux sur la terre* « *et ne le livre point aux mains de ses ennemis.* »

Les émigrés Belges à Rosporden

Le 8 septembre, 55 réfugiés Belges arrivaient à Rosporden.

Aussitôt ils étaient hospitalisés chez les habitants qui avaient bien voulu mettre leur maison à la disposition du comité chargé de les héberger.

Voici les noms de ceux qui ont eu l'honneur de les recevoir :

M. Le Recteur et M. le Vicaire	12
Melle Goc	6
La famille Henri Cœur	6
La famille Auguste Richard	4
La famille Le Roy-Donval	4
La famille Kerbriant	3
La famille Carnot	3
La famille Pierre Daoudal	3
La famille Le Ny	2
La Veuve Laz	2
La Veuve Pérèz	2
La Veuve Guillou	2
Le Reste, aubergiste	2
La famille Flatrès	1
La famille Grill	1
Jean Bihan, charron	1
Hernigou	1
	55

C'est de tout cœur que nous avons accueilli ces pauvres exilés à qui d'ailleurs nous ne pourrons jamais témoigner assez notre reconnaissance.

Le Gouvernement s'est honoré en leur allouant quelque secours ; c'était justice.

Mais il est juste aussi que tous, sans exception, (car tous nous sommes Catholiques, tous Français, partant tous solidaires,) contribuent à alléger le sort de ces malheureux exilés.

Déjà beaucoup de personnes charitables leur ont apporté du linge, des vêtements, du bois, des pommes de terre, du sucre, du café et mille autres choses nécessaires en ménage; nous les en remercions au nom de N. S. et nous souhaitons que leur exemple soit suivi par beaucoup d'autres.

Ligue patriotique des françaises

Le 13 septembre, à l'issue des Vêpres, les Ligueuses de Rosporden se réunissaient nombreuses dans le salon du presbytère.

Après les prières d'usage, M. Le Recteur les félicitait d'avoir pris l'initiative de faire quelque chose en faveur des blessés.

Mme de Couesnongle en effet, leur ayant expédié de Quimper un ballot d'étoffe, les Ligueuses s'étaient mises aussitôt à l'ouvrage, en s'adjoignant des personnes de bonne volonté.

A ce propos, M. Le Recteur leur rappelle que la Ligue est une œuvre éminemment catholique. Elles doivent donc en tout et pour tout agir sous la direction du clergé et de se défier de cet esprit étroit, laïc, aconfessionnel qui, même au milieux des tristesses actuelles, voudrait écarter des œuvres les prêtres et les Catholiques, au risque d'en compromettre le succès.

Il demande ensuite aux Ligueuses de prier beaucoup, d'assister chaque jour à la messe de règle, de communier fréquemment et de faire prier les petits enfants.

Il leur recommande aussi de faire quelques actes de mortification, car la pénitence doit marcher de pair avec la prière si l'on veut être exaucé de Dieu.

Enfin, il insiste pour qu'elles exercent la charité à l'endroit des Belges, non seulement en leur apportant des vivres et des vêtements, mais encore en leur procurant des places, en s'intéressant à leurs enfants et en les protégeant contre les influences mauvaises qu'ils pourraient rencontrer autour d'eux.

Ces conseils, nous n'en doutons pas, seront suivis par celles qui ont vraiment l'esprit de la Ligue et qui entendent, avant tout, travailler pour la gloire de Dieu et l'amour du prochain.

CHRONIQUE DU MOIS D'OCTOBRE

Le mois du Rosaire

Si jamais le recours à Marie est nécessaire, c'est assurément à l'heure actuelle ou l'Europe entière est à feu et à sang, et où des barbares plus féroces que les Musulmans voudraient subjuguer tout l'univers.

Redoublons donc de ferveur pendant ce mois, pour supplier le *Secours des Chrétiens* de nous venir en aide. Les prières prescrites pour le temps de la guerre se confondant avec celles du Rosaire, nous continuerons de les faire pendant la messe de règle sur semaine, et au salut, les Dimanches et jours de fête.

L'Eglise accorde 7 ans et 7 quarantaines d'indulgence, chaque fois qu'on assiste à ces pieux exercices et une indulgence plénière 1 fois le mois, (ainsi que le jour du Rosaire,) à ceux qui y auront assisté au moins 10 fois.

Les infirmes ou malades peuvent gagner ces même indulgences en faisant le mois du Rosaire chez eux.

Le Pardon du Rosaire

Le jour de la fête du Rosaire jusqu'à minuit, et la veille, depuis midi, *ceux qui font de la Confrérie du Rosaire*, peuvent gagner *autant de fois* l'indulgence plénière, qu'ils font, de visites à l'église paroissiale, en y priant vocalement aux intentions du Souverain Pontife.

Ces indulgences peuvent être appliquées aux Défunts.

La Confession de tous les 15 jours au moins et la Communion sont nécessaires.

Pour faire partie de la Confrérie du Rosaire, il faut d'abord se faire inscrire, et ensuite réciter, en méditant les mystères, 3 chapelets par semaine.

Les principaux avantages sont:

1° la participation à toutes les prières, bonnes œuvres et messes de l'ordre de S. Dominique.

2° une foule d'indulgences dont 3 plénières le 1er Dimanche du mois.

3° — 2.025 jours d'indulgence pour chaque *Ave Maria* du chapelet.

4° — L'indulgence *toties quoties* du Pardon du Rosaire.

Sont priées de porter LA BANNIÈRE Ste ANNE :

Mmes Guiriec
Billette
Bescond.

LA STATUE DE Ste ANNE :

Mmes Aug. Richard
Kerbriant
Dür
Yves Guichoux.

Marie Anne Richard
M.-J. Naour, Kerangoc
Perrine Salaun
Citarel.

LA BANNIÈRE DES VIERGES :

Marie Créis
Jeanne Guillou
Anna Goc.

LA BANNIÈRE DE NOTRE DAME DE LOURDES :

Eugénie Naour
Louise Cœur
Louise Daoudal.

LA STATUE DE LA Ste VIERGE :

Marie Salaün
Jphine Flatrès
Yvonne Le Berre
Germaine Goanvic

Euphrasie Bihan
Marie Madiec
Marie Jeanne Troalen
Jenny Picart.

FERONT LA QUÊTE :

Charlotte Lapostolle & Hélène Hanras

LES CATÉCHISMES

Le *grand catéchisme* s'ouvrira le Jeudi, 8 octobre, à 9 h. pour les bretons comme pour les français.

Le *petit catéchisme* s'ouvrira le lundi, 12 octobre, à 4 h. 1/2.

Le grand catéchisme aura lieu comme de coutume, le Dimanche à 1 h. et le Jeudi à 9 h. — Le petit, le mardi & le vendredi, à 4 h, 1/2.

Nous rappelons aux parents :

1° Que les enfants sont tenus d'assister au *petit catéchisme* dès l'âge de 6 ans et qu'ils ne peuvent être admis au grand catéchisme qu'après avoir été au moins 2 ans au petit.

2° Qu'ils doivent eux-mêmes nous présenter leurs enfants *pour la 1re fois.*

3° Qu'ils doivent veiller à ce que leurs enfants assistent régulièrement au catéchisme, car 6 absences *non motivées* entraînent l'exclusion.

4° Qu'ils doivent leur apprendre leurs prières et leur leçon.

5° Qu'ils doivent les obliger à assister aux offices les Dimanches et jours de fête, à la messe le Jeudi ou le 1er vendredi du mois, et à se confesser au moins tous les mois.

6° Que les enfants doivent avoir assisté 2 ans au moins au grand catéchisme, avoir 10 ans avant le 1er Janvier et être reçus à l'examen, pour être admis à la *Communion Solennelle.*

Confrérie de la Doctrine Chrétienne

Nous rappelons aux personnes qui voudraient bien faire le Catéchisme aux enfants, que la Confrérie de la Doctrine Chrétienne a été canoniquement érigée à Rosporden et qu'elle jouit de toutes les indulgences de l'*Archiconfrérie de Rome.*

Pour faire partie de la Confrérie de la Doctrine Chrétienne, il faut :

1° Se faire inscrire ; 2° enseigner le Catéchisme, (serait-ce à son enfant) ou pousser les autres à l'enseigner ; 3° dire un *Ave Maria* par jour, à cette intention et faire une fois l'an une aumône.

Ce que l'on donne pour un enfant de l'école chrétienne ou ce que l'on met dans la quête des écoles suffit.

Indulgence plénière aux fêtes suivantes : Pâques, Noël, Pentecôte, Epiphanie, Ascension, Toussaint, Immaculée Conception, St Joserh, St Pierre et St Paul, St Charles Borrômée, St Joseph Calassans, et à l'article de la mort.

100 jours chaque fois qu'on enseigne le Catéchisme aux enfants, et 3 ans, quand on assiste aux funérailles d'un membre de la Confrérie.

Nos prêtres à l'armée

Vive la calotte

Les prêtres de plusieurs diocèses, au nombre de 1.800, se trouvèrent réunis à Perpignan un des premiers jours de la mobilisation. Ils se présentèrent ensemble, en soutane, à la porte des casernes pour y prendre les armes. Ce spectacle suscita l'enthousiasme de la population. Le préfet vint les saluer et les féliciter. Des soldats de l'armée coloniale les applaudirent, et, — comme il est rare que la note comique soit absente des plus tragiques spectacles — un colonial s'adressant à ses camarades leur dit : « J'ai souvent crié : « A bas la calotte ! » ; mais je vois qu'aujourd'hui il faut changer. Criez donc tous avec moi : « Vive la calotte ! » Ce qui fut accepté avec hilarité et enthousiasme.

« Prêtre, donnez-nous l'absolution »

M. l'abbé Ponsard, infirmier militaire, écrit de Dijon, le 26 août, à Mgr l'évêque de Nice :

Me voici à mon poste d'infirmier militaire. Je viens d'être affecté à un train sanitaire, allant chercher les blessés dans les ambulances et les conduisant aux différents hôpitaux du pays. Nous sommes ici un très grand nombre de prêtres, quelques-uns officiers, la plupart soldats. Deux prêtres de Dijon, dont l'un est un de mes amis, sont aux avants-postes, lieutenants porte-drapeau. Les blessés commencent à arriver ici, d'un moral excellent. L'un aurait raconté le trait suivant : ils étaient un régiment couché devant les mitrailleuses allemandes. Ils ont dit à un de leurs camarades : « Prêtre, donnez-nous l'absolution. » Le prêtre soldat s'est redressé. A peine avait-il dit les paroles sacramentelles qu'un obus l'a coupé en deux. C'était un jeune prêtre de la Lozère, ordonné seulement depuis quelques jours. Cette histoire circule ici ; elle est belle. Il y aura mille traits semblables dans cette guerre. Tout le monde est plein de courage et d'espérance.

L'Evêque de Meaux

Alors que tous fuyaient à l'approche des Allemands, Mgr Marbeau est resté seul au poste avec tout son clergé, prenant le rôle de *défenseur de la cité* si noblement exercé par les évêques du 1er siècle.

Ayant constitué un Comité des intérêts publics dans les 3 paroisses, il a ainsi assuré le bien être de ses concitoyens qui ne savent comment lui témoigner leur reconnaissance, pour l'aide matérielle que son initiative et son courage leur ont apportée en ces tragiques circonstances.

MOUVEMENT PAROISSIAL

Mois de Septembre

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Marie-Josèphe NAOUR, par. et mar.: Yves Lancien et Marie-Anne Naour. — Henri Le BIHAN, par. et mar. : Pierre Breton et Marie-Jeanne Kergourlay. — Marie DAOUDAL, par. et mar. Joseph Bleuzen et Marie Quéméré.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Marie-Anne KERMANAC'H, 73 ans. — Louise Le CORRE, 13 ans. — Michelle GUENAL, 80 ans. — Marie-Louise TROLEZ, 82 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

Octobre

A partir du 1er octobre, l'*Angelus* a lieu a 6 h., et la messe matinale tant sur semaine que le Dimanche se dit à 7 h.

2 — 1er Vendredi du mois. A 7 h. moins 1/4 du matin, réunion de l'Apostolat de la prière.

4 — Fête du St Rosaire. — Quête aux messes et offices pour les besoins de l'église. — Après Vêpres, procession et salut.

8 — A 9 h. ouverture du grand Catéchisme.

13 — A 4 h. 1/2, ouverture du petit Catéchisme.

18 — A l'issue des Vêpres, réunion de la Congréastion des Enfants de Marie.

25 — A l'issue des Vêpres, réunion de la Congrégation des Mères Chrétiennes.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND, 4, Rue Trottier.

4e ANNÉE

1er Novembre 1914

No 8

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

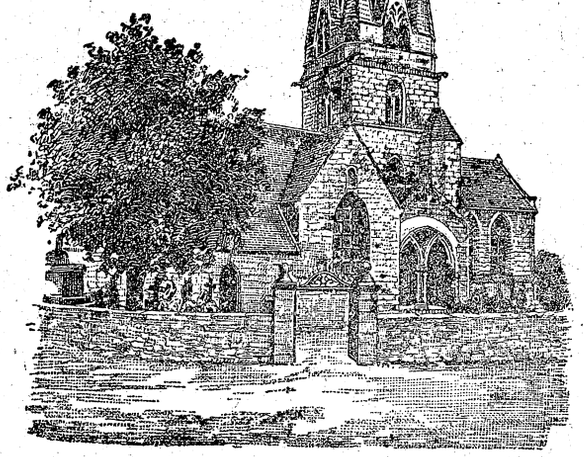

MORT AU CHAMP D'HONNEUR

La première victime dont nous ayons appris la mort à Rosporden, est : Guillaume DONVAL.

« *Dieu*, dit-on, *éprouve ceux qu'Il aime et Il se plaît à choi*» *sir parmi les meilleurs.* »

La guerre actuelle semble confirmer ces paroles. Chez nous, hélas ! elles se sont déjà bien réalisées.

La famille en effet qui vient d'être frappée dans ses affections les plus chères est l'une des plus catholiques et des plus estimées de la paroisse.

Le Cercle dont Guillaume Donval était le Vice-Président, était (on peut le dire,) un Cercle modèle dont la douleur sera grande quand les membres épars revenus de la guerre, se compteront.

Le Clergé est privé d'un précieux auxiliaire, qu'il pleurera longtemps.

Enfin, lui-même, ce jeune homme qui disparaît à 26 ans, de la scène du monde, était un jeune homme aimable, foncièrement chrétien, ardent patriote, l'espoir de la paroisse et de la Commune de Rosporden.

A ces grandes qualités il en ajoutait d'autres. Chargé de l'entretien de l'église, il s'en acquittait scrupuleusement. Remplissant les fonctions de chantre et d'organiste, il interprétait à ravir les mélodies grégoriennes et les accompagnait avec un talent qu'on rencontre rarement.

Dieu a jugé bon de rappeler à Lui cette belle âme : que sa sainte volonté soit faite, que son Nom soit béni !

En partant pour la guerre, Guillaume avait un pressentiment qu'il n'en reviendrait pas. Son pressentiment s'est réalisé. Il est tombé le 15 Septembre, près de Péronne (Somme) frappé d'un éclat d'obus à la poitrine et à la tête, alors qu'il aidait à transporter un blessé dans un bois. Son frère Victor qui l'accompagnait n'eut que le temps de l'embrasser, de lui enlever quelques objets et de fuir sous une grêle de balles.

Le lendemain, on enterrait l'héroïque jeune homme, à la place même où il était tombé, et on plantait sur sa tombe une petite croix de bois. C'est là que désormais il dort son dernier sommeil, dans l'attente de la résurrection glorieuse.

Au reçu de sa mort, on chanta pour lui, dans sa vieille église, un service solennel. De nombreux parents et amis y assistèrent ainsi que tout le clergé des environs venu pour donner à l'abbé Donval et à sa famille un suprême témoignage d'estime et d'affection.

Les piliers de la tour étaient ornés de faisceaux de drapeaux tricolores, et au *Libera*, l'un de ses camarades du Cercle, échappé pour un instant à la mitraille, vint se placer près de la croix et abaissa les trois couleurs de France sur le cerceuil de celui qui fut « *un vrai Catholique et un bon soldat.* »

Pour nous qui l'avons connu et aimé, ne l'oublions pas dans nos prières.

CHRONIQUE DU MOIS D'OCTOBRE

La Fête du Saint-Rosaire

Monseigneur avait fait un appel cette année aux fidèles, pour que la fête du Saint-Rosaire fût célébrée avec plus de ferveur et de piété que jamais.

Cet appel a été entendu chez nous, même des hommes qui sont venus ce jour-là aussi nombreux à la procession, qu'à celle de la Fête Dieu.

Avant Vêpres, M. Le Recteur a béni un magnifique drapeau Belge offert gracieusement par les Ligueuses de Rosporden. Mais auparavant il a adressé un mot aux émigrés qui étaient presque tous à la cérémonie. « La France, leur a-t-il dit, vous était déjà bien » redevable, pour l'accueil charitable que vous aviez fait à ses Re-

» ligieuses et à ses Religieux exilés. Désormais, elle vous sera » doublement reconnaissante pour l'héroïsme avec lequel votre » admirable pays et son noble roi ont arrêté l'ennemi qui voulait » traitreusement envahir son territoire. Sans vous, peut-être, à » cette heure, nous étions Allemands ! Aussi, jamais nous ne saurons assez vous dire notre reconnaissance !

« Soyez donc les bienvenus chez nous, chers et braves Belges ! » Déjà, vous avez pu le constater, on vous aime ici, on vous vient » en aide. Soyez sans crainte, rien ne vous manquera, surtout » l'affection des cœurs bretons. Nous vous le prouverons particulièrement par nos prières, en demandant à Dieu, pour votre si » bon pays qu'il résiste et qu'il vive, et pour vous, nos frères et » nos défenseurs, que vous retourniez au plus tôt près de ceux qui » là-bas vous attendent. »

Des larmes coulent de bien des yeux, mais si ce sont des larmes de tristesse, ce sont aussi, des larmes d'espérance.

A la procession qui se fait avec les Reliques au chant des Litanies des Saints, le drapeau Belge est à l'honneur, précédé du drapeau Français porté par des vieux médaillés militaires et un jeune soldat qui a déjà vu les Allemands de près.

Le cortège se déroule à travers les rues dans un ordre parfait, et au retour, l'acte de Consécration au Cœur de Jésus est lu *devant le T. S. Sacrement* exposé.

Nous serions ingrats si nous n'adressions ici nos remercîments aux Dames de la Ligue pour le beau drapeau belge qu'elles nous ont confectionné, et pour la quête fructueuse qu'elles ont faite en faveur des blessés.

Monsieur Le Vicaire

Mr Le Vicaire, faisant partie de l'armée auxiliaire, vient d'être appelé sous les drapeaux.

Le Père Menut de la Congrégation du Saint-Esprit, ayant bien voulu accepter de le remplacer provisoirement, a reçu à cet effet, de Monseigneur, tous les pouvoirs nécessaires.

Il fera donc désormais, office de Vicaire, c'est-à-dire : il confessera, il prêchera, il chantera la messe, il fera le Catéchisme et le Patronage et sera à la disposition de tous ceux qui auront besoin de lui.

Pour répondre à ce dévouement du bon Père, tous, nous n'en doutons pas, reporteront sur lui le respect et l'affection qu'ils avaient pour M. Le Vicaire, sans oublier celui-ci tant qu'il restera éloigné de nous.

CHRONIQUE DU MOIS DE NOVEMBRE

La Toussaint

De toutes nos fêtes chrétiennes, il n'en est pas qui remue plus profondément l'âme humaine que la Toussaint. Ce jour-là l'incrédule lui-même retrouve au fond de son être un peu de la foi de son Baptême.

C'est que la Toussaint n'est pas seulement la fête de ces bienheureux arrivés au Ciel : C'est encore la fête de ces êtres aimés que nous avons connus sur la terre et que la mort est venue tout à coup nous ravir.

Aussi cette fête met-elle en même temps sous nos yeux, comme dans nos pensées, la mort et la vie, le ciel et la terre, le temps et l'éternité.

Mais, entrons dans l'église et regardons : les autels sont ornés de leurs plus belles parures, les prêtres ont revêtu leurs plus riches ornements, tout dans le lieu saint respire l'allégresse.

Puis, écoutons les mélodies sublimes qui traduisent si bien les paroles sacrées. Ne dirait-on pas des cris de victoire ? *Gaudeàmus omnes in Domino. Réjouissons-nous tous dans le Seigneur, c'est un jour de fête que nous célébrons !* » Ecoutons encore : « *Bénédiction, gloire, sagesse, actions de grâce, honneur,* » *puissance et force à notre Dieu !* »Voilà ce que dit l'Epitre.

Mais c'est surtout dans l'Evangile qu'il nous faut aller chercher la pensée de ce jour. Chacune de ses phrases commence par le même mot : *Bienheureux !* On dirait que l'Eglise, comme une tendre mère penchée sur le berceau de ses enfants, chante pour calmer leurs souffrances et changer leurs larmes en sourires.

« *Heureux,* ceux qui furent doux !..
» *Heureux,* ceux qui pleurèrent !..
» *Heureux,* ceux qui eurent faim et soif de la justice !..
» *Heureux,* ceux qui furent miséricordieux !..
» *Heureux,* ceux dont le cœur resta pur !..
» *Heureux,* ceux qui aimèrent la paix !..
» *Heureux,* ceux qui souffrirent la persécution ! car :
» *Leur récompense est grande dans le Ciel !* »

Et pendant que ces paroles consolantes retentissent sous la voûte du temple, nos âmes montent doucement vers les mystérieuses régions, vers les royaumes éternels, afin d'y entrevoir et d'y saluer tous ces « *Heureux !* » parmi lesquels nous reconnaissons un père, une mère, des amis, des frères !..

C'est une vision d'immortalité qui passe devant nos regards.

La fête des Morts

Mais nous voici au soir de cette solennité si belle. Aux chants de triomphe ont succédé des chants de tristesse, les tentures de deuil ont remplacé les parures de fête, et dans leurs tours solitaires, les cloches jettent aux échos d'alentour leurs accents plaintifs. C'est *la veillée des morts,* c'est la commémoration générale des *fidèles trépassés.* Alors des larmes coulent de nos yeux, mais dans ces larmes, que de saintes espérances, que de suaves consolations !

Pour rendre plus efficaces nos prières, et plus vivant le souvenir de nos chers disparus, allons d'abord à la Sainte Table recevoir le corps du Sauveur pour eux. Puis, assistons pieusement à l'office où là encore dans des mélopées mélodieuses, l'Eglise traduira pour nous les sentiments de nos cœurs. Ecoutez plutôt : « *Requiem æternam dona eis Domine. Donnez-leur le repos* » *éternel, ô Seigneur, et que pour eux brille le jour qui ne con-* » *naît pas de nuit.* »

« *Absolvez, Seigneur, toutes les âmes des défunts, de tous les délits qui les retiennent encore captives.* » Ecoutez surtout cette admirable prose qu'on ne peut méditer sans être glacé d'effroi : « *Dies iræ, dies illa...* » *jour de colère que ce jour qui réduira le monde en cendre, comme en témoignent David et la Sybille,* et ces paroles de l'Evangile :

« *L'heure viendra où tous ceux qui sont dans la tombe enten-* » *dront la voix du Fils de Dieu, alors ceux qui auront fait le* » *bien, ressusciteront pour la résurrection de la vie : ceux,* » *au contraire, qui auront mal agi, ressusciteront pour la ré-* » *surrection du jugement.* » Puis, cette pieuse supplication de l'offertoire : « *Seigneur, J-C., roi de gloire, délivrez les âmes* » *de tous les fidèles défunts des peines du Purgatoire et ae la* » *fosse profonde ; délivrez-les de la gueule du lion ; que le* » *gouffre de l'enfer ne les engloutisse pas ; qu'elles ne tombent* » *pas dans l'éternelle nuit. Mais que Saint Michel, votre porte-* » *étendard, les introduise dans la sainte lumière...* »

Enfin, allez vers le champ du repos où dorment ceux que vous pleurez. Là sous ces tertres de gazon, au fond de ces mausolées de granit ou de marbre, ils sont des centaines, des mille, parfois même des centaines de mille. Simples ou illustres, indigents ou riches, faibles ou puissants, il leur a fallu venir là. Regardez,... Ici, c'est un enfant ; là, un vieillard ; tout auprès, un adolescent; un peu plus loin, une jeune fille... Ils dorment tous dans un silence qui a quelque chose d'effrayant ! Rien ne les réveille jamais ; ni le vent qui souffle, ni la pluie qui tombe, ni la foudre qui gronde, ni la neige qui les couvre d'un blanc linceul. Non rien ne les réveille, pas même vos sanglots.

Et cependant, ne croyez pas que pour eux tout soit fini, éternellement fini. De chacun d'eux on peut dire comme des ressuscités de l'Evangile :

« *Il n'est pas mort, il dort.* »

Ce cimetière que vous avez en ce moment sous les yeux, c'est comme un champ de bataille durand la nuit qui suit un combat terrible. On s'est battu jusque dans les ténèbres ; et maintenant, vainqueurs ou vaincus dorment les uns près des autres.

Pour ceux qui sont là, la nuit durera longtemps encore, des siècles, des milliers d'années peut-être ? Mais peu importe, quand on dort de leur sommeil, les siècles durent moins que des minutes. Le Dieu qui les avait envoyé au combat, qui les a regardé lutter, qui les a vu tomber, nous dit d'eux cette parole : « *En* » *vérité, en vérité, l'heure vient où les morts entendront la* » *voix du Fils de Dieu ; et ceux qui l'auront entendue, vivront.* » (Saint Jean, V, 25).

La vie ne vaut donc que par les efforts qu'on y a faits, les luttes que l'on a soutenues, la bravoure qu'on a déployée pour Dieu et sa cause.

Heureux ceux dont la Religion aura été la loi et la force. Ceux-là, après ce court instant que l'on nomme « *la vie* » viendront là, à l'ombre de la Croix dormir le sommeil des vainqueurs. Sur le bois, le fer, le granit ou le marbre de leur tombe on pourra écrire : « *Il repose dans l'attente de l'éternel réveil.* »

Mais déjà leur âme, franchissant d'un bond les abîmes, sera

allée se perdre ou plutôt se retrouver tout entière dans le sein de Dieu ; et cette fête de la Toussaint sera devenue vraiment leur fête.

L'Adoration perpétuelle

L'adoration perpétuelle aura lieu cette année, à Rosporden les 16, 17, 18 et 19 novembre.

L'œuvre de *l'adoration perpétuelle* particulièrement chère aux Souverains Pontifes qui l'ont enrichie d'indulgences, a été fondée en 1606 au sein même de la capitale du monde chrétien.

A Rome, le premier jour de l'année liturgique, c'est-à-dire, le 1er Dimanche de l'Avent, le T. S. Sacrement est exposé au Vatican, dans la chapelle Pauline. Il y reste jusqu'au mardi, environné d'adorateurs. De là, il passe à St Jean de Latran, puis dans les basiliques patriarcales, et enfin, dans les autres églises désignées par le Cardinal-Vicaire.

Après avoir parcouru toute l'étendue de la ville et épuisé le cycle de l'année, la grande Victime de propitiation revient à son point de départ d'où elle recommence son miséricordieux pèlerinage.

Chez nous, l'œuvre de *l'adoration perpétuelle* ne date que du XVIIe siècle. C'est à Quimper qu'elle fut d'abord établie sous l'épiscopat de Mgr René du Louët, par le Père Huby, Jésuite, et un Religieux Capucin qui prêchait à la Cathédrale.

De là, elle s'étendit à Vannes, à St-Pol-de-Léon, à Tréguier et à Nantes.

De la Bretagne, la nouvelle dévotion ne tarda pas à se répandre par toute la France, comme le prouve un bref de Clément X à Marie-Thérèse, la pieuse épouse de Louis XIV, puis, en Belgique, en Angleterre et jusqu'au fond des missions lointaines.

La tourmente révolutionnaire emporta l'œuvre de l'adoration perpétuelle, comme beaucoup d'autres, hélas ! Quand le calme fut revenu, Mgr de Poulpiquet de Brescanvel la rétablit dans le diocèse, par un Mandement daté du 8 septembre 1835.

En rétablissant cette fête, l'évêque se proposait 2 buts : d'abord, donner au T. S. Sacrement de perpétuels adorateurs, ensuite, procurer aux pasteurs des paroisses, l'occasion de ranimer par de pieux exercices, la piété des fidèles confiés à leurs soins.

Fiers d'être chargés de représenter le Diocèse, pendant 4 jours, aux pieds du T. S Sacrement, les paroissiens de Rosporden, viendront tous, nous n'en doutons pas, petits et grands, français et bretons, rendre un solennel hommage de foi au Dieu de l'Eucharistie, et profiter des royales largesses qui leur seront offertes durant ces jours.

L'adoration s'ouvrira le lundi 16 novembre à 7 h. du matin, par l'exposition et la grand' messe votive du T. S. Sacrement. A 3 h., on fera *l'Heure Sainte*. A 4 h. on confessera les grandes personnes A 5 h., on chantera les Vêpres votives du T. S. Sacrement, ensuite on confessera. A 8 h., on chantera les Complies qui seront suivies d'un sermon français et du salut du T. S. Sacrement.

Le mardi, dès 6 h. du matin, confessions — A 7 h., exposition et grand' messe — A 11 h., confession de tous les petits enfants qui n'ont pas fait la communion solennelle pour qu'ils la puissent faire le lendemain — A 3 h., Heure Sainte — A 4 h., confession des grandes personnes — A 5 h., Vêpres votives du T. S. Sacrement, Confessions — A 8 h., Complies, sermon français, salut.

Le mercredi, comme hier, avec cette différence qu'à 11 h., on confessera tous les enfants du grand Cathéchisme.

Le jeudi, comme le lundi, avec cette différence que l'Heure Sainte aura lieu à 10 h., spécialement pour tous les enfants petits et grands. — Le soir au salut solennel, on chantera le *Te Deum* pour la clôture de l'adoration.

NOTA — Nous prions les personnes qui auront donné leur uom pourveni radorer le T. S. Sacrement : 1° d'être fidèles à l'heure acceptée, ou de se faire remplacer en cas d'impossibilité, et 2° de se tenir le plus près possible de la Sainte Table.

Chaque soir, une quête sera faite par les soins des mères chrétiennes, pour le luminaire de l'autel.

Des prêtres étrangers nous aiderons pour les prédications et les confessions.

Loué soit J. C. au T. S. Sacrement de l'autel.

Le Sectarisme n'est pas mort

Nul n'ignore que le Gouvernement, (parce que République athée,) a refusé à une nation catholique comme la France, des prières publiques à l'occasion de la guerre.

Nul n'ignore que, prenant peur des médailles que les Dames de la *Croix rouge* distribuaient aux blessés, il a recommandé à celles-ci la *neutralité* la plus stricte.

Nul n'ignore que le ministre Millerand vient de rappeler aux aumôniers militaires qu'ils doivent s'abstenir de tout prosélytisme, (sic) ; qu'ils ne doivent donner les secours de leur ministère qu'à *ceux qui le leur demanderont*, et qu'il ne peuvent célébrer le culte que dans certains locaux autorisés à cet effet.

Nul n'ignore enfin que la dévolution des biens du Petit-Séminaire de Ste-Anne, vient de se faire tout récemment, au milieu du bruit du canon et de la mitraille.

Aussi quoi d'étonnant que la *Dépêche de Toulouse* se permette d'insulter les Catholiques tandis qu'ils se font tuer à l'ennemi. Lisez, plutôt cette monstruosité qu'elle ose en ce moment écrire : « *On se demande si la foi ne fait pas oublier la patrie.* »

Cette infâme parole lui a valu cette cinglante réplique de Mgr l'Archevêque d'Auch, que le journal socialiste s'est vu obligé d'insérer :

... Vous ajoutez un mot, le plus cruel de tous, auquel n'aura souscrit aucun de vos lecteurs, s'il lui reste une lueur de sincérité : « On se demande si la foi ne fait pas oublier la patrie. » Ont-ils donc oublié la patrie, ces généraux, ces officiers si nettement chrétiens, qui forcent votre admiration ; ces soldats qui, pour raviver leur courage, se sont presque tous agenouillés devant nos autels ; ces curés fusillés par l'ennemi en haine de la France ; ces prêtres-soldats dont beaucoup sont morts pour la France ou souffrent joyeusement pour elle ; ces infirmiers-prêtres dont les chefs proclament l'intelligent dévouement ; ces missionnaires accourus de bien loin pour répondre à l'appel du pays, ces religieux revenus d'un cruel exil pour faire leur devoir ; ces Sœurs hospitalières frappées par les boulets prussiens au chevet des blessés, ces religieuses impatientes de travailler et qui se plaignent de ne pouvoir assez se dépenser pour nos blessés ? Est-ce que la foi chez ces admirables ouvriers gêne le patriotisme ? Ou bien est-elle sa meilleure inspiratrice et son plus solide soutien ?...

Vous terminez par une injure qu'à la réflexion vous aurez regrettée. Comme il me serait facile de prendre ici l'offensive ! Mais je ne veux pas être de ceux que flétrit courageusement l'un des vôtres : « C'est le moment, dit-il, que choisissent, en pleine lutte,

en pleine angoisse, je ne sais quels imbéciles pour épancher je ne sais quelles calomnies. » (Pierre Mille.) Non, Monsieur, nos cloches ne sonneraient pas le carillon si l'Allemand entrait dans nos villages ; si elles sonnaient, ce serait pour le tocsin, et nous serions des premiers à courir sus à l'ennemi !...

Espérons ensemble qu'elles ne sonneront que pour le *Te Deum* de la victoire, et ce chant sortirait plus joyeux de nos cœurs si, en remerciant Dieu d'avoir chassé l'ennemi du dehors, il nous ramenait conquis celui du dedans. Comme nous nous embrasserions tous dans une étreinte fraternelle !...

Et la *Dépêche* de répondre mélancoliquement : « *Tournons plutôt les yeux vers la ligne de feu.* » Oui, c'est de ce côté que vous auriez dû toujours regarder, comme tant d'autres, au lieu d'insulter les meilleurs défenseurs de la France.

MOUVEMENT PAROISSIAL — Octobre

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Marie COTTEN, par. et mar. : Laurent Cotten et Marie Le Dez. — Alain QUÉRÉ, par. et mar. : Alain Quéré et Marie-Jeanne Glémarec. — Marie-Jeanne BOURC'HIS, par. et mar. : Guillaume Le Drenn et Mathurine Bourc'his.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Jean Le GUILLOU, de Touhouarnec, 61 ans. — Jacques SCAVENNEC, de Rozanduc, 72 ans. — Michel Le GALL, 4 mois 1/2.

CALENDRIER PAROISSIAL

Mois de Novembre

1er *Dimanche,* Fête de la Toussaint. — A 6 h., 1re messe ; confessions — à 7 h., 2e messe ; clôture des prières du Rosaire. — Quête aux messes, pour les besoins de l'église.

29 — A 2 h., Vêpres de la Toussaint — Sermon des morts en breton. — Vêpres des morts — Quête pour les Trépassés. — Procession et absoute au cimetière. — Après l'office, confessions.

2 — *Lundi,* Fête des morts. — Dès l'Angelus, confessions. — A 7 h., chant de l'office, messe basse, procession et absoute au cimetière. — A 9 h., chant de l'office, grand' messe procession et absoute au cimetière.

3 — *Mardi,* A 7 h. moins 1/4 service pour les prêtres originaires de Rosporden, pour ceux qui y ont exercé le saint ministère et pour ceux qui sont enterrés dans le cimetière.

4, 5, 6, 7, — Chaque matin à 7 h. moins 1/4, service pour les Trépassés.

8 — *Dimanche,* Service à 9 h. 1/2 pour les paroissiens morts dans l'année et particulièrement pour les victimes de la guerre.

15 — *Dimanche,* Fête de la Dédicace de l'église Cathédrale et de toutes les églises consacrées du diocèse.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. Ch. NORMAND, 4, Rue Trottier.

4e ANNÉE

1er Décembre 1914

No 9

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

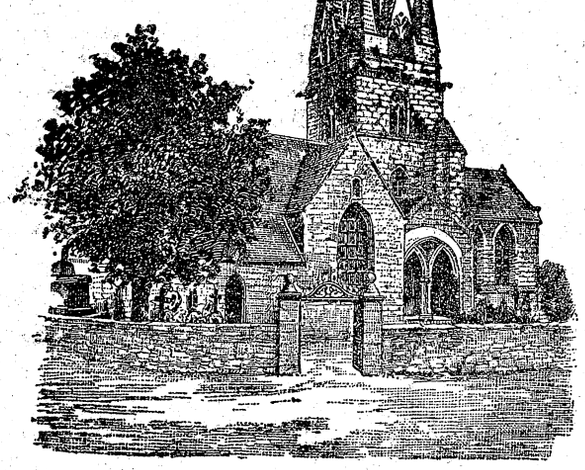

AUTOUR DE LA GUERRE

Notre Cercle catholique de Rosporden aura fourni un beau contingent à la France, dans la guerre cruelle que nous subissons.

Dix neuf de nos jeunes y auront pris part ! Le Vice Président, Guillaume Donval est déjà tombé au champ d'honneur. L'un de ses frères, Victor a eu depuis, le bras droit fracassé, le côté gauche déchiqueté par un éclat d'obus et la cuisse traversée d'une balle. L'autre, Joseph a été aussi blessé à la jambe et s'est réfugié péniblement dans une ambulance qui a été prise par les Allemands. Quatre autres : Henri Troalen, Yvon Gestin, Charles Guiban et Laurent Sancéau, (ces 2 derniers grièvement blessés mais guéris,) sont prisonniers en Allemagne. Deux autres, Yves Duigou et Jean Féat disparus depuis longtemps doivent aussi être prisonniers. Mathieu Madic, Jean Guiban et Joseph Iquel continuent à se battre courageusement. Jean Bihan, après avoir été au feu et être revenu en convalescence, repart incessament. Jean Donval, Pierre Dizet, François Goc, Cristophe Tréguier, Louis Naour, Jean-Marie Gallic et Yvon Féat, secrétaire de l'état-major à

Paris, vont aussi ces jours-ci rejoindre leurs camarades. Tous sont animés des meilleurs sentiments comme le prouvent d'ailleurs les lettres touchantes qu'ils écrivent ou les actes de piété qu'ils font. Aussi, si nous redoutons pour eux la mort du corps, nous ne redoutons point la mort de l'âme s'ils tombent, ce seront des victimes pures que Dieu recevra dans son Saint Paradis.

En attendant prions pour ces chers, soldats, prions pour tous les héroïques défenseurs de la France et venons leur aide au milieu de leurs fatigues et de leurs souffrances, par tous les moyens dont nous disposons.

Dans ce but, les Dames de la Ligue et les Enfants de Marie, comme bien d'autres personnes encore, travaillent a confectionner des chandails, des chaussettes, des mitaines, des passe-montagne, des chemises de flanelle, des paquets de pansement auxquels on pourrait ajouter des paquets de tabac, des tablettes de chocolat etc.. et le 10 décembre, si le temps le permet, tous nous nous rendrons en procession, à 7 h. du matin, à Bonne-Nouvelle, supplier la T. S. Vierge de nous ramener sains et saufs nos chers soldats.

CHRONIQUE DU MOIS DE NOVEMBRE

La Toussaint

La Toussaint a été célébrée ici, cette année, avec plus de piété que jamais. Outre l'assistance nombreuse aux offices, les 1600 communions distribuées durant les 2 jours de fête, le prouvent suffisamment. A l'issue des Vêpres du jour, le Père Menuet, de la Congrégation du S. Esprit, auxiliaire à Rosporden, a adressé à son auditoire, une touchante allocution.

» Après vous être réjoui, lui a-t-il dit, du triomphe des bienheu-
» reux dans le ciel, voici que la Ste Eglise, nous rappelle qu'il ne
» faut pas oublier ceux qui souffrent dans le Purgatoire. Priez
» donc pour ces pauvres âmes en ce jour qui leur est consacré.
» Si le devoir de la reconnaissance nous oblige a prier pour quel-
» ques unes en particulier, le devoir de la charité nous oblige a
» prier pour toutes sans exception.

» Et puis, ne pleurons pas comme ceux qui n'oint point d'espé-
» rance ; un jour viendra où nous serons tous de nouveau réunis,
» et alors ce sera pour ne plus nous quitter jamais. »

L'adoration

L'adoration prêchée par M. Le chanoine Alfred Le Roy aidé pour les chants et les confessions, par le dévoué Recteur de Tourc'h, a réussi au delà de toute espérance.

Chaque matin dès 6 h., les confessionaux et la sainte Table étaient assiégés.

A 7 h., une foule nombreuse assistait avec tous les enfants des écoles, à la grand messe.

A 3 h., M. le chanoine Le Roy présidait l'Heure Sainte. Voici en résumé, les sujets qu'à cette réunion il a traités :

Le premier jour, il a fait faire les 4 actes personnels, a) d'adoration, par la foi et l'anéantissement de soi-même en reconnaissant le souverain domaine de Dieu sur nous : b), d'action de grâces, en passant en revue les nombreux bienfaits reçus de Lui : c), de contrition, en faisant regretter les péchés commis, surtout : les manquements à la messe, la violation de l'abstinence, le défaut d'éducation chrétienne chez les enfants, les votes coupables aux élections, les crimes opposés, aux devoirs des époux : d) de demande, en réclamant de nouvelles grâces, particulièrement la fidélité aux résolutions prises sur le champ.

Le second jour, le Prédicateur a fait faire ces 4 actes en union avec nos soldats, montrant chez eux : a) la foi se manifestant partout et toujours dans ces médailles portées ostensiblement, dans ces prières et chapelets récités nuit et jour, dans ces confessions et communions faites sans respect humain, dans ces messes entendues ou chantées sous le bruit du canon et de la mitraille, surtout dans la mort acceptée chrétiennement au milieu des angoisses et des souffrances, les plus vives.

b) la reconnaissance se montrant envers Dieu, au sortir d'un combat ou d'un grand danger.

c) le regret des fautes se manifestant par une patience, un courage, une résignation à toute épreuve, en union avec les souffrances de N. S. J. C.

d) la demande, se traduisant dans le désir de vaincre et de mourir pour la France, ou de retourner au pays dans les sentiments du moment.

Le troisième jour, le Prédicateur a fait faire ces 4 actes, en union avec le diocèse, a) adorant N. S. au nom de l'Evêque, du clergé, de toutes les paroisses, des pères et mères de famille, des jeunes gens, des jeunes filles et des enfants.

b) Le remerciant pour les œuvres si belles qui fleurissent dans le diocèse : associations de pères de famille, unions catholiques, congrégations, cercles, patronages, confréries de toutes sortes : félicitant les paroisses qui donnent des prêtres et des vocations religieuses car cela attire les bénédictions de Dieu sur les familles : stigmatisant au contraire, celles qui ne donnent que des instituteurs ou des institutrices laïcs car c'est la peste et le malheur pour les parents comme pour les enfants.

c) Lui demandant pardon pour les péchés particuliers à notre race, comme : l'abandon des costumes si gracieux, si nobles et si modestes de nos aïeux ; la négligence de la prière, de la lecture de la vie des saints en famille : la désertion des offices : le penchant déplorable à la boisson : l'éducation sans Dieu, les mauvais votes, les mauvaises lectures, ainsi que les danses, les sports, les tirs, les divertissements de toutes sortes, fixés le Dimanche aux heures des offices pour détourner du service de Dieu.

d) Lui demandant pour le diocèse, de susciter des vocations

nombreuses, de multiplier les écoles libres, de faire refleurir les pratiques chrétiennes, les œuvres catholiques et particulièrement la communion fréquente.

Le quatrième jour, le Prédicateur ayant réuni tous les enfants, leur a fait faire dans un langage familier : a) un acte de foi en N. S. caché dans l'hostie sainte au milieu des rayons d'or de l'ostensoir : b) un acte de remerciement pour la grâce de leur baptême, de leur éducation chrétienne, des nombreuses absolutions reçues, des nombreuses communions faites déjà, et de mille autres grâces : c) un acte d'expiation pour leurs péchés de désobéissance, de vol, de mensonge, de paresse, de manquements à la messe le Dimanche ou d'abstinence le Vendredi, pour leur négligence à apprendre le catéchisme ou à assister aux offices, pour leurs vilains jeux. Enfin : d) un acte de demande pour qu'ils soient tous élevés dans de bonnes écoles et fidèles à leurs résolutions.

A 5 h., on chantait les Vêpres et à 8 h., après un cantique à l'Eucharistie, le prédicateur charmait son auditoire par une parole claire, simple et un enseignement bien nourri.

Voici encore, en substance, les sujets traités par lui : Le premier soir, il nous a parlé de : *la royauté eucharistique de J. C.*

» Jésus, nous a-t-il dit, est Roi universel comme Fils de Dieu, » Rédempteur des hommes, et aussi, parce que dans sa cruelle » Passion et dans ses anéantissements eucharistiques, il a voulu » nous gagner par l'amour.

» Il a été blasphémé sans doute, à travers les siècles, par les » Nérons, les Marc-Aurèle, les Julien l'Apostat, les Henri VIII, » les Renan et tant autres ! Mais en retour, que de rois et de peuples ont acclamé sa royauté divine, avec Constantin, Clovis, » Charlemagne, St Louis, Louis XVI et Garcia Moreno !

» C'est en vain que ces malheureux se sont écriés, avec les Juifs : » *Nous ne voulons pas qu'Il règne sur nous !* C'est en vain ! le » Christ a vaincu, le Christ règne, le Christ commande !

Le culte liturgique est la grande école qui nous enseigne cette royauté. Voyez plutôt : depuis le commencement de l'office. « *Adorons le Christ-Roi !* » jusqu'au milieu de l'action sacrificale, son règne est invoqué sur nous ; *adveniat regnum tuum !*

Le second soir, M. Le Prédicateur nous a entretenus de N. S. *nourriture eucharistique.*

Jésus-Eucharistie est roi, mais c'est un roi-pasteur qui nourrit ses brebis de son corps et de son sang, aliment divin qui nous transforme en lui, qui nous divinise : aliment d'un *banquet sacré* où toute la famille chrétienne fraternise dans l'amour ; aliment qui nous faits participants du sacrifice de la croix, renouvelé à la messe ; aliment qui nous remplit de grâces, en nous communiquant l'auteur même de la grâce ; l'aliment enfin, qui est un avant-goût du ciel et le gage de l'immortalité.

Le 3e soir, M. le chanoine Le Roy, s'inspirant de la consécration des églises, a fait un parallèle magnifique entre le temple du seigneur et notre âme, sanctifiée comme lui et ornée de grâces et de vertus. De même que le Pontife asperge l'extérieur et l'intérieur de l'église, de même le chrétien doit se garder des occasions du péché, de tout ce qui peut le souiller, et se purifier par la Pénitence. De même que le Pontife fait fumer l'encens sur l'autel, de

même le chrétien doit faire monter vers Dieu, l'encens de la prière. De même que la croix domine l'autel du sacrifice, de même l'esprit de mortification doit dominer dans notre vie tout entière.

Enfin le 4e soir, le prédicateur prenant pour texte ces mots : « *Quand je serai élevé en croix, j'attirerai tout à moi* », nous montre le cœur de Jésus *tendre* pour les hommes, surtout pour les pécheurs ; *généreux*, en donnant tout son sang pour nous et en restant parmi nous dans l'Eucharistie, et *fort* en triomphant des Pharisiens, du démon, du monde, de la mort et du péché. Puis il tire des conclusions pratiques pour nous apprendre a être nous-mêmes, tendres, généreux et forts dans notre vie.

Au salut, M. Michel Le Roy, Président de l'A. P. F., s'avance au milieu du chœur, accompagné de deux jeunes gens portant le drapeau français et le drapeau belge, puis, au nom de toute la paroisse, il lit l'acte de consécration au Sacré-Cœur. Aussitôt le *Te Deum* retentit au son joyeux de toutes les cloches, pour remercier Dieu des grâces qu'il a répandues sur nous durant ces jours et lui demander qu'elles produisent des fruits durables.

On a compté environ, 2.000 Communions.

Voici les noms des enfants qui ont fait leur communion privée le mercredi de l'adoration :

YvesGarrec
Pierre Jan
Marcel Coroller
André Le Naour
Marcel Gléonec
Joseph Gléonec
François Quéméneur
Jerôme Guillemotte
Henri Bleuzeu
René Cornillau
Vincent Lancieu
Henri Faucon
François Rivière
Louis Glémarec
Pierre Duigou
Louis Le Gall
Louis Campion
Georges Kuennen (Belge)

Marie Porial
Germaine Rivalen
Jeanne Le Naour
Marie Gall
Paule Guichoux
Marie Guichoux
Anna Guichoux
Jeanne Laz
Anna Daoudal
Louise Kerhervé

CHRONIQUE DU MOIS DE DÉCEMBRE

L'Avent

L'Avent n'est plus comme autrefois un temps de Pénitence. C'est malgré tout, un temps saint que les fidèles par leur recueillement et leur mortification doivent employer à se préparer à la

grande fête de Noël. Mieux on s'y sera préparé et mieux on la célébrera et plus de grâces on en retirera.

La Saint-François de Xavier

La Saint-François de Xavier est la fête patronale de la Propagation de la Foi. Que malgré les dépenses que nécessite la guerre, on n'abandonne pas cette œuvre si belle qui consiste, en donnant un sou par semaine, à secourir les missionnaires. Ce sou, c'est le petit grain de blé qui jeté à terre rapportera cent pour un.

Nous prions les personnes qui sont dans la Propagation de la Foi, de verser au plus tôt, entre les mains des dizainières les 52 sous qui doivent être envoyés en Janvier à l'Evêché. Il y a pour elles ce jour-là (ou l'un des jours de l'Octave), indulgence plénière, et la messe de règle est dite à leur intention.

L'Immaculée Conception

L'Immaculée Conception est la fête patronale des enfants de Marie.

Que toutes, par leur ferveur attirent de plus en plus sur elles, la protection de la T. S. Vierge, et que par leur bon exemple elles déterminent tant d'autres bonnes jeunes filles que nous avons ici, à Rosporden, à les imiter, en se faisant Congréganistes.

Le pèlerinage à Bonne-Nouvelle

Le pèlerinage à Bonne-Nouvelle se fera pour nos chers soldats, le Jeudi 10 Décembre. On partira de l'église paroissiale, en procession, à 7 h. du matin. A la chapelle, une messe sera dite à l'intention de toutes les familles qui ont un père, un mari, des fils, des frères, des oncles, des cousins, des amis à la guerre. La sainte Communion sera donnée et une instruction sera faite pendant la messe ; ensuite on reviendra individuellement.

Une quête sera faite pour la chapelle.

Sont priées de quêter : Mademoiselles Amélina Le Roux et Marie Guiban.

La Saint-Corentin

La Saint-Corentin est la fête patronale du diocèse.

Demandons à Saint-Corentin notre 1er Evêque de conserver chez nous la foi qu'il a contribué à nous apporter, et de la conserver particulièrement dans l'âme de nos enfants.

Noël

Noël est la fête gracieuse par excellence. Cette année la guerre y jettera un voile de tristesse. Efforçons-nous pourtant de la célébrer avec piété, amour et reconnaissance envers un Dieu si bon qui nous a tant aimés !

« Il reste les curés »

L'ennemi a passé par ici.

L'herbe brûlée par endroits, des tisons calcinés, les ustensiles de cuisine, des déchets marquent la place des bivouacs. Dans la campagne, on a remué la terre. Il y a des tranchées derrière lesquelles les nôtres ont tiraillé. Près de ces tranchées, il y a des tumulus significatifs.

Dans les fossés qui bordent la route, des chevaux et des mulets aux ventres énormes achèvent de se décomposer sous l'ardeur du soleil. Ils sont combien ? — je préfère ne pas donner de chiffre — qui dégagent une odeur intolérable. Les municipalités ne s'en occupent pas.

Il est vrai que *les maires qui sont restés à leur poste son malheureusement rares.*

Il reste les curés.

J'en ai vu un qui, sur le cadavre d'un cheval, jetait des fagots allumés. *C'était un vieillard à cheveux blancs* qui avait un visage de cire et une soutane râpée. Quand il a enseveli les morts, assisté les mourants et soigné les blessés que l'on amène dans sa commune, il brûle les chevaux. *Personne ne le seconde* parce qu'il n'y a personne pour le seconder... Ses journées sont bien remplies !...

! La ville a été menacée, très menacée. Les habitants ne sont pas précisément satisfaits du ... qui les a abandonnés. Maintenant que le danger est passé et que l'on a rétabli le pont qu'avaient détruit les Anglais, ils se rient des fuyards. Un homme leur est resté qui n'a cessé de les encourager et de leur montrer l'exemple, c'est : *le curé.*

Avant, ils le respectaient ; maintenant, ils le vénèrent !

MOUVEMENT PAROISSIAL

Mois de Novembre

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Pierre LE CLEC'H, mar : Françoise-Marie Le Clec'h. — Marie-Jeanne LAGADEC, par. et mar. : Charles Rannou et Marie-Jeanne

Le Breton. — Alice-Françoise QUÉMÉRÉ, par. et mar.: Jean et Marianne Daoudal. — Désiré LE MATELOT, par. et mar.: Alain Le Du et Jeanne-Marie Fraval.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Françoise BEUZE, 48 ans. — Pierre BOUTIER, 42 ans. — Albert LE BRAS, 10 Jours. — Yves RANNOU, 3 mois.

CALENDRIER PAROISSIAL

Décembre

3 Jeudi — Saint-François de Xavier — messe, instruction, chant du cantique des missionnaires.

4 Vendredi — A 7 h. moins 1/4, réunion de l'Apostolat — Intention du mois, messe, salut.

8 — Immaculée Conception — messe matinale à 7 h., grand'messe à 9 h., Vêpres à 2 h., ensuite instruction à l'autel du Rosaire, aux Enfants de Marie, réception dans la Congrégation et salut.

10 — Pèlerinage à N. D. de Bonne-Nouvelle pour les soldats qui sont à la guerre.

12 — Fête de Saint-Corentin.

13 — Solennité de Saint-Corentin.

16 — 18 — 19 — Quatre Temps, *jeune et abstinence*.

24 — Vigile de Noël, *jeune et abstinence*. — Confessions de 3 h., à 8 h., du soir, ensuite l'Eglise sera fermée jusqu'à 11 h. — A 11 h., chant des Matines et grand'messe suivie de 2 messes basses pendant lesquelles les jeunes filles exécuteront des Noëls. — Pendant ce temps, la Sainte Communion sera donnée aux femmes à l'autel du Rosaire.

25 — Noël (on peut manger gras aujourd'hui) Les messes basses commencent à 9 h. 1/4.

26 — Saint-Etienne — messe matinale à 7 h., à 9 h., grand'messe à 2 h , Vêpres et salut.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND, 4, Rue Trottier.

4e ANNÉE

1er Janvier 1915

N° 10

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

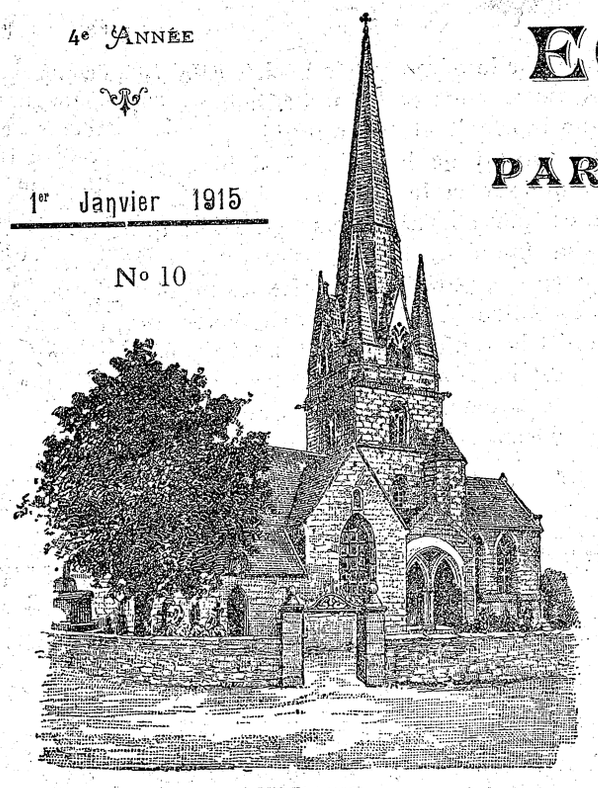

SOUHAITS DU NOUVEL AN

Que vous souhaiterai-je, chers paroissiens, au terme de cette année tragique et au début de cette année nouvelle si remplie d'angoisses ? Je vous souhaiterai *la paix !*

La paix ! Ah ! quelle divine chose ce doit être, puisque c'est la promesse de la paix qui ouvre l'Evangile, et le don de la paix qui le ferme.

La première parole, en effet, qui retentit sur le monde dans la grande nuit de Noël, ne fût-elle pas celle-ci : « *Paix sur la terre » aux hommes de bonne volonté !* »

La nuit, peut-être plus grande encore, qui précéda le Calvaire, entendit le Sauveur, cette fois en personne, dire à ses Apôtres : « *Je vous laisse la paix: je vous donne ma paix.* »

Et un jour, lorsque nous aurons achevé notre terrestre pèlerinage, l'Eglise, dépositaire des pensées du Maître, viendra sur notre tombe et sa dernière parole, son vœu suprême sera : « *Qu'il repose en paix !* »

Hélas ! cette paix est souvent troublée en ce monde. Elle est

troublée dans l'âme par le démon et le péché. Elle est troublée dans la famille par les dissensions et les malentendus. Elle est troublée dans les Etats par l'orgueil et la cupidité.

Daigne le divin Enfant de la Crèche, si bien appelé le *Prince de la paix,* nous donner cette paix si désirable. Qu'Il la donne d'abord à nos âmes, par sa grâce et sa charité ; qu'Il la donne à notre famille par la bonne harmonie entre tous les parents ; qu'Il la donne à notre paroisse, par l'union entre les brebis et le pasteur ; qu'Il la mette dans notre France, entre tous les citoyens que les partis divisent ; qu'Il la rende aux Etats belligérants qui font couler à cette heure tant de sang et de larmes ! Qu'Il nous la donne à tous, cette paix, lorsque nous aurons quitté ce monde !

Voilà, chers paroissiens, les vœux que je forme pour vous, en ce moment.

CHRONIQUE DU MOIS DE DÉCEMBRE

UNE FETE BELGE. — Deux prêtres flamands ayant fait savoir qu'ils arrivaient à Rosporden, pour visiter leurs compatriotes, aussitôt une fête fut organisée pour les recevoir.

A 7 h. 1/2 du soir, le Père Menut, auxiliaire, alla à la gare, à leur rencontre et les conduisit directement à l'église où presque tous les émigrés s'étaient déjà rendus, avec un grand nombre de paroissiens.

Après le cantique, « *Il n'est pour moi qu'un seul bien sur la terre* », fort bien exécuté par un chœur d'hommes et de jeunes gens belges, l'un des prêtres monta en chaire et adressa à son auditoire la parole en flamand. Ensuite on donna le salut. Le lendemain matin, dès 6 h., les 2 prêtres étaient au confessionnal ; à 7 h. on chantait un service pour les enfants de l'héroïque Belgique, la messe était dite encore pour eux, et bon nombre de femmes, d'hommes et de jeunes gens s'approchaient de la Sainte Table.

Dans la matinée, les 2 prêtres recevaient au presbytère leurs compatriotes, puis ils s'en allaient par la ville se rendre compte de leur situation.

Un rapport ayant été fait ensuite au Consulat de Belgique, plusieurs personnes charitables de Brest promirent de s'intéresser au sort de nos pauvres émigrés.

Depuis lors aussi un comité de dames, dont la Présidente est Madame Guichoux, mère, la Vice-Présidente, Madame Michel Le Roy, et la Trésorière, Madame Auguste Richard, s'occupe ici activement des Belges. Déjà par les soins de ce comité un ballot de vêtements expédié par Madame des Forges, de Brest, a été distribué aux plus nécessiteux, et bientôt un envoi d'une autre provenance nous parviendra encore, nous l'espérons. Que notre généreuse donatrice reçoive ici tous nos remerciements.

LA SAINT FRANÇOIS-XAVIER. — La fête de la Propagation de la foi était présidée chez nous, cette année, par un jeune missionnaire destiné au Gabon. Au début de la cérémonie on chanta le cantique si beau du *Départ des missionnaires,* harmonisé par Gounod ; puis, à la fin de la messe, le cantique non moins beau, *C'houi pere zo Kristenien,* si aimé des Bretons.

Dans son allocution, le Père rappela aux parents que, outre la prière et l'obole qu'ils donnent à l'Œuvre admirable de la Propagation de la Foi, il est un don qu'ils n'ont pas le droit de refuser à Dieu, si Dieu le leur demande, c'est : leur enfant.

Cet avertissement était de circonstance, car les vocations religieuses sont rares hélas ! à Rosporden. On fait volontiers ici de son enfant un instituteur, une institutrice laïcs, mais quand le fils veut se faire prêtre ou missionnaire, quand la jeune fille veut entrer en religion, il n'y a pas d'obstacles qu'on ne lui suscite.

Quelle foi, peut-on se demander, quelle foi y a-t-il chez ces parents ?

Ah ! qu'ils prennent garde ! En se laissant ainsi guider par une sorte de sentimentalité qui n'est après tout que du pur égoïsme, ils assument une terrible responsabilité. Ils empêchent en effet le salut de bien des âmes, ils arrêtent ici-bas le règne de N. S. J. C. et, s'ils mettent en péril le salut de leur enfant, n'y a-t-il pas à craindre qu'ils mettent en péril leur salut à eux-mêmes.

RECEPTION A LA CONGREGATION DES ENFANTS DE MARIE. — Le 8 décembre, la Congrégation des Enfants de Marie célébrait sa fête patronale. A l'issue des Vêpres, la réunion intime avait lieu à l'autel du Rosaire. Après une pieuse allocution du Père Menut, le Directeur procédait à la réception des nouvelles congréganistes dont les noms suivent : Mlles Louise Penven, Jeanne et Eugénie Guillou, Christiane Citarelle, Catherine Guérer, Françoise Quéré, Joséphine Quéméré, Eulalie Rivière, Jeanne Velly.

Quelques aspirantes recevaient aussi le ruban vert et la cérémonie se terminait par le salut du T. S. Sacrement.

Toutes nos félicitations aux jeunes filles admises par le Conseil à faire partie des Enfants de Marie. Qu'elles marchent sur les traces de leurs aînées et que leur piété, leur aménité, leur bon exemple attirent d'autres encore à la Congrégation.

PELERINAGE A BONNE-NOUVELLE. — Depuis le commencement de la guerre, la paroisse de Rosporden désirait un pèlerinage à Bonne-Nouvelle. Ce pèlerinage était enfin fixé au 10 décembre, avec grande procession, si le temps le permettait. Tous les jours hélas ! il pleuvait. Or, voici que le 10, le temps se lève et la matinée est belle comme une matinée de printemps. Aussi, qui pourra

dire le charme de ce pèlerinage longeant la vallée si poétique de l'Aven !

On se met donc en route à 7 h. du matin, avec la croix et les bannières, au chant des Litanies des Saints et de cantiques entremêlés d'*Ave Maria*. La procession est interminable : elle a plus d'un kilomètre de long. Arrivé à la chapelle, c'est à peine si tout le monde peut y trouver place ; la tribune, le chœur, la chaire, tout est occupé. Il n'y a guère là pourtant que les fidèles de Rosporden.

Les prières des Litanies achevées au pied de l'autel, M. le vicaire auxiliaire dit la messe à l'intention de nos chers soldats et de leurs parents, puis, à l'Evangile, M. le Recteur adresse la parole à cette foule pour la féliciter d'être venue si nombreuse se jeter aux pieds de celle qu'on n'a jamais invoquée en vain. Il l'exhorte à la confiance, à la prière et à la pénitence, et lui recommande tout particulièrement la prière publique demandée par Nos Seigneurs les Evêques pour remplacer celle de nos Gouvernants.

Durant la messe, beaucoup de personnes s'approchent de la Sainte Table, puis, après une dernière prière pour nos soldats vivants ou morts et un dernier cantique à la Vierge de Bonne-Nouvelle, on s'en revient consolé d'avoir fait ce grand acte de piété que Dieu récompensera.

PRIERES NATIONALES. — A la demande des Cardinaux français, notre évêque avait invité tous ses diocésains à faire une neuvaine de prières pour la France et ses alliés. Cette neuvaine a été faite religieusement chez nous, du 4 au 12 décembre : le jeûne aussi a été observé par le plus grand nombre, voire même par de petits enfants, et le dimanche 13, après la procession prescrite, on a fait la consécration de la France au Cœur immaculé de Marie.

Dans bien des paroisses, les autorités civiles et militaires ont tenu à assister officiellement à ces supplications solennelles dont les nations hérétiques et schismatiques sentent elles-mêmes le besoin ; mais dans d'autres paroisses hélas ! les magistrats et les fonctionnaires toujours veules, malgré la gravité de l'heure présente, ont préféré obéir à une circulaire secrète qu'on leur avait adressée.

Pauvres gens et tristes patriotes !

LA SAINT CORENTIN. — Le saint patron du diocèse a encore été dignement célébré chez nous cette année.

A défaut de nos chers jeunes gens, un groupe de Belges, avec le concours des Choristes, a exécuté en parties le *Pange solemnes* dont l'air composé par un compatriote, M. Guillou, chanoine de Paris, est devenu en quelque sorte le chant national des Cornouaillais.

Durant la journée, les Reliques de notre Saint Patron exposées dans le chœur ont reçu les hommages des fidèles qui sont venus le supplier d'étendre encore son bras sur nous, sur le diocèse et sur notre Evêque vénéré.

LA FETE DE NOEL. — Malgré la tristesse des temps, la messe de minuit, si chère à la piété chrétienne, a pu encore être célébrée cette année à Rosporden.

Les ogives dessinées par un cordon de lumière rouge ou verte et le chœur illuminé de mille feux présentait un aspect féerique. Les *noëls* furent exécutés par les Belges, et la messe chantée par M. Cleac'h, professeur au Grand Séminaire, assisté de 2 Pères du Saint Esprit.

Nombreuses furent les communions et parfait eût été le silence, si quelques retardataires venus d'un peu partout ne s'étaient obstinés à frapper aux portes pour entrer dans une église déjà comble. Ils savaient sans doute que nos jeunes gens sont à la guerre, voilà pourquoi ils se montraient si braves !

Que les mères, durant ce temps de Noël, habituent leurs petits enfants à venir visiter le Jésus de la crèche : mais qu'après leur avoir parlé de son amour et de ses abaissements, elles leur fassent comprendre que là n'est que l'image, tandis qu'au tabernacle est la réalité.

MESSE DES BELGES. — Le jour de la Saint Jean, une messe a été dite à 8 h., pour les émigrés Belges de Rosporden. Un Père flamand leur a adressé une allocution pratique dans leur langue, leur recommandant surtout, de ne pas rester oisifs.

Pendant la messe ils ont exécuté des noëls et prié pour le succès de nos armées, particulièrement pour leur Catholique Belgique.

NOUVEAU FABRICIEN. — François Le Deuff de St-Eloi, est nommé fabricien de St-Eloi, à la place de Jules Breut de Penbuel qui devient fabricien de Notre-Dame, pour remplacer Laurent Jaouen de Coat-morn qui a fini son temps.

CHRONIQUE DU MOIS DE JANVIER

PRIERES NATIONALES. — Le roi d'Angleterre ayant demandé à tous ses sujets un jour de prières publiques, le Cardinal Bourne, Archevêque de Wesminster, invite, par l'entremise du Cardinal de Reims, tous les catholiques de France, à s'unir à ces prières officielles.

En conséquence, sur l'ordre des évêques, le Dimanche 3 Janvier, des prières nationales se feront dans toute la France, en union avec nos alliés. Au salut, après les prières du temps de la guerre, on fera l'acte de Consécration au Sacré-Cœur de Jésus.

L'EPIPHANIE. — La fête de l'Epiphanie fut d'abord confondue avec celle de Noël sous le nom de *Théophanie (manifestation de*

Dieu) qu'elle porte encore chez les Grecs. Vers l'an 376, elle fut séparée. La Nativité fut fixée au 25 décembre et le 6 Janvier reçut le nom d'Epiphanie, en mémoire de la triple manifestation du Sauveur, d'abord, aux Mages qui vinrent de l'orient, sous la conduite d'une étoile pour honorer sa royauté ; ensuite, aux Juifs, qui, lors de son baptême dans les eaux du Jourdain, entendirent la voix du Père céleste, le proclamant son fils bien-aimé ; et enfin, aux disciples qui furent témoins de son premier miracle aux noces de Cana.

L'adoration des Mages est celui des trois prodiges que la liturgie honore en ce jour avec le plus de complaisance : c'est que la vocation des Gentils, dont celle des Mages fut le symbole, est un fait souverainement glorieux pour nous.

Jusqu'en 1378, l'usage s'était conservé à la cour de France, que le roi très chrétien venant ce jour-là à l'offrande, présentât de l'or, de l'encens et de la myrrhe, comme un tribut à l'Emmanuel. De nos jours encore dans beaucoup de familles, on casse le gâteau de rois. Dans ce gâteau il y a une fève. Celui à qui elle échoit est proclamé roi et se choisit une reine. Un échanson remplit leur coupe et leurs majestés ne peuvent boire sans que de toutes parts on s'écrie : « *Le roi boit ! la reine boit !* ».

Ces naïves récréations qui tendent à disparaitre, étaient conformes à notre esprit français toujours jovial, et ces innocentes folies valaient bien les passe-temps qu'on leur a substitués.

En ce jour de l'Epiphanie, remercions Dieu de nous avoir aussi appelés à la lumière de la foi, et demandons lui de conserver et de développer de plus en plus ce don dans nos âmes.

FETE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES. — Le 29 aura lieu la fête du bon Saint François de Sales. Sous son patronage a été établie une œuvre bien importante : c'est la Propogation de la foi, à l'intérieur du pays. Cette œuvre est donc sœur de la Propagation de la foi à l'extérieur, et celle-là ne subsistera qu'autant que celle-ci sera prospère, comme le dit si bien son zélé Directeur : M^r^ le chanoine Alfred Le Roy.

L'œuvre de Saint François de Sales en effet aide le clergé à défendre et conserver la foi dans les paroisses. Par ses soins, les écoles chrétiennes, les Cercles, les Patronages sont secourus ; des missions sont données ; de bons livres, des croix, des statues, des chapelets, des médailles sont distribués.

Ne laissons donc pas tomber cette œuvre établie à Rosporden depuis quelques années, et rappelons-nous que pour en faire partie, il suffit : 1° de donner son nom à la Directrice ou à une dizainière ; 2°, de donner 12 sous par an ou un sou par mois ; 3°, enfin, de réciter chaque jour un *Ave Maria*, avec l'invocation : « *Saint François de Sales, priez pour nous* ». Tous les mois parait un bulletin très intéressant que la dizainière passe aux associés.

La Directrice est M^elle^ Marie Le Roux qui s'occupe de cette œuvre avec un zèle que nous ne saurions trop louer.

EXTRAIT DES NOTES D'UN PRÊTRE INFIRMIER

Rencontre d'âmes

Ce matin dans le hall de la gare, j'avise un blessé plus souffrant que les autres... Il accepte avec empressement que j'écrive sous sa dictée un mot à sa femme, puis un autre à sés parents... Au milieu de la première lettre, brusquement, comme quelqu'un qui veut déverser le trop plein de son âme : « Il faut que je vous raconte ce qui m'est arrivé.... J'avais un ami, nous ne nous quittions pas. En Belgique, une religieuse nous propose à chacun un scapulaire. Remarquez, Monsieur, je ne suis pas pratiquant ; malgré tout, je n'ai pas refusé...» et de sa main qui tremblait la fièvre, sous sa veste ensanglantée il me cherchait le religieux souvenir. — « Mon ami me dit : Te voilà encore avec tes sornettes ! — Je t'en prie, tais-toi. » — Après cela, j'ai eu occasion à plusieurs reprises de lui venir en aide. Avant hier nous chargions à la baïonnette ; sous la pluie de balles, nous sommes obligés un instant de reculer ; au moment de nous détourner : « aïe, me dit-il, je suis frappé au pied. » Je lâche mon sac, mon fusil, je charge le blessé sur mon épaule. Tout à coup je reçois la balle comme un pavé au poumon ; je tombe, mon camarade auprès de moi. Je veux rester à tout prix... le major oblige à m'emporter... où est mon ami ? ? Je n'en ai plus entendu parler. Pour mon cas, je crois que cela tient du miracle.

Je l'exhorte... « Voulez-vous que je vous aide à mettre ordre à votre conscience ?... » Embarras du pauvre blessé, pris entre le désir de ne m'être pas désagréable et son besoin de sincérité ; enfin, il s'exécute : « Non, je vous l'ai dit, je ne pratique pas... je ne fais aucune opposition... mais... c'est si mystérieux tout cela... » Et ce disant, il laissait poindre dans son regard une interrogation douloureuse vers le ciel. Il fallait préciser : « Avez-vous fait votre première communion ? — Non — Vous êtes cependant baptisé ? — Oui, mais mes parents sont dans des idées très avancées (Pauvre petit ! et cela encore lui semblait pénible.) — Quelle est votre situation dans la vie ? — Oh ! pas très élevée, je suis tapissier-ébéniste. Et puis, je vais vous dire : j'ai lu beaucoup... des livres de philosophie. » — J'étais donc en face de la plus grande misère qui puisse vous émouvoir : une âme délicate, naturellement droite, (rien dans son langage ne sentait l'ostentation) élevée loin de Dieu et qui, cherchant sa voie, souffrant de son doute, s'était jusque-là égarée : et voici que tout de suite cette âme avait paru croire au miracle en sa faveur. Je devais aider à la grâce sans rien brusquer dans l'éveil de cette conscience : j'essayai de lui montrer le vice de toute philosophie qui cherche à tout ramener au seul jugement de sa raison..., la raison seule n'est pas le tout de l'homme,... et il y a des vérités qui lui échappent,... à côté de la certitude physique, il y a la certitude morale... — C'était à son tour de m'aider : « Je ne suis pas éloigné de croire... *Et puis, ça doit donner tant de calme !* »

J'étais à bout d'émotion quand j'entendis cette exclamation dont l'accent me restera toujours. Le temps pressait : ce n'était pas à moi, que reviendrait la consolation de cueillir cette âme presque éclose : Dieu m'avait seulement envoyé là pour jalonner la route du retour à son enfant qu'il attirait. « Mon ami, Dieu n'abandonne pas les âmes droites...

C'est aujourd'hui fête de la T. S. Vierge Marie... Elle semble vous protéger particulièrement... Invoquez-la... Il faut selon le mot du B. Curé d'Ars la grâce au temps et le temps à la grâce... Entretenez en votre âme ce désir de la vérité : c'est la plus belle des prières. Dieu lui-même vous la suggère... En arrivant à l'hôpital de B... entrez en relation avec l'aumônier ; je crois que l'heure de Dieu sonne pour vous...

CALENDRIER PAROISSIAL

Décembre

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Jean-Alain LIGEN, par. et mar.: Alain Ligen et Josèphe Rolland. — Yvonne TROALEN, par. et mar.: Guillaume Guillou et Perrine Quéré. — Louise-Aline-Corentine RIVIÈRE, par. et mar.: Alain Kergourlay et Anna Rivière. — Philomène LE CORRE, par. et mar.: Jean-Louis Picard et Anna Yvonnou. — Alain QUÉMÉRÉ, par. et mar.: Alain Cornec et Josèphe Saurain. — Marianne PÉRÉNNOU, par. et mar.: Louis Pérénnou et Marianne Daoudal. — Noël-Joseph-Marie RANNOU, par. et mar.: François Guiriec et Marie Rannou.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Henri CŒUR, 68 ans. — Marie-Perrine LE GUERN, 50 ans. — Marianne MAGUET, 39 ans. — Louis PÉRÉS, 44 ans. — Marie-Louise LE BERRE, 65 ans. — Georges LE GALL, 32 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

Janvier 1915

1 — Circoncision — Grand'messe à 9 h., Vêpres à 2 h. — Salut — Réunion de l'Apostolat.
6 — Epiphanie.
7 — Ouverture de la solennité des noces.
10 — Solennité de l'Epiphanie.
17 — Après Vêpres, Réunion des Enfants de Marie.
24 — Après Vêpres, Réunion des Mères chrétiennes.
29 — Saint François de Sales, la messe de règle se dit à l'intention des Associés.
31 — Septuagésime.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND, 4, Rue Trottier.

4e ANNÉE

1er Février 1915

N° 11

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

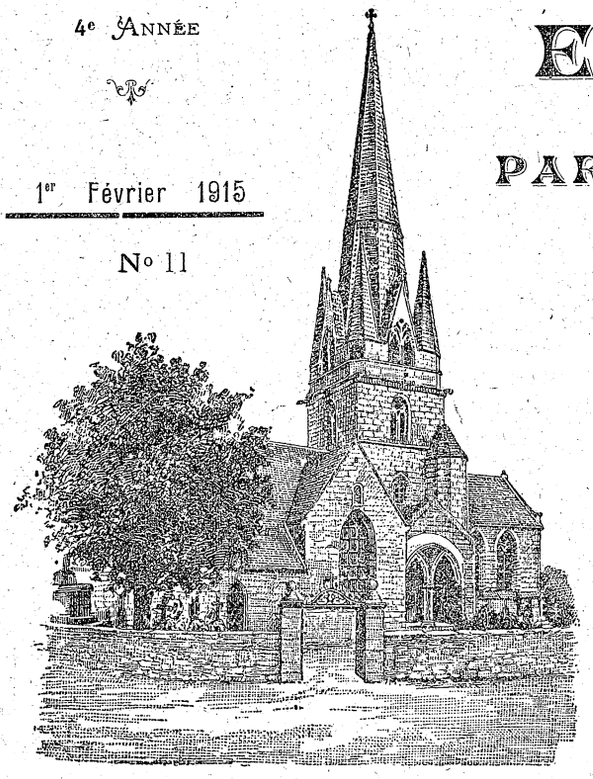

AUTOUR DE LA GUERRE

René SINQUIN — Le Cercle catholique de Rosporden vient encore d'être éprouvé dans la perte d'un de ses membres.

René Sinquin était un jeune homme chrétien, aimable, à la figure distinguée et sympathique.

Frappé par la maladie au moment même où il fut appelé sous les drapeaux, il sentit en effet, sitôt envoyé, qu'il ne résisterait pas longtemps dans les tranchées, son mal s'aggrava et bientôt il mourut dans un hôpital, à peine âgée de 22 ans.

Que Dieu daigne agréer favorablement cette nouvelle victime pour le salut de la France, et qu'Il lui donne au plus tôt son saint Paradis.

CHRONIQUE DU MOIS DE JANVIER

L'examen du Catéchisme

Le premier examen trimestriel a eu lieu aux Vacances du 1er de l'an. Cinquante enfants dont 35 garçons ont mérité une belle récompense. Quelques-uns qui répondent bien habituellement, n'ayant pas repassé leur première partie ont perdu cette récompense, grâce à leur présomption. Espérons que la leçon leur servira pour la prochaine fois.

Nous profitons de cette occasion pour prévenir les parents que beaucoup de leurs petites filles de la première communion n'apprennent jamais leur leçon de catéchisme. Si cela se renouvelle, durant le second trimestre, nous nous verrons dans l'obligation de les nommer du haut de la chair, et si elles ne travaillent pas mieux, de les refuser pour la Communion solennelle.

L'arbre de Noël

Une fête intime a eu lieu chez les Chères Sœurs à l'occasion d'un bel arbre de Noël offert aux enfants de la Garderie et du Patronage. Après un chant parfaitement exécuté avec la mimique si gracieuse des tout petits, et un joli compliment adressé à M. Le Recteur, on a distribué les jouets qui ont fait des heureux et des heureuses.

Nous profitons de l'occasion pour remercier les Chères Sœurs du dévouement avec lequel elles s'adonnent à l'œuvre de la Garderie et à celle du Patronage, en recommandant aux enfants d'être bien reconnaissants et bien dociles à l'égard de celles qui se dépensent ainsi pour eux.

Un Sous-Diacre de Rosporden

« Les vocations sacerdotales, disions-nous dans notre dernier Echo, sont rares chez nous ! »

L'exception confirme la règle, et nous sommes trop heureux aujourd'hui d'apprendre aux paroissiens qu'un de leurs compatriotes, M. Michel Quéméré, entré voilà quelques années dans la Compagnie des Pères de Marie, vient d'être ordonné Sous-Diacre, par Mgr l'Evêque d'Ottawa, au Canada.

« M. Le Recteur, nous écrivait dernièrement le jeune Lévite, « quand je me suis étendu sur les dalles de la basilique, j'ai « murmuré votre nom au divin Maître qui daignait m'adjoindre « à ses élus, et nul doute que mes prières ne vous aient obtenu « quelques grâces. »

Oui, ce sont les prières ferventes de ces âmes d'élite sorties de la paroisse de Rosporden qui attirent et sur le pasteur et sur les brebis les bénédictions célestes.

Michel est du nombre de ces âmes que Dieu se plaît a choisir parmi les humbles de ce monde. Il a toujours été un enfant charmant, pieux, intelligent, délicat : ce sera bientôt un apôtre qui fera honneur à l'Eglise, à sa paroisse, à sa congrégation et à ses parents.

Travaux pour les soldats

L'ouvroir installé au presbytère depuis le commencement de la guerre, fonctionne toujours régulièrement.

Déja les Enfants de Marie avaient expédié à nos chers soldats plusieurs colis d'objets utiles ou nécessaires, voire même du tabac et du chocolat, qui leur avaient valu de la part d'un officier un mot de remerciement très élogieux : voici que les Dames de la Ligue viennent d'expédier à leur tour, dix kilos de lainage : chandails, gants, tricots, chaussettes, etc. qui seront bien reçus encore, nous n'en doutons pas, par ceux qui peinent et souffrent là-bas, en défendant la patrie.

A toutes ces personnes généreuses et dévouées, nos félicitations et nos remerciements.

La St François de Sales

Le 29 a été célébrée la St François de Sales. La messe a été dite à l'intention des associés, particulièrement des personnes défuntes : Mlles Jenny Billette, Renée Donval, Marie Pensec et Mme Le Roux.

Le nombre des associés, grâce au zèle de la Directrice, a augmenté de deux dizaines cette année. Elle recommande instamment aux membres de l'œuvre de faire circuler bien régulièrement le bulletin, après l'avoir lu.

La quête pour les prisonniers français et pour les Belges sous la domination teutonne a rapporté 116 fr.

C'est une généreuse offrande à laquelle tous ont voulu contribuer par un sentiment aussi chrétien que patriotique.

CHRONIQUE DU MOIS DE FÉVRIER

Fête de la Purification

A propos de cette fête dont nous avons donné maintes fois le sens mystique, nous dirons cette fois : 1°, comment le cierge rappelle au chrétien ses devoirs, et 2°, comment les processions rappellent que cette vie est un voyage.

Comment le cierge rappelle au chrétien ses devoirs

Laissons les archéologues ou les historiens discuter sur l'origine encore imprécise de la cérémonie de la Chandeleur ; ne nous demandons même pas aujourd'hui — ces questions nous entraîneraient trop loin — ni d'où, ni quand, ni comment, ni pourquoi l'usage des cierges vint à l'Eglise romaine. Contentons-nous de constater le rôle important que remplit, dans la sainte liturgie et dans les coutumes chrétiennes, cette source de lumière dont nous devons la substance à l'industrieuse abeille ; nous chercherons ensuite quel en est le symbolisme.

✠

Il n'est point d'office religieux, point de réunions de fidèles, où les cierges ne brûlent sur l'autel ; le divin sacrifice ne s'offre pas sans que, suivant les rubriques, deux, quatre, six ou sept cierges ne scintillent autour de la croix ; le diacre qui chante l'Evangile, à la messe solennelle, est accompagné de deux acolytes avec leurs chandeliers. Non seulement pour l'exposition du Très Saint Sacrement, mais pour l'ostension des reliques, des cierges sont prescrits ; de même pour les processions eucharistiques et le port du saint Viatique, quand il se fait à découvert. Et, au soir des journées du grand deuil de l'Eglise, à l'office des Ténèbres, quinze cierges brillent sur un triangle, au milieu du chœur, qui successivement s'éteignent, ainsi que les cierges de l'autel ; un seul demeure, s'éclipse un instant et reparaît, figure du Christ mort et ressuscité.

Le prêtre, au baptême, place entre les mains du néophyte ou de ses répondants un cierge ; le premier communiant se rend à la maison du « Dieu qui réjouit son enfance » et qui se fait sa nourriture, en portant un cierge qu'il offrira au représentant, au ministre du Très-Haut ; le jeune clerc agit de même, aux jours de ses ordinations, et celui qui, à l'heure de l'épreuve ou dans l'effusion de la reconnaissance, élève son âme vers le Seigneur, fait brûler volontiers un cierge auprès d'un autel vénéré.

Quand l'heure menace, pour le chrétien, de paraître devant son Juge, on allume à son chevet le cierge bénit qui se transmet dans les familles comme un legs sacré, et, lorsque son âme s'est envolée de ce monde, on entoure de cierges son cercueil.

L'Eglise a des rites majestueux pour bénir, le Samedi-Saint, le cierge pascal qui brillera, symbole du Christ, ce vainqueur du trépas, jusqu'au jour de l'Ascension, jusqu'à l'heure même où il monta au ciel..... et, en cette fête de la Présentation de Jésus au Temple, prenant occasion de ces mots du vieillard Siméon : « *Lumen ad revelationem gentium*..... (cet Enfant est) la lumière qui éclairera les nations », elle organise un cortège étincelant en l'honneur du Sauveur qui, en cette échéance légale, commença visiblement à s'offrir à son Père pour le salut de l'humanité.

✠

Le cierge a donc une place considérable dans la liturgie et dans les pratiques du peuple chrétien, et ce n'est point sans des raisons profondes qui portent avec elles leur enseignement.

La lumière, premièrement, est une cause de joie et sert à manifester l'allégresse : voilà pourquoi, aux jours de fêtes, rayonnent candélabres et lampadaires ; voilà pourquoi, durant les saints mystères, scintillent les cierges sur l'autel et, si le diacre à la messe solennelle est accompagné de deux céroféraires, c'est, remarquait saint Jérome, « comme un signe de joie, comme un symbole de la divine lumière dont il est dit par le Psalmiste « Votre parole est le flambeau qui éclaire mes pas. »

Faible et vacillante, jouet du moindre vent, mais susceptible de se rallumer, la flamme du cierge est bien la figure de la vie humaine ; un rien l'abat et la détruit dans le temps, mais elle subsiste pour l'éternité : n'est-ce point ce que disent ces cierges qui brillent autour d'un cercueil ? Ils proclament la survivance de l'âme et son indéfectible immortalité.

La cire dont le cierge est fait, cette pure substance élaborée par l'abeille avec le suc embaumé des fleurs, est, selon les meil-

leurs liturgistes, l'emblème du corps si parfait du Sauveur qui fut formé de la virginale nature de Marie, ce lis immaculé, par la mystérieuse opération du Saint-Esprit... et la flamme qui donne au cierge la vie figure l'âme et la divinité qui animèrent ce corps. Voilà ce que nous rappellent les cierges qui brûlent sur l'autel ou dans les processions; en même temps, ils nous suggèrent que le secret de la véritable vie, c'est la pureté et l'union au Christ par sa grâce, cette communication ineffable de la vie divine à notre faible humanité.

Le cierge, en brûlant, se *consume* et lentement disparait; la cire en alimente la flamme et peu à peu s'épuise, sans que personne prête attention à cette discrète immolation ; seule, la flamme attire les regards, qui pourtant lui coûte sa substance. Voilà l'image du Sauveur qui, pour nous faire resplendir, lumières ardentes, durant l'éternité, s'est immolé, victime obscure, pendant les trente-trois ans de sa vie mortelle; et c'est aussi l'image du chrétien qui, pour Dieu et pour ses frères, doit se dépenser humblement, sans compter.

Le cierge, en se consumant, *éclaire*. Tel Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le saint vieillard Siméon le salua « la lumière des nations: *lumen ad revelationem* » (*Luc* II, 32); il est, déclare saint Jean au début de son Evangile, « la lumière, la vraie, celle qui éclaire tout homme » (*Joann.*, I, 9) et lui-même, avant de rendre la vue à l'aveugle-né, annonçait à ses apôtres: « Pendant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde » (*Joann*, IX, 5)..... et il l'est en effet par sa doctrine, par ses vertus, par son Eglise, par les illuminations de sa grâce. Mais il veut que son disciple, instruit et formé par lui, le soit également : « Vous êtes, dit-il à ses apôtres, et à tous les chrétiens, en leur personne, les flambeaux du monde..... Que votre lumière brille devant les hommes » (*Matth.*, V, 14-16).... votre exemple tout d'abord, et vos enseignements..... et que votre foi projette, pour vous et pour les autres, la vrai lumière sur les choses d'ici-bas.

Et la flamme du cierge est chaude : en éclairant, elle *échauffe* : n'est-ce point ce que fait le Sauveur: « je suis venu jeter le feu sur la terre, confiait-il à ses disciples, et que désiré-je, sinon qu'il s'allume ? » Combien est communicative la vertu de l'exemple ! Combien forte est l'exhortation qu'appuient les leçons d'une sainte vie !

Voilà comment le cierge rappelle au chrétien ses devoirs.

(*A suivre*).

Profession et prise d'habit

Le 2 février aura lieu à S. Laurent sur Sèvre une belle et touchante cérémonie. Au milieu du trouble jeté dans la société par la guerre, l'Eglise, continuant pacifiquement sa mission divine, recevra parmi ses enfants privilégiés ceux que les Conseils évangéliques attirent. De pieuses jeunes filles prendront les livrées du Christ, d'autres se donneront à Lui, comme Epouses, pour toujours.

A ces fiançailles, à ces noces spirituelles prendront part 2 jeunes filles de Rosporden : Yvonne Quéméré et Jeanne Bescond. Yvonne recevra le saint habit : Jeanne fera profession.

Ici encore nous ne saurions trop remercier Dieu d'avoir fait naître ces vocations dans notre paroisse et féliciter ces âmes d'élite d'avoir répondu à l'appel d'en haut. Les Congréganistes ont prié pour leurs anciennes compagnes ; celles-ci prieront pour elles, à leur tour, afin qu'elles se sanctifient dans le monde ou qu'un jour, si Dieu le veut, elles marchent sur leurs traces.

Cérémonies expiatoires

Sur l'ordre de Sa Sainteté Benoît XV, deux cérémonies expiatoires auront lieu, l'une le Dimanche de la Sexagésime, pour les Catholiques de toute l'Europe, et l'autre, le Dimanche de la Passion, pour le reste de l'univers.

Le Souverain Pontife se propose de présider lui-même la première de ces cérémonies à St Pierre, entouré de tous les Cardinaux.

Espérons que ce concert unanime de supplications s'élevant de l'Europe entière et présidé par le Pape, Vicaire de J. C. sur la terre, touchera enfin le cœur de Dieu.

Les Cendres

N'est-elle pas impressionnante, en son humble simplicité, la cérémonie de ce jour? Les joies du carnaval — seul reste du Carême, hélas ! pour tant de chrétiens, — sont à peine terminées que dans toutes les églises les fidèles viennent s'agenouiller devant le prêtre, porte-parole de Dieu, héraut des intérêts éternels, qui leur trace, sur le front, une croix de cendres et leur dit: « O homme, souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière ! » Méditons un instant sur cette humble cérémonie des Cendres, qui fait au Carême une si parfaite introduction.

✠

Ce rite, dont l'Eglise romaine semble avoir hérité de l'ancienne Loi, fut d'abord réservé aux fidèles qui s'étaient rendus coupables de fautes pour lesquelles la discipline canonique exigeait la pénitence publique. Ceux-là devaient se présenter à la porte de l'église, au début de la sainte Quarantaine, couverts d'un sac, les pieds nus, avec toutes les marques d'un sincère et profond repentir. L'évêque ou le curé se trouvait là, et, d'après une information faite auparavant, il leur infligeait une pénitence proportionnée à leurs fautes. On les introduisait alors dans le saint lieu; on chantait sur eux les sept psaumes de la pénitence; l'évêque ou le curé leur imposait les mains et, après les avoir aspergés d'eau bénite, symbole de la purification qu'opère la véritable contrition, il leur faisait couvrir la tête de cendres et leur signifiait qu'il les expulsait de l'église, comme Adam fut chassé par Dieu du paradis terrestre. Les ministres sacrés exécutaient la sentence, en chantant les versets de la Genèse qui relatent la punition de nos premiers parents, et quand le lugubre cortège était arrivé à la porte de l'édifice, le président de l'assemblée poussait les pénitents dehors avec la hampe de la croix de procession: ils ne devaient plus franchir le seuil de l'église avant le Jeudi-Saint, jour marqué pour leur réconciliation.

Mais, humilité ou charité pour leurs frères éprouvés, de pieux fidèles, peu à peu, se mêlèrent, de leur propre mouvement, aux pénitents, et vinrent, eux aussi, recevoir les cendres ; et quand, vers le XI[e] siècle, la pénitence publique tomba en désuétude, leur nombre était devenu si considérable que le rite fut conservé. A la fin du XII[e] siècle cette cérémonie était encore à Rome très solennelle. Le Souverain Pontife se rendait, dès le matin, à cheval, avec les cardinaux et les évêques, à l'église Sainte-Anastasie, au pied du Palatin. Il y bénissait les cendres, les recevait du premier des évêques et les imposait à toute sa cour ; puis il suivait, pieds nus, la procession qui montait à la basilique Sainte-Sabine, sur l'Aventin, où se célébrait, et se célèbre encore aujourd'hui, la station, le mercredi des Cendres, premier jour du Carême.

✠

Pour frapper moins les yeux qu'aux siècles du moyen âge, la cérémonie de l'imposition des Cendres n'en conserve pas moins son utile enseignement.

Tout d'abord, par son inconsistance et par sa légèreté, la cendre est, avec la poussière, l'emblème de la fragilité, de la courte durée des choses d'ici-bas. « L'homme n'est que poussière et cendres », déclarent à maintes reprises nos Livres saints, et cette image est encore plus saisissante, pour marquer le peu que nous sommes, que la métaphore célèbre de Pascal : un roseau plie, mais demeure, et que devient un tas de cendres, si gros soit-il, lorsque souffle le vent ?

Mais les cendres bénites que le prêtre dépose sur les fronts ont été faites des palmes victorieuses que le clergé et les fidèles portèrent le dimanche des Rameaux. Elles conservent donc quelque chose de la gloire du Fils de David ; elles sont comme une semence de la gloire qui, là-haut, nous attend ; et c'est en forme de croix que le prêtre les impose : n'est-ce point en montant sur le gibet ensanglanté que le Christ a vaincu la mort ?

Ainsi donc, fortifier, dans le cœur de ses enfants, l'humilité et l'espérance : telle est la première pensée de l'Eglise en la cérémonie de ce jour.

✠

Il en est une seconde qui lui fut inspirée justement par le rite que nous avons narré tout à l'heure de l'expulsion des pécheurs publics. De tout temps, l'homme eut recours à la cendre pour exprimer ses sentiments de repentir et pour fléchir la justice divine. Job, frappé par le Seigneur, s'assit sur la cendre, et ses amis, venus pour le consoler, jetèrent de la poussière vers le ciel au-dessus de leurs têtes. Le roi de Ninive, à la parole de Jonas, se revêtit d'un sac et s'assit sur la cendre ; Judith se couvrit la tête de cendres, avant d'aller trouver Holopherne, et Mardochée agit de même après avoir envoyé sa nièce vers Assuérus. « C'est que l'on sentait, écrit dom Guéranger, le rapport qui existe entre cette poussière d'un être matériel que la flamme visita, et l'homme pécheur dont le corps doit être réduit en poussière sous le feu de la justice divine Pour sauver du moins l'âme des traits brûlants de la vengeance céleste, le pécheur recourait à la cendre, et, reconnaissant sa triste fraternité avec elle, il se sentait plus à couvert de celui qui résiste aux superbes et veut bien pardonner aux humbles. »

Et cette couleur grise, cet aspect lugubre, les souvenirs qu'ils évoquent de dévastation et de ruine, tout cela ne convient-il point pour exprimer le deuil, l'humiliation, le repentir ?

✠

Voilà donc la double leçon que l'Eglise nous adresse, en marquant nos fronts de la cendre bénite et en nous répétant la sentence que Jéhovah prononça sur Adam et toute sa postérité. O homme souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière ! Souviens-toi que cette vie est courte, qu'il te faut vivre dans la défiance de tes forces et la confiance en Dieu, pour préparer ton éternité ! Souviens-toi que tu es pécheur et que, pour mériter le pardon de tes fautes, tu as à consumer ton être par le feu du repentir !

Le Carême

Bien que l'épreuve de la guerre soit cruelle et terrible, n'oublions pas que nous avons tous péché et inclinons-nous humblement sous la main qui nous châtie.

Et comme la pénitence jointe à la prière est le grand moyen d'apaiser la colère de Dieu, observons cette année, avec une fidélité encore plus grande, la sainte loi du jeûne et de l'abstinence, qui, depuis quelque temps était par trop violée.

Le Denier du culte

Tant que le Gouvernement de la République n'aura pas rendu au clergé français les biens que, par la Loi de Séparation, il lui a volés, les prêtres seront obligés de recourir à la Charité des fidèles.

Sans doute, l'argent se fait rare et les besoins sont plus pressants, mais les charges deviennent aussi de plus en plus lourdes pour les prêtres de paroisses ; raison de plus de les secourir.

Comme les années précédentes, nous recevrons donc avec reconnaissance, durant tout le Carême, jusqu'au jour de Pâques inclusivement, l'obole que nos paroissiens voudront bien nous offrir, et chaque Dimanche, après les avoir nommés au prône, nous réciterons une prière pour eux.

MOUVEMENT PAROISSIAL

Janvier 1915

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Marie BOURC'HIS, par. et mar.: Jean et Marie Bourc'his. — Jeanne-Marie RIVOAL, par. et mar.: Louis Rivoal et Marie-Jeanne Fraval. — Louis-Joseph HULOIS, par. et mar.: René Jaouen et Louise Naviner. — Marie-Yvonne SELLIN, par. et mar.: Guillaume Berthou et Anna Quéméré. — Pierre-Christophe KENÉHERNÉ, par. et mar.: Christophe Kenéherné et Marie-Anne Nadier. — Marie-Corentine LE FLOC'H par. et mar.: Jean Le Floc'h et Corentine Pérez — Marie-Andrée KERBRIANT, par. et mar.: André Picaud et Céline Billant. — Noële DUHAIT (belge), par. et mar.: Auguste Richard et Marie Le Saint.

CALENDRIER PAROISSIAL

Février

2 — Fête de la Chandeleur. — A 7 h. Messe matinale, à 9 h., bénédiction solennelle des cierges, procession et messe chantée. — A 2 h. Vêpres et salut. Réunion des Enfants de Marie.
5 — 1er Vendredi du mois. — A 7 h. moins 1/4, réunion de l'Apostolat.
7 — Prières publiques ordonnées par le Pape.
14, 15, 16. — Quarante Heures — Exposition du T. S. sacrement toute la journée. Grand'messe et Complies chaque jour.
17 — Mercredi des Cendres — à 7 h., messe matinale, à 9 h., bénédiction solennelle et imposition des Cendres.
21 — 1er Dimanche du Carême. — Après Vêpres, chemin de la croix, salut et vénération de la Vraie Croix. — Pas de réunion des Mères chrétiennes.
24 — 26 — 27 Quatre-Temps : jeûne et abstinence.

Cette année, pendant le Carême, il n'y aura pas de messe de 8 h.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND, 4, Rue Trottier.

4e ANNÉE

1er Mars 1915

No 12

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

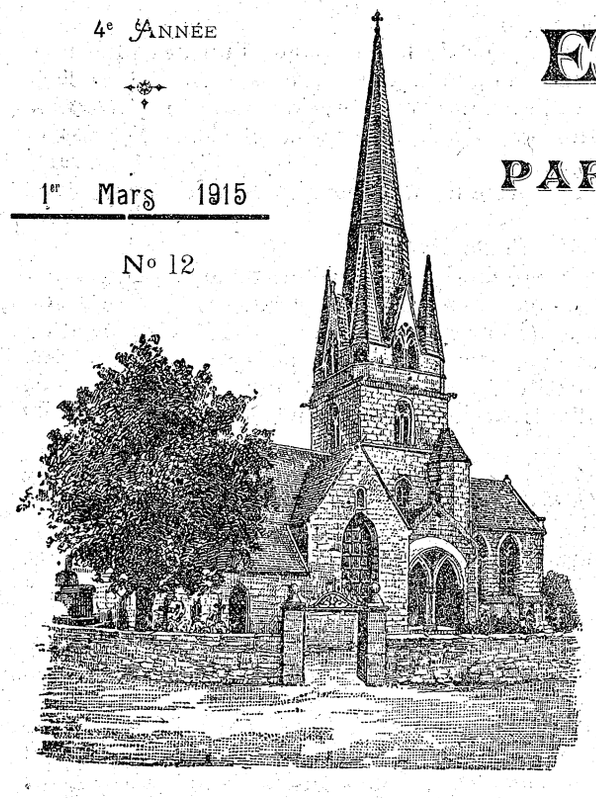

AUTOUR DE LA GUERRE

Encore hélas ! de nouveaux deuils dans la paroisse !

C'est d'abord *Joseph GUIBAN,* adjudant au 32e d'Infanterie coloniale, tombé au champ d'honneur le 22 août 1914, à Rossignol Belgique.

Joseph Guiban était âgé de 31 ans. Il avait épousé l'année dernière une excellente jeune fille de Rosporden. C'était un homme chrétien, aimable comme ses frères, estimé de tout le monde.

Que sa bonne famille et celle de sa femme reçoivent ici l'assurance de la part que nous prenons à leur grand chagrin.

C'est ensuite *Joseph DONVAL,* soldat au 118e, âgé de 25 ans. Blessé le 29 août 1914 à Chaumont, il est mort quelque temps après à Noyers (Ardennes).

Comme son frère Guillaume, Joseph Donval était un jeune homme pieux, sérieux, combatif pour la bonne cause, estimé de tous ceux qui l'ont connu.

C'est une nouvelle épreuve pour sa famille déjà si éprouvée et particulièrement pour l'abbé Donval, son frère, à qui nous renouvelons ici nos sentiments d'affectueuses condoléances.

C'est encore *Christophe LE GALL,* de Kérangoe, soldat au 2e régiment d'Inf. colon., âgé de 25 ans. Lui aussi est tombé sur le champ de bataille de Rossignol, le même jour que son cousin Joseph Guiban.

C'était parmi nos jeunes gens de la campagne l'un des plus fidèles à remplir ses devoirs religieux. Son père, ancien trésorier de Fabrique est encore aujourd'hui membre du Conseil paroissial, trésorier de l'Association des Pères de famille et Conseiller municipal vraiment catholique.

A tous ces titres nous prenons une part plus vive encore à sa douleur.

Enfin, c'est *Jean BREUT*, de Penbuel.

Comme son voisin Christophe Le Gall, c'était un bon jeune homme sur qui l'on pouvait fonder aussi des espérances.

Nos œuvres auront à déplorer dans cette guerre la disparition d'hommes et de jeunes gens sur lesquels on pouvait compter. Mais leurs exemples et le mérite de leur sacrifice nous vaudront, nous l'espérons, beaucoup d'autres sur qui nous ne comptions pas.

Dispenses accordées pour le Carême

En vertu de pouvoirs spéciaux accordés par N. S. P. le Pape, Mgr l'Evêque permet à tous les fidèles du diocèse tenus au jeûne, de prendre des aliments gras : 1° les dimanches à tous les repas ; les lundis, mardis, jeudis et samedis, au repas principal, à l'exception du samedi des Quatre-Temps, du jeudi et du samedi de la Semaine Sainte.

Les personnes qui en raison de leur âge, de leurs infirmités ou de leurs travaux sont exemptées ou dispensées du jeûne, peuvent faire gras à tous les repas, les 4 jours de la semaine ci-dessus indiqués.

Il est défendu pendant tout le Carême, même les dimanches, de manger de la viande et du poisson au même repas, mais il est permis de manger des œufs et de la viande.

On permet l'usage du beurre, du lait et du fromage pendant tout le Carême, même à la collation.

On permet également l'usage des œufs tous les jours excepté le Vendredi-Saint ; toutefois ceux qui sont tenus au jeûne ne peuvent en prendre à la collation.

On permet l'usage de la graisse au lieu du beurre pour apprêter des aliments maigres, tous les jours de jeûne et d'abstinence de l'année, à l'exception du Vendredi-Saint.

Il s'agit uniquement, dans cette concession, de saindoux ou d'autre graisse, quelle qu'elle soit, mais nullement de viande, lard, jus ou extrait de viande, consommé, soupe ou potage fait avec de la viande ou du lard.

En accordant ces dispenses, le Saint-Père exhorte les fidèles à les compenser par des œuvres pies, et spécialement par des aumônes proportionnées à leurs ressources. Ces aumônes seront déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Le Denier du Culte

Le denier du culte depuis la loi de séparation est, en France, l'une des œuvres les plus importantes. Elle est d'actualité. Elle

découle de la rupture du concordat conclu entre le Pape Pie VII et Napoléon. On sait que ce pacte séculaire a été déchiré tout à coup par la loi du 9 décembre 1905, par esprit de secte et sous le coup de passions irréligieuses.

Cette « *Œuvre* », qui a pour but d'assurer au clergé des villes et des campagnes une existence convenable, précise à merveille, *le devoir strict, l'obligation formelle pour les catholiques de prélever, chacun suivant ses ressources, une partie de leurs biens, à l'usage du culte divin.*

Dette de conscience

La Justice et la Charité s'unissent pour proclamer la légitimité de cette œuvre capitale. Aux chrétiens de s'imposer des sacrifices. Ils doivent désormais s'intéresser à l'avenir religieux de leur paroisse, avenir religieux qui dépend de *l'effort de chaque fidèle.*

L'obligation de soutenir l'œuvre du Denier du Culte, trouve son fondement dans le principe de la justice. « Tout ouvrier vit de son salaire. » (Math. X, 20). N. S. J. Christ et les Apôtres vécurent de l'assistance des premiers disciples. Le prêtre doit vivre de sa fonction. Saint Paul proclame à son tour que *ceux qui gouvernent l'Église sont dignes d'une large rénumération, principalement ceux qui travaillent à la prédication ou à l'enseignement* (Thim. V, 19).

Cette Œuvre est :
- *rationnelle.* — Le prêtre est nécessaire dans une paroisse, il doit vivre de l'autel.
- *légitime.* — C'est le seul moyen de lui assurer des ressources.
- *facile.* — La rétribution exigée est à la portée de tous.

Centralisation des ressources

De même que dans une famille, les grands viennent au secours des petits et les forts aident leurs frères plus jeunes et plus faibles, ainsi, dans la grande Famille Diocésaine. Les paroisses populeuses et riches viennent en aide aux pauvres paroisses qui ne pourraient jamais assurer l'existence de leurs Pasteurs. C'est la charité chrétienne mise en pratique.

Toutefois, il reste entendu que les ressources générales devront être centralisées entre les mains de l'Evêque, le chef du diocèse, cette portion choisie que lui a assignée N. S. Père le Pape.

C'est entre ses mains bienveillantes que l'on doit déposer les éléments nécessaires à une grande administration religieuse pour secourir les prêtres vieux et infirmes, entretenir les professeurs du Petit et du Grand Séminaire, pépinières des prêtre de l'avenir.

Avec un contrôle sérieux d'ecclésiastiques, sous la présidence de l'évêque, la distribution se fera ensuite, le plus équitablement possible, aux curés, vicaires et professeurs.

Plusieurs pensent et disent publiquement que chaque église devrait entretenir son curé. C'est une grave erreur. D'abord cette idée n'est ni généreuse, ni charitable, puisque dans un très grand nombre de petites paroisses, les curés seraient dans la pénurie la plus complète. De plus, le prêtre, comme un serviteur ordinaire se verrait à la discrétion de ses paroissiens, à la merci des haines de clocher et des luttes locales. Le curé doit dépendre absolument de son évêque, son chef spirituel et ne relever que de lui.

Les cotisations sont inscrites sur un registre paroissial tenu par le curé. Il est nécessaire que les libéralités soient connues d'une manière précise par le prêtre qui est à la tête de la paroisse ou par l'évêque, qui pourrait le cas échéant, appliquer les sanctions à venir « toujours très pénibles mais reconnues nécessaires », aux paroissiens qui, de parti pris ou par mauvaise volonté ne voudraient pas contribuer au *Denier du Culte*.

CHRONIQUE DU MOIS DE FÉVRIER

LE 282e A ROSPORDEN. — Pendant cinq jours nous avons eu l'honneur d'hospitaliser le 282e.

C'était édifiant de voir ces soldats, presque tous Bretons, se confesser, communier et passer beaucoup de temps à l'église, recueillis, le chapelet à la main.

Le Dimanche de la Quinquagésime, une revue du Colonel étant annoncée, M. Arhan, vicaire à Trégunc, et infirmier de la Compagnie, célébra de bonne heure une messe à laquelle un grand nombre de soldats put assister.

A 11 h. 1/2, M. Lharidon, Vicaire à Nizon, et soldat du même Régiment, célébra une seconde messe militaire, à laquelle un plus grand nombre encore assista.

Aux deux réunions on chanta des cantiques, et M. Le Recteur prit la parole pour saluer ces braves qui partaient. Il les reconforta, les encouragea et leur recommanda deux choses : de vivre en état de grâce et d'avoir confiance en la Très Sainte Vierge.

Le Mercredi des Cendres ce n'était pas sans émotion qu'on voyait ces hommes, assemblés sur la place de l'église, partir au signal donné pour une destination inconnue d'où plusieurs hélas ! ne reviendront plus. Que Dieu et N.-D. les aient en leur sainte garde !

LE SOLDAT DAREILLON. — En quittant Rosporden, le 282e avait laissé après lui, l'un de ses soldats : Ignace Dareillon, de Quimper.

A peine arrivé ici Dareillon étant tombé gravement malade et ayant perdu connaissance, on parlait de faire venir le prêtre. Aussitôt quelques froussards de se récrier. « *Mais que dira la presse !...* » *Et la liberté de conscience... Non, non, il ne faut pas de curé* » *ici,... ça nous compromettrait !...* »

L'abbé Arhan, infirmier, qui était là avec le major aidant à soigner le malade, se tourne alors vers les soldats de la chambre et leur dit en breton : « *Voyons, mes amis, cet homme est-il oui ou non* » *Catholique ?* » — « *Mais, parbleu, qu'il l'est !* » répondirent-ils tous à la fois. — « *Eh bien, s'il est Catholique, a-t-il oui ou non le* » *droit de recevoir ses Sacrements !* » — « Mais c'est évident ! » dirent-ils encore. — « *C'est bien aussi ce que je pense ;* ajouta M. » Arhan ; *donc puisqu'on ne veut pas laisser le Recteur venir ici* » *et que je suis prêtre, je vais moi-même l'absoudre et l'extrêmi-* » *ser.* » Et c'est ce qu'il fit séance tenante.

L'abbé Arhan passa ensuite avec le major, une partie de la nuit près du moribond, et vers 10 h. 1/2, il recut son dernier soupir.

Aussitôt on songea à transporter ailleurs le cadavre. Mais comme on ne savait trop où l'envoyer, on s'en fût *d'urgence* frapper à la porte des sœurs à qui on l'abandonna. Celles-ci en prirent soin, l'exposèrent sur un lit et le veillèrent seules jusqu'au matin.

Dans la journée le mort reçut quelques visites de ses camarades. On lui apporta même une couronne et une modique somme destinée à la famille.

Le lendemain, le Régiment étant parti, la levée de corps pour Quimper, se fit bien triste.

Un groupe de personnes dévouées, les chères sœurs et quelques membres de la famille accompagnèrent jusqu'à la sortie de la ville, le soldat mort pour la France : mais pas un personnage officiel n'était là.

Et maintenant, si les électeurs avaient été encore au pays, nous aurions pu leur dire, comme à propos du dévouement des prêtres et des sœurs à la guerre : « *Regarde bien, ô peuple, et tâche enfin de* » *comprendre où sont les véritables amis ! Ce sont pourtant ceux-là* » *que, grâce à tes votes, on pourchassait et persécutait jusqu'ici !* »

LE PÈRE JOSEPH MENUT. — Le Dimanche du Rosaire, nous perdions M. Baron, notre excellent Vicaire, appelé sous les drapeaux. Mais dans notre malheur nous avions la bonne fortune de rencontrer un jeune missionnaire qui, avec l'agrément de son vénéré supérieur et de l'autorité diocésaine s'offrait de nous secourir.

Hélas ! ce ne devait pas être pour longtemps ! Le 23 février en effet, l'ordre d'appel étant arrivé, le Père Menut, après avoir encore fait le petit catéchisme, nous quittait à son tour pour rejoindre son Régiment à Quimper.

Qui pourra dire le bien fait ici, pendant cinq mois bientôt par ce prêtre aimable, gai, dévoué, zélé, charitable ! Les enfants et les malades avaient surtout ses prédilections. Aussi, que de souffrances, que de larmes quand l'heure de la séparation est venue !

C'est une nouvelle épreuve apportée par la guerre : nous tâcherons de la supporter encore courageusement.

En attendant nous unirons désormais dans nos prières et notre bon Vicaire et notre cher Auxiliaire, pour que Dieu les garde dans leur sublime mission, et leur donne de revenir bientôt tous deux à Rosporden.

CHRONIQUE DU MOIS DE MARS

LA SAINT JOSEPH. — Bien que la fête principale de Saint Joseph n'ait plus lieu désormais, le 19 mars, elle n'en reste pas moins la fête chère à la piété catholique et le mois de Mars, le mois de Saint Joseph.

Nous ne laisserons donc pas s'écouler un seul jour de ce mois sans offrir à l'Epoux de Marie une petite prière, une petite pratique de piété, et le jour de sa fête, à la messe célébrée en son honneur avec chants et sermon, à l'autel du Rosaire, nous prierons encore davantage et nous communierons avec ferveur, pour attirer sur nous ses bénédictions.

LES PAQUES. — La Pâques s'ouvre le Dimanche de la Passion pour se terminer le second dimanche après Pâques. Nous rappelons

à nos paroissiens la *grave obligation sous des peines très sévères* qu'il y a pour tous les fidèles à faire leurs Pâques, durant le temps prescrit. C'est cette négligence chez beaucoup qui, avec bien d'autres fautes, attire les châtiments de Dieu sur nous. N'allons pas provoquer davantage sa justice.

Les enfants comme les grandes personnes sont soumis à cette obligation. La communion solennelle qu'ils feront lors de leur Retraite *n'est pas la Communion pascale,* parce qu'elle ne sera pas faite au Temps de Pâques. De plus, quel que soit l'âge d'un enfant, *dès qu'il commence à raisonner,* il commence aussi à être obligé de communier à Pâques et à l'article de la mort. Les parents ne doivent et ne peuvent donc pas lui laisser la liberté de remplir ou de ne pas remplir ce devoir. Ils doivent en outre le préparer à la communion par eux-mêmes ou par d'autres.

Un petit examen préparatoire à la communion privée aura lieu ainsi que le second examen trimestriel du grand catéchisme les jeudi, vendredi et samedi de la semaine de la Passion, et la Communion pascale de tous les enfants, petits et grands, se fera le Jeudi-Saint, à 7 h., à la messe solennelle.

L'ANNONCIATION. — Cette année, le jour de l'Annonciation, sur la demande de plusieurs personnes pieuses et l'invitation de M. le Recteur de Saint-Yvi, il y aura un pèlerinage de tous les environs à *Loc-Maria-n'hent.* Rosporden y prendra part.

Comme nous n'aurons ce jour-là ici qu'une messe à 7 h., dès 8 h. 1/2, on se mettra en route pour la chapelle vénérée où nos pères autrefois s'arrêtaient quand ils faisaient le *Tro-Breiz* ou pèlerinage des Sept Saints de Bretagne : Saint Corentin, Saint Pol de Léon, Saint Brieuc, Saint Malo, Saint Tugdual, Saint Samson, Saint Patern.

Après avoir invoqué N. D. de Bonne Nouvelle dans son sanctuaire, nous irons donc supplier la T. S. Vierge honorée depuis des siècles dans sa charmante chapelle de Loc-Maria-n'hent d'avoir compassion de nos souffrances, de protéger nos chers soldats et de consoler ceux qui pleurent.

Comme l'Annonciation tombe le jeudi cette année et que ce n'est pas chez nous jour de foire, nous espérons que les enfants seront nombreux avec leurs parents à ce pèlerinage, car c'est la prière des enfants que Dieu écoute surtout. Le soir, à 8 h., nous chanterons les Complies dans notre vieille église dédiée aussi à Notre-Dame, et l'office se terminera par la bénédiction de T. S. Sacrement.

Cantiques pour le temps de la guerre

O Marie, ô Mère chérie

REFRAIN

O Marie, ô Mère chérie,
Vois au cœur de tes fils la foi des anciens jours,
Etends sur nous ton bras, sauve notre Patrie,
Garde bien nos soldats toujours ! } *bis*
Garde bien nos soldats toujours !

AUTRE REFRAIN

Pour chanter le cantique sur l'air : Nous voulons Dieu . .

Bénis, ô tendre Mère,
Nos valeureux soldats ;
Veille sur eux durant la guerre,
Qu'ils soient vainqueurs dans les combats. } *bis*

1. Pourrais-tu voir, Bonne Marie,
Le talon de l'envahisseur
Fouler le sol de la Patrie
Qui toujours t'a donné son cœur.
2. O Madone miraculeuse,
Ecrase enfin tes insulteurs ;
Que ta France victorieuse
Lave l'injure au sang des leurs.
3. Protège nos époux, nos frères,
Garde le foyer déserté ;
Mère, accorde aux larmes des mères
Avec la paix, la liberté.
4. Regarde ces héros sublimes
Qui sont tombés au champ d'honneur :
Offre à Dieu ces nobles victimes,
Pour désarmer son bras vengeur.
5. Armés de ta blanche médaille,
Du signe sacré de la foi,
Ils vont sans peur sous la mitraille,
Pour vaincre, ou pour voler vers toi.
6. Une sainte ardeur les enflamme ;
Ils disent ; « *Comment reculer ?*
» *Quand on porte Dieu dans son âme*
» *On ne saurait capituler* ».
7. Ce renouveau de foi profonde
Est un gage que tes enfants,
Montreront encor dans le monde
« *Les Gestes de Dieu par les Francs* ».
8. Penche-toi, Vierge Immaculée,
Soutiens l'effort de ces vaillants ;
Et, dans l'horreur de la mêlée,
O viens consoler nos mourants.
9. Mêne ta France à la victoire,
Que ton bras soit notre rempart,
Comme autrefois couvre de gloire
Notre glorieux étendard.

Ah ! sauvez-nous !

1. Ah ! sauvez-nous : sauvez la douce France ;
Votre royaume, ô Reine, est en danger.
Que votre cœur nous verse l'espérance,
Que votre main daigne nous protéger.

REFRAIN

Reine de France,
Priez pour nous,
Notre espérance,
Venez et sauvez-nous.

2. Ah ! sauvez-nous !... Rappelez-vous, ô Mère,
Que notre sol vous servit de séjour.
Ne laissez pas profaner notre terre,
Car ce serait profaner votre amour !
3. Ah ! sauvez-nous !... Si la guerre effroyable
Est un fléau que Dieu veut envoyer,
C'est qu'il sait bien que la France est coupable
Et que pour vaincre, il lui faut expier.
4. Ah ! sauvez-nous !... L'ardente foi des mères
A suscité la vaillance des fils.
Tant d'héroïsme et de saintes prières
Est la rançon de notre cher pays.
5. Ah ! sauvez-nous !... Déjà Vierge Marie,
L'espoir renaît dans les cœurs, dans les voix ;
La France croit et se relève, et prie,
Nous retrouvons nos vertus d'autrefois.
6. Ah ! sauvez-nous !... de l'horrible souffrance,
Nous sortirons, ô Vierge, rajeunis,
Vous ayant fait une nouvelle France
Et méritant d'être par vous bénis.

MOUVEMENT PAROISSIAL

Février 1915

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Emmanuel BERTHOLOM. Par. et mar.: Yves Bertholom et Marie-Anne Ollivier. — Marie-Anne COCHENNEC. Par. et mar.: François Deuff et Marie-Anne Cochennec. — Joseph MASSON. Par. et mar.: Joseph Masson et Marie-Jeanne Tudal.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Rose LE BRAS, 5 ans. — Anne LOUVARD, 72 ans. — Marie LE NAOUR, 42 ans. — Baptiste PÉROTTE, 27 ans. — Eugène BOURC'HIS, 3 ans. — Marie COSQUER, 68 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

Mars

Tous les Dimanches du Carême, après Vêpres, chemin de la croix, bénédiction et vénération de la Vraie Croix.

5. — 1er Vendredi du mois, à 7 h. moins 1/4 du matin, réunion de l'Apostolat de la prière.
19. — Fête de Saint Joseph, à 7 h., messe avec chants et sermon.
21. — Dimanche de la Passion. *Ouverture du Temps pascal.* — Prière de prévenir au presbytère pour les malades ou infirmes qu'on aurait chez soi.
25. — Annonciation. Messe à 7 h., *pas de messe à 9 h.* Complies et salut à 8 h. du soir.
26. — Fête de N.-D. des sept Douleurs.
28. — Dimanche des Rameaux : l'office commence à 10 h. moins 1/4.

Pas de Passion cette année.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND, 4, Rue Trottier.

5e ANNÉE

1er Avril 1915

N° 1

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

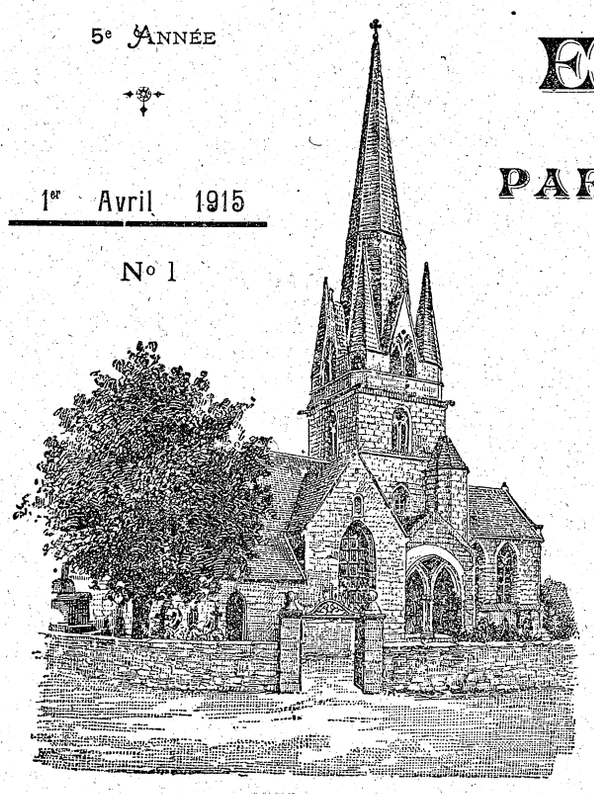

AUTOUR DE LA GUERRE

Voilà 8 mois que dure l'effroyable guerre, et déjà quelques-uns se découragent. Pourquoi ne pas s'en rapporter à la Providence.

Le caractère des vues providentielles est admirablement décrit par nos Livres-Saints : « *O profondeur de la Sagesse et de la Science de Dieu !* s'écrient-ils, *que ses jugements sont impénétrables et ses voies inaccessibles.* »

Comme dit le Cardinal Mercier : « *Quand le chrétien contemple la direction générale des événements humains à travers une période de plusieurs siècles, IL VOIT : mais à chaque heure du temps, C'EST LE MYSTERE.* » Dieu le permet ainsi pour l'épreuve de l'homme. Soumettons-nous avec humilité à cette loi.

Et cependant pour la consolation des découragés, jetons un coup d'œil d'ensemble sur le monde.

Ce qui nous frappe tout d'abord, c'est que, par un concours d'événements dirigés certainement par Dieu, toutes les questions religieuses et morales les plus graves surgissent en même temps que les problèmes militaires, nationaux, politiques et économiques.

Je ne sais si, à part l'heure de l'Incarnation du Verbe et de la chûte de Rome, il y eût jamais dans le monde une heure plus solennelle.

La civilisation latine a dominé le monde intellectuellement de-

puis l'ère chrétienne. Or, voici que depuis un demi siècle, la *Kultur(e)* allemande prétend se substituer à elle.

Aussi ne pouvons-nous comprendre que certains Catholiques d'Italie et d'Espagne appellent de leurs vœux la victoire allemande.

Celle-ci serait le triomphe du modernisme et de la philosophie de Kant, le triomphe du Luthérianisme et du Protestantisme sur le Catholicisme.

Voilà la première question qui se pose. Elle est liée à la victoire des Alliés et elle est énorme.

Puis, c'est pour la France elle-même que se pose une question capitale.

Depuis 135 ans, notre pays se débat au milieu des révolutions et des luttes religieuses.

La deuxième question (aussi grave,) est celle-ci : « *Va-t-on enfin accorder la liberté aux Catholiques, en France, comme on la leur accorde en Angleterre et aux Etats- Unis ?* » Si, oui : c'est l'ordre et la justice et par là même la prospérité qui vont régner dans notre pays. Si non, ça va être de nouveau le trouble, les dissensions et la ruine. Que nos hommes d'Etat y prennent garde !

Puis, voici la question romaine. C'est une chose stupéfiante que les puissances aient consenti à exclure le Pape de la Conférence de la Haye. En fait, le Pape est la plus haute puissance morale du monde, la seule vraiment désintéressée. Et à cette heure, avec le Président des Etats-Unis seul il est à même d'adresser la parole avec autorité, à tous les belligérants.

Son exclusion de la Conférence de la Haye était donc une absurdité en même temps qu'une maladresse et une inconvenance.

Les évènements appelleront sans doute le Chef de L'Eglise à faire bientôt des actes importants pour tous, à se mêler à des négociations suprêmes.

N'est-il pas évident qu'à ce moment la question romaine se posera d'elle-même ?

Enfin, si nous tournons nos regards vers l'Orient qu'y voyons-nous ? En dehors d'un conflit militaire, en Turquie, en Syrie, en Palestine, et surtout dans le monde Slave la question religieuse est loin d'être tranchée. Le monde Slave donnera-t-il enfin la liberté aux Catholiques, tant aux Polonais qu'aux Uniates. ?

Là encore, il sera nécessaire de causer avec le Pape.

Et, lorsqu'on écoute les bruits qui viennent des divers points de l'horizon, on perçoit un désir général des diplomaties alliées et neutres de couronner la longue guerre par une réorganisation de l'Europe qui rende à l'avenir de tels conflits impossibles, — si tant est que l'homme puisse y parvenir. L'importance de la guerre présente s'accroît encore par suite de ce désir, car cette réorganisation peut équivaloir à une énorme transformation.

On le voit, nous n'avons fait que constater combien nombreux et importants sont, même en dehors des problèmes politiques, économiques, nationaux et territoriaux, les problèmes nouveaux, posés. Rarement il y en eût tant à la fois.

N'étant pas prophète, nous ne pouvons dire qu'elle sera la solution, mais notre simple bon sens de croyant, ayant un peu étudié l'histoire, nous permet de conclure :

1° Que ce n'est pas en vain que la Providence pose tant de questions à la fois ;

2° Que plus il y en a et plus elles sont graves, et plus l'intervention providentielle est certaine ;

3° Que les solutions dominant de beaucoup la puissance des

hommes d'Etat, c'est de Dieu que de telles époques relèvent directement ;

4° Que trop de problèmes religieux se mêlent aux problèmes nationaux et politiques pour que la Providence s'en désintéresse. Qu'elle agisse, suivant le mot de Donoso Cortès, « dictatorialement » ou « constitutionnellement », c'est son secret, mais elle agira ;

5° La cause de la France en cette complexité des évènements, étant liée à celle du catholicisme, comme du reste ce fut ordinaire dans l'histoire, il nous paraît que nous pouvons conclure enfin par des pensées de confiance très propres à relever le moral de quelques amis, découragés parce qu'ils ne regardent que près d'eux.

Mais n'oublions pas que, pour obtenir les interventions souveraines de Dieu, il n'y a ni soldats, ni canons. Les armes sont la prière et la pénitence. Usons-en largement.

CHRONIQUE DU MOIS DE MARS

Notre-Dame des Portes.

Tous les jeunes gens de la région de Châteauneuf, sur le point de partir pour la guerre, étaient convoqués par Monseigneur, à venir le 4e Dimanche du Carême, avec leur famille, se recommander à N. D. des Portes.

L'appel de sa grandeur a été entendu. Une foule immense venue de toute cette partie de la Cornouailles, est accourue prier aux pieds de la Madone vénérée et recueillir les conseils paternels de l'évêque. Parmi ces pèlerins se voyaient, à peu près tous les jeunes soldats de Rosporden.

Que la T. S. Vierge les garde et les ramène au foyer, après les évènements tragiques qui vont se dérouler bientôt pour le salut de la patrie.

La Saint-Joseph

Bien que la fête principale de St Joseph ne soit plus fixée dans le nouveau Calendrier liturgique, au 19 Mars, cette date reste toujours la date chère à la piété catholique. Aussi, ce jour là l'assistance était nombreuse chez nous, à la messe de règle dite par M. Le Chanoine Quéinec, et les communions nombreuses aussi.

A la fin de la messe, M. Le Recteur a recommandé à ses paroissiens de mettre leur confiance dans le glorieux Patriarche tant aimé. Aux enfants, il a rappelé que St. Joseph fut le gardien de l'Enfant Jésus et que, de même qu'il le préserva des fureurs d'Hérode, il le préservera aussi contre tous les Hérodes qui veulent leur nuire.

Aux jeunes gens et aux jeunes filles, il a rappelé que celui qui fut le gardien de la Virginité de Marie, sera aussi le gardien de leurs âmes pures et chastes au milieu d'un monde corrompu et corrupteur.

Aux ouvriers, il a rappelé que St Joseph travailla lui-même de ses mains dans l'atelier de Nazareth, pour subvenir aux besoins de Jésus et de Marie.

Aux pères et mères de famille il a montré cet intérieur comme le modèle du foyer domestique.

Puis il a terminé en recommandant aux prières de l'assistance deux jeunes filles de la paroisse qui allaient ce jour-là faire profession à Gourin.

Profession de deux paroissiens.

Le 19 Mars avait lieu au couvent des Sœurs de St Joseph de Cluny, à Gourin, une cérémonie bien touchante.

Un grand nombre de Novices faisaient profession et plusieurs postulantes prenaient le voile blanc

La Cérémonie était présidée par Mgr Gouraud, évêque de Vannes assité de M. Le Vicaire général Le Senne et de M. Le Curé-doyen de Gourin. Plusieurs pères de l'Abbaye de Langonnet et M. Le Recteur de Spézet assistaient aussi.

M. Le Recteur de Rosporden, accompagné de 45 personnes de sa paroisse, avait tenu aussi à donner une nouvelle preuve d'affection et d'estime à deux de ses meilleures jeunes filles qui faisaient profession: Sœur St Melcthilde et Sœur St Henri.

Que Dieu garde ces Religieuses missionnaires où qu'elles aillent, et si jamais leur couronne d'oranger se change ici-bas en couronne d'épines, qu'au ciel cette couronne devienne une couronne de gloire.

Pèlerinage de Loc-Maria n'hènt

Le 25 Mars, sur l'invitation de M. Le Recteur de St-Yvi, toutes les paroisses des environs se rendaient en pèlerinage à la chapelle de Loc-Maria-n'hènt par un temps superbe.

La paroisse de Rosporden y était largement représentée. A 8 h. 1/2, on partait en procession au chant des Litanies des Saints: en route, on récitait le chapelet, puis on chantait encore des cantiques de circonstance et vers 10 h., on arrivait à la chapelle vénérée. Là, on assistait à la grand'messe, on entendait un beau sermon de M. Moré, Vicaire à Elliant, puis, après avoir bien prié pour nos chers soldats, on s'en retournait à la maison, réconforté par cette journée de prière et de pénitence.

La Purification

Comment les processions nous rappellent que cette vie est un voyage

De toutes les formes de la prière liturgique, l'une des plus solennelles est la *procession*, marche religieuse, suppliante ou triomphale, instituée par l'Eglise pour proclamer que la présence de Dieu ne se borne point aux temples où il daigne habiter corporellement sous les voiles eucharistiques ; pour reconnaître le souverain domaine du Très-Haut sur la nature entière, implorer les grâces ou la miséricorde du Seigneur, le remercier de ses bienfaits ou célébrer ses grandeurs et ses victoires.

Chercher l'origine de ce rite serait remonter à l'origine même de l'humanité ; car il est l'expression naturelle, on pourrait dire spontanée, des émotions profondes d'une société religieuse, et il n'est guère de culte qui n'ait eu, qui n'ait encore, plus ou moins bizarres, plus ou moins grandioses, ces manifestations des sentiments intimes d'adoration, de désir ou de crainte, de joie ou de gratitude, qui remuent, à certains événements, à certains anniversaires, toute une collectivité.

L'Eglise du Christ a trop l'intelligence des mouvements, des aspirations du cœur humain, pour négliger cette forme de la prière publique. Elle eut, dès ses premiers temps, ses émouvants cortèges, à la fumeuse clarté des torches, dans les étroits dédales des Catacombes où elle déposait les corps de ses martyrs. Elle

eut, dans la suite, ses translations des reliques de ses glorieux enfants, ses supplications du 25 avril et des Rogations, ses processions de la « Chandeleur » et des Rameaux... ses pompes grandioses de la « Fête-Dieu »...

Toutes ces marches, aux jours de fête comme aux jours d'affliction, *sont ouvertes par la croix* ; car, l'Eglise a soin de le faire chanter à ses ministres, c'est au « nom du Christ » que le peuple chrétien se rassemble ; c'est Jésus qu'il lui faut suivre sur le « royal sentier de la croix », et c'est à ses mérites qu'il doit de pouvoir tout espérer de son Père.

On porte aux processions *les bannières de la Sainte-Vierge, des patrons de la paroisse et des confréries*, souvent aussi les châsses ou les statues des saints, pour nous rappeler que, dans la rude montée du salut que nous a frayée le Rédempteur, nous pouvons compter sur l'assistance et le secours de notre Mère d'adoption et de nos frères aînés, les heureux citoyens de la commune patrie. Nous ranger sous leurs étendards, en cette publique démontration, c'est affirmer notre confiance en leur intercession.. c'est surtout — ne le méconnaissons point — nous engager à faire comme ils ont fait.

Durant cette marche, *on chante les louanges de Dieu* : ainsi, la vie du chrétien doit-elle constituer, par l'offrande de toutes les actions, une perpétuelle louange du Seigneur.

La procession sort du sanctuaire... comme l'Eglise, comme la créature humaine sont sorties de Dieu, et, après un itinéraire qui figure la vie d'ici-bas, elle revient au saint lieu, comme l'homme, au terme de son épreuve, rentrera dans le « sein d'Abraham », comme l'Eglise militante, quand l'heure en aura sonnée, prendra sa place en cette Jérusalem céleste dont les splendeurs de nos plus somptueuses basiliques ne sont même point un pâle reflet.

Ainsi, les processions nous remettent en mémoire cette grande et essentielle vérité que nous oublions trop : nous sommes des voyageurs sur la terre, et « notre pèlerinage », guidé par les leçons et les exemples du Sauveur, doit tendre vers le ciel ; ici encore, c'est le *Sursum corda* que nous répète la « voix de nos Eglises ». Ce symbolisme est admirablement indiqué par Saint Bernard, dans un sermon sur la Purification de Marie. Après avoir noté ce que nous venons de signaler, que l'Eglise, dans ce rite solennel de sa liturgie, fait souvenir ses enfants qu'ils ont à suivre, sur le chemin du ciel, Jésus, leur chef et leur modèle, l'abbé de Clairvaux remarque très finement que, dans les processions, les plus petits et les plus humbles s'avancent les premiers, tout derrière la croix : n'est-ce pas l'humilité qui rapproche du Sauveur ? Dans le « royaume des cieux », les places ne seront pas dispensées, selon les calculs du monde : combien de fois le divin Maître ne l'a-t-il point déclaré dans son Evangile ! De plus, en ces cortèges solennels, tous ont leur rang marqué, qu'ils gardent docilement : c'est, par un exemple symbolique, le même enseignement que donnait l'Apôtre aux fidèles de Corinthe : « Vous êtes le corps du Christ, et vous êtes ses membres, chacun pour sa part... » Donc, soyez satisfaits de votre vocation, et n'enviez point la place d'autrui : c'est la condition de l'ordre et de la paix ! Que de processions furent troublées par des misérables querelles de préséances ! Que de vies sont bouleversées, parce qu'on n'a point su rester où la Providence avait marqué le rang.

✠

Jadis, le dimanche, avant la grand'messe — du moins en France — une procession se déroulait autour de l'église, à l'inté-

rieur et même à l'extérieur, et souvent alors, poussait jusqu'à la croix du cimetière, où l'on chantait le *Libera* pour les trépassés de la paroisse. Cet usage est encore conservé par un certain nombre de diocèses ; il semble avoir eu pour origine l'aspersion solennelle des lieux claustraux, qui se faisait dans maintes abbayes et dans maints chapîtres réguliers ; il avait pour objet de célébrer la Résurrection du Christ et de préciser encore davantage la signification du « jour du Seigneur », véritable rappel, à travers l'année, de la victoire du Rédempteur sur la mort, invitation constante à nous renouveler dans la vie du Christ ressuscité.

La liturgie romaine ne connaît point cette procession dominicale ; son missel ne mentionne que la procession des Cierges, au 2 février ; la procession des Rameaux ; les *Litanies majeures*, du jour de saint Marc ; les *Litanies mineures* des Rogations ; les deux processions de la fête et de l'octave du Saint-Sacrement. En France, il convient d'ajouter la procession du « Vœu de Louis XIII », après les vêpres de l'Assomption.

En terminant, nous formulerons un vœu : c'est que, lorsque les fidèles ne prennent point part au cortège qui précède, ils viennent tous, (au moins les grandes personnes), à la suite du célébrant, aux processions de la Chandeleur et des Rameaux.

CHRONIQUE DU MOIS D'AVRIL

Semaine Sainte

Cette semaine est encore appelée la *semaine peineuse*, la *grande semaine* à cause des souffrances de Notre-Seigneur, qu'elle rappelle, et des fatigues qu'elle impose. Elle a débuté le *Dimanche des Rameaux*, par la bénédiction solennelle des palmes et des branches d'olivier, en mémoire de celles dont le peuple de Jérusalem honora la marche triomphale du Sauveur.

Ces branches sanctifiées par la prière, l'encens et l'eau bénite, deviennent des choses saintes qu'on doit garder respectueusement. C'est ce buis ou rameau bénit qui sert à écarter le démon de la couche d'agonie du chrétien, et à asperger son corps après la mort.

C'est aussi ce rameau bénit qui sert à faire les Cendres qu'on impose au commencement du Carême.

Le second rite de cette journée a été la *procession* qui représente l'entrée du Sauveur à Jérusalem.

Au moment de rentrer à l'église, le pieux cortège s'arrête devant la porte principale et une hymne d'allégresse qui rappelle le chant des Anges dans la Jérusalem céleste, retentit dans le lieu saint, tandis qu'à l'extérieur éclate un joyeux refrain en l'honneur du Christ Roi.

L'hymne terminée, le Sous-Diacre frappe de la hampe de la croix la porte qui s'ouvre, et tous entrent dans le temple à la suite du Sauveur.

Le Jeudi-Saint

C'est le jour de la Cène. Aussi l'Eglise écarte pour un moment le deuil de ses autels ; le prêtre entonne avec transports l'hymne angélique et les cloches lancent dans les avis leurs plus beaux carillons. Mais à la joie succède bientôt la tristesse, car la Passion va commencer.

A la messe, le prêtre consacre 2 hosties dont l'une est portée au Reposoir pour être l'objet de l'amour, de la vénération et de la piété des fidèles, en réparation des outrages reçus par le Sauveur, au jardin des oliviers, dans les rues de Jérusalem, chez Pilate, chez Hérode et sur le Calvaire.

Puis on dépouille les autels pour rappeler que Jésus fut aussi dépouillé de ses vêtements pendant sa Passion.

Le Vendredi-Saint

Le Vendredi-Saint est le jour anniversaire de la mort du Fils de Dieu sur le Calvaire.

Le service divin ne ressemble en rien ce jour-là, à celui des autres jours. Une nappe seulement couvre l'autel en mémoire du linceul du divin Maître : le tabernacle est vide, les cierges sont éteints.

Bientôt la croix est découverte et pour aller l'adorer, le prêtre et ses ministres se dépouillent par humilité, de leurs ornements et de leur chaussure.

Enfin, on va processionnellement au Reposoir prendre l'hostie consacrée, pour la *messe des Présanctifiés*. Ce n'est pas le Saint-Sacrifice : en ce tragique anniversaire, l'Eglise ne veut point le renouveler.

Le Samedi-Saint

Le Samedi-Saint on bénit dans le porche du feu nouveau extrait de la pierre, parce que la lumière et la pierre sont le symbole de J. C.

On bénit aussi, l'encens représentant les parfums que les Saintes Femmes, apportèrent au tombeau.

Le Diacre pénètre dans l'église en portant un cierge à 3 branches qu'il allume à 3 reprises en chantant : *Lumière du Christ !*

Il bénit ensuite solennellement le cierge pascal représentant N.-S. durant les 40 jours qu'il passa sur la terre, et y incruste 5 grains d'encens représentant ses plaies adorables.

Puis, comme c'était cette nuit là qu'on achevait d'instruire les Catéchumènes avant que de leur conférer le baptême, on chante 12 Prophéties ; on va ensuite processionnellement bénir l'eau baptismale puis on revient des Fonts au chant des Litanies des Saints.

On célèbre enfin la messe solennelle ; le *Gloria*, les cloches et le joyeux *Alleluia* retentissent de nouveau : c'est l'annonce de la Résurrection pascale.

La Saint-Marc

Ce jour là se célèbre dans toute l'Eglise une procession de pénitence appelée *Litanies majeures* ou *grandes Litanies* des Saints.

On voit par un passage de Saint Grégoire-Le-Grand, que l'Eglise romaine célébrait chaque année une *Litanie majeure* à laquelle prenait part tout le clergé et tout le peuple, et que cet usage était déjà ancien. Le pieux Pontife ne fit autre chose que la fixer au 25 avril, où elle demeure indépendante de la Saint Marc, et indiquer la basilique de Saint Pierre comme lieu de la station, en souvenir du jour où le prince des Apôtres vint fixer son siège à Rome.

Cette cérémonie réparatrice était autrefois accompagnée de de l'abstinence dont l'évêque dispense désormais.

Les fidèles qui ont vraiment le sens liturgique et une piété bien

éclairée, ne manquent jamais d'assister à ces supplications solennelles autrement efficaces que toutes les petites pratiques de dévotion.

Cette année, la St-Marc tombant un Dimanche, la procession sortira comme de coutume, à 6 h., mais au lieu de se rendre à St-Eloi, elle fera le tour de la ville, et la messe de la station sera dite à 6 h. 1/2 à l'église paroissiale.

MOUVEMENT PAROISSIAL

Mars

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Albert LE GARS, par. et mar.: Paul et Anna Le Gars. — Maria BREMAR, par. et mar.: René Guernalec et Maria Poupon. — Louis PEREZ, par. et mar. Alain Pérèz et Marie Baron. — Louis LE GALL, par. et mar.: Louis Taëron et Marie Pérèz. — Eugène FLECHER, par. et mar.: Jean Porial et Joséphine Fouler. — Georges HECQ (Belge), par. et mar.: Emile Le Moal et Laure Hecq.

ENTERREMENTS

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Marie LANCIEN, 73 ans. -- Marie-Anne KERHERVE, 41 ans. — Michel LE NAOUR, 64 ans. — Guillaume LENEZ, 48 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

Avril

A partir du 1·· Avril jusqu'à la Toussaint, l'Angelus *du matin à lieu 5 h. 1/2*, l'Angelus *du soir à 7 h., et la messe matinale tant sur semaine que le Dimanche, se dit à 6 h. 1/2.*

1·· *Jeudi-Saint* — Messe solennelle *à 7 h.*, et communion pascale de tous les enfants. — Le soir à 8 h., *Heure Sainte*, quête pour les Lieux-Saints.

2 — *Vendredi-Saint* — Office *à 7 h.* A 3 h., chemin de la croix.

3 — *Samedi-Saint* — Office *à 7 h.* A 1 h 1/2, on ira bénir les maisons pour lesquelles on aura fait la demande. Dès 3 h., on commencera à confesser. Un prêtre flamand sera à la disposition des Belges.

4 — *Saint Jour de Pâques — Quête aux messes pour les Séminaires.* Avant la grand'messe, procession de *l'O filii.* — Après Vêpres, confessions.

5 — *Lundi de Pâques* — Dès 5 h 1/2 du matin, confessions — à 6 h. 1/2 messe matinale — à 10 h procession, grand'messe — à 2 h. Vêpres, confessions.

6 — *Mardi de Pâques* — Dès 5 h. 1/2 confessions — à 9 h. procession, grand'messe — Pas de Vêpres ni de confessions l'après-midi.

Durant toute la semaine, confessions dès 6 h. du matin et dès 5 h. du soir.

18 — Réouverture des Catéchismes — Après Vêpres réunion de la Congrégation des Enfants de Marie.

21 — Solennité de St Joseph.

25 — Procession de St Marc. — Apres Vêpres, réunion de la Congrégation des Méres chrètiennes.

30 — A 8 h. moins 1/4 du soir, *Ouverture du Mois de Marie* — sermon — quête — salut.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND. 4. Rue Trottier.

5e ANNÉE

1er Mai 1915

N° 2

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

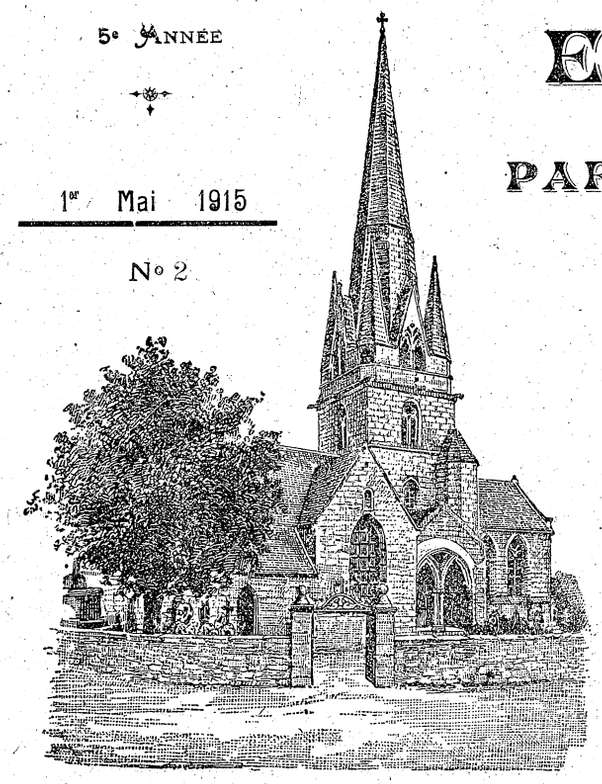

AUTOUR DE LA GUERRE

Récit d'un prisonnier de guerre de Rosporden

Mes chers parents,

Je saisis une occasion unique qui m'est offerte par le départ d'un de mes camarades allant à Riec, pour vous envoyer de mes nouvelles.

Je puis dans cette lettre vous parler librement sans craindre le contrôle des Boches.

Voilà 5 mois que je suis entre les mains des Allemands. Ils m'ont ramassé sur le champ de bataille de Sedan, le 31 août, presque mort, le poumon droit traversé par une balle. Je suis resté ensuite 4 grands jours dans la cour d'une ambulance, sans le moindre soin, presque sans nourriture. De là, ils m'ont expédié en autobus à Libramont, en Belgique, où on m'a embarqué pour un hôpital. Après 3 jours et 3 nuits de chemin de fer, je suis arrivé à Meinningen. Inutile de vous dire que ma blessure me faisait beaucoup souffrir. Je ne vous raconterai pas ici, les batailles

auxquelles j'ai pris part, ni les horreurs dont j'ai été témoin, ni les brutalités des allemands envers les prisonniers, les blessés et la population civile, ni leur sauvagerie à détruire et brûler tout sur leur passage ; je vous raconterai tout cela avec plus de détails, quand je serai de retour en France. Je vais seulement vous parler de mon séjour à l'hôpital et de la vie du prisonnier.

En arrivant à Meinningen, une cinquantaine de prisonniers dont je faisais partie ont débarqué. Bien qu'il ne fût que 4 h. du matin, une foule d'Allemands nous attendaient à la sortie de la gare. Il y eut de leur part quelques cris de haine : *Paris-capout ! Franzoze-capout !* Mais à la plupart, notre état paraissait inspirer de la pitié. Des tigres d'ailleurs eussent été émus en nous voyant passer, pâles, défaits, les uns avec un bras ou une jambe coupé : les autres avec une affreuse blessure à la tête ou à la poitrine, les plaies apparaissant dans toute leur horreur sous des vêtements déchiquetés par la mitraille

L'hôpital dans lequel je fus soigné était une loge maçonnique. J'y trouvai un bon lit dans une belle salle bien chauffée. Aussitôt couché je m'endormis, car j'étais bien fatigué et ma blessure m'avait considérablement affaibli. En me réveillant, je me levai pour aller au cabinet, mais mes forces me trahirent et je tombai 3 ou 4 fois sur le parquet de la salle. Il fallut qu'une sentinelle me relevât. Nous avions là en effet, 2 sentinelles avec le fusil chargé à 5 cartouches, pour nous garder, comme si le pauvre blessé pouvant à peine se traîner, et perdu au milieu de l'Allemagne, à plus de 400 kilomètres de la frontière, aurait jamais pu songer à s'évader !...

Dès mon entrée à l'hôpital, je perdis l'appétit, et tout mouvement me devint absolument intolérable à cause de l'effroyable douleur que je ressentais dès que je me remuais.

Plusieurs médecins venaient me voir tous les jours et m'auscultaient. Cependant la fièvre me prit et au bout de 3 semaines j'avais 41°. Les médecins me jugeant perdu, vinrent seulement me voir pour ne pas me décourager. Deux bonnes Sœurs protestantes me soignaient tous les jours : elles m'apportaient le peu de lait et de bouillon qu'il fallait et tous les soirs elles me faisaient 2 piqûres de morphine, car le sommeil m'avait abandonné. De tous les médecins qui étaient venus me soigner, aucun ne semblait vouloir me guérir. Enfin il en vint un très grand, habillé de noir, à l'air sévère et capable. Il m'ausculta et me trouva un dépôt de sang au-dessous du poumon et dans les côtes. Il me fit 2 premières ponctions comme essai : puis, quelques jours après, on me fit transporter dans une salle d'opérations. Vingt minutes après, j'étais non pas guéri, mais sauvé ! On m'avait retiré un litre 1/2 de sang de la poitrine. Aussitôt, ma respiration qui était jusque là oppressée, devint complètement libre : la fièvre tomba rapidement et quelques jours après, je pus me lever. Je commençais alors à manger la même nourriture que mes camarades. La soupe, on ne la connaît pas en Allemagne ; mais, de la choucroute, des pommes de terre, de l'orge, de l'avoine et un pain de seigle par jour, voilà le menu. Le matin à 8 h. et le soir à 3 h., on me donnait une tasse de café au lait non sucré : le Dimanche, à midi, un peu de viande avec des pommes de terre mélangées à une

sauce que je trouvais très bonne : comme boisson, de l'eau. Cependant j'ai eu une fois, je m'en souviens, 1/2 verre de vin et quel vin !.. Le cidre et la bière, ça n'est pas connu ici. Vous voyez par là si les blessés français sont bien soignés dans les hôpitaux allemands, et, bien que cette nourriture ne soit pas des meilleures, il n'en restait jamais dans mon plat, car, avec la guérison, l'appétit était revenu. J'ai souffert de la faim pendant la campagne, mais pas tant que dans les hôpitaux allemands : le malheureux pain de seigle qu'on nous servait le matin ne faisait pas 2 bouchées et après, il fallait attendre jusqu'à midi une détestable soupe d'orge, d'avoine, de choux ou de patates qui disparaissait avec la même rapidité que le pain du matin.

(*A suivre*).

CHRONIQUE DU MOIS D'AVRIL

La Semaine-Sainte et le Temps pascal

La Semaine-Sainte et la Pâques ont été plus consolantes que jamais, cette année, à Rosporden.

Grâce au concours d'un professeur du Séminaire, M. Cléac'h, d'un religieux belge de la Congrégation du St Esprit, et du P. Menut qui venait de Quimper chaque Dimanche ici, toutes les facilités ont été données aux fidèles pour se confesser. Aussi, rien que le Jeudi-Saint, on a distribué plus de 600 communions.

Grâce aussi au concours de ces aimables confrères, les offices de la Semaine-Sainte ont pu se faire décemment et les solennités pascales se célébrer avec pompe.

Comme toujours hélas ! et malgré le plus grand nombre de communions, plusieurs sont restés sans faire leurs Pâques. Ces mauvais chrétiens, ici comme ailleurs, peuvent se classer en 2 catégories bien distinctes : les obstinés qui ont en quelque sorte apostasié, tels : les francs-maçons qui préfèrent suivre la religion de Satan, les voleurs qui ne veulent pas restituer, les mauvais électeurs qui ne regrettent pas d'avoir trahi Dieu et la France ; les pères et mères de famille qui ne se soucient pas de l'éducation chrétienne de leurs enfants ; les gens vicieux qui refusent de rompre avec leurs habitudes criminelles, et tant d'autres !... puis les négligents, les lâches qui par paresse ou par respect humain restent sans recevoir leur Créateur.

Les premiers ont raison de s'abstenir, car, tant qu'ils ne reviendront pas à récipiscence, il n'y aura pour eux ni pardon ni réconciliation. *On ne peut* en effet, *servir 2 maîtres à la fois.*

Mais l'état de leur âme est effroyable, et il y a bien à craindre qu'après s'être toute leur vie moqués de Dieu, Dieu, à l'heure de la mort, ne se moque d'eux à son tour.

Quand aux autres, ils sont aussi bien coupables, et ils ne doivent pas oublier une chose : c'est que bien que le Temps Pascal soit terminé, l'obligation pour eux de faire leurs Pâques, subsiste, et cela, le plus tôt possible.

Communion pascale des enfants

Le Jeudi-Saint tous les enfants en âge de communier faisaient leurs Pâques. Parmi eux, voici ceux qui avaient le bonheur de communier pour la première fois en compagnie de leurs parents:

Louis Campion
Corentin Bruno
René Cornillau
François Bochard
Jean Fer
Henri Faucon
Jean Millour
Laurent Nicolas
Georges Faou
Yves Garrec
François Duigou
Louis Glémarec
Jean Coroller

Jérôme Guillemot
Suzanne Richard
Marcelle Postic
Marie Marchand
Henriette Le Moal
Denyse Bouquin
Marie Bleuzen
Françoise Carnot
Marie Le Coz
Marie Daoudal
Marie-Paule Le Ny
Anne Guichoux
Paule Guichoux

Mr Baron, Vicaire, et le Père Menut, auxiliaire

M. Le Vicaire et notre auxiliaire ayant demandé, par un sentiment qui les honore beaucoup, à partir sur le front, ces deux excellents prêtres vont nous quitter bientôt.

Déja le Père Menut a reçu son ordre d'appel le 15 avril, après nous avoir fait ses adieux, il est parti pour l'Argonne où il va se dévouer pour Dieu et pour la France, en faisant le plus grand bien autour de lui.

M. Baron qui dans sa nouvelle situation d'infirmier à Brest, trouvait qu'il ne faisait pas non plus assez de bien, va, comme le Père Menut, partir aussi pour le front dès qu'on aura fait droit à sa demande.

Et voilà comment nos prêtres répondent chaque jour aux calomnies que lançaient contre eux jadis, des gens que, pour la plupart, on retrouve en masse à cette heure, non pas au front, mais, parmi les embusqués.

Que Dieu gardes nos chers auxiliaires et nous donne de les revoir un jour au pays !

CHRONIQUE DU MOIS DE MAI

Mois de Marie et fête de Jeanne d'Arc

I. Sa Sainteté Benoit XV, espérant que l'intercession de la Reine de la Paix pourra hâter la fin de la guerre, a décidé que, pendant les exercices du mois de Marie, on récitera, chaque jour, la prière qu'il a composée pour la Paix. Le Pape y attache trois cents jours d'indulgence, chaque fois, avec la faculté de gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, pour les fidèles qui auront, durant vingt jours au moins, participé à la récitation de cette prière.

Nous notifions à Nos diocésains ce décret pontifical, et Nous

les exhortons à profiter abondamment des grâces qui l'accompagnent, et à prier avec ferveur pour la Victoire et pour la Paix.

II. La solennité de Jeanne d'Arc sera célébrée dans la France entière, le dimanche 16 Mai

Elle sera précédée d'une neuvaine de prières, s'ouvrant le Samedi 8.

Au Salut quotidien, l'invocation *Beata Johanna, ora pro nobis,* sera répétée trois fois, et suivie de l'oraison liturgique de la Bienheureuse et de l'invocation à tous les Saints de France inscrits au Propre national : *S. Michaël ; S. Remigi ; S. Ludovice ; S. Genovefa ; S. Clotildis ; B. Joannes Maria* (Bienheureux Jean-Marie Vianney,) *o. p. n.*

Nous demandons aux fidèles de communier, en grand nombre, pour la France, à cette occasion, et de donner à la fête un caractère aussi national que religieux.

Les circonstances que nous traversons ne Nous semblent pas autoriser les illuminations.

Mais Nous croyons que la présence du drapeau français, flottant à nos maisons, traduirait bien nos sentiments de confiance en Dieu, de reconnaissance et d'espérance patriotique en Jeanne d'Arc.

Quimper, 14 Avril 1915. † ADOLPHE,
Év. de Quimper et de Léon.

Les Rogations

Puisque nous voici à l'échéance des Rogations, ne serait-il pas utile de nous arrêter quelques instants à cette grande supplication si peu comprise aujourd'hui et vraiment trop négligée, non seulement par les habitants des villes, mais encore par les gens des campagnes, comme si les uns et les autres n'avaient point tout intérêt à se ménager les faveurs spirituelles et temporelles du Maître de la nature et de l'Auteur de tout don parfait !

Ce fut une initiative française qui donna naissance aux Rogations. La tradition en attribue, sinon peut-être la première idée — il est si naturel de recourir au Seigneur par de solennelles démonstrations, en temps de calamités publiques — du moins l'organisation, à l'évêque de Vienne, saint Mamert, dans la seconde moitié du Ve siècle. Les Gaules étaient alors éprouvées par de nombreux fléaux : invasions, épidémies, tremblements de terre, intempéries, etc. Aussi, cette institution se propagea-t-elle rapidement de diocèse en diocèse. En 511, le premier Concile d'Orléans, formé de toutes les provinces qui reconnaissaient l'autorité de Clovis, édicta des règlements qui nous révèlent l'importance attachée, dès lors, à cette grande supplication. Durant les trois jours qu'elle durait, non seulement l'abstinence de chair était prescrite, mais le jeûne ; et les gens de service devaient être dispensés de leur travail, afin de pouvoir prendre part à ces longues fonctions.

Et, de toutes les églises, cathédrales ou collégiales, monastiques ou paroissiales, dès l'aube des lundi, mardi et mercredi de la sixième semaine après Pâques, clergé et fidèles sortaient, au son des cloches, précédés de la croix et des reliques, et chantant les Litanies des Saints, les Psaumes de la Pénitence. On se ren-

dait, en procession, à une église, parfois très éloignée, qui avait été désignée pour la station ; le divin sacrifice y était célébré avec des ornements violets ; et, au retour comme à l'aller, on visitait les églises que l'on rencontrait, saluant d'une antienne les saints à qui elles se trouvaient dédiées ; on s'arrêtait devant les calvaires pour chanter *O Crux*, *Ave !* le président de la procession bénissait les fontaines, invoquait sur les biens de la terre les bontés du Très-Haut et, si l'on passait devant un cimetière, on n'avait garde d'oublier les âmes des fidèles dont les corps attendaient là, à l'ombre du moûtier, la résurrection générale. On ne rentrait ainsi dans son église qu'après une marche de plusieurs heures, faite à jeûn, à travers la campagne..... mais l'on sentait trop le besoin que l'on avait de la miséricorde du Seigneur, on estimait à un trop haut degré ses grâces et ses bienfaits, que l'on ne croyait point les acheter trop cher par la fatigue et la supplication.

Des Gaules, cette pratique passa en Espagne, en Angleterre, en Germanie..... et Rome l'adopta, vers la fin du VIII[e] siècle, sous le pontificat de saint Léon III. Seulement, comme la capitale du monde chrétien avait déjà, de temps immémorial, sa « grande Litanie » du 25 avril, improprement appelée « procession de Saint-Marc », elle ne donna aux Rogations que le nom de « Litanies mineures », qu'elles portent encore au Missel romain.

N'est-ce point — avouons-le — le nom qui leur convient à notre époque : cette émouvante fonction, que la foi de nos pères ne trouvait ni assez longue ni assez fatigante, et aujourd'hui réduite à un tel minimum !

Et pourtant, combien précieuses apparaissent les faveurs que l'Eglise nous invite à demander ! Parcourons plutôt les Litanies : « De tout péché..... des embûches du démon..... de la colère, de la haine et toute volonté mauvaise..... de la mort subite et imprévue..... de la mort perpétuelle..... délivrez-nous, Seigneur !... Au jour du jugement, délivrez-nous, Seigneur ! — De nous pardonner nos fautes..... de nous amener à une vraie pénitence..... nous vous supplions, Seigneur ! — De diriger et de garder votre Eglise sainte, d'en humilier les ennemis..... de faire régner entre les nations la paix et la concorde..... de nous fortifier et de nous maintenir en votre service..... d'élever nos âmes vers les célestes désirs..... de nous préserver, nous et les nôtres, de l'éternelle damnation..... nous vous supplions, Seigneur, exaucez-nous ! »

Remarquons avec quelles instances l'Eglise nous fait implorer les grâces spirituelles en cette procession que d'aucuns s'imaginent n'avoir pour objet direct et immédiat que les biens de la terre. C'était, sans doute, pour le bien montrer à un peuple volontiers insouciant des réalités invisibles que, dans beaucoup de cités épiscopales de France, au bon vieux temps, le cérémonial prescrivait de porter, en avant de la croix, aux trois processions des Rogations, l'image d'un dragon : ainsi repoussé, par l'instrument de notre rédemption, du chemin suivi par les fidèles disciples du Sauveur, ce monstre que, suivant les lieux, le vulgaire nommait « gargouille, grand-gueule, tarasque, graouli..... » figurait la défaite de Satan, que nous obtient la prière au Christ. A Toul, pour mieux préciser encore le symbole, le mercredi, quand

on revenait du lieu de la station où la messe avait été chantée, le porteur jetait le dragon sur son épaule : tel le corps d'un ennemi vaincu.

S'ils ne forment point l'objet de ses premières préoccupations en cette fonction solennelle, les intérêts du temps ne laissent point l'Eglise indifférente : « De la foudre et de la tempête..... du fléau des tremblements de terre..... de la peste, de la famine et de la guerre, délivrez-nous, Seigneur. — De nous accorder et de nous garder les fruits de la terre, nous vous supplions, Seigneur ! » fait-elle demander à ses enfants, par l'intercession de tous les saints.

Que n'avons-nous le loisir de montrer combien, dans la messe spéciale à cette annuelle supplication, la sainte liturgie s'applique à développer la confiance en la miséricordieuse bonté du Tout-Puissant, et avec quelle délicatesse, dès l'*introït*, elle insinue à l'âme attentive que la reconnaissance est la meilleure des prières ! Est-ce, en effet, sans intention qu'elle chante, au début de l'office : » De son temple saint, le Seigneur a exaucé ma requête, alleluia ! Le cri que j'ai poussé en sa présence a pénétré jusqu'à ses oreilles, alleluia ! alleluia ! Je vous aimerai, ô Dieu, qui êtes ma force ! » Toutes les parties de cette messe forment vraiment un traité de la prière et des différentes qualités qu'elle doit posséder..... Et quel acte de foi à la communion des saints ne constitue point toute cette fonction sacrée !

Observons, en terminant, comme la date des Rogations est bien choisie : non seulement c'est l'époque où l'homme des champs tremble que l'inconstance de la saison ne mette en péril les espérances qui lui sourient au doux soleil du printemps ; mais ne sied-il point à l'âme chrétienne de s'associer à la tristesse que durent ressentir en ces jours la Sainte Vierge et les apôtres à l'annonce du départ imminent du Sauveur ressuscité ? Et, quand Jésus nous déclare qu'il monte au ciel pour nous préparer une place, il est de toute logique que nous nous appliquions, par la pénitence, à écarter tous les obstacles qui nous empêcheraient d'occuper cette place et à développer en nous les saints désirs de la divine patrie.

Allons, chrétiens, reprenez la vieille tradition de vos pères. Venez nombreux à ces solennelles supplications ; les graves événements qui se déroulent àcette heure, plus que jamais, vous y invitent et, Dieu ne prendra en considération ces prières qu'autant que vous vous serez unis pour les faire de tout cœur.

⁂

L'examen de la Communion solennelle aura lieu le 19 Mai, pour les garçons, et le 20 pour les filles, après les heures de classe.

La Pentecôte

L'Eglise dès le commencement, a célébré la fête de la Pentecôte avec autant de solennité que celle de Pâques et de Noël. C'est que si la fête de la Nativité est la fête de l'amour infini de Dieu le Père, nous donnant son Fils unique, si Pâques est la fête de l'amour infini de Dieu le Fils mort pour nous sur la croix, la Pentecôte est l'amour infini du St-Esprit se communiquant à l'Eglise. Par Lui, nous avons reçu la plénitude de Dieu.

Au Moyen-Age, au moment ou le Chœur chantait la prose *Veni Sancte Spiritus*, des trompettes sonnaient dans le lieu saint pour rappeler le bruit véhément qui accompagna la descente du St-Esprit ; en même temps, du haut des voûtes, tombaient mille étincelles entremêlées de feuilles de roses rouges, emblèmes des langues de feu qui s'arrêtèrent sur les Apôtres. Enfin, des colombes lâchées à propos et voltigeant au-dessus des têtes annoncaient la pureté, la douceur et l'amour de l'Esprit nouveau répandu sur la terre.

La veille de la Pentecôte comme la veille de Pâques, l'Eglise primitive conférait le baptême solennel aux nouveaux convertis, et le jour même aussi de la fête, les nouveaux baptisés, vêtus de blanc, un bandeau sur le front et un cierge à la main, occupaient des places réservées dans les nefs.

C'est en mémoire de cela que l'on fait la bénédiction des Fonts la veille de la Pentecôte, comme la veille de Pâques.

MOUVEMENT PAROISSIAL -:- Avril

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

René LE BIHAN, par. et mar. : Henri Pencoat et Marie-Jeanne Bihan. — Marie NAOUR, par. et mar. : Eugène Curot et Marguerite Naour. — Anna NAOUR, par. et mar. : Joseph Le Haye et Marie Naour. — Jean MORVAN, par. et mar. : Jean Pensec et Françoise Morvan. — Jeanne DE BERNARDIÈRES, par. et mar. : Léon Riom et Jeanne de Bernardières. — Robert POSTIC, par. et mar. : Henri Burel et Marie Postic. — Madeleine ROUAT, par. et mar. : Yves Flatrès et Suzanne Richard. — Jean-François-Joseph NAOUR, par. et mar. : Germaine et Joseph Naour.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Marie-Jeanne GUILLOU, 76 ans. — Isabelle CRÉO.

CALENDRIER PAROISSIAL -:- Mai

Tous les soirs de Mai, exercice du mois de Marie à 8 h. moins 1/4 — Les Dimanches et jours de fête, mois de Marie après Vêpres.

Dimanche 2. — Vêpres, procession des petits enfants. — Au retour, salut et bénédiction des petits enfants.

Lundi 3. — Fête de l'Invention de la Croix de N. S. — Exposition et salut de la Vraie Croix, à l'issue du mois de Marie.

Vendredi 7. — A 6 h. 1/2 du matin, réunion de l'Apostolat de la Prière.

Lundi 10. — Mardi 11. — Mercredi 12. — A 6 h. du matin, procession des Rogations. Elle se rend à St Eloi où la messe est chantée.

Jeudi 13. — Ascension — Messes et offices comme le Dimanche. *Quête pour l'Institut catholique d'Angers et les écoles chrétiennes du diocèse.*

Dimanche 16. — Solennité de Jeanne d'Arc — Après Vêpres, panégyrique de Jeanne d'Arc et salut solennel — Sont priées de faire la quête :

Samedi 22. — Vigile de la Pentecôte (*sans jeûne ni abstinence*) — A 6 h. moins 1/4 Office et bénédiction solennelle des Fonts.

Dimanche 23. — Pentecôte — *Réunion des Mères Chrétiennes.*

Lundi 24. — Messe matinale à 6 h. 1/2 — Grand'messe à 9 h. et Vêpres à 2 h. suivies du mois de Marie et du salut.

Mercredi 26. — Vendredi 28 — Samedi 29. — Quatre-Temps, *jeûne et abstinence.*

Dimanche 30. — Fête de la Ste Trinité, désormais de 1re classe.

Lundi 31. — Clôture du Mois de Marie. A 6 h., du matin, procession à Bonne Nouvelle ; messe de communion et sermon. Quête pour la chapelle.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND. 4. Rue Trottier.

5e Année

1er Juin 1915

No 3

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

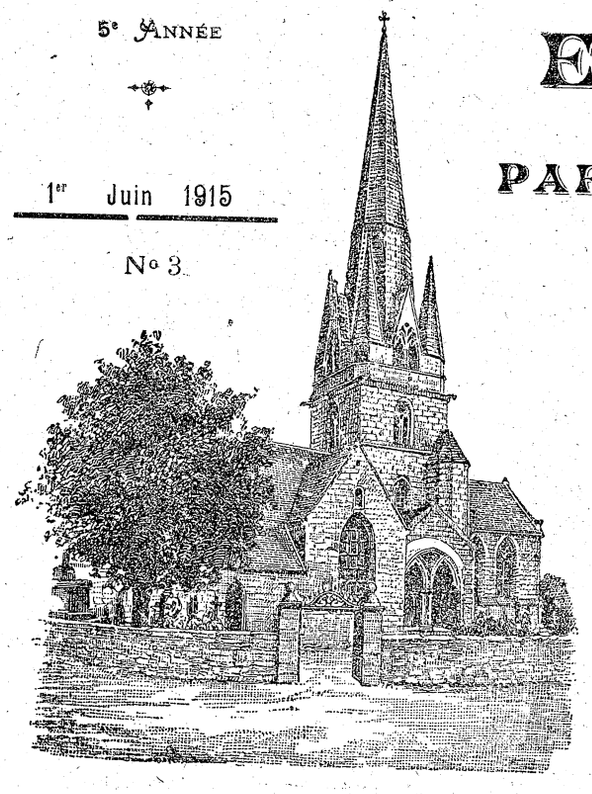

AUTOUR DE LA GUERRE

Récit d'un prisonnier de guerre de Rosporden

(Suite)

Comme distraction à l'hôpital, aucune : pas de jeux, pas de livres ; défense absolue de quitter la salle pour aller dans une autre tenir conversation avec les camarades. Avec ça des ennuis avec les infirmiers allemands, comme celui-ci par exemple : j'étais couché depuis 2 ou 3 heures et je dormais profondément, quand tout à coup je fus réveillé par les *raoust, raoust,* d'un infirmier qui me força à me lever pour ranger mes savates qui n'étaient pas tout à fait à la place voulue. Je me levai docilement et fis ce qu'il exigeait de moi, bien que j'eusse pu lui faire remarquer qu'il était plus de 10 h. et que ce n'était pas une heure pour réveiller les malades. Il me trouva probablement trop docile, car il entra dans une grande fureur germanique. « *Cochon de fran-* « *çais,* s'écria-t-il, *salopri!.. voyou!.. vous êtes soignés comme* « *des rois ici, tandis que nos soldats, nos braves soldats sont*

« *maltraités et fusillés en France.. salopri !* » Il sortit sur ce « dernier mot.

Toute la salle réveillée par ce vacarme éclata de rire dès qu'il eut refermé la porte.

Cet énergumène, qui déteste tant les Français, trouvera le moyen de revenir à Paris après la guerre, et de vivre encore, à nos dépens, en tenant un petit commerce de drogues sans valeur.

Le 13 octobre, je quittai enfin l'hôpital pour le camp des prisonniers de guerre. Après 2 h. de chemin de fer, je débarquai à Erfürt, avec une cinquantaine de mes camarades. Je fus dirigé sur le camp à travers la ville. Une foule énorme était rangée sur les trottoirs des rues par où nous passions, se moquant, riant, s'esclaffant de nous voir si pâles, si faibles, avec des habits en lambeaux, sans coiffure, quelques-uns même sans chaussure, et marchant nu-pieds sur le pavé ou dans la boue.

Après 1 h. de marche à travers cette maudite ville, nous arrivâmes à l'entrée du camp Des barraquements construits récemment nous attendaient. On nous y parqua sur de la paille, 40 hommes par chambre. Cette paille qui était devenue dégoutante, nous l'avons eue du 13 octobre au 20 décembre Quel plaisir de coucher sur cette pourriture où la vermine s'était mise et nous dévorait ! Depuis le 20 décembre nous reçumes d'autres paillasses. C'était un peu plus propre, mais la quantité était si petite que le couchage ne laissait pas d'être très dur.

Les bâtiments dans lesquels nous logeons sont très mal commodes par le temps humide.

En ce moment-ci par exemple, le plancher est continuellement mouillé et couvert de boue : l'eau tombe sans cesse d'un plafond déjà pourri par le mauvais temps ; aussi la vie est intenable dans ces affreuses baraques. Je crains les rhumatismes et les douleurs. On devrait pourtant être chauffé, mais les carolifères sont rarement allumés, aussi la température est glaciale. L'éclairage se fait à l'électricité : c'est tout ce qu'il y a de bon. La nourriture est affreuse, une nourriture qu'on ne donnerait pas chez nous aux cochons à l'engrais. Un peu plus de 500 grammes par jour, d'un pain qui n'est pas mauvais, mais qui n'est pas d'ordinaire assez cuit. Il est meilleur pourtant, que voilà 1 mois où il était fait uniquement de seigle. Le matin, au réveil, une infusion d'orge non sucrée nous sert de café, on n'y touche jamais. A midi, un affreux rata, (je vous dis la vérité,) composé de pommes de terre non épluchées, pourries ou gelées, de betteraves coupées en larges tranches, de rutabagas, de choux indigestes, de carottes blanches. Un jour sur 2 nous touchons de la viande, mais il se fait un tel gaspillage aux cuisines, que la portion de viande est infime: c'est comme s'il n'y en avait pas. Le soir, l'ordinaire est meilleur, en ce sens que c'est plus propre : de l'orge, de l'avoine et du macaronni en petite quantité, dans un bouillon très clair. Le mercredi, nous avons un petit morceau de charcuterie qui est en général, très bon. Il y a une cantine qui nous vole le plus qu'elle peut. Tout est cher, et chaque jour le prix des denrées augmente. De plus, ce qu'on y vend n'est pas très varié : du pain,

du fromage au lait, du miel, de la confiture, du saucisson, du sucre. Au début, on y vendait du chocolat, des petits pains blancs et autres choses.

(*A suivre*).

CHRONIQUE DU MOIS DE MAI

Neuvaine et fête en l'honneur de Jeanne d'Arc

Conformément à l'ordonnance de Monseigneur, la Neuvaine à la Bienheureuse Jeanne d'Arc a été faite ici, du 8 au 16 mai à l'exercice du mois de Marie, et suivie par une foule pieuse.

Le jour de la solennité, les communions ont été plus nombreuses que de coutume et l'assistance aux offices bien suivie.

A l'issue des Vêpres, après une cantate très bien exécutée par le chœur des Jeunes filles, le R. Père Léna, de la Congrégation du St Esprit, a donné un magnifique panégyrique de Jeanne d'Arc, que nous reproduisons ici, à grands traits : « *Vive le Christ qui « aime les Francs !* » Nos pères, a dit l'orateur, pleins de foi « et de reconnaissance, commençaient par ces mots, leurs actes officiels : ce fut l'en-tête de la Charte des Francs.

Dieu a aimé notre nation. Les témoignages de son amour sont inscrits dans notre histoire : Ste Geneviève, St Loup, St Aignan font reculer, au nom de Dieu, les Huns qui menacent de tout ravager ; à Tolbiac le Dieu de Clotilde donne la victoire à Clovis ; à Paray-le-Monial, le Sacré-Cœur apparaît à la Bienheureuse Marguerite-Marie ; à Lourdes, l'Immaculée apparaît à Bernadette.

Mais le chef-d'œuvre le plus admirable de l'amour du Christ pour les Francs, c'est Jeanne d'Arc.

La France agonise. Henri VI roi d'Angleterre est proclamé notre roi : une grande partie du pays lui est soumise. Un dauphin naturellement indolent, de plus, découragé par les insuccès de ses armes, quelques chefs de troupes divisés entre eux, c'est tout ce qui, au point de vue humain, représente la France.

Mais le Christ qui aime les Francs, veille. Pour nous sauver, il se choisit ni un diplomate habile, ni un général expérimenté, ni un financier adroit : non, il va aux marches de Lorraine chercher une humble fille de la campagne, Jeanne d'Arc; ce sera elle la libératrice du pays. St Michel, Ste Catherine, Ste Marguerite forment le cœur de la jeune vierge, lui inspirent un patriotisme héroïque et saint, et la dirigent vers le Dauphin à Orléans. A Reims, Jeanne fait sacrer Charles VII roi de France. Elle triomphe de toutes les difficultés.

Mais toute grandeur est amoindrie qui n'est pas scellée par la souffrance, par le sacrifice. Pour que sa gloire soit éternelle, Jeanne doit souffrir et mourir. Comme Notre-Seigneur J. C., modèle infiniment parfait, elle est abandonnée par les siens, ven-

due à prix d'or aux Anglais, jugée, condamnée et brûlée vive.

Mais son obéissance et son sacrifice ont délivré la France.

Jeanne disait: « *Les hommes bataillent et Dieu donne la victoire.* » Elle s'efforça par ses prières et par ses jeûnes, par la conversion des soldats, d'attirer sur l'armée les bénédictions du ciel.

L'orateur termine par ces mots : Nos hommes bataillent depuis de longs mois. A nous qui ne sommes pas appelés à faire le coup de feu dans les tranchées ou sur le front, à nous de purifier nos consciences, à nous de redoubler de ferveur dans nos prières. Avons-nous assez fait jusqu'ici pour les nombreux soldats morts pour la patrie ? Avons-nous prié assez pour les veuves, pour les orphelins ? Prions-nous de toute la force de notre cœur ?...

Prions et Dieu nous donnera la victoire. Prions pour que nos soldats reviennent un jour glorieux, et pleins de foi et de conviction, répétons le mot de nos pères : « *Vive le Christ qui aime les Francs !* »

L'EXAMEN DE CATÉCHISME

L'examen pour la Communion solennelle a eu lieu les 19 et 20 mai.

Voici les noms des enfants qui non seulement ont bien répondu aux examens, mais qui ont encore donné pleine satisfaction durant tout le catéchisme.

PREMIÈRE COMMUNION

François Flatrès
René Lebel
Louis Penn
Charles Quentel
Jacques Le Dez
Christophe Goret
Guillaume Lancien

Simone Iquel
Marie Kester
Mie Lse Cornillau
Marie Hervé
Anna Boëdec
Marie Guerer
Joséphine Cotten
Mnie et Hte Le Borgne

DEUXIÈME COMMUNION

Joseph Campion
Alain Daoudal
Alain Le Du
Georges Duigou
Joseph Gallic
Guillaume Guillemote
Pierre Laz
Jean Naour
Louis Pérèz
Louis Quéré

J. Mie Naour
Louis Donal
Yves Meur
Corentin Nédélec
Ernest Boëdec

Marie Cotten
Marguerite Duigou
Marie Iquel
Mit. Quéméré

TROISIÈME COMMUNION

Marie Bihan
Louise Coat
Jeanne Keraudrein
Euphrasie Meur
Aimée Rannou

André Citarel

Emile Créis
Christophe Glémarec
Denys Guillemote
Joseph Meur
Jean Penn
Guillaume Rannou

QUATRIÈME COMMUNION

Pierre Le Dez
Louis Garrec

Louis Jaume
Pierre Penven

PETIT CATÉCHISME

Paule Le Ny
Marie Borial
Marie Laz
Anne et Mie-Paule Guichoux
Louise Le Noc
Marie et Jeanne Le Roy
Suzanne Richard
Marguerite Le Maigre

Louis Le Berre
Yves Rouat

Michel Bourc'his
Roger Tréguier
Corentin Cotten
François Gac
Jean-Louis Meur
Laurent Nicolas
Corentin Guernalec
Joseph Gléonec
Yves Valégant
Louis et Maurice Richard
Corentin Rannou

Pèlerinage à Bonne-Nouvelle

Le 31 mai, la paroisse de Rosporden se rendait pour la seconde fois, depuis la guerre, en pèlerinage à Bonne-Nouvelle.

Nombreux étaient encore les pèlerins, ardentes les prières, suppliants les cantiques, et nombreuses aussi les communions.

A l'Evangile, le célébrant rappelant que l'intention du mois écoulé était la dévotion au Saint Cœur de Marie, engagea ses pieux auditeurs à se confier à ce cœur si compatissant et à lui recommander ceux qui souffrent à cette heure, vivants et défunts.

Marie en effet n'est-elle pas surtout la mère de ceux qui souffrent. Et parmi ceux qui souffrent n'a-t-elle pas une compassion spéciale pour ceux qui sont en Purgatoire ? Si, et elle l'a prouvé maintes fois « *Ah !* disait le P. Léna dans son beau panégyrique de Jeanne d'Arc, *est-ce que nous avons assez fait pour les veuves et les orphelins de la guerre?.. Est ce que nous avons assez prié pour les nombreux soldats morts déjà pour la patrie ?.* » Prions donc, avec plus d'ardeur que jamais, prions pour ceux qui sont dans la peine, mais prions surtout pour ces pauvres prisonniers du Purgatoire, autrement éprouvés que nos prison-

niers d'Allemagne, afin que leurs chaînes soient brisées au plus tôt. Oui, prions Marie, avec confiance, car si elle est Reine du ciel, par ses glorieuses prérogatives et la place éminente qu'elle occupe près du trône de Dieu, Reine de la terre par les honneurs qu'elle y reçoit et les grâces innombrables qu'elle répand sur les hommes, elle est aussi Reine du Purgatoire par l'autorité souveraine qu'elle possède dans ce lieu d'expiation.

Invoquons donc son cœur si bon, si tendre, si charitable, et si Marie, comme nous le disions tout à l'heure, aime tous ses enfants, tous sans exception, bons et mauvais, justes et pécheurs, comment n'aimerait-elle pas ces âmes saintes destinées à partager sa gloire, comment n'userait-elle pas de tout son pouvoir pour abréger leurs maux !

Messe militaire

Le jour de la Pentecôte nous avions à 8 h. 1/2, une messe militaire pour le Bataillon du 286e territorial que nous avons l'honneur d'hospitaliser à Rosporden.

C'était vraiment édifiant de voir ces braves soldats remplissant l'église, avec leurs officiers supérieurs dans les stalles du chœur, chantant avec entrain le cantique : *Esprit Saint Dieu de lumière, l'Adoremus in œternum,* et le *speret santel, speret ar selerijeun.* A la Post-Communion, M. Loheac, recteur de Poullaouen et caporal brancardier qui disait la messe, leur a adressé des conseils pratiques pour être, au régiment et sur le champ de bataille, des chrétiens fidèles à tous leurs devoirs religieux. Plusieurs pendant ces jours viennent se confesser et communier.

CHRONIQUE DU MOIS DE JUIN

Le Sacré-Cœur

Si jamais la dévotion au Cœur de Jésus fut de circonstance, c'est assurément à cette heure.

Aussi le Cardinal-Archevêque de Paris, de concert avec ses Eminentissimes Collègues, demande que le vendredi 11 Juin, jour désigné par N. S. lui-même à la Bienheureuse Marguerite-Marie pour la fête de son Sacré-Cœur, les fidèles soient invités à s'y préparer par un jeûne ou quelques pratiques de pénitence. On leur demanderait encore de faire la sainte communion ce jour-là, et d'assister au moins à la Consécration nationale au Sacré-Cœur de Jésus, qui aura lieu pendant le salut.

Plus que jamais, les catholiques français se tournent avec confiance vers le cœur de Jésus et attendent de lui le salut de la patrie. Nos chers soldats, en très grand nombre, aiment à se placer sous sa protection... Puissions-nous, en répondant, autant qu'il dépend de nous, à ses demandes, hâter l'accomplissement des promesses qu'il a faites à la France.

La Fête-Dieu

Comme d'habitude donnons à la Fête-Dieu, la plus grande splendeur, en jonchant de fleurs nos rues, en tapissant de tentures et de guirlandes nos maisons. C'est le meilleur moyen d'attirer sur nous la miséricorde divine.

Le premier Dimanche, la procession se rendra par la rue de l'église, la grand rue et le Bouloir jusqu'à la place aux chevaux où le Reposoir sera dressé : puis elle rentrera par la rue neuve à l'église.

Sont priés de porter les enseignes ce jour-là :

La grande bannière :
Jean Le Gal, de Kerangoc
Jean Naour, id
Laurans Jaouen, de Coatmorn

Le dais :
François Le Deuff, de St Eloi
Laurent Cotten, de Ru-lan
Jules Breut, de Penbuel
Christophe Guenvarc'h, de Pont-ar-Verzérès

La bannière de Ste Anne
Mmes Joseph Naour
Thérèse Faucon
Corre, de l'économie bretonne

Feront la quête :

Le Dimanche du Sacré-Cœur

La procession se rendra par la rue de l'école des filles, à la mairie où le Reposoir sera dressé : puis, elle rentrera par la rue du moulin à l'église.

Sont priés de porter les enseignes ce jour-là :

la grande bannière :
Jean Guiban — Michel Le Roy — Jean Bihan

le dais :
René Guillou — Julien Garrec — Théodore Jaume — Yves Berthelom

la bannière de Ste Anne :
Mmes Aug. Richard — Hanras — Penven, mère

Feront la quête :
Marie Crées — Anna Goc

La Retraite de Communion

Elle s'ouvrivra le 15 Juin, à 5 h. du soir, et sera prêchée aux français par M. Le Bihan, Curé-doyen de Concarneau, et aux bretons par M. Pemp, Vicaire à Guilligomarc'h.

Voici l'horaire des exercices :

Mercredi, Jeudi et Vendredi :
à 7 h., prières, sainte messe, à 9 h., Instruction, confessions,
à 11 h., Instruction, à 1 h. 1/2 Chapelet, conférence, confessions,
à 5 h., Sermon, prières, salut.

Samedi :
à 7 h., messe de Communion,

à 10 h., grand' messe, instruction aux parents, imposition du scapulaire,

à 2 h., rénovation des vœux du baptême, consécration à la Ste Vierge, procession et salut.

Lira l'acte de rénovation :

Charles Quentel assisté de : Louis Penn et Henri Gondoin.

Lira l'acte de Consécration :

Simone Iquel assistée de: Marie-Thérèse Cornillau et Anna Boëdec

Feront la quête à la grand messe :

René Lebel et Marie Hervé

au salut :

Jacques Le Dez et Marie Kester

Le lendemain, avant la grand messe, service pour les parents des enfants de la Communion.

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

MOUVEMENT PAROISSIAL (Mai)

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Augustine GIQUEL, par. et mar.: Louis Carnot et Marie Giquel — Marie NICOLAS, par. et mar.: Laurent Nicolas et Alexine Nicolas — Louise MEUR, par. et mar.: Alain Guernalec et Jeanne Pérez — Suzanne LE NOAC'H, par. et mar.: René et Marie Le Goff.

ENTERREMENTS

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Jean-Louis BRIANT, 88 ans — Marie-Corentin BÉVIN, 55 ans — Yves TANGUY, 69 ans — Jeanne Marie DRAONEN, 74 ans — Enfant NAOUR, 1/4 d'heure — Marie COSTIOU, 75 ans — Henri RANNOU, 3 ans 1/2 — Jean GOURVELEC, 53 ans — François RANNOU, 5 mois.

CALENDRIER PAROISSIAL (Juin)

4. Vendredi -- 1er Vendredi du mois, réunion de l'apostolat à 6 h. 1/2 du matin.

6. Dimanche de la Fête-Dieu — A l'issue de la grand' messe procession du T. S. Sacrement. Au retour, exposition jusqu'après Vêpres.

Toute la semaine, confessions dès 6 h. du matin. — A 7 h., exposition, messe, salut. — A 5 h., exposition — A 8 h., Complies et salut.

Tous les soirs quête pour le luminaire de l'autel.

11. Vendredi du Sacré-Cœur — Le soir, à la place des Complies, sermon, amende honorable, salut.

13. Solennité du Sacré-Cœur — Après la messe matinale exposition jusqu'aux Vêpres qui se chantent à 3 h. — A l'issue des Vêpres, procession, amende honorable et salut.

16, 17, 18. — Retraite des enfants.

19. — Communion solennelle — A 7 h. messe de communion — A 10 h. grand' messe — A 2 h. acte de rénovation et de consécration, procession et salut.

20 — Après Vêpres, réunion des Enfants de Marie.

24 — Fête de St Jean-Baptiste, — messe matinale à 6 h. 1/2, grand'messe à 9 h. Vêpres et salut à 2 h.

25 — Messe du Sacré Cœur à la place de la messe du Jeudi.

27 — Après Vêpres, réunion des mères chrétiennes.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND. 4. Rue Trottier.

5e ANNÉE

1er Juillet 1915

No 4

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

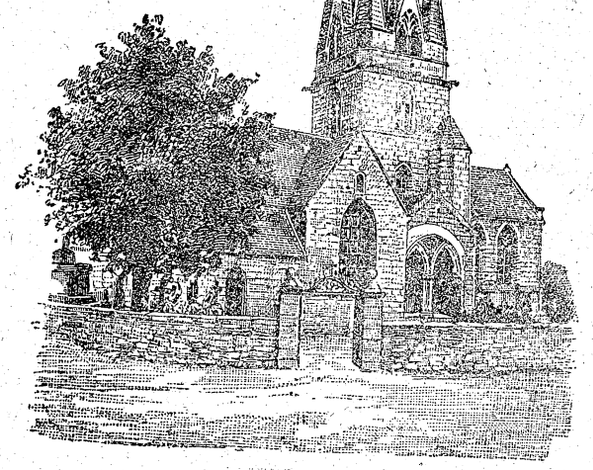

AUTOUR DE LA GUERRE

Récit d'un prisonnier de guerre de Rosporden

(Suite et fin)

Tous les jours nous avons rassemblement devant les barraquements. Qu'il glace, qu'il pleuve, qu'il neige, il faut se tenir dans le froid, les pieds gelés, quelquefois 2 heures durant. C'est très joli la vie de prisonnier. Evidemment on essaie par toutes sortes de moyens de la rendre un peu moins triste. C'est ainsi qu'on a fondé plusieurs bibliothèques, qu'on donne des soirées avec chants et monologues. Quelques artistes ont même réussi à faire pénétrer au camp des violons, des flûtes, des mandolines. On s'est fabriqué des jeux de damier, d'échecs et autres. Lorsque le temps est beau on fait des parties de ballon avec les Anglais, et par ce temps de neige, on organise des combats contre les Russes. Le tabac nous a toujours été interdit. Malgré tout on réussit à s'en procurer : mais on n'a guère plus de 3 cigarettes pour 2 sous ; bien souvent la cigarette se

vend 1 sou pièce. Je suis chef de section : j'ai 44 hommes sous mes ordres : des Français, des Anglais, des Belges. Au début j'avais aussi des Arabes et des Tirailleurs Algériens. On a réussi par établir un petit vocabulaire pour se comprendre, et on y arrive très bien en s'aidant de signes. Il se fait aussi un grand commerce dans le camp, entre prisonniers, et il se tient un marché tous les jours, dans un coin du camp, malgré les efforts des Allemands pour le dissoudre. Quel est l'objet de ce commerce, je ne puis le dire ici, faute de place. Je vous ai envoyé pas mal de cartes et de lettres depuis que je suis ici. Mais je me demande si elles vous arrivent. Expédiez moi, outre du chocolat, des boîtes de conserve, du fromage, etc., des nouvelles de la guerre : ce sera très facile en mettant des coupons de journaux ou des billets écrits à la main, dans les tablettes de chocolat, ou entre la toile du colis et l'adresse. Il y a encore un moyen, c'est d'écrire sur les endroits blancs, avec du jus d'oignon que nous chauffons ensuite. Si vous employez le truc, faites le moi savoir en mettant une croix au commencement de la lettre.

Il paraît dans le camp des journaux rédigés par les Allemands. Dans ces journaux, il y a des canards qu'on se garde bien d'avaler. Nous avons réussi à avoir des journaux français, suisses et italiens que les Allemands louent en secret pour 0 fr. 25 les 2 h. Ces journaux ont appris de bonnes nouvelles et renseigné sur certaines victoires françaises : mais ils sont rares et ne sont pas à la portée de notre bourse ; quelques riches et quelques nobles se le payent de temps en temps...

Affectueusement à vous.

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

CHRONIQUE DU MOIS DE JUIN

La Fête-Dieu

La Fête-Dieu a encore eu chez nous, cette année, sa splendeur accoutumée, grâce au concours obligeant d'aimables confrères venus rehausser l'éclat des cérémonies, grâce à l'empressement des paroissiens rivalisant de zèle pour orner les rues et les maisons, et grâce au cortège d'hommes qui, le 1er Dimanche surtout, était très imposant.

Nous devons tout particulièrement des remercîments aux chères sœurs qui avaient si bien orné le Reposoir, aux tambours et clairons dont la note guerrière contrastait avec les chants pieux, et aux personnes généreuses qui avaient cueilli les plus belles fleurs de leurs jardins pour les offrir au Créateur de toutes choses.

Le Dimanche du Sacré-Cœur, la cérémonie bien que plus modeste n'en fut pas moins touchante.

Durant la semaine du Sacre, nombreuse fût l'assistance à la cérémonie du matin, comme aux Complies du soir, mais il n'y eut pas cette année autant de confessions ni de communions que d'habitude. Le Vendredi du Sacré-Cœur, on vient en foule écouter le sermon sur l'origine de la dévotion au Cœur de Jésus, ses manifestations d'amour à la France, et les vœux qu'Il avait formulés en apparaissant à la Bienheureuse Marguerite Marie.

Puis on fit l'acte de Consécration nationale.

Puissent ces cérémonies expiatoires et ces prières ardentes toucher enfin le Cœur de notre Dieu et attirer sa miséricorde sur l'Europe et la France.

Le certificat d'études

Le 11 juin, l'école Saint-Michel présentait au certificat d'études 24 candidats. Sur les 24, 20 étaient reçus. Voici les noms de ces élèves :

Emile CRÉIS, de Rosporden. — Gabriel BOURC'HIS, de Scaër. — Ernest BOEDEC, de Kernével. — René CITAREL, de Rosporden. — André CITAREL, de Rosporden. — Yves TALLEC, de Bannalec. — Louis JAUME, de Rosporden. — Joseph GALLIC, de Bannalec. — Pierre LE DEZ, de Rosporden. — Louis QUÉRÉ, de Tourc'h. — Alain DAOUDAL, de Rosporden. — Jean-Marie HUON, de Bannalec. — Louis POUPON, de Rosporden. — François GOURLAY, de Melgven. — Jean PENN, de Scaër. — Louis GARREC, de Rosporden. — Jean DONAL, de Kernével. — Louis DONAL, de Kernével. — André SANCÉAU, de Melgven. — Louis LE DA, de Rosporden.

En rendant hommage à l'impartialité de la commission, nous devons surtout rendre hommage au dévouement du maître (mobilisé) et de la maîtresse qui se sont dépensés sans compter pour préparer à cet examen leurs élèves. Que ceux-ci aussi soient félicités d'avoir si bien répondu aux bons soins de leurs professeurs et qu'ils leur restent toujours reconnaissants.

Espérons que les parents catholiques qui jusqu'ici, donnaient pour prétexte qu'on n'apprend que des prières à l'école chrétienne, se décideront à mettre leur conscience en règle, en envoyant à la rentrée prochaine leurs enfants à l'école Saint-Michel.

Espérons aussi que les Pensionnaires qui ont reçu cette année dans cette école une si bonne instruction, reviendront tous après les vacances, avec de nouveaux camarades, voulant ainsi faire profiter de ce bienfait, ceux qui n'en profitaient pas encore.

Réparations urgentes au Chœur de l'église

Bien que le moment ne fût guère favorable, M. Le Recteur s'est vu

dans la nécessité de faire au chœur de N.-D. de Rosporden certaines réparations urgentes. Depuis quelque temps en effet, des lézardes qui n'étaient pas sans causer quelque inquiétude, grandissaient à vue d'œil, et la chaux qui tombait sans cesse des murailles empêchait l'entretien du sanctuaire.

Bien que le travail ait été sommaire, les voilà cependant débarassés de leur affreux badigeon, ces murs vénérables.

Il reste encore hélas ! beaucoup à faire, car les vitraux ne tiennent plus, le lambris tombe de vétusté et la toiture est complètement à refaire.

Il est vrai qu'au lieu de ces réparations, un agrandissement s'impose. La population de Rosporden augmente de jour en jour et l'église est déjà insuffisante. Le mieux serait donc de donner suite au projet que M. Kerloëguen, ancien Recteur, de concert avec M. Canévet, entrepreneur, avait conçu lors de la restauration de l'église. Ce projet pourra être réalisé dès que la commune voudra bien s'y intéresser.

En attendant, M. Le Recteur a profité de l'occasion pour mettre Sainte Marie Madeleine, belle statue en bois peint du XVII[e] siècle, qui était dans un mauvais jour, près l'autel du Sacré-Cœur où l'on peut désormais l'admirer à l'aise, et à sa place il a mis une autre statue encore plus ancienne, mais d'une facture plus simple, le bon Saint Eloi si honoré chez nous.

Dans le coffre du maître-autel, il a placé la *mise au tombeau* qui était au petit autel du collatéral nord, dans l'obscurité et exposée à être dégradée par les enfants qui assistent aux offices dans cette chapelle.

Ce haut relief en bois peint qu'on croit d'origine flamande, méritait une place plus décente. Désormais tout le monde peut voir cette *mise au tombeau* si remarquable et surtout, la vénérer selon l'usage antique de nos églises.

Tout cela avec le grand tableau de l'Assomption de Lenoir (qui bouche une belle fenêtre qu'on ne peut songer à ouvrir, étant donné l'état de délabrement des murailles), avec le beau rétable à colonnes torses, à tourelles, à festons, à balustres, à médaillons, à nichettes ornées des douze Apôtres, avec la vieille image de pierre de la Sainte Patronne, N.-D. de Rosporden, avec ses deux beaux Anges adorateurs, avec ses stalles et sa table de communion remise à sa place sous l'arcade, tout cela donne au chœur de Rosporden un cachet qui n'est pas indifférent.

Que de belles choses on ferait si on était riche, rien qu'en restaurant les merveilles d'art que nous possédons !

La communion solennelle

La Communion Solennelle a eu lieu chez nous le 19 juin.

La retraite prêchée aux français par M. Le Bihan, curé de Concarneau et aux bretons par M. Le Pemp, vicaire à Guilligomarc'h, a été on ne peut plus intéressante si on en juge par la conduite exemplaire des enfants. Le jour de la Communion, à la grand' messe, M. Le Pemp, dans un breton harmonieux qui sentait parfois le dialecte morbihannais, a rappelé aux parents leurs devoirs touchants, l'éducation de leurs enfants. L'après-midi, M. Le Curé, en termes simples autant que distingués, a expliqué le sens de la rénovation des vœux du baptême. Alors, tous les premiers Communiants avec leurs cierges allumés, se sont rendus processionnellement aux Fonts baptismaux où 2 à 2, étendant la main sur l'eau sainte, ils ont juré haine au démon et fidélité à Jésus-Christ, puis le cortège est rentré par le bas côté dans la nef, en chantant : *Je suis chrétien !*

Puissent ces chers enfants guidés et soutenus par leurs parents, rester fidèles aux engagements qu'ils viennent de prendre dans la plénitude de leur volonté et de leur intelligence, au jour de leur Communion Solennelle et se montrer toujours bons chrétiens.

St Pierre et St Paul

Le calendrier romain marque la fête de Saint Pierre et de Saint Paul aux Catacombes, au 29 juin, parce que ce fût ce jour-là que les corps des 2 Apôtres reçurent la sépulture dans le cimetière Saint Calliste, à 2 milles de Rome.

Aujourd'hui, la coupole lancée dans les airs par le génie de Michel-Ange désigne à la ville et au monde le lieu où dort son dernier sommeil le pêcheur de Galilée, vainqueur des Empereurs romains.

A quelque distance, de la ville éternelle, sur la voie d'Ostie, est la tombe de Paul.

Cette tombe, à la différence de celle de Pierre qui plonge dans les profondeurs de la crypte vaticane, est portée (à cause du débordement du Tibre), jusqu'à fleur de terre par un massif de maçonnerie sur lequel pose le vaste sarcophage. Le tout est fermé par un marbre sur lequel on lit ces mots tracés en caractères de l'époque constantinienne : *Paulo apostolo martyri, à l'Apôtre Paul, martyr.*

De temps immémorial une vigile précède la fête des Saints Apôtres Pierre et Paul, que l'Eglise regarde comme une des principales, après celles de N.-S. et de la T.-S. Vierge. Pierre et Paul en effet sont comme les fondements de l'Eglise, les 2 flambeaux qui ont éclairé le monde, aussi leur culte n'est-il jamais séparé.

Qu'à cette heure où la guerre ensanglante l'Europe, les Catholiques prient plus que jamais pour que l'Eglise continue de remplir sa mission de paix et de charité, et que par le Denier de Saint Pierre, ils viennent en aide au Pape dont les besoins n'ont jamais été plus pressants.

La St Eloi

Bien que la fête de Saint Eloi n'ait lieu que le 2 décembre, son grand pardon se faisant chez nous le second Dimanche de juillet, nous allons en parler ici, brièvement.

Eloi naquit en Aquitaine, à 2 lieues de Limoges dans un tout petit village nommé autrefois Cadaillac, aujourd'hui Chatelat, vers

l'an 588. Son père se nommait Eucher et sa mère Terrigie. Mis en apprentissage chez un orfèvre de Limoges, il ne tarda pas à surpasser son maître. Clotaire II en ayant entendu parler, le fit venir à sa cour et le chargea de lui faire un trône d'or. Avec la matière qu'on lui avait confiée, Eloi en fit deux. Plein d'admiration pour son talent et sa probité, le roi le garda près de lui comme orfèvre et maître de la monnaie. On trouve encore des pièces d'or confectionnées par Eloi : mais son bonheur était surtout de ciseler des chasses précieuses pour y mettre les reliques des saints.

Une âme vraiment généreuse peut vivre dans le commerce du monde, sans en prendre l'esprit. C'est ainsi qu'Eloi donna à la cour l'exemple de toutes les vertus au point d'entraîner à sa suite un jeune homme nommé Ouen qui écrivit plus tard sa vie et devint évêque de Rouen.

Lui-même fut appelé à succéder à Aker, sur le siège de Noyon. Après 19 ans d'épiscopat, il mourut plein de mérites à l'âge de 77 ans. Saint Eloi est honoré chez nous, comme patron des orfèvres. On le prie aussi en faveur des chevaux sur qui il étend d'une façon particulière sa puissante protection. Ici, surtout, le second dimanche de juillet, on accourt des paroisses les plus éloignées implorer son secours et lui donner de généreuses offrandes pour des grâces déjà obtenues.

Voici l'horaire des messes et offices :

A 5 h., messe à la chapelle.
A 6 h., messe à l'église paroissiale.
A 7 h., messe des pèlerins avec cantique et sermon à la chapelle.
A 10 h., grand' messe et sermon à la chapelle.
A 2 h., Vêpres et procession.

La Sainte-Anne

Ste Anne est vénérée dans toute la Bretagne, mais elle est particulièrement vénérée à Rosporden, d'où l'on va nombreux à pied jusqu'à son célèbre sanctuaire et où, l'on se recommande à elle dans toutes les nécessités. Elle est de plus la patronne de la Congrégation des Mères Chrétiennes qui célèbrent sa fête le jour même de l'incidence, c'est-à-dire le 26 Juillet.

Cette année le pardon sera fait par M. Tanguy, recteur de St Michel de Quimperlé.

A 6 h. 1/2, messe de Communion, sermon français et cantique de Ste Anne. Quête par Mmes Guiriec et Citarel.

A 9 h., grand'messe et sermon breton. Quête par Mmes Guichoux mère et Joseph Naour.

A 2 h., vêpres, procession et salut du T. S. Sacrement.

Toutes les messes et offices à l'autel du Rosaire.

Comment le curé de Herent fut martyrisé

S. Em. le cardinal Mercier vient d'établir, par un rapport officiel, les circonstances de la mort du vénérable curé de Herent (près de Louvain), âgé de 71 ans, dont le seul crime était d'avoir imploré pour ses ouailles la pitié des Barbares :

Il était 5 heures, peut-être 5 h. 1/2 du matin, le vendredi 28 août. Deux groupes de prisonniers qui se trouvaient, menottes aux poignets, sur la place de la Station, à Louvain, entendirent tout à coup un bruit extraordinaire. Quatre soldats sortaient en courant de la barrière, portant le curé de Herent, deux par les pieds, les deux autres par les bras. Sa soutane était déchirée au cou. La victime ne cessait de crier : « Injustice ! Injustice ! » en se débattant fièvreusement.

Arrivés sur la place, les deux premiers soldats passèrent la petite balustrade en fer du square, enfoncèrent dans la chair de la victime les pointes de cette barrière, puis la jetèrent par terre. A cet instant, le professeur de Strycker donna l'absolution au curé. Les bourreaux étaient prêts. Les quatre porteurs se retirèrent ; les civils durent détourner la tête. Pendant ce temps, le curé s'était mis à genoux ; il leva deux doigts vers le ciel et cria : « Dieu vous punira ! »

Cinq ou six coups de feu éclatèrent. Le curé tomba. Ces dernières particularités sont confirmées par plusieurs témoins, entre autres par M. de Strycker, professeur au collège américain, qui était présent, avec son frère, de la Société de Jésus, et par M. Victor Wullus et son beau-frère, M. Ruttens.

Le professeur de Strycker, qui avait été emmené à l'intérieur de la gare avec son compagnon, demanda une heure ou deux après la mort du curé de Herent, à un « feldwebel » :

— Pourquoi avez-vous tué ce curé ?

— C'était un homme très nerveux, répondit-il. Il nous a occasionné tant de difficultés dans la nuit, que nous ne savions que faire. Nous devions bien le tuer !

Ceux qui ont connu le curé de Herent, ne pourront se défendre à ces propos d'une pensée de méfiance ou de doute. Comment, se demanderont-ils, comment lui le plus doux entre tous, la bonté personnifiée, lui que l'on n'a jamais entendu prononcer un mot blessant, lui le saint prêtre — il l'était dans toute la plénitude du mot — comment, lui, aurait-il pu jeter à la face de ses bourreaux ces mots qui nous font trembler : « Dieu vous punira ! »

En face de cette haine sauvage des Allemands pour la religion catholique, pour les églises qu'ils abattent et pour les prêtres qu'ils tuent, quel homme de bonne foi peut encore dire que ce sont les prêtres qui ont poussé les Prussiens à faire la guerre ?

MOUVEMEMENT PAROISSIAL

Juillet

BAPTEMES

Est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise :

Jacques JAN, par. et mar. : Jacques Naour et Marie-Jeanne Nicolas — Anne-Marie CARNOT, par. et mar. : François Carnot et Marie Quéméré — René LAURENT, par. et mar. : Pierre Laurent et Marie Vorc'h.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Auguste RICHARD, 49 ans. — Yves BREUT, 4 mois. — Enfant CARNOT.

MARIAGE

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Joseph CARDUNER et Jeanne JAUME.

CALENDRIER PAROISSIAL

Juillet

2 Vendredi — 1er Vendredi du mois — A 6 h. 1/2 du matin, réunion de l'Apostolat.

3 Samedi — Vigile de la Solennité des Saints Apôtres : *jeûne et abstinence*.

4 Dimanche — Solennité de St Pierre et St Paul — A l'issue des Vêpres, procession du Rosaire.

11 Dimanche — Pardon de St Eloi.

18 Dimanche — A l'issue des Vêpres, réunion des Enfants de Marie.

25 Dimanche — Fête de St Jacques, Apôtre.

26 — Fête de Ste Anne.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND. 4. Rue Trottier.

5e ANNÉE

1er Août 1915

N° 5

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

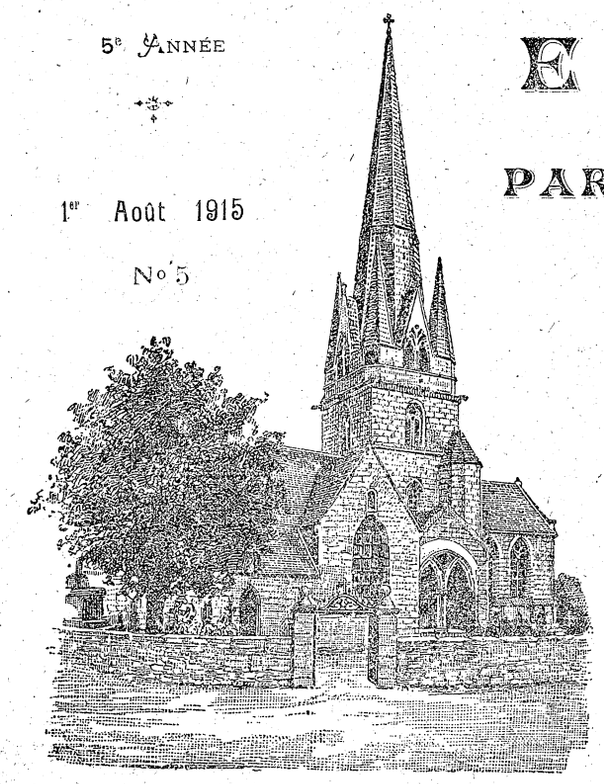

AUTOUR DE LA GUERRE

LE PÈRE MENUT

Le Père Menut vient d'être blessé et fait prisonnier à la guerre.

Voici en quels termes l'aumônier militaire de son bataillon nous annonce la triste nouvelle :

Monsieur le Recteur,

Les journaux vous ont sans doute apporté l'écho des combats de ces jours derniers dans l'Argonne. J'ai malheureusement à vous annoncer que le Père Joseph Menut n'est plus avec nous. D'après les renseignements que j'ai pu recueillir, il a été fait prisonnier avec une légère blessure à la tête.

Cela est arrivé le 3 juillet, à 11 h. du soir. La blessure n'est pas grave, car on a vu ensuite l'héroïque soldat soigner d'autres blessés.

Moi même, un peu à l'arrière, à 40 mètres environ du Père Menut, j'ai risqué à tout instant d'être fait prisonnier : mais le choc de l'ennemi a été arrêté.

Je viens de vivre, je crois, les 4 jours les plus horribles de la guerre, et pourtant que n'avais-je vu déjà depuis le début !

Je regrette beaucoup le bon Père Menut, et ici, tout le monde le regrette, car c'était un bon camarade, un brave soldat, et surtout, un véritable apôtre.

Veuillez agréer...

F. Floner
aumônier au 151e, secteur postal 35

Pas n'est besoin de recommander aux paroissiens de prier pour celui qui fut ici, pendant 5 mois, un auxiliaire dévoué et admirable. Lui-même dans sa captivité priera pour les Rospordinois et offrira à Dieu, pour la conversion de plusieurs, ses cruelles souffrances.

LÉGION D'HONNEUR

Inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour la dignité de commandeur :

Hugot-Derville, colonel en retraite, commandant une brigade d'infanterie : n'a cessé depuis son arrivée sur le front, de donner le plus bel exemple de toutes les vertus militaires. Très belle attitude au feu, beaucoup de décision et d'autorité, compréhension exacte des nécessités de la guerre actuelle (Croix de guerre).

Le colonel, l'ancien et distingué député du Finistère qui naguères refusait sur le champ de bataille les galons de général, a eu la douleur de perdre déjà à la guerre 3 de ses fils, officiers d'avenir comme lui.

En annonçant à sa fille la mort de son 3e frère, il lui écrivait : « Soyez fière, ma chère enfant, votre jeune frère vient à son tour « de donner sa vie pour la France !... Bienheureux ceux qui meu- « rent dans le Seigneur ! »

Et voilà l'homme, voilà le grand chrétien, le soldat valeureux, à qui de soi-disant catholiques et de soi-disant patriotes arrachaient aux dernières élections un mandat de député, pour le donner à un individu quelconque venu on ne sait trop d'où !... Quand on y pense !...

CHRONIQUE DU MOIS DE JUILLET

La St Pierre

A l'occasion de la Saint Pierre, M. Le Recteur après avoir esquissé à grands traits les glorieux Pontificats de Léon XIII et de Pie X disait à ses paroissiens : « Et voici qu'aux premiers fracas d'une

guerre effroyable, le conclave se réunit, et dans le calme et la sérénité qui font penser à la paix du ciel, il donne pour successeur à Pie X, le cardinal de Bologne qui prend le nom de Benoît XV.

Aussitôt les peuples, les rois et les empereurs s'en viennent les uns après les autres déposer aux pieds du nouveau Pontife leurs hommages, confier à sa sollicitude leurs soucis et leurs intérêts, et prendre leur place autour de son trône pour être davantage dans le rayonnement de son autorité, de sa sagesse et de son amour.

Après les peuples catholiques, ce sont les nations schismatiques comme la protestante Angleterre, les Etats-Unis et la Hollande, ce sont même les nations païennes comme la Turquie et le Japon qui accréditent près le Saint Siège des plénipotentiaires. Seule, dans ce concert de soumission, de respect et de sagesse, une nation reste à l'écart, et cette nation c'est la Fille aînée de l'Eglise, c'est la France !

Ah ! certes, si le Pape n'était (comme d'aucuns le prétendent), qu'un homme comme un autre, il lui serait difficile d'aimer une nation qui l'abreuve sans cesse d'outrages : mais le Pape est le vicaire de Jésus-Christ, le chef et le père de tous les fidèles, partout, il les porte tous dans son cœur et revendique pour tous la liberté, le droit et la justice.

Toutefois, il n'est pas téméraire de dire que si le Pape pouvait avoir des préférences, ce serait malgré tout pour la France, la France reste la nation catholique par excellence, la plus attachée à sa personne sacrée, la plus soumise à ses directions pontificales, la plus dévouée à toutes les bonnes œuvres sans exception.

Le prédicateur termine en invitant les fidèles a donner au *Denier de Saint Pierre,* le Pape n'ayant plus désormais pour subvenir aux lourdes charges qui lui incombent, que la charité de ses enfants.

La St Eloi

Le pardon de Saint Eloi a gardé chez nous son cachet de piété et de recueillement, qu'on ne retrouve plus hélas ! dans beaucoup de nos pardons de Bretagne. Ici, point de bruit, point de roulottes de saltimbanques ni de tireuses de bonne aventure ; quelques tentes pour se désaltérer et de nombreux pèlerins venus parfois de très loin, de Clohars-Fouesnant, par exemple, de Saint-Evarzec, de Trégunc, ou des paroisses environnantes comme : Beuzec, La Forest, Saint-Yvi, Elliant, Tourc'h, Coray, Kernével, et faisant pieusement avec leurs chevaux, 3 fois le tour de la chapelle. Après les avoir conduits à l'écart, ils reviennent prier devant la statue vénérée puis ils déposent dans le grand plat de cuivre leur offrande.

Cette année c'est M. le Vicaire qui a bien voulu venir de Brest faire le pardon. Il a chanté la messe et donné une instruction simple, pratique et touchante qui a fait verser bien des larmes.

La Ste Anne

Cette année plus que jamais, on sentait le besoin de venir prier la bonne Sainte Anne ; on avait tant de choses à lui dire sur la guerre,

sur la paix, sur nos chers soldats, combattants, blessés, agonisants, morts ou prisonniers ! Aussi, belle était l'assistance à la messe matinale et nombreuses furent les communions.

A l'Evangile, le prédicateur rappelant le crédit de Sainte Anne sur sa fille bien-aimée dispensatrice des trésors divins, s'efforça de prouver que si un peuple, un pays a droit aux privautés de Sainte Anne, c'est assurément le peuple breton, c'est le pays aux genêts d'or dont Sainte Anne est la vénérable douairière. Aussi grands et petits se retirèrent plus confiants que jamais, en la protection de leur sainte Patronne.

Congrégation des Mères chrétiennes

Le Conseil de la Congrégation s'est réuni à l'effet de nommer une assistante, dont la place était restée vacante depuis la mort de Mme Le Roux. Les voix se sont portées à l'unanimité sur Mme Guichoux, mère toujours si dévouée aux œuvres paroissiales.

Les Vacances

Les catéchismes et les jours d'école sont terminés, voici les vacances. Un mois et demi, deux mois pour se reposer, courir, s'amuser du matin au soir, quelle perspective !

Eh bien, chers enfants de nos catéchismes, de nos écoles, de nos collèges, derrière cette perspective qui vous paraît si belle, il y a bien des dangers contre lesquels je voudrais vous prémunir.

Le premier de tous, c'est *l'oisiveté* qui fait qu'on reste à s'ennuyer, à flâner, à ne rien faire tout le long du jour.

Ah ! mes enfants, rappelez-vous l'oracle de l'Esprit-Saint : « *L'oisiveté est la mère de tous les vices.* » Comme l'eau croupissante, dormante est le réceptacle d'une foule d'immondes reptiles, de viles animaux, ainsi le cœur de l'enfant oisif est le réceptacle de tous les défauts, de tous les péchés, de tous les vices.

Sachez donc vous occuper pendant les vacances, en lisant quelques bons livres, quelques bonnes revues sur la guerre par exemple en repassant votre catéchisme ou ce que vous avez appris à l'école, en faisant du dessin ou quelques travaux manuels, et le démon n'aura pas prise sur vous facilement.

Un autre danger qu'on rencontre en vacanves, ce sont *les mauvais camarades, les vilaines compagnes*. Que d'enfants pieux, purs, simples même, innocents ont été pervertis, détournés de leur vocation pendant les vacances, grâce à des fréquentations dangereuses !

« *Dis moi qui tu hantes*, dit le proverbe, *je te dirai qui tu es.* » De même qu'en fréquenant les charbonniers on finit par devenir noir, et qu'en fréquentant les meuniers, on finit par devenir blanc, ainsi en fréquentant les mauvais camarades on prend leurs habitudes, leurs vices, leurs défauts, tandis qu'en fréquentant les enfants pieux, purs, bien éleyés on prend leurs vertus, leur genre, leurs qualités.

Evitez donc à tout prix les mauvais camarades, les vilaines compagnes, fuyez-les comme on fait à l'aspect du serpent. A ces conseils, chers enfants, j'en ajouterai d'autres : d'abord, soyez fidèles, comme vous l'étiez jusqu'ici, à venir vous confesser le mercredi et

à communier le jeudi : ensuite, assistez fidèlement aux offices le dimanche et enfin continuez à fréquenter le patronage.

Un contrôle sera fait d'ailleurs pour connaître les enfants qui auront fidèlement mis en pratique ces conseils, et des récompenses seront données aux plus méritants, à la fin des vacances.

Que les parents, de grâce, nous aident dans ce travail de préservation, car c'est pour eux aussi bien que pour leurs enfants que nous travaillons.

L'ouverture des classes se fera à l'école Saint-Michel, le jeudi 16 *septembre pour les pensionnaires et le lundi* 20, *à* 8 *h. du matin, pour les externes.*

Aux termes de cette année scolaire nous tenons à féliciter les pensionnaires comme les externes, du bon esprit qui les a animés durant l'année entière, et du succès qui a couronné leurs efforts au certificat d'études.

Nous tenons aussi à remercier du fond du cœur les maîtresses et le surveillant si dévoués qui se sont dépensés pour donner à nos enfants une instruction et une éducation chrétienne et nous prions Dieu de leur rendre au centuple tout ce qu'ils ont fait pour eux.

Solennité de Ste Anne

A l'issue des Vêpres, sermon français par M. Tanguy, recteur de Saint-Michel, de Quimperlé. Après le sermon procession et salut.

Sont priées de porter la bannière de Sainte Anne :
Mmes Barbe DUIGOU et Marie GARREC.

La statue de Sainte Anne :
Mesdames ADDES, GLEMAREC, CAMPION et Louise GAC, du Pontbiais.

Feront la quête au salut :
Mmes GUIRIEC et Marie SANCEAU, place aux chevaux.

Le Pardon

Notre fête patronale a lieu le jour de l'Assomption. Ce vocable est rappelé dans l'église par un beau tableau de Lenoir qui cache il est vrai une fenêtre, mais qui orne aussi le mur au-dessus du maître-autel. Dans un ravissant paysage, on voit les Apôtres revenant au tombeau de la T. S. Vierge pour permettre à Saint Thomas qui n'était pas aux funérailles de la contempler une fois encore. Mais, ô merveille ! le tombeau est vide, la divine Vierge s'est élancée vers son Fils au ciel, il n'y a plus là, dit la légende, que les linceuls couverts de roses d'où s'échappe un parfum délicieux.

Au plan supérieur Marie est portée par la main des Anges, dans un racourci qui dénote un artiste de talent.

« *O doulce Dame,* disaient dévotement nos pères du XVI[e] siècle, « *par icelle grant joie que vous eustes quand vous fustes portée ès* « *cieulz et assise de côté de votre Fils, en la compagnie des Anges* « *de paradis, je vous prie que vous veuillez prier à Dieu pour moi et* « *pour mes bons amis et amies, et pour tous ceulz qui sont en estat* « *de grâce, qu'il les y tiengne, et pour ceulz qui non y sont, que il* « *les y veuille mettre pour estre en la joie du Paradis avec les* « *saints.* »

Sont priées de porter les enseignes :

La grande bannière

Pierre CRÉIS, Jacques LE ROY, Yves DAHÉRON.

La bannière du Sacré-Cœur

Pierre PENVEN, Michel LE ROY, Pierre LE DEZ.

La bannière de l'Enfant-Jésus

Yves QUÉMÉRÉ, Louis GARREC, Emile CRÉIS.

La statue de Saint Corentin

Louis JAUME, Yves QUÉRÉ, Georges DUIGOU, Jean GUILLOU.

La bannière de l'Ange Gardien

Alain LE DU, Charles QUENTEL, Victor NEDELEC.

La statue du petit Jésus

Louis BIHAN, René CORNILLAU, Maurice RICHARD, Joseph SANCÉAU, Jérôme GUILLEMOT, Yves GARREC, Louis LE GALL, Yves RANNOU.

La bannière de Sainte Anne

Mesdames Pierre LE DU, Alain LE GALL, Corentin VORC'H.

La statue de Sainte Anne

Mesdames LE MOAL-PENVEN, CORNILLEAU, DUR, LE NY, Mathurin QUÉRÉ, NEDELEC, GUILLEMOT, veuve HELGOUAC'H.

La bannière de la Congrégation

Marie FAUCON, Louise LE MOEL, Marie PENVEN.

La statue de la Sainte Vierge

Joséphine POSTIC, Marie LE ROUX, Jeanne BOEDEC, Marie BLEUZEN, Joséphine GRILL, Marie DONVAL, Marie LAURENT, Jeanne PÉCARD.

La bannière des Vierges

Catherine LE ROY, Louise BOISSON, Suzanne LE CORRE.

La bannière de N.-D. de Lourdes

Marie JAFFRÉ, Louise LAURENT, Yvonne MELUN.

La bannière de Sainte Agnès

M. DUIGOU, M.-A. FLAO, Louise BOURRIQUIN.

Sont priées de faire la quête:

Marie MADIEC et Euphrasie BIHAN.

A propos des coiffes et des cols

En défendant aux enfants, comme l'ordonnait Monseigneur, de venir désormais à la Sainte Table les jambes nues, nous avions conseillé aux femmes et aux jeunes filles d'être moins décolletées et mieux coiffées. Les enfants nous ont obéi, mais les femmes (pour la plupart), ont fait la sourde oreille.

Avant que de prendre des mesures qui nous répugneraient, nous leur conseillons fortement de lire cet article :

Les modes indécentes viennent de l'Allemagne

Après nous avoir battus en 1870, Bismarck n'avait qu'une pensée: amoindrir la France à l'extérieur et l'affaiblir à l'intérieur.

Dans ce but, il nous imposa l'anticléricalisme ; c'est de là que sont parties

C'est de là également qu'est parti le mouvement d'immoralité dans la presse, dans le théâtre et dans les mœurs.

Il y a dix ans, quand l'Allemagne se préparait immédiatement à nous faire la guerre, elle suscita en France le redoublement de persécution religieuse, qui s'est traduit par les campagnes anticléricales dont personne n'a perdu le souvenir. Elle provoqua aussi, par certains journaux et les grands couturiers allemands, la recrudescence *dans les modes inconvenantes* et dans les *décolletages éhontées,* dont nous avons encore le triste spectacle sous les yeux.

Tout cela nous vient d'Allemagne, et, comme inspiration première, de Bismarck lui-même. L'anticléricalisme nous divisait ;

Ah ! repoussons avec horreur ces *deux funestes cadeaux* de nos pires ennemis.

Guerre à tout ce qui vient d'Allemagne : voilà quel doit être le cri de ralliement de tous les Français, de toutes les Françaises, mais surtout de tous les Bretons et de toutes les Bretonnes.

MOUVEMEMENT PAROISSIAL

Juillet

BAPTEMES

Est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise :

Mathieu DAHÉRON, par. et mar.: Mathieu Cosquéric et Marie Le Goc. — Yvon KERMANAC'H, par. et mar.: François Kermanac'h et Ernestine Donval. — Hervé RICHARD, par. et mar.: Eugène Le Clec'h et Emilie Richard.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

DECES.

Marie GUINVARC'H, 59 ans. — Marie GESTIN, 6 ans 1/2. — Anna CARNOT, 1 mois. — Pierre L'HELGOUARC'H, 42 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

Août

1er. — Solennité de Sainte Anne.

8. — 11e dimanche après la Pentecôte.

14. — Vigile de l'Assomption, *jeûne et abstinence.* A 4 h., premières vêpres solennelles. — Confessions jusqu'à 8 h. et le lendemain matin dès l'Angelus.

15. — Assomption de la T. S. Vierge.

22. — Pardon de Bonne Nouvelle. — *Il n'y a qu'une messe à 6 h. 1/2 à Rosporden.*

29. — 14e dimanche après la Pentecôte.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND. 4. Rue Trottier.

5e ANNÉE

1er Septembre 1915

No 6

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

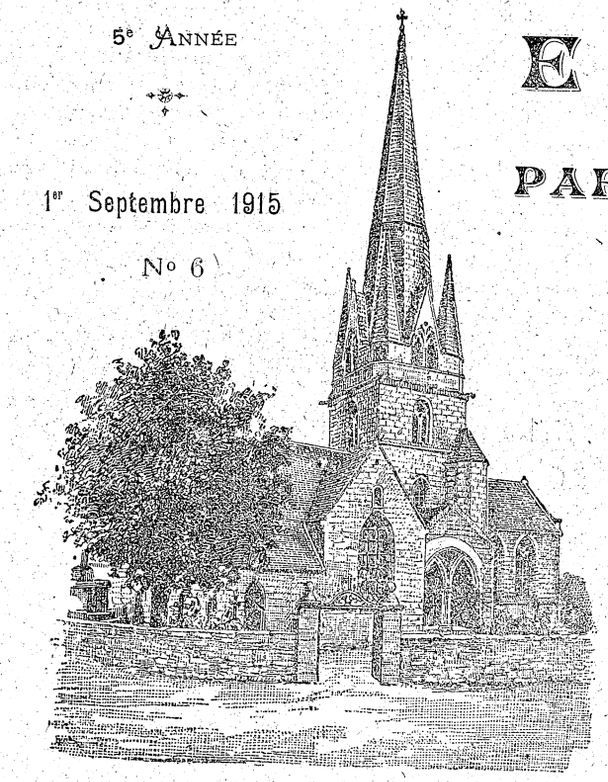

AUTOUR DE LA GUERRE

Raymond-Pierre GUÉDON. Bien que ce charmant jeune homme ne fût pas de chez nous par sa naissance, il l'était par son père, il l'était surtout par le cœur. C'est si vrai qu'il aimait, à signer ses œuvres : *Raymond Guédon de Rosporden.*

Aussi dès l'annonce de sa mort, son excellente famille faisait chanter pour lui un service solennel dans la vieille église de Rosporden.

« Raymond, nous écrit-on, malgré les dangers de sa situation, était un jeune homme pur et simple comme un enfant de 12 ans. »

Tempéramment combatif et résolu, il s'était toujours montré chrétien sans peur et sans reproche.

Ancien élève des Beaux-Arts et des arts décoratifs, son talent s'était déjà révélé dans une œuvre qui avait figuré en 1913 au salon d'automne, et dans un portrait qui lui avait valu l'année suivante la commande d'une fresque pour la chapelle d'Auteuil.

Ce jeune peintre d'un goût très sûr et d'une véritable originalité était en même temps un critique d'art et un écrivain délicat.

Parti le 3 août 1914, il se trouvait à la fin du mois à Gravelotte, puis il remontait vers Montdidier et Péronne, pour en redescendre aussitôt et prendre part à la bataille de la Marne. Épuisé de

fatigue, il entrait pour un moment à l'hôpital : mais bientôt il repartait pour l'Argonne, où près de Vauquois, en portant un ordre au milieu d'obus asphyxiants, il tombait glorieusement le 14 juillet à l'âge de 20 ans.

Une proposition de citation à l'ordre du jour avait été faite en sa faveur par son lieutenant.

Que sa famille si chrétienne fasse généreusement à Dieu le dur sacrifice qu'il lui a demandé, et qu'elle reçoive ici l'assurance de nos condoléances les plus sincères.

François GOC. Le même jour tombait encore sur le champ de bataille, non loin de Sainte-Menehould, un autre enfant de Rosporden.

Pour qui a connu François Goc, c'était le bon garçon, l'ouvrier enjoué, plein d'entrain, le chrétien fidèle à ses devoirs, en un mot, le vrai camarade.

Aussi, qui dira les regrets qu'il laisse parmi nous, tout comme ses autres compagnons du Cercle, dont plusieurs d'ailleurs y avaient été amenés par lui.

François aussi était proposé, pour sa belle conduite, à une citation à l'ordre du jour.

Les prières de ceux qui l'ont connu et aimé, et particulièrement celles de ses camarades du Cercle (les vrais ceux-là) ne lui feront pas défaut.

Citons enfin, *Charles BROUSSE*, de Coat-Culoden, qui vient allonger la liste trop longue des paroissiens déjà morts à la guerre.

Qu'ils reposent en paix !

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

CHRONIQUE DU MOIS D'AOUT

La fête patronale des mères chrétiennes

Le premier Dimanche d'août, solennité de Ste Anne, avait lieu la fête patronale des mères chrétiennes présidée par M. Tanguy, recteur de l'Assomption de Quimperlé. Dans son sermon, le prédicateur rappella aux mères, en général, le grave devoir qui leur incombe aujourd'hui plus que jamais, de faire quelques sacrifices pour donner une instruction chrétienne à leurs enfants, puisqu'elles ont à leur disposition une école libre de garçons à Rosporden, ainsi qu'une garderie admirablement tenue par les chères Sœurs, et aux environs, à Elliant et Bannalec, d'excellentes écoles libres de filles.

Il insista ensuite près des mères chrétiennes pour qu'elles soient fidèles à la réunion du mois et qu'elles fassent de l'apostolat autour d'elles pour déterminer les jeunes mères à entrer dans la Congrégation.

Espérons que cette bonne semence de la parole divine ne sera

pas tombée sur la pierre du chemin, ni au milieu des ronces et des épines, mais dans une terre bien préparée où elle lèvera belle et abondante.

Réunion des Ligueuses

Le 13 août, les Ligueuses de Rosporden se réunissaient dans la salle Jeanne d'Arc.

Après les prières d'usage, M. Le Recteur rappelle les décisions qui avaient été prises lors de la précédente réunion et montre comment elles ont été réalisées. Il remercie à cette occasion les personnes dévouées qui, durant de longs mois d'hiver, sont venues au salon du presbytère confectionner des bas, des chandails, des passe-montagne, etc. pour nos chers soldats, et émet le vœu qu'on ne soit pas obligé de recommencer ces travaux l'hiver prochain.

Mme Aug. Richard, la zélée présidente de l'Œuvre, distribue alors les listes aux Dizainières, et, après quelques conseils concernant l'assistance régulière à la messe où se font chaque jour les prières de la guerre, on s'entretient d'un projet de pèlerinage d'enfants à Bonne-Nouvelle, à l'instar de celui que les Ligueuses ont si bien réussi au Folgoat et à la Mère de Dieu.

La séance se termine par un *Pater* et un *Ave* à l'intention de l'une de nos plus dévouées Ligueuses, souffrante, et par un *De profundis* pour nos soldats morts à la guerre.

Fête de l'Assomption

A l'occasion de l'Assomption, et pour obéir à l'ordonnance de Monseigneur, un *Triduum* de prières a eu lieu à 8 heures du soir et a été très bien suivie.

Le jour de l'Assomption, les communions ont été nombreuses, mais pas aussi nombreuses qu'on eût pu le désirer, étant données les circonstances.

Aux offices présidés par M. Le Recteur de Guiscriff, il y a eu foule, et à la procession le recueillement a été parfait.

Dans son sermon, M. Le Recteur du Petit-Ergué, après avoir parlé de l'Assomption de Marie et de son couronnement au ciel, a rappelé que pour avoir un jour part à la joie de cette bonne Mère, il ne suffit pas de dire : « *Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous les portes du Paradis* », mais qu'il faut travailler efficacement à y entrer par une vie vraiment chrétienne.

Au retour de la procession, après le beau cantique « *Je te salue auguste et sainte Reine* », rappelant le vœu de Louis XIII, M. Le Recteur a lu l'acte de consécration de la France au cœur immaculé de Marie, et la fête s'est terminée par le salut du T. S. Sacrement.

Service solennel pour les victimes de la guerre

Le Dimanche 29 août un service solennelle était chanté à Rosporden, avant la messe paroissiale, pour les soldats tombés au champ d'honneur, et particulièrement pour les enfants du pays.

Un magnifique catafalque entouré de cierges et de plantes vertes, s'élevait devant l'autel, au quatre piliers de la tour étaient fi-

xés des faisceaux de drapeaux tricolores; le chœur avait revêtu sa parure funèbre et une foule compacte se pressait dans le lieu saint.

Avant le *Libera*, M. Le Recteur prenant la parole, dit à ceux qui avaient perdu des êtres chers qu'il *ne fallait pas pleurer comme ceux qui n'ont point d'espérance*, mais qu'il fallait se consoler à l'idée qu'on se reverrait un jour.

Puis, après avoir exalté les héros tombés sur le champ de bataille, il dit qu'il ne suffisait pas de leur donner le tribut de notre admiration et de nos larmes, mais qu'il fallait surtout leur accorder le tribut de nos prières.

C'est par nos prières en effet, nos communions, nos saint sacrifices, nos services, nos bonnes œuvres que nous pouvons désormais soulager les souffrances de ceux qui nous sont chers, les aider à payer jnsqu'à la dernière obole la rançon de leurs fautes, et les introduire dans l'éternelle félicité.

Puis il proclama les noms des paroissiens tombés depuis un an au champ d'honneur, et on chanta le *Libera*.

Voici les noms de ces glorieux héros de Rosporden, morts ou disparus depuis le commencement :

Joseph GUIBAN, adjudant au 2e R[t] colonial, tué à Rossignol, (Belgique) le 22 août 1914.

René Alain BOUTET, mort à l'ennemi à Rossignol, le même jour.

Christophe LE GALL, soldat, mort à Rossignol, le même jour.

Yves DUIGOU, disparu.

Guillaume DONVAL, tué au combat de Baconnes, le 15 septembre 1914.

Yves LANDREIN, tué au bois du Bout-de-Vaux le 17 septembre 1914.

Jean-Marie LOREC décédé à l'ambulance de Ste-Menehould, le 23 septembre 1914.

Joseph GOC, artilleur colonial, décédé à l'hôpital de Moulins, le 16 novembre 1914.

Laurent COTTEN, chasseur d'Afrique, mort à l'ennemi, le 29 novembre 1914.

Jean-Louis BREUT, conducteur d'artillerie, décédé à l'hôpital de Bar-le-Duc, le 26 décembre 1914.

Joseph DONVAL inhumé à Noyers (territoire occupé) antérieurement au 12 janvier 1915.

Guillaume COTTEN, tué aux Eparges, le 20 février 1915.

Joseph TRÉVITEN, décédé à l'hôpital de Châlons, le 2 mars 1915.

Charles BROUST, tué à Bagatelle, le 7 Juin 1915.

François MAZÉAS, second maître de la marine, décédé le 30 juin 1915, à bord du Gaulois.

François GOC, tué au bois Baurain le 14 juillet 1915.

Georges COTTEN et *Jean-Louis COLAS* tués à l'ennemi.

CHRONIQUE DU MOIS DE SEPTEMBRE

Nativité de la Sainte Vierge

A cause des circonstances, la grand' messe le jour de la Nativité sera chantée à 7 h., mais les vêpres auront lieu comme de coutume à 2 h. et seront suivies du salut du T.-S. Sacrement.

Après le salut, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie, dont la Nativité est l'une des fêtes secondaires.

Pèlerinage des enfants de Rosporden, à Bonne-Nouvelle

Le 4 septembre, à 7 h. du matin, un pèlerinage d'enfants partira en procession de l'église paroissiale pour se rendre à Bonne-Nouvelle.

M. le Chanoine Alfred Le Roy viendra le jeudi et le vendredi précédents aider aux confessions et dira le samedi la messe de règle à l'église paroissiale. A la chapelle, une autre messe sera dite, la communion donnée et une allocution adressée aux enfants.

On reviendra individuellement.

Ecole Saint-Michel de Rosporden

La rentrée des classes à l'école Saint-Michel de Rosporden, aura lieu le jeudi 16 septembre, *pour les pensionnaires*, et le lundi 20, *pour les externes*.

Malgré la grande difficulté qu'on éprouve cette année à recruter le personnel enseignant, M. l'Inspecteur diocésain nous assure le concours des professeurs que nous avions l'année dernière.

On a pu apprécier leur savoir, leur tact et leur dévouement : on a vu les succès que, grâce à leurs efforts, on a obtenus, (20 certificats d'études sur 24), on sait tout l'intérêt qu'ils portent à leurs élèves, aussi les parents vraiment chrétiens auront-ils à cœur de leur confier leurs enfants.

Le prix des denrées ayant considérablement augmenté depuis la guerre, il sera impossible de recevoir les pensionnaires et les demi-pensionnaires au même prix que l'an dernier : mais la majoration sera minime.

Les places au dortoir étant limitées, s'adresser au plus tôt à M[me] Keramanac'h, pour l'admission au Pensionnat Saint-Michel.

Les 3 messes le jour des morts

Pénétrée de compassion à l'égard des âmes du Purgatoire, sa Sainteté Benoît XV accorde désormais à tous les prêtres le même privilège que Benoît XIV avait déjà accordé à ceux d'Espagne et du Portugal, c'est-à-dire le droit de célébrer *trois messes* comme à Noël, le jour de la commémoration générale des fidèles trépassés, moyennant certaines conditions.

LES LECTURES

Au nombre des dangers que peuvent courir les enfants, en tout temps, mais particulièrement en vacances, sont les lectures. Les enfants peuvent et doivent lire, comme les grandes personnes, mais pas tout ce qui leur tombe sous la main ou leur est offert. Un discernement judicieux doit être fait.

On nous a quelquefois consulté sur le caractère de certaines publications pour enfants. Voici, catalogués, les plus connus de ces journaux.

TABLEAU D'ENSEMBLE DES JOURNAUX

POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

Les mauvais journaux :

Le Cri-Cri.
Fillette.
L'Illustré national.
L'Echo du Nord (supplément illustré).
Le Petit Illustré pour la jeunesse et la famille.
L'Intrépide.
L'Œil de la Police.
L'Ami de la Jeunesse.

Les journaux médiocres :

Le Bon Point amusant.
Le Journal Rose.
Mon Dimanche.
Le Journal des Voyages.

Les journaux insuffisants :

L'Ecolier illustré.
Le Saint-Nicolas.
Le Journal de la Jeunesse.
La Jeunesse illustrée.
Les Belles Images.
Diabolo-Journal.
Mon Journal.
Le Pêle-Mêle.
Le Jeudi de la Jeunesse.
Le Petit Journal illustré de la Jeunesse.
Les Aventures du colonel Ronchonot.
L'Epatant.
L'Inédit.
La Vie de Garnison.
Le Journal des Ecoliers (Belgique).
Le Petit Soldat de France.
Les Romans de la Jeunesse.

Les journaux bons et excellents :

L'Ami des Enfants.
Ma Récréation.
Le Noël.
L'Echo du Noël.
Le Sanctuaire.
Bernadette.
La Semaine d'Averbode (Belgique).
La Semaine de l'Enfance (Belgique).
La Semaine de Suzette.
La Poupée modèle.

Les saints protecteurs des soldats

La vieille France, en fait d'histoire, connaissait surtout l'histoire des saints dont le culte peut être regardé comme le fondement et le bouclier de la patrie. Aussi, les récits du moyen âge rapportent-ils avec complaisance leur intervention merveilleuse.

Beaucoup, parmi les saints patrons, ont exercé les fonctions de ceux qu'ils sont chargés de protéger. Mais pourquoi tant de nos vieux saints nationaux sont-ils souvent oubliés ? N'est-il pas vrai de dire que la plupart des fidèles en sont arrivés à ignorer ceux qui furent les plus populaires parmi nos aïeux ?

La guerre actuelle, qui opère un si profond réveil religieux dans les âmes est une occasion de rappeler, d'après les documents

authentiques, quels furent les saints patrons des soldats les plus fréquemment invoqués à travers des siècles.

Depuis le jour où le grand Constantin avait fait placer la croix et le monogramme de *Jésus-Christ* sur son étendard impérial qui devait assurer la victoire à son armée, le soldat chrétien s'est toujours tourné « vers le Fils de Sainte Marie *qui tout salve* » ; même au plus fort de la mêlée, la vue du crucifix était sans cesse dans son regard tranquille et assuré ; jusque dans les bras de la mort sur le champ de bataille, il demeurait grave et recueilli, méditant la Passion de son Maître ; souvent Notre-Seigneur, par les instruments invisibles de ses volontés, sauva la vie aux soldats et ressuscita visiblement son beau royaume de France.

Le culte de la *Sainte Vierge* a toujours été très répandu parmi les armées ; sa dévotion toute virile et militaire anime et éclaire tous nos vieux romans. C'est en son nom que le futur chevalier commence sa longue et pénible veillée d'armes ; au plus fort du combat, le preux invoque la *Mère du Créateur*, à laquelle il ne cesse de se recommander avec cet accent de tendresse et de supplication : *Sancte Marie, Dame belle et benoîte Vierge, ne ni oubliés.* Aux époques où notre vieille histoire de France fut considée comme une nuit épaisse, « Notre-Dame resta l'espérance et la libératrice nationale ».

L'archange *saint Michel* est le grand patron de la France et de la chevalerie, le vainqueur toujours glorieux de la célèbre bataille où succombèrent les anges révoltés contre leur Seigneur souverain ; c'est lui qui prend les âmes des soldats morts et les conduit devant Dieu ; l'Eglise l'appelle le *porte étendard des armées du Christ.* L'ancienne France voyait l'archange saint Michel guidant Clovis quand il allait avec son armée à Vouillé briser la puissance de ses ennemis. C'est sous la protection de *saint Michel*, de *sainte Catherine* et de *sainte Marguerite*, que, plus tard, *Jeanne d'Arc*, cette autre grande patronne des soldats, accomplira sa mission divine pour le salut et l'honneur de la France.

Saint Martin, évêque de Tours, (11 novembre), « celui sans lequel nous ne serions aujourd'hui ni Français ni chrétiens », fils d'un officier, avait fourni une assez longue carrière militaire avant d'être moine et évêque. Son acte de charité envers le pauvre d'Amiens et la bravoure qui lui valut son congé l'ont rendu populaire. « Il a toujours été regardé comme le grand défenseur de la race française. » C'est dans sa chapelle et à son autel que le jeune aspirant à la chevalerie faisait sa veillée d'armes, pensant aux rudes coups de lance qu'il donnera, peut-être aussi à ceux qu'il recevra. La chape de saint Martin fut le *palladium* de l'armée française durant la période mérovingienne ; les chefs militaires se faisaient un devoir et un honneur d'aller suspendre le drapeau national au tombeau de saint Martin.

L'apôtre *saint Pierre* était le protecteur spécial des armées sous la race carlovingienne (29 juin).

La chevalerie honorait et invoquait l'apôtre *saint Paul* parce qu'il avait exercé le métier des armes avant sa conversion, *Quia miles fuit* (29 juin).

Saint Adrien, officier de la garde impériale sous l'empereur Dioclétien, mis à mort pour la foi, a toujours été invoqué, avec

sainte Natalie, son épouse, comme un grand protecteur des soldats, des malades et des mourants. Pour symboliser l'efficacité de sa protection on le représentait une épée à la main et un lion couché à ses pieds (8 septembre).

(*A suivre*).

MOUVEMENT PAROISSIAL

Août

BAPTEMES

Est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise :

Marie-Jeanne BONDER, par. et mar. : Yves Nicot et Yvonne Quéméré. — Christophe NICOLAS, par. et mar. : Guillaume Le Meur et Marie Naour. — Raymonde GUEGUEN, par. et mar. : François Guégen et Louise Bourc'his. — Yvon KERHERVE, par. et mar. : Guillaume Kerhervé et Marie Rouat.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Raymond DAHERON, 4 mois. — Maria POSTIC, 5 mois.

CALENDRIER PAROISSIAL

Septembre

3 — Premier Vendredi du mois — A 6 h. 1/2 du matin, réunion de l'Apostolat — Le soir à 4 h. 1/2, confession des petits enfants.
4 — Pèlerinage des enfants de Rosporden à Bonne-Nouvelle.
5 — XV^e^ Dimanche après la Pentecôte — Pardons d'Elliant et de Kernével — A Rosporden il n'y a pas de Vêpres ce jour-là.
8 — Nativité de la T. S. Vierge — Grand'messe à 7 h. — Vêpres à 2 h. suivies du salut et de la réunion des Enfants de Marie.
12 — XVI^e^ Dimanche après la Pentecôte.
14 — Exaltation de la Vraie Croix — Exposition de la Vraie Croix.
15 — 17 — 18 — Quatre-Temps, *jeûne et abstinence*.
19 — XVII^e^ Dimanche après la Pentecôte — *Pas de réunion d'Enfants de Marie*.
26 — XVIII^e^ Dimanche après la Pentecôte — Après Vêpres, réunion des Mères chrétiennes.
30 — Confessions pour le 1^er^ Vendredi du mois.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND, 4, Rue Trottier.

5^e^ ANNÉE

1^er^ Octobre 1915

N° 7

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

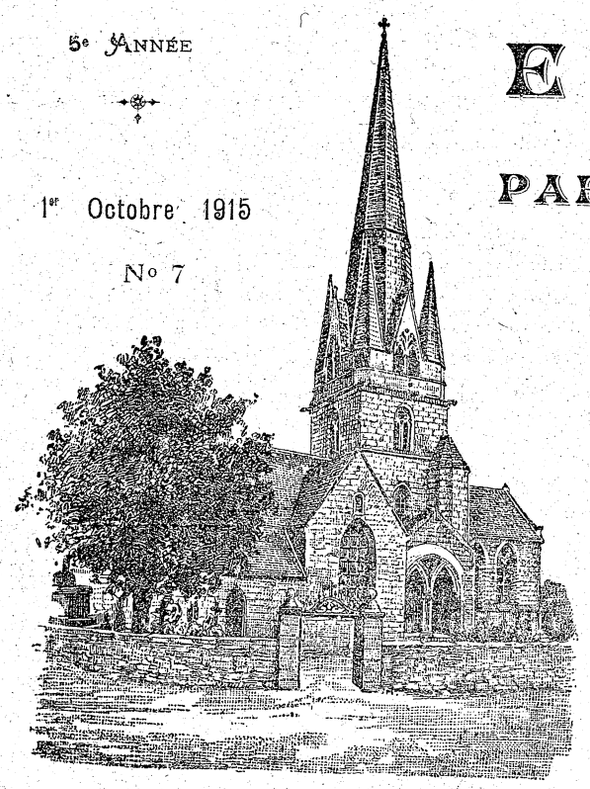

AUTOUR DE LA GUERRE

Une lettre du Père Menut

Celle, le 18 août 1915

Cher Monsieur le Recteur,

Je suis au château de Celle (Hanovre) depuis le 6 août. J'aurais bien voulu rester avec mes amis du 151^e^ à Meschédé ; mais : « *l'homme propose et Dieu dispose.* »

Depuis mon arrivée, ma santé est bien meilleure et je m'estime heureux d'avoir un peu de répit. Les deux blessures que j'avais à la tête sont cicatrisées ; mais je vous prie de croire que lors de l'attaque du 3 Juillet j'ai échappé à la mort je ne sais trop comment.

Pendant les journées du 30 Juin et du 3 Juillet, j'ai dû me rendre à plusieurs reprises auprès des mourants pour leur porter les secours de mon ministère. Le 3, en montant sur un parapet, une balle m'a effleuré la tête et m'a fait une blessure qui a saigné abondamment. J'avais par bonheur sur moi un pansement dont

je me suis servi, et c'est en redescendant dans la tranchée que j'ai été pris et amené dans les lignes Allemandes. Les blessés pris avec moi ont été pansés et c'est au poste de secours ennemi que j'ai laissé un Breton du Bourg-blanc qui a été dirigé sur un hôpital. Sa blessure sans être grave nécessitait des soins. Ils étaient à deux frères, à nos côtés. lors de l'attaque.

Je pleure toujours mes bons jeunes gens du 2e bataillon ; on se connaissait et on s'aimait. Deux d'entre eux, étudiants à l'Université Catholique, avaient fait vœu d'entrer au Séminaire après la guerre. Le Bon Dieu a jugé que le sacrifice de leur vie était meilleur. Ils étaient les anges gardiens de notre petit groupe.

A Celle, la vie n'est pas trop dure. J'y ai trouvé en arrivant un bon nombre de prêtres-soldats et c'est en leur compagnie que je passe la plus grande partie de la journée. Comme à Meschédé, je dis la sainte messe tous les jours. D'ailleurs, je dois rendre grâce à Dieu d'avoir pu célébrer quotidiennement, depuis mon incorporation. Dans les tranchées, la chose était bien facile, puisque je possédais un autel portatif. Hélas ! j'ai tout perdu et suis arrivé le 5 juillet au camp des prisonniers, n'ayant même plus de couvre-chef ; mon bandage remplaçait le tout.

Et à Rosporden, comment va-t-on ?.. J'ai bien pensé à vous le 15 août, jour de la fête patronale... Et l'école St Michel ?... Et vos jeunes gens ?... Depuis le 25 Juin, je suis sans nouvelles de la Bretagne, de mes parents, de vous tous !.. Que les heures me semblent longues ! Pour m'occuper je fais un peu de théologie et d'anglais.

Mon meilleur souvenir à M. René Donval, à Michel, à M. Le Roux. Ne m'oubliez pas près des enfants du Patronage et du personnel du presbytère, et croyez, cher Monsieur Le Recteur, à mes sentiments bien affectueux.

Jh. MENUT, prêtre.

Adresse : Monsieur l'abbé Jh. Menut
offizier gefangeneulager
Celle Schloss, Hanovre. (Allemagne).

(à suivre).

N. B. — Par suite de l'abondance de la matière nous sommes obligés de remettre au prochain numéro la lettre de Monsieur Le Vicaire.

Si l'heure est venue de prier plus que jamais pour nos soldats, prions surtout pour notre cher Vicaire et notre dévoué auxiliaire qui se sont tant dépensés ici, pour la gloire de Dieu et le salut des paroissiens.

Distinctions honorifiques

Nous apprenons avec joie, que deux de nos meilleurs jeunes gens du Cercle viennent d'être l'objet de distinctions honorifiques : Joseph Iquel, brigadier au 28e d'artillerie a été promu au grade de maréchal des logis, et Mathieu Madic, maître pointeur, a reçu la croix de guerre.

Il sont nombreux les jeunes gens de nos Cercles Catholiques qui, depuis le commencement des hostilités, se sont distingués par leur bravoure. Cela se comprend quand on sait que chez eux la foi s'alliant toujours au plus pur patriotisme, ils vont courageusement de l'avant.

Que Mathieu Madic et Joseph Iquel reçoivent ici, nos félicitations les plus sincères.

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

CHRONIQUE DU MOIS DE SEPTEMBRE

Pèlerinage d'enfants à Bonne-Nouvelle

Ainsi que nous l'avions annoncé, le 4 septembre, par une belle matinée d'automne, nos enfants se sont rendus en pèlerinage à Bonne-Nouvelle.

Nous aurions voulu un pèlerinage régional ; mais, à notre grand regret, nous n'avons pu réaliser ce projet. A la procession il y avait environ 300 personnes, et à la messe il y a eu 200 communions.

Voici le petit mot adressé par le prédicateur à son auditoire d'élite :

Mes chers enfants,

Vous êtes témoins, à cette heure, de grandes choses, de choses dont vous vous souviendrez toute votre vie. En ce moment en effet la France défend son territoire, son honneur, son existence.

En présence de ces tragiques événements, pourriez-vous rester insensibles ? Non, assurément. Prêtez donc l'oreille à la voix de Dieu qui vous dit : « Mon petit garçon, ma petite fille, écoute au loin le bruit du canon ; vois le champ de bataille jonché de cadavres ; regarde comme nos soldats peinent dans les tranchées, comme ils souffrent la faim, la soif, le chaud, le froid, comme ils supportent courageusement leurs blessures, comme ils meurent en héros ! Vois ces cathédrales en ruines, ces villes détruites... Contemple plus près de toi, cette femme qui pleure son mari, cette mère qui pleure son fils, cette sœur qui pleure son grand frère, cet orphelin qui pleure son père !... Vois ces émigrés, ces évacués obligés de fuir, de tout abandonner ! Oui, mon enfant, ouvre ton âme à ces graves pensées, et tu comprendras mieux ton devoir à cette heure !...

Ah ! je t'entends d'ici, mon petit garçon, me dire : « Que ne suis-je grand comme mon père, comme mon frère ! Moi aussi je serais parti combattre les Allemands, faire de mon corps un rempart à la France ». Je vous entends d'ici, ma petite fille, vous écrier : « Que ne puis-je comme Jeanne d'Arc, voler au secours de mon pays ! »

Oh ! oui, chers enfants, ce sont bien là vos sentiments à cette heure. Hélas ! ce ne sont que des rêves, des rêves impuissants.

Toutefois, si vous ne pouvez guerroyer comme nos soldats et Jeanne d'Arc, vous pouvez faire tout autant, que dis-je ! bien plus

encore ! — «Eh quoi ? » me direz-vous peut-être. Ecoutez-moi : c'est en vain, mes enfants, que les hommes préparent des munitions, forgent des engins et engagent des combats, si Dieu n'est avec eux. Il faut donc avant tout implorer le secours divin. Eh bien, c'est sur vous surtout que nous comptons pour obtenir ce secours, car Dieu écoute particulièrement la prière des petits enfants. Rappelez-vous Moïse. Tant que Moïse priait sur la montagne, les mains tendues vers le ciel, les Israélites gagnaient dans la plaine ; quand les bras de Moïse retombaient de fatigue, les Amalécites étaient vainqueurs. Eh bien, mes enfants, vous êtes, vous, de nouveaux Moïses priant à cette heure-ci.

Sur cette petite colline, *Crec'higel*, consacrée à Marie, priez donc avec ferveur, demandez pour nos chers soldats la force de résister aux fatigues de la guerre et le courage dans les combats.

Priez pour les pères de famille qui ont laissé à la maison de petits enfants comme vous, afin qu'ils reviennent bientôt au foyer domestique.

Priez pour les prêtres-soldats afin qu'ils fassent beaucoup de bien à leurs compagnons d'armes.

Priez pour les blessés pour qu'ils supportent patiemment leurs souffrances et que Dieu leur rendent la santé.

Priez pour ceux qui doivent mourir afin qu'ils meurent en héros et surtout en chrétiens.

Priez pour les prisonniers afin que Dieu adoucisse et abrège leur captivité.

Priez pour les envahis, les émigrés, les réfugiés, pour tous ceux qui vivent sous les obus et la mitraille, afin que Dieu les garde.

Priez pour les soldats qui se convertissent, afin qu'ils persévèrent, et pour ceux qui ne sont pas encore convertis, afin qu'ils reviennent au Dieu de leur jeunesse.

Priez pour que Dieu donne à la France et à ses alliés la victoire ; priez beaucoup, mes petits enfants, priez.

Mais ne vous contentez pas de prier, si vous voulez que Dieu vous écoute. Non, il faut de plus, *renoncer au péché*.

Le péché, vous le savez, offense la Majesté divine ; l'implorer en continuant de l'offenser, n'est-ce pas une moquerie, une dérision véritable ? Oseriez-vous demander un service, un bienfait à quelqu'un que vous ne cesseriez de trahir, d'insulter ? . . . Non, n'est-ce pas ? Commencez donc par arracher le péché de votre âme, et faîtes à l'avenir tout votre possible pour l'éviter.

Enfin, mes enfants, *imposez vous quelques mortifications*, quelques pénitences. La prière et la mortification vont ensemble et rien ne dispose mieux le Bon Dieu en notre faveur.

D'ailleurs je ne vous demande pas des choses bien pénibles ; non, venez, par exemple, plus assidûment à la messe du jeudi, aux offices du Dimanche, confessez-vous et communiez plus souvent ; privez-vous parfois de votre goûter ou de quelque chose que vous aimez ; obéissez sans murmurer, acceptez avec joie une réprimande ; travaillez mieux et soyez plus sages à l'école ; faites le chemin de la croix, une petite visite au St Sacrement ; récitez votre chapelet... que sais-je ! Voilà des actes de mortification en faveur de nos soldats qui ne peuvent qu'attirer sur vous et sur eux les bénédictions divines.

C'est ainsi, mes enfants, que vous deviendrez aussi utiles à la France que ceux qui combattent en cette heure si grave. Vous suivrez donc ces conseils, et Dieu vous exaucera.

Invocations pendant la guerre

Air : *Jésus doux et humble de cœur.*

1

Jésus, Jésus, ne nous délaissez pas,
Ayez pitié, (bis) de votre France.

2

Jésus, Jésus, à ceux qui vont lutter,
Gardez au cœur, (bis) force et vaillance.

3

Jésus, Jésus, de ceux qui sont blessés,
Approchez-vous, (bis) pour leur sourire.

4

Jésus, Jésus, à tous nos prisonniers,
Parlez là-bas de la patrie.

5

Jésus, Jésus, à ceux qui vont mourir,
Grâce et pardon, s'ils sont en faute.

6

Jésus, Jésus, à ceux qui ne sont plus,
Ouvrez le ciel, ils furent braves.

7

Jésus, Jésus, aux foyers angoissés,
Gardez l'espoir dans leur détresse.

8

Jésus, Jésus, aux pauvres orphelins,
Donnez du pain et vos caresses.

9

Jésus, Jésus, aux familles en deuil,
Dites : « *Là-haut on se retrouve !* »

10

Jésus, Jésus, entendez à vos pieds,
Vous suppliant, les Saints de France.

11

Jésus, Jésus, de tous nos cœurs meurtris,
Montent vers Vous, d'humbles prières.

12

Jésus, Jésus, si nous fûmes pécheurs,
Nous promettons d'être fidèles.

13

Jésus, Jésus, nous resterons toujours,
Les fils aînés de votre Eglise.

14

Jésus, Jésus, sous les plis du drapeau,
Faites souffler un vent de gloire.

15

Jésus, Jésus, qu'aux *gestes de vos Francs*,
Nous ajoutions une autre page.

16

Jésus, Jésus, que vos Anges en Chœur,
Chantent bientôt : *paix et victoire !*

Devoir patriotique

Conformément à l'ordonnance de Monseigneur, M. Le Recteur avait parlé en chaire du devoir qui incombe à cette heure à tout citoyen français d'apporter son or à la Défense nationale.

C'est avec la plus grande satisfaction qu'il a appris que son conseil a été suivi par ses paroissiens, et il les en félicite.

CHRONIQUE DU MOIS D'OCTOBRE

Messe matinale

A partir du 1er octobre *l'Anjelus*, a lieu à 6 h. du matin et à 6 h. du soir, et la messe de règle *tant sur semaine que le Dimanche* se dit à 7 heures.

Mois du Rosaire

Voici le mois des grandes supplications. Si jamais elles furent nécessaires, c'est assurément en ce moment. Redoublons donc de ferveur pour obtenir par l'intercession du *Secours des Chrétiens* et du glorieux St Joseph, que Dieu donne la victoire à la France.

Les prières prescrites pour le temps de la guerre se confondant avec celles du Rosaire, nous continuerons à la faire sur semaine durant la messe de règle, et le Dimanche, au salut après Vêpres.

Voici les indulgences concédées par S. S. Léon XIII à la pratique du Mois du Rosaire :

1° Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines chaque fois à ceux qui, pendant ce mois, assisteront à l'exercice du Saint Rosaire;

2° Une indulgence plénière à ceux qui, réunissant les conditions ordinaires, assisteront aux mêmes exercices, aux moins dix fois. Les mêmes indulgences sont accordées à ceux qui, légitimement empêchés d'assister à la récitation publique du chapelet et autres prières prescrites, les auront faites en leur particulier;

3° Une indulgence plénière à ceux qui, le jour du Saint Rosaire ou l'un des huit jours suivants, auront, après avoir confessé leurs péchés, reçu la sainte communion et prié Dieu, la Sainte Vierge et saint Joseph, aux intentions désignées.

Pardon du Rosaire

La veille de la fête du Rosaire, depuis midi, et le jour même, jusqu'à minuit, *les personnes qui font partie de la Confrérie du Rosaire*, peuvent gagner *autant d'indulgences plénières* applicables aux Défunts, qu'elles font de *visites* à l'église, en y priant *vocalement* aux intentions du Souverain Pontife.

Confrérie du Rosaire

Pour faire partie de la Confrérie du Rosaire, il suffit : 1° *de se faire inscrire*, et 2°, *de réciter le Rosaire une fois par semaine*, en méditant les mystères.

Voici les principaux avantages de la Confrérie du Rosaire :

1° — La participation à toutes les prières, bonnes œuvres et messes de l'ordre de St Domique.

2° — Une foule d'indulgences dont 3 plénières, le 1er dimanche du mois.

3° — 2.025 jours d'indulgences pour *chaque Ave Maria* du chapelet.

4° — L'indulgence du *Pardon du Rosaire*.

Le Patronage

Nous devons des félicitations aux garçons qui presque tous, durant les vacances, ont été chaque jour fidèles au patronage. Ces enfants ont été de plus fidèles à la messe du jeudi, au 1er Vendredi du mois, aux offices du Dimanche, fidèles à se confesser et à communier. Aussi non content de les féliciter, nous avons tenu à les récompenser.

Nous ne pouvons hélas ! donner les mêmes félicitations aux petites, pas même à celles du Patronage, qui pour un *oui*, un *non*, ou à la moindre observation font la mauvaise tête.

Ces enfants ont continué pendant les vacances, a être ce qu'elles étaient pendant les catéchismes : *des négligentes et des paresseuses* n'ayant même pas assez de patriotisme pour venir le jeudi prier et communier à l'intention de nos chers soldats.

Espérons qu'elles vont désormais changer de conduite.

Les catéchismes

Les catéchismes recommenceront le 18 octobre; mais tant que durera la guerre, il n'y aura plus de catéchisme le Dimanche.

Le *grand catéchisme* aura lieu *pour les français*, le lundi à 4 h. 1/2 et le Jeudi à 9 h. — *pour les bretons*, le mardi et le vendredi à 4 h. 1/2.

Le *petit catéchisme* aura lieu le mercredi à 4 h. 1/2 — A 5 h. confessions d'enfants.

Nous rappelons aux parents :

1° Que les enfants sont tenus dès l'âge de 6 ans de venir au petit catéchisme.

2° Qu'ils doivent pour la première fois nous être présentés par eux et savoir leurs prières.

3° Qu'ils doivent passer au moins 2 ans au petit cathéchisme avant que d'être admis au grand.

4° Qu'il faut avoir 10 ans avant le 1er Janvier pour être admis à la Communion solennelle.

5° Que tous sans exception, grands et petits, doivent bien apprendre leurs leçons, assister à la grand messe et aux Vêpres le Dimanche, venir à la messe du Jeudi ou du 1er Vendredi et se confesser au moins 1 fois le mois.

6° Enfin que 6 absences non motivées entraînent le renvoi du Catéchisme.

Confrérie de la Doctrine Chrétienne

Pour entrer dans la Confrérie, il suffit : 1° de se faire inscrire : 2° de faire catéchisme (ne serait-ce qu'à son propre enfant,) : 3° de dire un Ave Maria par jour, à l'intention de l'œuvre, et 4° de faire une aumône par an, si minime soit-elle. (Ce qu'on donne pour un enfant à l'école chrétienne ou ce qu'on met dans la quête des écoles suffit.)

Indulgence plénière aux fêtes suivantes : Noël, Pâques, Pentecôte, Toussaint, Immaculée Conception, St Joseph, St Pierre et St Paul, St Charles Borromée, St Joseph Calassans et à l'heure de la mort.

Indulgence de 100 jours chaque fois qu'on enseigne le Catéchisme.

MOUVEMENT PAROISSIAL (Mois de Septembre 1915)

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Mme GOURMELEN, 55 ans. — Yves LE NAOUR, 59 ans. — Corentin FLAO, 6 ans.

N'OUBLIONS PAS NOS MORTS

Nous avons chanté ce mois-ci :

Un service anniversaire de 1re classe pour Joseph Guiban, mort au champ d'honneur.

Un seruice simple pour la famille Naour et un autre pour la famille Guillou.

Un service d'octave pour Mme Gourmelen.

Un service d'enterrement de 2e classe pour Corentin Naour, de Kerriou, mort à la guerre, et un service de dévotion pour ses parents décédés.

Un service d'enterrement pour Jérôme Hulois, mort à la guerre, et un service de dévotion pour son beau-père.

Un service d'enterrement de 2e classe pour François Pérèz, mort à la guerre, et un service de dévotion pour son père.

Uu service anniversaire de 2 classe pour Louis Pérèz fils.

Deux octaves de services pour les Trépassés.

CALENDRIER PAROISSIAL (Octobre).

1er — 1er Vendredi du mois — A 6 h. 1/2 du matin, réunion de l'Apostolat.

3 — Solennité du St Rosaire — Après Vêpres procession solennelle.

10 — Pardon de N. D. du Bon-Secours — La grand'messe seule se chante à St Eloi.

17 — Après Vêpres, réunion des Enfants de Marie.

24 — Solennité de la Dédicace — Après Vêpres, réunion de la Congrégation des Mères chrétiennes.

30 — Vigile de la Toussaint, *jeune et abstinence*. Avant veille.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND. 4. Rue Trottier.

5e ANNÉE

1er Novembre 1915

No 8

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

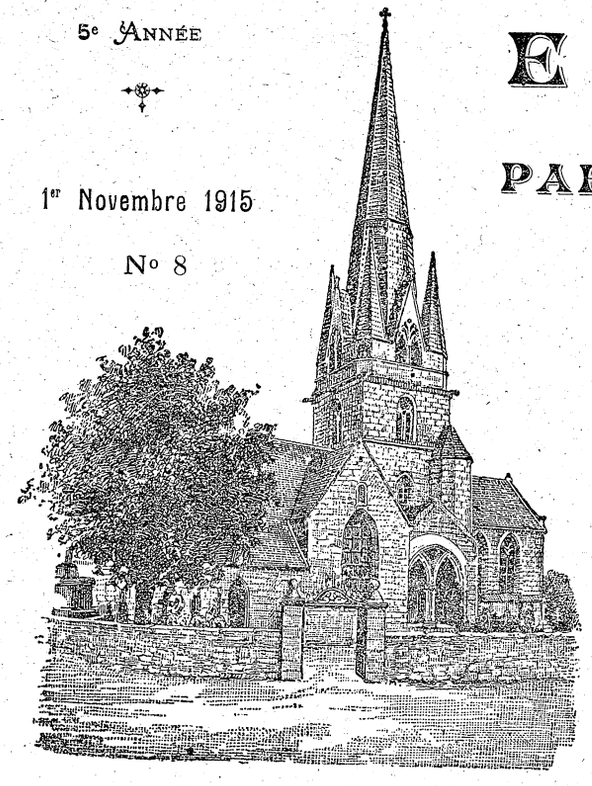

AUTOUR DE LA GUERRE

Une lettre de Monsieur Le Vicaire

Caserne des orphelins,
Nantes, le 22 septembre 1915.

Cher Monsieur Le Recteur,

C'est fait ! Demain je pars pour le front. Je vais probablement aux environs de Tracy-le-Val, Oise, comme brancardier ; je pars avec le ferme espoir de revenir dans ce cher presbytère de Rosporden où nous avons passé de si douces heures ensemble. Là-bas, sur le front, au milieu de mes misères, j'en garderai le meilleur souvenir. Merci de vos bontés, Merci bien simplement.

Dès que je serai arrivé à mon poste, je vous donnerai mon adresse. L'endroit où je vais reçoit, dit-on, assez souvent la visite des marmites boches, aussi je veux par prudence, au cas où le Bon Dieu me demanderait le sacrifice de ma vie, vous donner ici, en quelques lignes, mon testament :

.....

Et maintenant je pars content, espérant que vos bonnes prières, celles de Marianne et de Jeanne du presbytère, celles des personnes dévouées de Rosporden, particulièrement celles des Mères chrétiennes au souvenir desquelles vous voudrez bien me rappeler, m'obtiendront la grâce et la joie de vous revoir sans tarder. A la volonté de Dieu!

Bien respectueusement à vous, cher Monsieur Le Recteur, et encore une fois, merci. M. BARON, Vicaire.

Adresse : M. Baron, groupe de brancardiers
61e division, 1ère section, Sect. post. 87.

Les enfants du Patronage des garçons voulant prouver qu'ils n'oublient pas leur bon Vicaire, se sont cotisés pour lui adresser un colis.

Voilà des enfants qui se montrent vraiment reconnaissants.

CERCLE CATHOLIQUE

Nous avons de bonnes nouvelles de nos chers jeunes gens du Cercle. Les prisonniers: Charles Guiban, Henri Troalen, Yvon Gestin et Laurent Sancéau supportent courageusement leur dure captivité, et les autres : Mathieu Madic, Joseph Iquel, Jean Guiban, Louis Cotten, Yvon et Jean Féat, Bertrand Coroler, François Jaume, Alain Postic etc., font courageusement leur devoir là où la Providence les a placés.

Nous recommandons aux prières de leurs camarades et des bonnes personnes de la paroisse, cette élite de notre jeunesse Rospordinoise.

CHRONIQUE DU MOIS D'OCTOBRE

Le mois du Rosaire

Chaque jour les exercices du Rosaire ont été suivis par un bon groupe de personnes pieuses. Le Dimanche l'assistance était un peu plus nombreuse.

Mais à côté de cela, que d'indifférents pour qui la guerre ne semble même pas exister ! Ces gens ne prient pas : ces gens ne changent pas de conduite ! Ils geignent, se lamentent et s'imaginent que cela suffit. Que Dieu les touche et les éclaire afin qu'ils sortent enfin de cette apathie égoïste et que leurs prières et leurs mortifications contribuent aussi au salut de la France.

L'école St Michel

La rentrée à l'école des garçons, s'est faite encore cette année, malgré la difficulté des temps, dans les meilleures conditions possibles.

Outre le personnel enseignant si dévoué que nous avons eu la bonne fortune de retrouver, de nombreux pensionnaires sont accourus de toutes les paroisses environnantes, et de nouveaux externes appartenant encore aux meilleures familles de la ville, sont venus demander à l'école St Michel, en même temps qu'une instruction solide, une éducation vraiment chrétienne.

Honneur aux parents qui ont compris leur devoir et qui ne reculent pour le remplir, devant aucun sacrifice ; mais malheur aussi à ceux qui, malgré les graves leçons de l'heure présente, n'ont pas encore compris ce devoir.

L'école libre, comme le dit si bien le bulletin paroissial de Quimperlé, est une école où l'on enseigne *tout ce que l'on enseigne* à l'école officielle, avec *quelque chose de plus*. Elle ne retranche rien au programme des connaissances classiques, mais en revanche, elle l'élargit, elle le complète en lui donnant pour couronnement la science de la religion, l'étude des devoirs chrétiens.

Mais l'école libre ne s'en tient pas là, car il ne suffit pas de connaître son devoir, il faut encore avoir la force de le remplir. Et voilà pourquoi l'école libre avec les *pratiques chrétiennes*, travaille de bonne heure à fortifier la volonté de l'enfant dans le bien.

A l'école libre *on prie*. Et la prière fait descendre du ciel la grâce qui est la force et le bouclier de l'âme.

A l'école libre, *on inspire à l'enfant la crainte de Dieu*. Et la crainte de Dieu est le commencement d'une vie sage et honnête.

A l'école libre on inspire à l'enfant *la pensée et l'ambition des récompenses éternelles*. Le matin de la bataille de Lépante, un moine s'en alla prêcher sur toutes les barques chrétiennes, pour encourager les soldats et en faire des héros : « *Il n'y a pas de paradis pour les lâches* ! » leur disait-il. Voilà ce qu'entend, presque chaque jour, l'enfant à l'école libre, et rien ne saurait mieux enflammer son courage, dans les futurs batailles de la vie, que d'être assuré que le ciel est le prix de la victoire.

A l'école libre, *on fréquente les sacrements*. Comme on prévoit les redoutables luttes auxquelles les élèves seront mêlés dans un avenir prochain, on les habitue à la confession et à la communion. C'est là qu'ils puisent les forces nécessaires pour marcher toujours dans le chemin du devoir et de l'honneur.

A l'école libre, *on donne l'exemple des pratiques religieuses* sans lesquelles il n'y a pas d'éducation vraie. Là ceux et celles qui disent aux enfants qu'il faut prier, craindre Dieu et fréquenter les sacrements, commencent par prier eux-mêmes, par craindre Dieu eux-mêmes, par ambitionner eux-mêmes les récompenses éternelles, par fréquenter eux-mêmes les sacrements. Et ces exemples, plus encore que les enseignements et les exhortations, produisent sur les enfants, sur leur conduite morale et chrétienne les meilleurs résultats.

Voilà ce qu'est l'école libre. C'est à cette école parents chrétiens, qu'il faut envoyer vos enfants.

En faisant baptiser leurs enfants, les pères et mères ont contracté devant Dieu l'obligation très grave de les élever et de les instruire en la religion de leur baptême. En vertu du 4e comman-

dement de Dieu, ils sont obligés d'élever chrétiennement leurs enfants, et tous les jours, et sans interruption. Or, comme la fréquentation de l'école libre et chrétienne est un des plus puissants moyens, presque le seul efficace d'élever chrétiennement leurs enfants, il s'ensuit nécessairement que par suite du baptême et en vertu du 4e commandement, les pères et mères ont devant Dieu et devant la conscience l'obligation grave de faire fréquenter à leurs enfants l'école chrétienne, quand ils en ont une à leur disposition.

Voilà pourquoi tous les évêques de France ont déclaré, au nom de Dieu, dans un document qui restera comme la loi fondamentale de la conscience catholique : « Partout où existe une école chrétienne, c'est pour les parents un devoir rigoureux d'y envoyer leurs enfants. »

Voilà pourquoi ils ont déclaré indignes des sacrements ceux qui, pouvant remplir ce devoir sans de graves inconvénients, ne le remplissent pas.

Parents chrétiens, je vous laisse sur ses graves paroles. Qu'elles vous dictent votre conduite !

La Journée de prières

Conformément au désir exprimé par Monseigneur, le canton d'Elliant a eu ses journées de prières. Le mercredi nous était dévolu. De 7 h. du matin à 8 h. du soir, des groupes de 20 à 30 personnes se sont succédés pour réciter en commun le Rosaire devant l'image de N.-D. de Rosporden ornée de fleurs et de lumières.

Les enfants sont venus de 11 h. à midi, et cette journée de supplication aura eu, nous n'en doutons pas, son retentissement sur le cœur de Dieu.

Pardon de N.-D. du Bon Secours

Le second Dimanche d'octobre, a lieu dans la chapelle St Eloi, le pardon de N.-D. de Bon Secours. La grand'messe seule se chante dans cette chapelle qui a dû primitivement être érigée en l'honneur de la Ste Vierge. Aussi les paroissiens de Rosporden aiment-ils à venir prier dans ce sanctuaire. Depuis la guerre surtout, plusieurs personnes y font des neuvaines et y demandent des messes. C'est assurément le moment ou jamais d'implorer le secours de la *Toute-puissante suppliante* comme se plaît à l'appeler l'Eglise, là surtout où elle aime à répandre sur nous ses bienfaits.

Le Père Hilaire

Le P. Hilaire, Passioniste belge, arrivé en France avec un convoi d'émigrés, ayant accepté de venir en aide au Recteur de Rosporden, Monseigneur a bien voulu lui donner les pouvoirs d'auxiliaire.

En conséquence, le P. Hilaire remplira désormais dans la paroisse les fonctions de vicaire, et sera à l'entière disposition de ceux qui voudraient s'adresser à lui.

Daigne N. S. bénir le nouveau ministère de ce bon religieux, comme il a béni celui du cher Père Menut qu'on ne saurait oublier à Rosporden.

Les Catéchismes

Les Catéchismes ayant recommencé, nous ne saurions trop insister près des parents pour qu'ils ne se désintéressent pas de cette œuvre capitale.

Ils sont très soucieux de l'école et n'aiment pas voir leurs enfants y manquer ou n'y pas travailler. Qu'ils soient au moins aussi soucieux de l'enseignement du Catéchisme plus nécessaire à tous égards que la science profane.

Un billet d'ailleurs les préviendra de l'absence de leur enfant, et 6 absences entraîneront l'exclusion du Catéchisme.

Nous prions les personnes dévouées qui voudraient accepter de faire le Catéchisme aux enfants, de nous en aviser au plus tôt.

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

CHRONIQUE DU MOIS DE NOVEMBRE

Les 3 messes de Novembre

Benoit XV, comme nous l'avons déjà dit, touché du nombre incalculable d'âmes qui entrent dans leur éternité durant cette funeste guerre, et voyant d'autre part le grand nombre de fondations dont beaucoup d'autres ont été frustrées par la Loi de Sépation en France vient de permettre à tous les prêtres de dire désormais 3 messes le 2 Novembre.

En conséquence, le jour des morts 3 messes seront dites à partir de 6 h., et seront suivies de la procession au cimetière avec absoute au pied de la croix.

Trois autres messes seront dites à partir de 8 h., mais l'office précédera la dernière qui sera suivie aussi de la procession et de l'absoute au cimetière.

C'est une nouvelle occasion pour nous de témoigner au Pape notre reconnaissance, et de prier avec plus de ferveur que jamais pour les âmes du Purgatoire.

A propos de dévotions

J'entrais dernièrement dans une librairie quand la dame du magasin après avoir répondu à mon salut me dit en me présentant certains objets : « *Voudriez, Monsieur l'abbé, les bénir ?* » Je regarde de plus près et je m'aperçois que c'étaient des *chapelets tricolores ! — Mais, Madame*, lui dis-je *ceci me semble bien « étrange! C'est une singulière manière de faire du patriotisme « et de la dévotion. — Que voulez-vous, Monsieur*, reprend-elle, *« c'est très recherché en ce moment.* »

Et voilà où nous en sommes ! A ce propos je me rappelais le mot d'un bon religieux. « *M'est avis*, disait-il, *que les dévotions « sont en train de tuer la dévotion.* »

Eh oui, nos pères, qui peut-être nous valaient bien, avaient une piété beaucoup plus simple que la nôtre : ils connaissaient le scapulaire, celui du B. Simon Stock ; un chapelet, celui de St Dominique.

En fait d'objets de piété, ils mettaient au dessus de tous les

signes de la foi catholique sur lesquels l'Eglise a répandu sa bénédiction : les sacramentaux, les huiles saintes, l'eau bénite, les cierges de la Chandeleur, les rameaux du dimanche des Palmes.

Leurs formules préférées de prières étaient *les formules liturgiques*, et ils avaient un vrai culte pour le psautier et les offices de l'Eglise.

Ils avaient tous cette conviction qu'une mortification, si petite soit-elle, est plus agréable à Dieu, qu'une illumination si féérique qu'on la suppose.

Leur pélerinage favori était le Tabernacle, ou encore celui du Calvaire, par l'exercice si ancien et si suggestif du chemin de la Croix, ou bien enfin, celui des processions des Rogations et de Saint Marc, auxquelles ils ne manquaient jamais.

Les stations qu'on les voyait le plus souvent faire à l'église, c'était au grand Christ ou à la *Pieta*.

Leur Christianisme, en un mot, était d'or : dans le nôtre, pour nous dispenser de l'effort, nous y faisons souvent entrer beaucoup d'alliage.

Revenons à la saine piété.

Les saints protecteurs des soldats (*Suite*)

Saint Georges (23 avril), *saint Domnin* (9 octobre), et *saint Maurice* (22 septembre), martyrs, étaient invoqués parce qu'ils « avaient quitté les fleurs du paradis pour venir au secours des croisés et frapper de la lance et de l'épée à côté de nos soldats » ; c'est sous leur protection et celle de *saint Sébastien* (20 janvier) que les nouveaux chevaliers recevaient de l'évêque leur épée. Le récit de sa lutte contre le dragon, auquel il enleva la fille d'un roi que le monstre voulait dévorer, a donné à *saint Georges* une grande popularité dans les armées chrétiennes ; son image a longtemps été peinte sur la blanche bannière de la chevalerie française.

Saint Démétrius (8 octobre), victime de la persécution de Maximin était honoré par les soldats en souvenir de son intervention miraculeuse au siège de Thessalonique où on le vit à cheval précéder les troupes et les conduire à la victoire.

Sainte Barbe (4 décembre), la grande patronne des artilleurs, est aussi invoquée contre la foudre ; l'analogie des effets de la poudre et de ceux du tonnerre a sans doute déterminé ce choix. Sainte Barbe est aussi invoquée comme la protectrice des forteresses, des parcs d'artillerie et des magasins à poudre, qui, dans la marine, portent le nom de *Sainte-Barbe*.

Saint Denys (9 octobre), autre patron des soldats, veille sur les origines militaires de la France ; il est un des saints qui descendent du ciel pour combattre dans les rangs des croisés ; son oriflamme servit longtemps d'étendard aux armées ; il a donné son nom au célèbre cri de guerre, autrefois en usage parmi les soldats français : *Montjoye saint Denys !*

Saint Jacques le Majeur, apôtre (25 juillet). Souvent représenté à cheval, flamberge au vent et fondant sur l'ennemi, était fréquemment invoqué par les soldats à cause de ses nombreuses apparitions sur les champs de bataille pour assurer la victoire aux armées chrétiennes ; il est resté comme le type de la force, à cause des succès remportés par son intercession ; sa protection était souvent invoquée par cet autre cri de guerre : *Au secours, saint Jacques, au secours !*

Les croisés avaient une grande confiance en *saint André* qui, après leur avoir révelé l'endroit où était cachée la lance dont le soldat Longin s'était servi pour ouvrir le côté du Sauveur sur la croix, leur enjoignit de la porter au combat pour mettre l'ennemi en déroute.

Saint Louis, roi de France (25 août), « qui fut brave comme une épée », a toujours été invoqué comme le saint titulaire de la France et le protecteur de ses armées.

Saint Ignace de Loyola (31 juillet), un autre patron des soldats, exerça longtemps le métier des armes avant de fonder la célèbre compagnie de Jésus, à laquelle il a légué son esprit apostolique et son allure guerrière pour les bons combats de la foi et de la civilisation.

(*A suivre*).

MOUVEMENT PAROISSIAL Octobre

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Michel ROUAT, par. et mar. : Michel Rouat et Marie-Joseph Lennon. — Maxime BEULY, par. et mar. : Jean Beuly et Marie-Jeanne Glérant.

MARIAGES

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Albert BELVAUX et Marie NOAC'H. — Paul MAHIEU et Marguerite MAHÉ.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne:

Alain JAOUEN, 60 ans. — Emile BESCOND, 54 ans. — Marie HAMON, 73 ans. — Yves KERSPERN, 54 ans.

NOUBLIONS PAS NOS MORTS

Nous avons chanté ce mois-ci :

Un service anniversaire de 2e classe pour Jacques Scavennec de Roz-an-duc, et un service de dévotion pour les parents décédés.

Un service anniversaire de 1ere classe pour Jean Guillou de Touhouarnec : un service simple pour Marie-Jeanne Richard, son épouse, et un autre pour les parents décédés.

Un service anniversaire de 1e classe pour Christophe Le Gall de Kerangoc, mort au champ d'honneur.

Un service annivers. de fondation pour M. Le Bâs et sa famille.

Un service d'octave pour Alain Jaouen : un service de dévotion pour sa première femme et un autre pour la seconde.

Un service d'enterrement de 1ere classe pour André Guengard mort à la guerre, et un service de dévotion pour son beau-père, Jean-Marie Naour, de Ru-veïn.

Un service d'enterrement de 1ere classe pour François Goc mort à la guerre : un service de dévotion pour son père Laurent Goc, et un autre pour les parents décédés.

Un service simple pour Jean Lucas de Ker-an-trec'h, mort au champ d'honneur.

Un service d'enterrement de 2e classe, pour Jean Daoudal mort à la guerre : un service anniversaire pour Françoise Beuze sa mère, et un service de dévotion pour les parents décédés.

Un service anniversaire de 2e classe pour Louise Pouder et un service de dévotion pour Guillaume Landrein son époux.

Un service d'enterrement de 1ere classe pour François Naour mort au champ d'honneur, et un service de dévotion pour les parents décédés.

Un service anniversaire pour Louise Gouëzec : un service de dévotion pour Alain Barré son mari, et un autre pour Yve Barré, son fils.

Un service anniversaire pour Marie-Louise Picard de la rue de Quimper.

Un service de dévotion pour la famille Dréo-Kerspern.

Un service de dévotion pour François Rivoal, époux de Marie Hamon : un autre pour Jean Chapalen, et un autre pour Anna Gouzanvot son épouse.

Un service anniversaire de 1ere classe pour Guillaume et Joseph Donval tombés au champ d'honneur : un service de dévotion recommandé pour eux par Louis Penn de Leignou, prisonnier en Allemagne, et un autre pour Guillaume Donval leur père et Marie-Jeanne Iquel, leur mère.

CALENDRIER PAROISSIAL Novembre

1er — Toussaint — A l'issue des Vêpres de la fête, sermon breton des morts — Vêpres des morts — Quête — Procession et absoute au cimetière — Confessions.

2 — Fête des morts — Confessions dès l'*Angelus* — Dès 6 h. 3 messes basses, procession et absoute au cimetière — Dès 8 h. messes : avant la 3e office — Procession et absoute au cimetière.

4 — Service à 6 1/2 pour les prêtres.

5 — 1er Vendredi du mois — A 7 h. moins 1/4 du matin, réunion de l'apostolat.

7 — 24e Dimanche après la Pentecôte — A 9 h. 1/4, service solennel pour les paroissiens morts dans l'année et particulièrement pour les victimes de la guerre. — Après Vêpres, procession du Rosaire.

21 — 25e Dimanche après la Pentecôte. — A l'issue des Vêpres, réunion des Enfants de Marie.

28 — 1er Dimanche de l'Avent — A l'issue des Vêpres, réunion des Mères chrétiennes.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND. 4, Rue Trottier.

5e ANNÉE

1er Décembre 1915

No 9

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

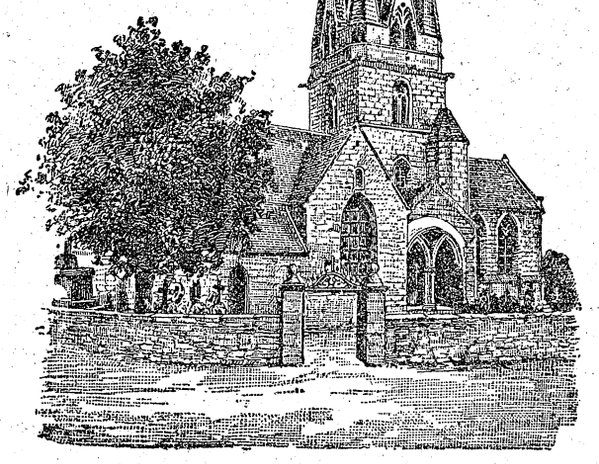

AUTOUR DE LA GUERRE

Une lettre de Monsieur Le Vicaire

12 novembre 1915

Mon cher M. Le Recteur,

Vous avez dû recevoir les petits souvenirs du front que je vous ai expédiés pour vous et les enfants, par un camarade.

Je vous remercie des bonnes nouvelles que vous me donnez de Rosporden, des fêtes bien suivies, et de nos chers jeunes gens toujours bien courageux.

C'est malheureux que vous n'ayez pu obtenir le Père Belge. J'espère néanmoins que vous aurez réussi à trouver quelque confrère pour les fêtes.

Ici, nous avons également solennisé la Toussaint et le Jour des Morts. Le jour de la Toussaint, je suis monté chez les artilleurs, à une altitude de 1.500 mètres. Le temps était mauvais, les routes boueuses : cela ne m'arrêta pas. Il y avait si longtemps que je n'avais assisté à une grand'messe ! Je pris donc mon caoutchouc et mon inséparable *penn-baz*, et en avant !

Après avoir fait un kilomètre dans la forêt, je rencontrai des

« *poilus* » se dirigeant comme moi vers l'endroit désigné pour la messe. C'étaient des hommes du 219e, donc du Finistère mais particulièrement du Léon.

Ils s'en allaient tranquillement, comme chez nous, causant breton naturellement, (mâchant de la paille,) comme disent les autres. — « *A c'henta paotred, poent-eo tostaat* » — « *Ia, poent* » *eo...* — « *Fall eo an amzer.* » — « *Ia vad ; fall tré.* » — « *Sell, eo* » *c'herné. Euz a be l'éac'h out?*» — « *Euz Kichen Briec : haté ?.*» — « *Euz Rosporden.* » — « *Oh, meur a veïch oun bet ebarz.* » Et ainsi tout le long de la route. Cela me donnait l'illusion de chez nous, de ces bonnes paroisses où l'on est encore fidèle à répondre à l'appel des cloches invitant à se rendre à l'église pour honorer Dieu le Dimanche.

Quand j'arrivai, on était encore à la messe de Communion dite dans un *gourbi*, creusé à 2 mètres. A la Communion, les artilleurs nombreux s'approchent de l'autel, le Commandant en tête. Il est très pieux et communie tous les jours. Cette communion d'hommes dans ces Catacombes m'a beaucoup ému. Ah ! si tous voulaient communier souvent comme les y invitent Notre S. Père le Pape, les Evêques et les prêtres !

La messe finie, chacun s'en va bien vite à son gourbi prendre le quart de café, car la grand'messe doit suivre immédiatement et il faut se donner de la voix pour les chants qu'un Séminariste, leur maréchal des logis, a pris la peine de leur apprendre.

Il semble que le temps va devenir meilleur. Aussi M. Bellec après entente avec les officiers, se décide-t-il à chanter la grand'messe en plein air, car le gourbi pourrait à peine contenir le quart de 300 hommes qui sont là. Le Bon Dieu le récompense, car le temps, durant tout l'office, se maintient convenable.

L'autel est vivement monté : 3 ou 4 planches ajustées : comme décor, quelques branches de verdure, avec cependant sur l'autel, 2 bouquets de fleurs dans des douilles d'obus.

La croix est originale, c'est une vraie croix d'artilleurs. Elle est faite de 4 douilles d'obus de 75, plantées les unes sur les autres.

M. Bellec commence la messe et aussitôt on entonne le *Kyrie royal*. Le groupe d'artilleurs entraîne et les autres répondent. Ce n'était pas l'unisson des Choristes de Rosporden, mais je vous assure que c'était enthousiasmant, ces chants du *Gloria*, du *Credo*, du *Sanctus*, et de l'*Agnus Dei* exécutés par ces voix mâles.

A l'Evangile, M. Bellec dans un sermon simple mais pratique parle aux hommes de leurs devoirs de chrétiens, devoirs qui, bien remplis comme ils remplissent leurs devoirs de Français, leur feront mériter la récompense si belle des saints dont nous faisons la fête.

A la fin de la messe ce fut un délire. La plupart des assistants étaient du Finistère. Un prêtre-instituteur, sergent au 219e, M. Floc'h lança le cantique : *D'hor Mam Santez Anna*.

Ce fut enlevé. On voyait combien ces hommes étaient heureux de chanter dans leur langue et pour honorer leur « *vieille grand'mère* »

Le cantique fini, chacun se retira dans son cantonnement, c'était l'heure de « la soupe. »

Le lendemain, Jour des Morts, l'office avait lieu chez nous. Il fut présidé par l'aumônier des brancardiers, M. Magnin, du Diocèse de Paris. Les chants furent très bien exécutés par un prêtre de Nantes et un Sacristain de ce même diocèse. Celui-ci me rappelait beaucoup le pauvre Guillaume : très belle voix, sûr de son chant grégorien ; il émerveilla l'assistance.

Après la messe, au chant du *Miserere* on se dirigea vers le cimetière qni est très bien tenu. Toutes les tombes étaient ornées de fleurs. Avant l'absoute, l'aumônier nous dit quelques mots sur la reconnaissance que nous devons avoir pour nos chers disparus. Il se trouvait juste auprès de la tombe de Nicolas de Rosporden. Dans ce cimetière il y a au moins 200 tombes : d'un côté, c'est le cimetière chrétien avec la croix, de l'autre, le cimetière musulman avec le croissant

Ces fêtes vous font du bien. On est privé ici, des belles cérémonies de l'Eglise.

Ce matin, j'ai eu le plaisir de causer avec un bon jeune, Le Corre qui a sa mère et sa sœur à Rosporden. Nous nous étions vus plusieurs fois sans nous reconnaître ; mais désormais, n'étant qu'à 150 mètres l'un de l'autre, nous nous voyons souvent. Ce jeune homme est excellent : il assiste presque tous les jours à la messe et un Dimanche, c'est même lui qui me l'a servie. Il me prie de vous présenter ses respects.

Il commence à faire froid dans ce pays. Hier il a glacé dur avec une forte gelée. Malgré tout on ne souffre pas trop. Le grand ennui c'est qu'il tombe de l'eau dans les gourbis : ce n'est pas toujours agréable. Malgré tout on garde sa gaîté au front.

Bonjour à tous et respectueusement à vous. M. BARON.

———⁂———

Nous avons reçu aussi des nouvelles de Père Menut qui n'est plus à Celle, mais qui est désormais à : Cellelager, 2 Bon Be 30b
Hanôvre Allemagne
où il fait les fonctions d'aumônier des Français et des Belges.

Il remercie toutes les bonnes personnes qui lui ont écrit et n'oublie pas Rosporden dans ses prières.

———⁂———

Couplets d'H. COLAS entendus sur le front le jour des Morts

Seigneur, ayez pitié de tous ceux que la guerre
A chargés d'une lourde croix.
Ayez pitié des fils, ayez pitié des mères
Séparés depuis de longs mois.

⁂

Ayez pitié des morts tombés dans la mêlée,
Ouvrez-leur les parvis divins !
Consolez, ô Dieu bon, la veuve désolée,
Ayez pitié des orphelins.

⁂

Seigneur, ayez pitié du doux pays de France,
Il revient à vous pour jamais.
Donnez-lui la victoire après tant de souffrance,
Seigneur, redonnez-lui la paix !

CHRONIQUE DU MOIS DE NOVEMBRE

La Toussaint

Jamais depuis longtemps, les Fêtes de la Toussaint n'ont été célébrées chez nous comme cette année. Chaque jour les 3 confessionnaux étaient assiégés, et près de quinze cents communions ont été distribuées. Si l'on ajoute à cela une magnifique assistance aux offices, un grand recueillement, une grande piété, on verra qu'il n'y a rien de plus propre à renouveler nos courages et à exalter nos espérances au milieu des tristesses du temps présent.

Service pour les prêtres

Durant l'octave de la Toussaint, un service solennel a été célébré, comme les années précédentes, pour les prêtres originaires de Rosporden et pour les anciens Recteurs et Vicaires de la paroisse.

A ce service l'assistance hélas ! était peu nombreuse. Même toutes les personnes pieuses n'y étaient pas !... Etait-ce oubli ? Etait-ce indifférence ? Nous ne saurions le dire : toujours est-il que c'est triste à constater. « *N'oubliez pas*, dit l'Ecriture, *ceux qui vous ont prêché la parole de Dieu.* »

Service pour les paroissiens

Le Dimanche suivant, on a chanté un service solennel pour les paroissiens morts dans le courant de l'année. A ce service il y avait foule ; les nombreux décès causés par la guerre y étaient pour beaucoup assurément.

Au prône, M. Le Recteur s'adressant particulièrement aux épouses et aux mères drapées dans leurs mantes de deuil, leur a donné comme modèle dans l'épreuve, l'auguste Mère des Douleurs, et leur a demandé de s'inspirer de son exemple dans la mission qui leur incombe désormais de préparer l'avenir de notre France.

Service solennel

La fête consiste en un service solennel et une messe de *Requiem*, chantés désormais tous les ans, sur l'ordre du Pape Pie X, dans toutes les églises de France, et en une messe demandée à chaque prêtre en particulier pour les âmes spoliées par la Loi de Séparation.

A Rosporden, nous n'avions pas de fondations. Une seule, celle M. Le Bâs, confiée à la municipalité est desservie scrupuleusement chaque année.

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

CHRONIQUE DU MOIS DE DÉCEMBRE

L'Avent

Le mois de décembre s'ouvre avec l'Avent qui était autrefois comme le Carême, un temps de pénitence, pour se préparer à l'Avénement du Sauveur. C'est pour cela qu'à l'office du Temps, les paremens de l'autel et les ornements du prêtre sont violets, la grande voix des orgues ne se fait plus entendre et les chants de joie sont supprimés. Seul l'*Alleluia* se fait encore entendre comme pour mêler une pensée d'espérance à l'approche du Rédempteur.

Outre l'avénement de N. S. dans la chair, l'Avent, dans l'Evangile du 1er Dimanche, nous rappelle son avénement à la fin des temps.

Il nous rappelle encore son avénement spirituel dans nos âmes et nous incite par ces paroles de St Paul aux chrétiens de la Rome païenne, à nous y préparer tout spécialement : « *Rejetons,* » nous dit-il, *rejetons au loin les œuvres de ténèbres et revê-* » *tons nous des armes de la lumière. Marchons dans l'honnête-* » *té comme en plein jour, et non dans les débauches, dans les* » *excès de la boisson, dans les impudicités, dans les dissolu-* » *tions, dans les querelles et dans les envies : mais revêtons-* » *nous de Notre Seigneur Jésus-Christ.* »

Aussi, pour que durant ce saint temps les joies mondaines ne viennent pas distraire les chrétiens des pensées graves, l'Eglise suspend la solennité des noces jusqu'au 6 janvier inclusivement.

Fête de la Propagation de la foi

Comme toutes nos œuvres Catholiques, l'œuvre de la Propagation de la foi n'est pas sans ressentir le contre-coup de la guerre.

Au premier appel les missionnaires ont abandonné leurs chères chrétientés pour voler au secours de la Mère Patrie. Les choses de première nécessité sont devenues là-bas comme chez nous, bien coûteuses et bien rares. Est-ce une raison pour laisser périr des œuvres qui ont déjà coûté tant d'argent, de peines, de secours, de sang et de larmes ? Non assurément. Aussi espérons-nous que les Catholiques, malgré les lourdes charges qui les oppriment, trouveront encore dans leur charité inépuisable, les 52 sous nécessaires à la belle œuvre de la Propagation de la foi.

Que les Dizainières s'arment donc de courage pour recueillir

ces cotisations qui doivent être versées en janvier à l'Evêché, et que tous les Associés se rappellent que le jour de la fête de Saint François de Xavier ou l'un des jours de l'Octave, ils peuvent gagner une indulgence plénière.

Fête de l'Immaculée Conception

La fête de l'Immaculée Conception sera précédée cette année d'un *Triduum* de prières, pour attirer sur la France la miséricorde divine par l'intercession de Celle qui est apparue si souvent sur le sol de notre patrie et qui, au début de cette guerre, a été blasphémée par les Allemands.

Le Triduum s'ouvrira le Dimanche précédent à l'issue des Vêpres et se continuera le lundi et le mardi à 8 h. moins 1/4 du soir.

Le jour de la fête qui est en même temps la fête patronale des Enfants de Marie, les offices seront présidés par M. Yves Le Roy, chanoine titulaire de la Cathédrale, qui, après les Vêpres, adressera une allocution à la Congrégation.

Si quelques personnes désiraient s'adresser à M. Le Chanoine, il serait à leur disposition dès 4 h. 1/2, la veille de la fête.

St Corentin

Tandis que les autres églises bretonnes doivent leurs premiers Evêques comme : St Brieux, St Tugdual, St Malo, à la Grande Bretagne, à l'*Ile des saints*, l'Eglise de Quimper peut revendiquer pour elle son Fondateur.

C'est en Cornouailles en effet, que naquit St Corentin d'une famille plus riche par sa foi que par les biens de ce monde.

On confia à des moines sa première éducation. Devenu adolescent, Corentin se retira dans un ermitage situé au pied du Menez-Hom, dans les bois de Nevet, non loin de Locronan.

« Là dit Albert Le Grane, Dieu pour nourir son fidèle serviteur « se plaisait à renouveler chaque jour un miracle. Chaque jour « en effet, Corentin coupait un morceau d'un petit poisson qu'il « avait dans sa fontaine, et le petit poisson ne mourait pas. »

Un jour que Grallon, roi de Basse-Bretagne, chassait avec sa cour dans la forêt de Nevet, il s'égara. Arrivé par hasard dans l'ermitage de Corentin, celui-ci avec ce petit poisson le nourrit ainsi que toute sa suite.

Ce que voyant Grallon donna toute la forêt au serviteur de Dieu qui y bâtit un monastère où une foule de disciples comme : St Guénolé, St Jacut, St Tudy accoururent bientôt.

Le roi de Grallon voulant avoir un évêque à Quimper, envoya St Corentin à Tours se faire sacrer par St Martin. A son retour, il lui offrit son palais sur l'emplacement duquel est aujourd'hui la Cathédrale.

Corentin se mit alors à répandre la foi dans la contrée et à convertir les païens encore nombreux sous la domination des Druides.

Accablé d'âge et de mérite, St Corentin rendit son âme à Dieu, en se recommandant à la Vierge Marie.

Lors de l'invasion des Normands, ses précieux restes ayant été volés et apportés au célèbre monastère de Marmoutiers près de

Tours, Mgr Le Prêstre de Lezonet, évêque de Quimper, obtint du Prieur de ce monastère un os du bras de S. Corentin.

Quand la peste sévissait à Quimper, on le portait processionnellement à travers les rues, et la peste cessait. Caché pendant la Révolution, chez un brave menuisier de la ville, nommé Sergent, cette insigne relique fut déposée plus tard par Mgr Nouvel dans un magnifique reliquaire où elle est désormais entourée de vénération et d'honneur.

Aimons et prions bien le glorieux Patron du diocèse. Demandons lui aujourd'hui plus que jamais d'étendre son bras sur nous et de conserver la foi dans notre Bretagne.

Noël

C'est la fête populaire par excellence, c'est la fête de la *bénignité du Sauveur apparue sur la terre* que l'on célèbre toujours avec le même amour.

Sans doute cette année, un voile de tristesse enveloppera encore cette douce solennité, mais nos prières à l'Enfant Dieu n'en seront que plus vives pour qu'Il prenne en pitié son royaume des Francs et ceux de ses Alliés.

Dès 3 h., la veille, confessions jusqu'à 8 h. du soir. A 8 h. l'église sera fermée jusqu'à l'office qui commencera à 11 h. et sera suivi de la messe solennelle. On dira ensuite 2 messes basses pendant lesquelles des noëls seront exécutés et la sainte communion donnée aux hommes à la balustrade du chœur et aux femmes à l'autel du Rosaire.

Dans la matinée on ne donnera la communion qu'à 8 h. et les messes basses ne commenceront que vers 9 h. 1/4.

A la grand' messe, *quête pour les Séminaires.*

Durant le Temps de Noël, quête tous les dimanches, par les petites filles du Patronage pour l'Enfant Jésus.

Examen de Catéchisme

Le 1er examen trimestriel aura lieu le 20 décembre pour les garçons et le 21 pour les filles, à 4 h. 1/2.

MOUVEMENT PAROISSIAL (Novembre)

BAPTEME

Est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise:

Louis COTTEN ; par. et mar.: Louis Bourc'his et Perrine Rouat.

MARIAGE

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Alain GUILLOU et Marie-Jeanne LE GALL.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne:

Marie-Louise GUILLOU, 36 ans. — Jean BARON, 79 ans. — Madeleine ROUAT, 6 mois. — Marie-Anne PERENNOU, 1 an. — Yves LE NOAC'H, 51 ans.

N'OUBLIONS PAS NOS MORTS

Nous avons chanté ce mois-ci:

Un service d'enterrement de 1e classe, pour François POSTIC, de Guéroux-Melgven, et un service de dévotion pour ses parents.

Un service de dévotion pour la famille de Louise GUILLOU, et un service d'octave pour elle.

Un service de dévotion, à l'occasion du mariage, pour les parents de Jean GUILLOU, de Toulouharnec, et un autre pour les parents de Marie-Jeanne LE GALL, de Kerangoc.

Un service de dévotion pour la femme de Jean BARON.

Un service de dévotion, à l'occasion d'un enterrement d'enfant, pour la famille d'André ROUAT.

Un service solennel pour les prêtres originaires de Rosporden et pour les anciens Recteurs et Vicaire de la paroisse.

Un service solennel pour les paroissiens morts dans le courant de l'année.

Un service solennel pour les Trépassés

Un service simple anniversaire pour Joseph GOC, de Saint-Eloi.

Un service de dévotion, à l'occasion d'un enterrement d'enfant, pour la famille PERENNOU.

Un service d'enterrement de 1e classe, pour Joseph BOURBIGOT, mort au champ d'honneur ; un service de dévotion pour la famille BOURBIGOT et un autre pour la famille CARADEC.

Un service anniversaire de 2e classe pour René BOUTET, et un service de dévotion pour ses parents.

Trois octaves de services pour les Trépassés.

CALENDRIER PAROISSIAL (Décembre)

3. — 1er Vendredi et fête de Saint François Xavier. *La messe se dit à l'intention des associés de la Propagation de la Foi.*
5. — A l'issue des Vêpres, *procession du Rosaire.*
8. — Fête de l'Immaculée Conception. — Messe matinale à 7 h. — Grand' messe à 9 h. — Vêpres à 2 h. Instruction et salut.
12. — Fête de Saint Corentin, patron du diocèse. *Toute la journée ses reliques seront exposées.*
15, 17, 18. — *Jeûne et abstinence* à l'occasion des Quatre-Temps.
16. — Réunion à la messe pour les Associés de l'Œuvre de Saint François de Sales.
19. — Pas de réunion d'Enfants de Marie.
24. — Vigile de Noël, *jeûne et abstinence.*
25. — NOEL, quête pour les Séminaires.
26. — Saint Etienne. — Pas de réunion de Mères chrétiennes.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. CH. NORMAND. 4. Rue Trottier.

5e Année

1er Janvier 1915

No 10

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

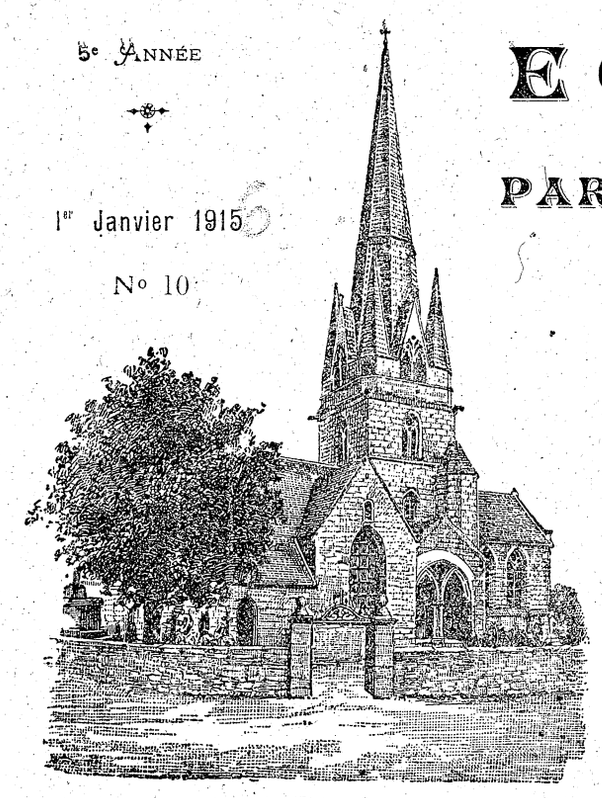

BONNE ANNÉE,

CHERS PAROISSIENS !

Que sera cette année nouvelle ? Sera-ce l'année de la Victoire ?... C'est le secret de Dieu.

En attendant, ne nous livrons pas à de trop vives inquiétudes. Confions-nous en la divine Providence : elle saura nous défendre contre nos ennemis.

Mais pour mériter cette grâce, prions, faisons pénitence et acceptons sans murmure les sacrifices chaque jour plus grands que la guerre nous impose.

Bon Noël donc à tous et bonne année, surtout aux combattants et aux chers prisonniers.

AUTOUR DE LA GUERRE

Nous avons déjà donné ici, la liste des soldats de Rosporden disparus ou tués à l'ennemi. Cette liste hélas ! chaque jour s allonge. Voici les noms des autres victimes tombées au champ d'honneur :

Corentin NAOUR, décédé le 28 juin 1915, à Sitil Bahr (Turquie.)

Jérôme HULOIS, décédé à Tracy-le-Mont, le 14 juillet 1915.

François LE NAOUR, tombé au Bois-haut, le 18 juillet 1915.

Jean DAOUDAL, caporal, décédé antérieurement au 20 août 1915 et inhumé à Haussemont.

François PÉRÈZ, mort au champ d'honneur le 23 juillet 1915, au Bois-le-Prêtre.

Guillaume LHOSTIS, tué le 8 sept. 1915, à Vienne-le-Château.

André GUENGARD, sergent, décédé le 16 juillet 1915, à l'hôpital de Challerange, (Ardennes), pays occupé.

Louis RIVIÈRE, tué à l'ennemi le 25 septembre 1915.

Pierre COTTEN, tombé au champ d'honneur le 30 octobre 1915, à Perthes et Tahure.

Alain RANNOU, artilleur, tué à l'ennemi le 27 octobre 1915, inhumé au cimetière de Pont-de-Minaucourt.

A tous les parents de ces glorieux morts, nous ne nous contenterons pas de dire : « Ces héros que vous pleurez, ont bien mérité de la patrie : vous avez le droit d'être fiers d'eux ; la France a contracté à leur égard une dette de reconnaissance éternelle ! ».

Non, nous ne nous contenterons pas de cela, car bien que ce langage soit juste et nécessaire, bien qu'il apporte un réconfort au cœur meurtri, il ne suffit pas au cœur chrétien blessé dans ses plus chères espérances.

A ces pères, à ces mères désolés, à ces pauvres petits orphelins, à ces épouses en deuil nous dirons : « En Jésus-Christ, cherchez la « consolation de vos épreuves : si la guerre vous a pris ceux que « vous aimiez, souvenez-vous qu'Il est la résurrection.

« Ceux que la mort a séparés de vous, il vous les rendra, car Il « est le maître de la vie et de la mort. Ils n'ont été séparés plus tôt « que peut-être parce que, s'ils avaient vécu, ils ne seraient pas « morts si saintement, si héroïquement. Grâce à cette mort ils ne « sont pas perdus pour vous, car Jésus vous les garde pour l'éter- « nelle réunion où il n'y aura plus de séparation. Courage donc « et confiance. »

CHRONIQUE DU MOIS DE DÉCEMBRE

Fête de l'Immaculée Conception

Grâce au concours dévoué de M. Yves Le Roy, chanoine titulaire, les confessions et les communions ont été cette année très nombreuses.

A l'issue des Vêpres, après avoir exposé le glorieux privilège de Marie, M. Le chanoine Le Roy dans un langage simple et éloquent, donna aux Congréganistes des conseils tout à fait pratiques pour ressembler à leur divine Mère, dans leur vie de chaque jour.

Ces conseils, nous n'en doutons pas, seront suivis fidèlement par les Enfants de Marie.

Après un beau cantique parfaitement exécuté, on procéda à la réception des nouvelles aspirantes dont les noms suivent :

Marie LE BIHAN — Jeanne RANNOU — Marie-Anne DARCILLON — Jeanne GARREC — Marie LE MEUR

et la pieuse cérémonie se termina par le salut du S. Sacrement.

Organisation d'un chœur de chanteuses

Depuis longtemps M. le Recteur désirait voir les fidèles prendre une part plus active aux chants des offices. Nous disons *plus active,* car déjà quelques personnes de bonne volonté s'essayaient timidement à chanter à l'église. Mais comme elles n'étaient pas groupées, le résultat laissait plutôt à désirer.

La guerre ayant désorganisé la *Schola* des jeunes gens, la nécessité d'un groupe de chanteuses se faisait plus que jamais sentir. C'est ce que les Enfants de Marie ont compris. Aidées de quelques autres personnes, elles ont résolu de se grouper toutes désormais dans la première travée de la nef, et dès le 8 décembre elles ont commencé à alterner aux Vêpres. Le résultat a été satisfaisant. Avec de belles voix comme elles ont, avec un peu de bonne volonté et quelques répétitions, elles arriveront bientôt à exécuter encore les chants ordinaires de la messe, d'une façon qui n'aura plus rien à envier à l'exécution des enfants de chœur.

Qu'elles n'oublient pas d'ailleurs que si nous avons été créés et mis au monde pour *glorifier Dieu,* c'est là notre unique destinée, c'est la perfection de notre être, partant notre vrai bonheur. Aussi Saint Augustin définit-il la béatitude en disant qu'elle consiste dans *la louange de Dieu,* louange sans entraves et sans fin qui sera par sa plénitude et sa perfection moins indigne de Celui qu'elle chantera. C'est aussi la parole de l'Esprit-Saint : « Bienheureux ceux qui sont admis dans votre maison, Seigneur, *parce qu'ils vous loueront dans les siècles des siècles.* »

Adonnons-nous donc de tout cœur au chant des saints offices : c'est là la bonne manière d'y assister, c'est là surtout la véritable manière de prier.

Visite du P. Kindt aux Belges

Le Père Kindt est venu faire une visite à ses compatriotes pour les consoler, les réconforter, les confesser, les communier. Chez quelques-uns, hélas ! il a rencontré une profonde misère. Aussi faisons-nous un appel pressant aux personnes charitables pour qu'elles

viennent en aide à ces pauvres réfugiés et procurent à certains d'entre eux un logement plus convenable. A titre de renseignement, voici l'adresse de toutes ces familles belges :

Rue du Moulin, chez Morvezen:

Famille BOUDROIT, 3 membres. — Famille CHAMBERT, 4 memb.

Route de Coray:

Famille Joseph Von LACKEN, 2 membres.

Place aux chevaux, chez la veuve Boutier:

Famille Q. DELVALLÉE, 7 membres. — Famille Madame veuve SIEUN, 9 membres. — Famille H. DESPRINGER, 4 membres.

Route de Concarneau, chez Rivière:

Famille G. KETTELERS, 3 membres. — Famille M. ROUARD, 3 m.

Rue de Quimper:

Famille Il. LEVIENS, 3 membres.

Cour de Madame Joseph Naour:

Famille Madame L. LÉVIENS, 3 membres.

Cour de Louis RESTE:

Famille M. E. PLOUSEKE, 6 membres.

Place au beurre:

Famille A. PAINVELS, 3 memb. — Famille A. VOLKAERT, 2 m.

Nous espérons que cet appel sera entendu des Catholiques toujours prêts à secourir toutes les misères humaines.

Réunion à Quimper de l'œuvre de St François de Sales

Le 13 décembre avait lieu dans la grande salle de l'Evêché une réunion des membres de toute la Cornouailles convoqués par M. le Chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain, pour entendre Mgr Iauch, directeur général de l'œuvre. La paroisse y était représentée par la zélée directrice, Mlle Marie Le Roux, et 5 autres personnes.

Après un exposé de la situation de l'Œuvre dans le diocèse, par M. le chanoine Le Roy qui donna des félicitations aux associés de Rosporden, Mgr Iauch prit la parole pour remercier les assistants d'être venus si nombreux à la réunion, et Mgr l'Evêque de Quimper bénit et encouragea toutes les bonnes volontés qui travaillent ainsi à la préservation de la Foi en France, par des secours aux missions, aux écoles chrétiennes, aux patronages, aux bibliothèques populaires et aux œuvres militaires.

A la fin de la séance on se rendit à la chapelle Saint Joseph où Mgr Iauch donna la bénédiction du T. S. Sacrement.

Premier examen trimestriel de catéchisme

Voici les noms des enfants qui ont le mieux répondu à la lettre comme aux explications du Catéchisme et qui ont mérité une récompense :

Louis JAUME — Alain LE DU — Emile CREIS — Guillaume RANNOU — Charles QUENTEL — René LEBEL — Louis QUÉRÉ — Louis TANGUY — François GAC — François FLATRÈS — Louis FLATRÈS — Joseph GLÉONEC — Guillaume TOULGOAT — Yves LE GRAND — Ernest LAURENT — Yves MORVEZEN — Louis PÉRÈZ — Etienne BOEDEC — Christophe GORET — Pierre LE DEZ — Louis DONAL — J.-M. NAOUR — Corentin NEDELEC — Yves MEUR — Alexandre RODALEC

Louise BOEDEC — Anne-Marie LE BRAS — Marie BIGOGNE — Anna GARS — Marie LAZ — Suzanne LAZ — Marie LE ROY — Marie-Thérèse CORNILLEAU — Simone IQUEL — Marie BOURBIGOT — Louise BOURRIQUIN.

Fête de Noël

Cette année encore nous avons eu notre messe de minuit à laquelle il y a eu beaucoup de communions.

Durant les messes basses, le chœur des jeunes filles dirigé par Mlles Marie Le Moal et Charlotte Lapostole a exécuté de gracieux *noëls* qu'on entend toujours avec un nouveau plaisir.

L'église illuminée était comble, et, grâce à un service d'ordre bien fait, l'ordre a régné durant toute la cérémonie.

Dans la matinée les petits enfants dont les noms suivent sont venus faire leur 1e Communion privée et prier pour la paix :

Guillaume COZIC — Auguste GALLIC — Yves RANNOU — Guy RICHARD — René DEUFF — Joseph LAGADEC — Jean COROLER — Joseph NICOLAS.

Renée CHÉROT — Olga PROXÈDE — Simone MORVÉZEN — Jeanne MANCHEC — Marie DONAL — Thérèse NICOLAS.

CHRONIQUE DU MOIS DE JANVIER

Prières publiques

« A l'occasion de la nouvelle année, Nous exhortons, dit Monseigneur, le Clergé et les fidèles à multiplier les œuvres de mortification et de charité « pour expier les péchés qui provoquent les justes châtiments de Dieu » et à redoubler de prières pour le salut de la France.

« Des difficultés nouvelles semblent devoir retarder encore l'issue de la guerre. Dieu est le maître des événements. Nous avons pleine confiance que, tenant compte de la noble attitude de la France et de ses Alliés autant que de la justice de leur cause, ayant égard aux sacrifices offerts de si grand cœur par tant d'âmes chrétiennes, sensible au mouvement de foi qui entraîne devant les saints autels

beaucoup de cœurs contrits et humiliés, Il accordera à la vaillanee de nos soldats et au génie de leurs chefs la victoire complète que nous souhaitons et la paix qui en sera le couronnement.

« Aussi anxieux que nous de voir enfin le monde jouir de ce bienfait de la paix, le Père commun des fidèles a bien voulu, le 16 novembre dernier, autoriser les Evêques à faire ajouter aux litanies de la Sainte Vierge, tant que durera la guerre, l'invocation : *Regina pacis, ora pro nobis:* Reine de la paix, priez pour nous. Nous permettons cette addition pour notre diocèse.

« Nous voulons en outre que, le dimanche 2 Janvier prochain, dans toutes nos églises, des cérémonies spéciales soient célébrées solennellement pour appeler sur notre Pays et sur ses Alliés la miséricorde de Dieu. »

Dans ce but, le S. Sacrement sera exposé le matin, après la messe paroissiale. On chantera ensuite le *Miserere,* suivi de l'antienne *Da pacem* avec les versets et l'oraison.

L'exposition durera au moins jusqu'à la fin des Vêpres. Avant de la clore, on récitera le chapelet, une allocution pourra être prononcée, la prière du Pape pour la paix sera lue et l'on chantera les Litanies de la Sainte Vierge avec l'invocation finale : *Regina pacis.* Le *Parce Domine* sera ensuite chanté 3 fois, avec les versets et oraisons que l'on a coutume de réciter après la procession *in quacumque tribulatione,* en y ajoutant l'oraison *pro pace.*

Nous invitons nos diocésains à se souvenir dans leurs suffrages des morts inombrables que la guerre a moissonnés, particulièrement parmi les pères de famille et les jeunes gens du Finistère.

Nous renouvelons nos paternelles et respectueuses condoléances à tous ceux que ces morts glorieuses mettent en deuil.

Puisse la charité chrétienne apporter un secours efficace à tant de foyers désolés, et ménager aux enfants des victimes un avenir qui les console du douloureux passé !

Adressons enfin un hommage de reconnaissance à tous nos blessés et aux âmes dévouées qui les soignent, un souvenir plein d'espérance aux prisonniers dont le cœur n'est pas séparé du nôtre, et faisons des vœux pour que notre grand pays, gardant religieusement l'union qui est sa force, persévère jusqu'au bout dans son magnifique effort, et sache lever les yeux vers Celui qui règne dans les cieux et qui a toujours montré tant d'affection pour la « *très noble et très illustre nation française.* »

Quimper, le 15 décembre 1915

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon

L'Epiphanie

La fête de l'Epiphanie est la fête de la manifestation du Sauveur aux Mages qui vinrent de l'Orient, sous la conduite de l'étoile, pour honorer sa divine royauté.

Mais c'est en même temps la fête de Sa manifestation aux Juifs qui entendirent la voix du Père céleste proclamant son Fils, alors que Saint Jean le baptisait dans le Jourdain.

C'est enfin Sa manifestation aux disciples qui furent témoins de sa puissance quand il changea l'eau en vin aux noces de Cana.

Aussi la Liturgie rappelle-t-elle ces 3 mystères en ce jour de fête. Mais de ces trois prodiges, c'est l'adoration des Mages qu'elle honore avec le plus de complaisance. La majeure partie des chants de l'office est employée à la célébrer et Saint Léon et Saint Grégoire y insistent presque uniquement dans leurs écrits.

L'Epiphanie est une des plus anciennes et des plus solennelles fêtes de l'Eglise : célébrons-la donc avec ferveur et piété.

La Saint François de Sales

Le 29 janvier, fête de Saint François de Sales, la messe de règle sera dite à l'intention des associés et une instruction leur sera adressée.

La paroisse de Rosporden où l'œuvre est florissante en a déjà reçu beaucoup d'objets de piété. C'est une raison de plus pour les Associés de s'intéresser à cette œuvre si belle et de venir nombreux le jour de la fête, assister à la messe et communier en l'honneur du bon Saint.

Une indulgence plénière peut être gagnée par les Associés, le jour de la fête ou un des jours de l'octave aux conditions ordinaires.

MOUVEMENT PAROISSIAL (Décembre)

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Fernande LE CORRE ; par. et mar.: Edouard Bourc'his et Désirée Le Corre. — Roger GUILLEMOT ; par. et mar.: Jérôme Guillemot et Françoise Fromentin. — Marie-Louise NICOLAS ; par. et mar.: Jean Nicolas et Anna Ricard. — Joseph SIMON ; par. et mar.: René Scoazec et Isabelle Lagadec. — Michel TALGORN ; par. et mar.: Michel Giquel et Marie Bihan.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne:

Marianne RANNOU, 76 ans. — Marcella VAN LACKEN, 11 mois. — Louis DUIGOU, 18 ans. — Marie NICOLAS, 7 mois. — Marie POUPON, 67 ans.

N'OUBLIONS PAS NOS MORTS

Nous avons chanté ce mois-ci:

Un service anniversaire de 1re classe pour Marie GUERN, de Kéledern ; un service de dévotion pour son père et sa mère, et un autre pour son beau-père et sa belle-mère.

Un service anniversaire de 1re classe pour Henri CŒUR et un service de dévotion pour ses enfants.

Un service d'octave de 3e classe pour Marianne RANNOU ; un service de dévotion pour son père et sa mère, un autre pour ses parents décédés, et un autre mis par les porteuses.

Un service anniversaire de 2e classe, pour Jean BREUT, de Pennbuel ; un service de dévotion pour Marie-Jeanne BOURC'HIS sa mère, un autre pour son oncle Pierre BREUT et un autre pour ses parents décédés.

Un service anniversaire de 3e classe pour Jean GUÉVEL, et un service de dévotion pour son père et sa mère.

Un service anniversaire de 3e classe pour Joseph GUIRIEC, de Cadol ; un service d'enterrement de 2e classe pour son beau-frère Alain RANNOU, mort au champ d'honneur ; un service de dévotion pour sa mère et un autre pour ses parents.

Deux services de dévotion à l'occasion de l'enterrement de Louis DUIGOU, pour ses grands parents, et un autre mis pour lui par les jeunes gens de la classe.

Un service à l'occasion de l'enterrement de l'enfant NICOLAS, pour les parents défunts.

Un service anniversaire de 2e classe, pour Jeanne GOURMELEN.

Un service anniversaire de 1re classe pour Georges LE GALL, et un autre pour ses parents décédés.

3 octaves de services pour les Trépassés.

CALENDRIER PAROISSIAL (Janvier)

Dimanche 2. — Prières publiques ordonnées par Monseigneur.
Vendredi 7. — 1er vendredi du mois, réunion de l'apostolat de la prière.
Dimanche 9. — Solennité de l'Epiphanie.
Dimanche 16. — Après Vêpres, réunion des Enfants de Marie.
Dimanche 23. — Après Vêpres, réunion des Mères Chrétiennes.
Samedi 29. — Fête de Saint François de Sales.
Dimanche 30. — Après Vêpres, répétition générale de chant.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

Imprimerie NORMAND, Hennebont, 4, rue Trottier

5e ANNÉE

1er Février 1916

No 11

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

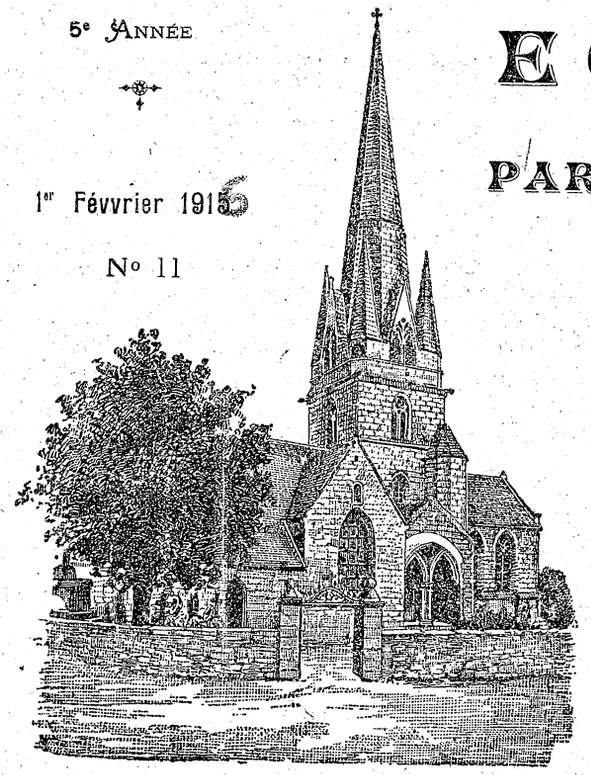

AUTOUR DE LA GUERRE

Au sujet du Père Menut

Une personnalité de notre ville nous communique la lettre suivante, que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs généreux et surtout à celle de la Fédération des Œuvres du prisonnier.

Paris, 25 décembre 1915

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de faire la connaissance au camp de Celle, où j'étais prisonnier, de M. le R. P. Menut qui est votre ami. Je suis rentré en France avec le dernier convoi de grands blessés, et j'ai laissé dans la froide Allemagne M. Menut au milieu de bien des misères. Malgré toute la fatigue d'un ministère écrasant — le camp compte plusieurs milliers de catholiques — notre aumônier n'a ni pu ni su se désintéresser des souffrances physiques qu'il a vues autour de lui. Il s'intéresse tout particulièrement aux tuberculeux qui, faute de soins et de nourriture, trouvent là-bas une mort pénible, douloureuse et rapide. Sa sollicitude s'attache aussi au sort des bretons qui sont assez nombreux à Cellelager. Pour tous ces malheureux, M. le R. P. Menut serait bien heureux d'être mis, soit directe-

ment soit indirectement en rapport avec des Œuvres du Finistère ou de Bretagne instituées pour venir en aide aux prisonniers. Si pour des raisons quelconques ces comités ne pouvaient avoir affaire directement avec M. l'aumônier, ils pourraient se mettre en rapport avec M. l'adjudant de la Mesplière, membre du Comité français de distribution : M. Menut désire surtout réconforter nos pauvres camarades.

M. Menut, malgré la fatigue que lui imposent ces travaux, se porte bien — il avait été interné d'abord dans une résidence d'officiers. Mais sur sa demande il est venu dans un camp de soldats pour exercer son ministère. Par son extrême grâce il a su tout de suite se faire aimer de tous : il était pour chacun de ses compatriotes un très bon ami. Son adresse :

Service des prisonniers de guerre
Viâ Pontarlier
M. le R. P. MENUT, Aumônier français
Baraque 30 B. Cellelager, Allemagne.

Pour nos nécessiteux et tuberculeux si vous voulez correspondre avec l'adjudant de la Mesplière, il loge à la Baraque 84 B.

Avec le meilleur souvenir de M. Menut, agréez je vous prie, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

E. BLOCH,
Avocat à la Cour d'Appel de Paris.
Sergent au 287e d'Infant.

✠

Autre lettre d'un grand blessé, adressée à M. Menut, adjudant principal de la Marine en retraite, au sujet de son fils:

28 décembre.

Monsieur,

J'ai quitté le camp de Celle il y a un mois et, avant mon départ, M. l'aumônier, votre fils, m'a chargé de vous écrire les détails sur la vie des prisonniers, qu'il ne lui est pas possible de vous donner dans son courrier.

L'organisation matérielle du camp ! Peut-être la connaissez-vous? Sur un plateau de bruyères, c'est entre des petits bois de sapins, une ville de bois blanc, aux rues larges s'entrecoupant à angles droits. Les baraques dans lesquelles sont parqués les hommes ont une vingtaine de mètres de largeur et une centaine de profondeur. Elles sont divisées en 4 parties inégales pour constituer 2 grandes chambres de 70 hommes et 2 petites chambres pour 7 sous-officiers chacune.

On couche sur une paillasse jetée sur le sol et l'on a 2 couvertures. Par les températures très basses de l'hiver, (avant mon départ nous avions eu de 7 à 10°) chaque chambre est chauffée par un poële.

M. l'aumônier partage avec son confrère polonais, une petite chambre de sous-officier : il jouit d'un lit, comme les blessés. Ce lit, c'est une armature de fer supportant 3 planches sur lesquelles est placée la paillasse ! Vous voyez que ce n'est guère mieux que le simple plancher. C'est quand même plus propre.

La nourriture ? Sept fois sur dix, la soupe, (car on ne reçoit que de la soupe) est immonde ! C'est une colle épaisse et sentant mauvais, dans laquelle l'œil le mieux exercé ne peut reconnaître pâte, viande, légume ou poisson. Les trois autres fois c'est mangeable.

M. l'aumônier, quoique traité en officier, n'a pas un régime plus relevé. Il a tenu à ce qu'il n'y ait pas de différence entre la situation faite à son camarade de chambre, M. l'abbé..... polonais et la sienne : et comme l'abbé polonais est traité en simple soldat, (à logique de l'administration militaire prussienne !) M. l'aumônier français (officier) touche la pitance de soldat. En somme, on ne se nourrit qu'avec le peu de choses que l'on peut acheter là-bas et les provisions que l'on reçoit de France.

Les rapports avec les officiers allemands sont assez différents suivant les personnages. Avec M. l'Oberleutnant, chef de camp, ils sont plutôt tendus, et le personnage étant brutal et cassant quoique assez juste, dit-on généralement. Pour moi, c'est un policier qui favorise scandaleusement et contre toute justice, et même dignité, ses créatures, personnages plus ou moins louches chargés d'espionner leurs camarades. Avec M. l'amiral commandant supérieur de camp et des Kommandor voisins les rapports sont corrects et même courtois. M. l'aumônier peut traiter au besoin directement avec lui pour les besoins de son ministère. Très courtois aussi avec le colonel directeur des services de la censure. C'est un homme du monde connaissant parfaitement la langue française et ayant vécu longtemps à Paris. Entre ces 3 autorités M. l'aumônier est obligé de diplomatiquer, en s'appuyant sur M. l'aumônier allemand, pour mener à bien toutes les tâches qui s'imposent à lui, car son ministère est écrasant : messes, vêpres, chapelets, sermons, allocutions diverses, petit cours de catéchisme ne doivent pas l'empêcher de visiter les malades de l'infirmerie et des lazarets, les isolés d'une ou deux baraques de camp, de voir tous ceux qui dans les cent baraques des quatre bataillons peuvent avoir besoin d'une parole réconfortante et n'oseraient pas aller le trouver. Pour tout cela M. l'aumônier se heurte à des barrières réglementaires, à des consignes militaires : il faut qu'il les fasse fléchir et obtienne — c'est invraisemblable, mais cela se passe en Allemagne, — les autorisations d'exercer le ministère pour lequel il a été placé là.

Pour les prisonniers, l'arrivée au camp de M. votre fils a été une grande joie. Les Catholiques ont trouvé en lui un prêtre dévoué et facilement accessible, un guide très sûr ; les non-Catholiques un conseiller éclairé et un grand camarade. Tous les Français se serrent les coudes là-bas, sans distinction d'opinions ni de croyances, et M. l'Aumônier est reconnu par tous comme un de leurs chefs. Tous l'aiment du reste, pour ses grandes qualités de cœur et pour son extrême bonne grâce.

Agréez, je vous prie, Monsieur, etc...

MONSIEUR LE VICAIRE

Nous recevons régulièrement des nouvelles de M. Le Vicaire. Après avoir été indisposé pendant quelques jours, il est désormais parfaitement rétabli, et compte obtenir bientôt un congé pour venir revoir sa paroisse et sa vieille mère.

Il a été très touché des souhaits de bonne année que les enfants

du Patronage lui ont adressés. En leur répondant il leur a donné des conseils qu'ils s'efforceront de mettre en pratique pour rester toujours pieux, obéissants et laborieux.

CHRONIQUE DU MOIS DE JANVIER

Prières publiques

Conformément à l'ordonnance de Monseigneur, des prières solennelles pour la France et ses alliés ont été faites ici, le 1er dimanche de l'année.

Durant la journée, les adorateurs se sont succédé devant le T. S. Sacrement exposé, et la cérémonie s'est terminée par le chant des Litanies Laurétanes et la belle prière composée par Sa Sainteté Benoît XV en faveur de la paix.

Daigne Notre Seigneur avoir pitié de nous, en considération des sacrifices, des pénitences et des ferventes prières que lui offrent tant d'âmes généreuses en réparation des péchés, des crimes, de l'impiété et de l'indifférence de tant d'autres !

Profession religieuse & nouvelle vocation

Le 2 février, sœur Yvonne Quéméré, Novice à Saint-Laurent fera profession dans la Congrégation des Filles de la Sagesse.

Nous recommandons cette bonne et charmante Religieuse, qui a déjà son petit frère Yves et son cousin Michel chez les Pères de Montfort, aux prières des paroissiens, et particulièrement à celles de ses anciennes compagnes, les Enfants de Marie.

Une autre âme d'élite, Mlle Anna Guiriec vient de nous quitter pour se consacrer aussi à Dieu chez les Sœurs de Saint Joseph de Cluny. A l'exemple de sa sœur Marguerite déjà professe dans la même Congrégation, et de son frère Henri, Père du Saint Esprit, elle aussi a voulu être missionnaire.

C'est un nouveau sacrifice que Dieu demande là à un père et une mère qui lui ont déjà donné deux de leurs enfants ; mais c'est un sacrifice qui les honore grandement et qui ne restera pas sans récompense même dès ce monde.

Toutes ces vocations sortent d'une même famille jouissant de l'estime générale à Rosporden, et visiblement bénie de Dieu à cause de son grand esprit de foi. L'honneur que Dieu lui fait rejaillit sur la paroisse et nous en sommes fiers et pour elle et pour nous.

Réunion des Ligueuses

Le 25 janvier, les Ligueuses se sont réunies à 1 h. dans la salle Jeanne d'Arc, pour se retremper dans l'esprit de leur association.

Après les prières d'usage, M. le Recteur remercia les personnes dévouées qui ont bien voulu consacrer encore une partie de leur temps à faire des flanelles pour nos soldats, puis il donna la parole à Mme Auguste Richard, présidente qui rendit compte des cotisations recueillies cette année.

On s'entretint ensuite de l'*Œuvre des orphelins de guerre* que va fonder dans le diocèse, Sa Grandeur Mgr Duparc, en se promettant bien d'y travailler.

En terminant M. Le Recteur rappela aux Ligueuses le conseil qu'il leur donnait au début de la guerre à savoir : qu'il faut se défier de ces organisations purement laïques qui veulent bien profiter des aumônes des Catholiques, tout en les évinçant systématiquement de leurs comités et en ne partageant pas ensuite avec eux les recettes. Les faits ne sont venus hélas ! que trop souvent depuis justifier ces appréhensions. Il faut donc qu'avant tout et toujours nos œuvres soient franchement catholiques.

La Saint François de Sales

Le jour de la fête la messe a été dite à l'intention des Associés. Le célébrant à l'Evangile, a rappelé en quelques mots le but de l'œuvre de Saint François de Sales. Il a montré sa nécessité plus grande que jamais, étant données les ruines amoncelées par la guerre dans les diocèses envahis : il a parlé ensuite de son organisation, des secours, qu'elle procure, des indulgences qu'elle confère, en un mot de tout le bien qu'elle fait.

Quoique l'œuvre, au témoignage même du directeur diocésain, soit florissante à Rosporden, l'assistance à la messe n'était pas aussi nombreuse qu'on aurait pu le désirer. C'était pourtant une fête de famille, la fête patronale du bon Saint François de Sales.

CHRONIQUE DU MOIS DE DÉCEMBRE

La Purification

La fête de la Purification a été instituée en souvenir de la purification légale que la Loi de Moïse imposait aux femmes d'Israël. Quarante jours après la naissance d'un fils, la mère devait se présenter au Temple pour se purifier et racheter son enfant, (si elle était pauvre) en offrant 2 petites tourterelles.

Marie la plus pure des mères n'était pas soumise assurément à cette formalité : elle voulût néanmoins s'y assujétir humblement. En souvenir de la Présentation de Notre Seigneur au Temple, et de la Purification de Marie, la mère vraiment chrétienne vient après la naissance de chaque enfant recevoir au porche la bénédiction du prêtre et consacrer à Dieu son nouveau né. Pourquoi, à l'exemple de Marie, ne le porterait-elle pas avec elle à l'église ?

Le prêtre lui met en mains un cierge en mémoire sans doute de Notre Seigneur, lumière du monde ; mais aussi en guise d'offrande.

Pourquoi ne ferait-elle pas à l'église l'offrande de ce cierge, ou tout au moins n'en mettrait-elle pas la valeur dans le tronc de Sainte Marguerite ?

Gardez, chrétiens, la pieuse habitude de faire brûler des cierges devant les images vénérées de la Sainte Vierge et des Saints, pour

les honorer, leur rendre des actions de grâces, obtenir d'eux les faveurs dont vous avez besoin.

Continuez aussi d'allumer le cierge bénit de la Chandeleur, pris de la couche de l'agonisant ou de l'être cher que la mort vous a ravi.

Mais rappelez-vous que ces cierges pour recevoir la bénédiction de l'Eglise, doivent être *au moins en partie notable* de cire.

Quelques conseils pratiques aux fidèles pour bien assister aux offices

Tout d'abord les fidèles doivent répondre avec *ensemble* et *justesse* aux paroles chantées par le prêtre : *Et cum spiritu tuo... Amen... Gloria tibi Domine... Habémus ad Dominum... Dignum et justum est... Deo gratias.* C'est de simple convenance en effet, que de répondre à celui qui vous adresse la parole et d'approuver ce qu'il demande pour vous.

Les fidèles doivent en outre prendre part à tous les chants communs de l'office : *Asperges, Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus, Agnus, Psaumes, Cantique et Hymme des Vêpres, Chants des Saluts.*

Ils alternent généralement avec le chœur qui commence.

Le *Kyrie* est une supplication. Il ne faut donc pas le chanter trop vite, ni le traîner trop non plus.

Le *Gloria* est un cantique de joie. Il faut dans ce chant de l'entrain sans précipitation cependant.

Le *Credo* est l'expression de notre foi, partant le chant doit en être vigoureux, convaincu, sans hésitation.

Le *Sanctus* doit être entonné et poursuivi solennellement comme il convient à l'action mystérieuse de la Consécration qu'il précède et suit immédiatement.

L'*Agnus Dei* demande l'expression d'une prière pleine de confiance.

Les *Psaumes* doivent être chantés rondement avec une bonne pause à la médiante (marquée par une petite étoile), et une pause moindre à la flèxe, quand le verset est un peu long.

L'*Hymne* étant un cantique de joie, demande à être chantée aussi d'un mouvement assez vif, avec une pause à chaque second vers ordinairement.

Les *Chants* du salut et le *Tantum ergo* gagnent à être chantés posément. (*à suivre*).

Les Papes médiateurs de la Paix

Les calomnies les plus odieuses et les plus contradictoires ont été lancées par la haine sectaire des uns et colportées par la bêtise incommensurable des autres contre le pape Benoît XV : C'est le Pape qui est cause de la guerre... c'est le Pape qui veut la paix à tout prix... c'est le Pape qui fait ramasser tout l'or de France pour l'envoyer à l'Allemagne, etc.

Pour rétablir la vérité, il n'y a qu'à montrer le Pape sous son vrai jour. C'est un devoir pour la presse catholique d'y travailler sans relâche.

Benoît XV n'était pas encore Pape lorsque la guerre éclata : c'est reprendre la querelle du loup et de l'agneau que de le rendre responsable d'un fait antérieur à son élection.

Quand à la paix, oui, Benoît XV veut la paix, mais la paix basée sur le droit et apportant à la justice lésée toutes les réparations nécessaires. En cela, il ne pense ni n'agit autrement que ses prédécesseurs sur la Chaire de Saint-Pierre.

Voici un tableau qui ne manque pas d'actualité : c'est une liste des Papes qui, dans les temps difficiles, ont contribué à rétablir la paix soit entre divers chefs d'Etats soit entre les peuples et leurs souverains.

Devant chaque nom, nous avons précisé les dates de leur règne pour faciliter les recherches des érudits :

(440-461) *S. Léon le Grand.* — Auprès d'Attila en faveur de l'Italie.

(590-604) *S. Grégoire 1er.* — Auprès d'Agiulfe, roi des Lombards, en faveur des Romains. Entre les empereurs d'Orient et des Lombards.

(715-731) *S. Grégoire II* et (741-752) *S. Zacharie.* — Auprès de Luitprand, roi des Lombards, en faveur de Rome.

(1049-1054) *S. Léon IX.* — Entre l'empereur Henri III et André, roi de Hongrie.

(1055-1057) *Victor II.* — Entre l'empereur Henri III, Baudoin de Flandre et Godefroy de Lorraine.

(1198-1216) *Innocent III.* — Entre Jean Sans Terre, roi d'Angleterre, et Philippe-Auguste, roi de France.

(1216-1227) *Honorius III.* — Entre Louis VIII, roi de France, et Henri III d'Angleterre.

(1243-1254) *Innocent IV.* — Entre le roi de Portugal et son peuple.

(1277-1280) *Nicolas III.* — Médiations diverses entre l'empereur Rodolphe de Habsbourg et Charles d'Anjou, roi de Naples.

(1316-1334) *Jean XXII.* — Entre Edouard II, roi d'Angleterre et Robert, roi d'Ecosse.

(1334-1342) *Benoît XII.* — Entre Edouard III Plantagenet, roi terre, et Philippe de Valois, roi de France.

(1370-1378) *Grégoire XI.* — Entre le roi de Portugal et le roi de Castille.

(1447-1455) *Nicolas V.* — Médiations en Allemagne, Hongrie et Italie.

(1484-1492) *Innocent VIII.* — Médiations en Russie, Autriche et Angleterre.

(1492-1503) *Alexandre VI.* — Entre l'Espagne et le Portugal.

(1572-1585) *Grégoire XIII.* — Entre le roi de Pologne et le tsar de Russie.

(1623-1644) *Urbain VIII.* — Médiations pour apaiser les dissensions au sujet de la succession des duchés de Mantoue et de Montferrat.

(1878-1903) *Léon XIII.* — Entre l'Espagne et l'Allemagne. Entre les deux Républiques de Haïti et Saint-Domingue.

MOUVEMENT PAROISSIAL

(Janvier)

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Marie GUERNALEC ; par. et mar.: Louis Sinquin et Marie Biqueigne.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne:

Marie LE GAC, 74 ans. — Hervé LAMOTHE, 55 ans. — Corentin TROLEZ, 16 ans.

N'OUBLIONS PAS NOS MORTS

Nous avons chanté ce mois-ci :

Un service d'enterrement de 1re classe pour Cristophe NICOLAS, mort au champ d'honneur : un service de dévotion mis pour lui par ses frères et sœurs : un autre pour Louise PÉRÈZ, sa mère, et un autre pour ses parents décédés.

Un service de dévotion de 2e classe, à l'occasion d'un mariage, pour les familles QUÉMÉRÉ et MARION.

Une octave de service pour les Trépassés.

CALENDRIER PAROISSIAL

(Février)

Mercredi 2. — Fête de la Purification. A 7 h. du matin, bénédiction solennelle des cierges, procession et grand' messe — A 5 h., vêpres, prières de la guerre et salut du T. S. Sacrement.

Vendredi 4. — 1er Vendredi du mois, à 7 h. moins 1/4 du matin, réunion de l'Apostolat de la prière.

Dimanche 6. — 1er dimanche du mois, à l'issue des vêpres, procession du Rosaire.

Dimanche 20. — *Septuagésime.* A l'issue des vêpres, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie.

Dimanche 27. — *Sexagésime.* A l'issue des vêpres, réunion de la Congrégation des Mères chrétiennes.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

Imprimerie NORMAND, Hennebont, 4, rue Trottier

5e ANNÉE

1er Mars 1916

No 12

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

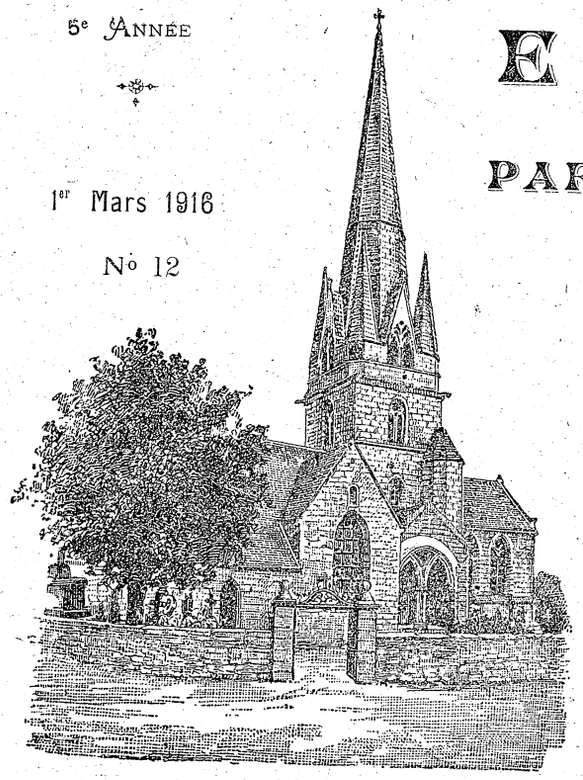

AUTOUR DE LA GUERRE

Le dernier numéro de l'*Echo* donnait deux lettres très intéressantes concernant le Père Menut.

Elles décrivaient le camp de Celle et montraient la situation affreuse qui y est faite aux prisonniers. Elles disaient aussi le dévouement sans bornes dont le bon Père fait preuve près de ses compagnons d'infortune. Bref, c'était un appel à la charité.

Cet appel, Dieu merci, a été entendu. Il a été entendu de la *Fédération des œuvres du prisonnier de guerre ;* il a été entendu particulièrement des âmes généreuses de Rosporden qui se sont empressées, comme les Enfants de Marie, d'expédier au P. Menut des colis, des paquets, voire même des offrandes assez importantes. Que toutes ces âmes charitables veuillent bien recevoir ici nos remerciements et que Dieu leur rende avec usure ce qu'elles ont fait pour ces pauvres prisonniers.

Nous recevons à l'instant cette lettre du Père Menut :

Cellager — Le 14 février 1916
Baracke Nr. 30 b
(Provinz Hannover, Deutschland)

Cher Monsieur le Recteur,

J'ai reçu vos cartes ainsi que les lettres et les colis qu'on m'a expédiés de Rosporden.

Grand merci à toutes ces personnes généreuses, en mon nom personnel et au nom de tous mes nécessiteux. En ce moment même je reçois du pain grillé que je distribue aux Serbes et aux Russes.

Dites aux enfants du Patronage que je les remercie *in globo* (tous ensemble), pour leurs souhaits, et que leur envoie à eux et à leurs familles mes meilleurs vœux. Je distingue bien sous la signature, la physionomie de chacun, et je me promets après la guerre de faire encore de bonnes promenades avec eux.

En ce moment je suis absorbé par mon ministère, mes visites au Lazareth, les renseignements sur les prisonniers, etc... Couché au plus tôt à 11 h., je me lève à 6 h.

J'ai perdu de précieux auxiliaires dans la personne de Messieurs Gerber, de la Ménébrie et autres qui nous ont quittés pour la Suisse. Heureusement que j'ai encore de bons jeunes gens, ainsi que des employés et des ouvriers qui me secondent beaucoup.

Je vous envoie ma photo avec quelques-uns de mes paroissiens Belges. L'autre prêtre est un confrère polonais.

Le Bon Dieu nous éprouve. J'aime à croire que l'épreuve aura des résultats et que le monde comprendra enfin la nécessité de la vertu.

Mon meilleur souvenir à M. Baron, à tous les amis de Rosporden et aux enfants du Patronage.

Bien affectueusement à vous.

Joseph MENUT,
prêtre.

CHRONIQUE DU MOIS DE FÉVRIER

L'ABBÉ RENÉ DONVAL

Le samedi 12 février, à 10 h. du matin, une foule énorme et un nombreux clergé (tous les prêtres des environs avec le Curé-doyen,) conduisaient à sa dernière demeure, dans sa bière découverte, l'abbé René Donval, âgé de 37 ans.

Né à Rosporden d'une famille foncièrement chrétienne, René était l'aîné de 17 enfants. Après avoir terminé ses études au Petit Séminaire de Pont-Croix, il entra au Grand Séminaire de Tours où il se fit remarquer par sa piété et son bon esprit.

Ordonné prêtre le 3 juin 1903 par Mgr Renou, de sainte mémoire, il fut nommé vicaire à Châteaurenault. Dans cette importante paroisse, son aménité et son zèle lui gagnèrent bientôt tous les cœurs.

Nommé au bout de 2 ans curé de la petite paroisse de Saunay, il fit preuve encore, dans ce milieu plutôt indifférent, de zèle et d'abnégation en s'efforçant de ramener les pécheurs à Dieu, et en vivant modestement avec sa vieille servante, une sainte bretonne, dans un humble logis.

Transféré le 23 juillet 1911 à Parcay-Meslay, il y exerça le saint

ministère jusqu'au moment où, revenu au pays à cause de sa santé, il dut, le cœur brisé, donner sa démission.

Qui dira le bien que le Curé de Parcay fit encore pendant 3 ans dans cette bonne paroisse ! Secondé par des familles dévouées et fortunées, mais surtout par un groupe imposant d'hommes qui ne craignent pas de se montrer avant tout et toujours Catholiques, l'abbé Donval vit bientôt ses œuvres prospérer, particulièrement l'œuvre de la Bonne Presse, son école chrétienne et son petit Patronage. Les offices bien faits et réhaussés par le chant collectif, furent aussi mieux suivis. Enfin, au moment de partir, il faisait l'acquisition d'un logis bourgeois bien aménagé et bien situé qui sert actuellement de presbytère.

Des lettres reçues de l'Archevêché de Tours, de M. Le Curé de Parcay, du bon Sacristain lui-même, disent hautement l'estime et l'affection que tous, supérieurs et paroissiens avaient pour cet excellent prêtre qui, à l'exemple de son divin Maître, *a passé en faisant le bien.*

Aussi sa mort a-t-elle été le digne couronnement de sa vie. Après deux ans de souffrances héroïquement supportées grâce à son grand esprit de foi, et aussi grâce au dévouement admirable d'une sœur qui ne le quittait pas, muni des Sacrements de l'Eglise reçus avec une vive piété, l'abbé Donval rendit son âme à Dieu, le 11 février à 3 h. du matin, en la fête de l'Apparition de Notre-Dame de Lourdes.

Et maintenant que ceux qui l'ont connu et aimé, ne l'oublient pas dans leurs prières, afin que Dieu lui donne au plus tôt *un lieu de lumière, de rafraîchissement et de paix.*

YVES NAOUR, DE KERANGOC

Encore une belle figure de breton qui, avec Jean Baron et Marie-Jeanne Beuze récemment décédés, vient de disparaître.

Yves Naour, ancien trésorier de la Fabrique, était chef d'une famille patriarcale où les traditions de fidélité à l'Eglise et à la Patrie, se sont admirablement conservées. Il était âgé de 82 ans ; Jean Baron, à la foi robuste, en avait 79, et Marie-Jeanne Beuze 73.

C'est quand on voit de près ces vieux bretons, c'est quand on les entend parler, c'est quand on les voit agir, c'est surtout quand on les voit mourir avec ce calme impassible et cette confiance inébranlable en Celui qu'ils ont toujours aimé et servi, qu'on se prend à regretter cette génération forte. Ah ! quand il y en avait beaucoup de cette trempe-là, on avait raison de dire : *la catholique Bretagne !*

Mais hélas ! cette vieille race s'en va, et à la place lève une autre génération, combien différente ! Celle-ci en effet, a été formée à nouvelle école : elle est émancipée, débarassée des vieux préjugés d'antan. Aussi faut-il la voir, faut-il l'entendre ! Elle est sans foi, sans morale, sans respect des choses saintes, sans pudeur, sans vergogne.

Ah ! qu'ils sont criminels ceux qui ont travaillé à cette œuvre néfaste ! Qu'ils sont coupables surtout, ces pères et mères de famille soi-disant catholiques qui y ont contribué en prêtant main-forte aux pires ennemis de nos traditions politiques et religieuses, aux pires ennemis des us et coutumes de notre Bretagne ! Quand donc ouvriront-ils les yeux !

CHRONIQUE DU MOIS DE MARS

Esprit et pratique du Saint Temps du Carême.

Les Catholiques ayant perdu le véritable esprit de l'Eglise, en ne suivant plus le cycle liturgique si apte à alimenter leur piété de chaque jour, ont cherché ailleurs une compensation. C'est ainsi que, négligeant complètement la grand' messe et les vêpres, ils ont couru après ces saluts solennels du T. S. Sacrement qui ne sont le plus souvent que des auditions musicales bonnes tout au plus à flatter les sens. C'est ainsi encore qu'ils ont demandé aux mois de S. Joseph, de Marie, du Sacré Cœur, des Saints Anges du Purgatoire etc... un aliment à leur piété. C'est ainsi même que certains Religieux avaient fait entrer dans le calendrier liturgique une foule de fêtes de leur ordre qui empêchaient fréquemment l'office du jour, ou qui dénaturaient l'esprit du Temps, comme tous ces offices des *Instruments* de la Passion, survenant avant la Semaine sainte, dans le courant du Carême, alors que ce souvenir des souffrances de Notre-Seigneur ne se dessine qu'à partir du Dimanche de la Passion.

Il ne s'agit donc pas davantage, durant ce mois de Mars qui coincide avec le Carême, de faire passer avant tout le *mois de S. Joseph.* Non, il s'agit surtout d'entrer dans l'esprit de l'Eglise, de conformer nos sentiments aux siens. Or, que s'est proposée l'Eglise en instituant le Carême ? Elle s'est proposée, comme dans une retraite annuelle ou recollection générale qui doit se clôturer par la confession et la communion pascales, de nous changer, de nous convertir, de nous renouveler dans un esprit de pénitence, afin qu'au jour de Pâques nous ressuscitions tous avec Notre Seigneur.

Tout durant ce saint Temps, nous y incite : les rîtes sacrés, la couleur des ornements, les chants, les oraisons, les lectures, particulièrement la lecture de l'Evangile et par-dessus tout, la pénitence.

Mais quelle est cette pénitence que l'Eglise veut que nous nous imposions ? Cette pénitence qui, de nos jours, est devenue presque illusoire : c'est l'abstinence. Cependant, elle est de toutes les pénitences celle qui plaît peut-être le plus à Dieu, car c'est elle qui refrène le mieux les passions et devient ainsi la meilleure sauvegarde de la vertu.

L'Eglise l'a toujours recommandée et en a fait l'objet de deux commandements, le cinquième et le sixième.

Malgré cela, si on veut faire l'histoire de l'abstinence depuis les premiers siècles de l'Eglise jusqu'à nos jours, on voit qu'elle n'a fait que se restreindre et se réduire avec le temps, jusqu'à n'être plus que l'ombre d'elle-même.

Quelle peut être la cause d'une telle déchéance ? Nos santés sont-elles devenues si délicates, se sont-elles affaiblies à un tel point qu'on ne puisse plus observer l'abstinence ?

Mais, dans ce cas, il faut admettre que la viande est nécessaire à notre corps et que sans elle nous devenons incapables de suffire à la tâche quotidienne.

La science a contribué, pendant de longues années, à propager cette illusion. Pour refaire les tempéraments usés, elle a prescrit une suralimentation exagérée, composée de viandes saignantes, de jus de

viande et d'extraits de viande, etc. Mais elle est revenue aujourd'hui de cette erreur. Elle enseigne couramment que la viande est un mauvais aliment, riche surtout en albumine, source de l'acide urique, qui est le plus redoutable ennemi de notre corps. Elle manque surtout d'amidon et de sucre, qui sont des aliments essentiels. De plus les sels minéraux qu'elle renferme sont des sels entièrement usés. Elle les a puisés dans les végétaux et en a pris pour elle-même tous les éléments utilisables. Il ne reste que des résidus qui sont des poisons pour nos organes.

Dans une de ses dernières réunions, l'Académie de médecine vient de donner une nouvelle force à cette théorie, en réclamant qu'on diminue la ration de viande qu'on fournit aux soldats du front et qu'on augmente la quantité des légumes. C'est le seul moyen d'éviter les cas d'intoxication, qui sont devenus de plus en plus fréquents.

Après cela n'est-il pas permis de conclure que l'abstinence, au lieu d'être délaissée comme elle l'est à notre époque, devrait, de plus en plus, redevenir à l'ordre du jour ?

N'est-elle pas la pénitence qui répond le mieux aux nécessités de l'heure présente ? Qui ne se souvient encore des apparitions des bords du Gave ? La Très Sainte Vierge n'a-t-elle pas fait retentir jusqu'à trois fois les échos des roches Massabielle du mot de pénitence, et n'a-t-elle pas eu soin d'expliquer elle-même le sens qu'elle y attachait, lorsqu'elle a ajouté : « Vous mangerez de l'herbe. » Pouvait-elle mieux préconiser la grande loi de l'abstinence ?

Que ceux donc qui aiment la France et qui ont à cœur de toucher le cœur d'un Dieu irrité par nos péchés, et particulièrement par notre sensualisme, prennent l'engagement de mieux observer l'abstinence durant le Carême, voire même pendant toute la durée de la guerre. Ce sera là un acte de vertu qui pèsera dans la balance divine en faveur de notre Patrie et de nos glorieux Alliés.

A ce propos, nous rappelons ce que prescrit le Dispositif du Carême :

L'obligation de *faire maigre* les mercredis du Carême, atteint tous ceux qui ont une santé suffisante, même les enfants.

L'obligation de *jeûner* tous les jours excepté le dimanche, n'atteint que ceux qui ont 21 ans accomplis et qui ne sont pas dispensés par un travail pénible, une santé délicate, un âge avancé ou tout autre raison dont le Confesseur est juge.

Quand on jeûne, on ne peut manger de viande les jours gras, *qu'une fois par jour,* au repas principal. Au petit repas ou collation, les œufs même sont défendus.

Quand on ne jeûne pas, on peut, comme d'habitude les jours gras, manger de la viande *plusieurs fois par jour.*

Mais qu'on jeûne ou qu'on ne jeûne pas, on n'a pas le droit de manger *de la viande et du poisson, (ou des coquillages), au même repas,* pas plus le dimanche que les autres jours.

Il est permis les jours maigres de préparer les aliments avec du saindoux ou de la graisse, excepté le Vendredi Saint. Mais la graisse de viande, le lard, le jus ou extrait de viande sont défendus.

Les œufs sont défendus aussi à tout le monde le Vendredi Saint.

Ceux qui ne jeûnent pas sont tenus en conscience de verser dans le tronc du Carême, une aumône proportionnée à leurs moyens : s'ils sont pauvres, ils doivent réciter chaque jour, 5 *Pater* et *Ave.*

Le Denier du Culte

Comme les années précédentes, nous recevrons avec reconnaissance, durant tout le Carême, le denier du culte.

Nous rappelons aux Catholiques que c'est un devoir de *stricte justice* de venir en aide au clergé de France

D'aucuns trouveront peut-être que le moment est mal choisi pour venir encore solliciter la charité publique, alors que les charges imposées par la guerre sont déjà si lourdes pour tout le monde.

Mais si les charges sont plus lourdes pour tout le monde, elles le sont aussi pour le clergé.

D'ailleurs ceux qui murmurent sont ceux qui ne donnent jamais rien au prêtre, que des injures. Ils sont pourtant heureux de le trouver en maintes circonstances. Qu'ils prennent donc pour l'année, un abonnement à son ministère, moyennant 0 fr. 30 s'ils sont pauvres, et en donnant davantage s'ils sont riches : mais surtout qu'ils donnent de bon cœur, car, *Dieu aime, celui qui donne avec joie.*

⁂

La Rumeur infâme

On se plaint, et à juste titre, des bruits stupides que l'on fait courir un peu partout en France, contre le clergé. Notre diocèse n'est pas plus épargné que les autres.

Nous empruntons à la *Semaine Catholique d'Agen* un article qui nous démontre jusqu'où peut atteindre la bêtise humaine.

Le voici :

Au cours du mois de Janvier, M. Henri V..., aubergiste à P... du Périgord, et conseiller municipal de sa commune, fut signalé à Mgr l'Evêque d'Agen pour avoir tenu les propos suivants :

« L'Evêque d'Agen a voulu envoyer aux Allemands *un tonneau* « *plein de sous*. Il fut pris par le chef de gare, qui trouvait le tonneau « trop lourd. L'Evêque fut si honteux et eut tellement peur du pu« blic qu'il resta trois jours caché chez lui : même il ne fit pas une « confirmation qui devait avoir lieu. — Que vous êtes bêtes de don« ner pour le Denier du Culte ! Voilà ce qu'on fait de votre argent, « et notre curé s'est bien gardé, dimanche, de prêcher cette trahison « de l'Evêque d'Agen qu'on aurait dû fusiller ! »

Le propos avait été tenu devant témoins. Les témoins étaient connus, ne se dérobaient point et l'avaient fait savoir. Une poursuite judiciaire allait être exercée, quand l'auteur du propos, pris de peur, adressa à Mgr l'Evêque la lettre suivante :

« Monseigneur,

« Je vous prie de m'excuser si j'ai répété des paroles outrageantes « pour vous *au sujet d'un tonneau de sous*. Moi, je ne l'ai pas cru : « je ne l'ai pas inventé non plus. On me l'a dit ; j'ai eu tort de le « répéter. Je vous supplie donc de me pardonner et de ne pas me « faire des frais pour cela.

« Veuillez, Monseigneur, avec mes regrets, recevoir mes saluta« tions bien humbles. « V..... »

L'accusation était si idiote, ces excuses de paysan madré si naïvement intéressées, qu'on s'en sentait désarmé. Monseigneur se contenta d'exiger la publicité de l'humble aveu. La lettre précédente eut donc son *post-scriptum* que voici :

« *P.-S.* J'autorise Monseigneur à utiliser ma lettre, soit en la mon« trant, *soit en la publiant,* afin de se disculper de cette fausse accu« sation. J'espère que Monseigneur ne s'en servira pas en justice, ni « pour me faire des frais. « V..... »

⁂

Les sanctions que méritait ce stupide, méchant et odieux racontar s'arrêteront donc là. Eh ! que voulez-vous faire ? Il répugne à un Evêque d'infliger réparation en argent à un aubergiste pour en avoir été outragé grossièrement.

Mais raisonnons un peu là-dessus.

Ce qui se dégage d'abord de la stupide fable et du crédit qu'elle a trouvé, c'est l'incommensurable bêtise humaine. En vérité, elle est à l'épreuve de tout, même du grotesque. Un homme de sens peut-il un seul instant s'arrêter à cet amas d'inventions grossières et saugrenues ? « Un évêque qui envoie aux Allemands un *tonneau plein de sous !*... qui est surpris par le chef de gare !... qui s'enferme de honte pendant trois jours !... qui n'ose même pas sortir pour aller confirmer là où il est attendu !... »

« Mais, dites-vous, ce sont des imaginations de cerveau déséquilibré ! Ce sont des délires de fou ! C'est quelque chose comme le maladif et pitoyable résidu d'un hôpital de déments ! Quel danger ces insanités peuvent-elles offrir ? Et à qui les fera-t-on accroire ? »

A qui ? « Le 25 janvier, nous écrit-on, à la foire de Villefranche, on ne parla que des tonneaux de sous envoyés par l'Evêque d'Agen, lesquels sous étaient amassés par tous les curés, sous le nom du Denier du Culte. » Ce n'est qu'une des formes de la rumeur infâme qui chemine à travers toute la France. Elle est une insanité, tombons-en d'accord. Mais elle trouve créance, constatons-le avec ahurissement. Il faut bien conclure que la bêtise humaine est sans bornes, même en ce pays de France peuplé de *malins,* au dire du moins d'un de nos poètes. Moins flatteur et plus vrai, Salomon eût conclu durement : *Innombrables sont les sots !*

⁂

Mais cette crédulité niaise a aussi ses exploiteurs. Ce sont ceux-là les vrais coupables. Vous voyez où tend cette campagne perfide et canaille. A déconsidérer le clergé, à ameuter contre lui les défiances et les colères populaires, à l'affamer, en attendant de le proscrire, ou pis encore. Ah ! ceux qui mènent la campagne savent ce qu'ils font, allez ! Ils connaissent bien cette âme irréfléchie des masses qui souffrent, et s'entendent à en exploiter la souffrance. Il faudrait la relever, la soutenir, la consoler, l'entretenir dans la fierté, le courage, l'espérance, les nobles émulations du sacrifice. C'est de quoi il leur chaut peu. Aussi faut-il remarquer, comme il y a parallélisme au fond entre les campagnes anticléricales de certains journaux et la diffusion dans les populations rurales de la rumeur infâme. Tout

cela sort de la même officine. C'est une savante et persévérante entreprise d'intoxication de l'âme populaire.

Dans quel but, et pour servir quels intérêts ? Intoxication irréligieuse, et pour servir les intérêts d'un parti politique ? Intoxication antifrançaise, énervante, anémiante, décourageante, qui nous sature de discordes, de défiances et de haines, pour servir des intérêts boches ? Il ne nous appartient pas de le rechercher. Mais nous ne saurions, sans une douloureuse amertume, nous heurter sans cesse à tous ces dissolvants de « l'union sacrée » qui ne travaillent qu'au profit de nos seuls ennemis.

La France a un gouvernement. C'est à lui d'instruire sur ces attentats à la vie, à l'honneur, aux forces de la patrie, d'où qu'ils viennent, et à les réprimer pour les supprimer. Quant au clergé, dédaigneux des injures, conscient de ses devoirs, s'honorant d'ailleurs des services qu'il rend et des confiances qu'il recueille en ces heures tragiques, il continuera, par la parole et par l'exemple, de prêcher à tous, foi, courage, énergie, dévouement, générosité, abnégation, sacrifice, pour Dieu, pour la France et pour la victoire ! J. L.

A ce propos, Monseigneur de Quimper, dans une lettre circulaire qu'il adresse à son clergé, dit ceci :

On m'assure, chers Messieurs, que, sur plus d'un point du diocèse, les calomnies répandues dans toute la France contre le clergé continuent d'avoir cours. Si vous pouvez en découvrir les auteurs et réunir contre eux des témoignages précis et concordants, n'hésitez pas à les déférer aux tribunaux, devant lesquels vous serez soutenus par la Ligue de Défense sacerdotale.

Avis aux calomniateurs.

L'Œuvre des Orphelins de la Guerre

Sa Grandeur, Monseigneur Duparc ayant résolu de fonder dans le Diocèse l'*œuvre des orphelins de la guerre,* M. Michel Le Roy, Président de l'Union Catholique, convoquera bientôt les membres de l'Association pour aviser aux moyens à prendre afin de faire réussir chez nous cet œuvre si belle et si nécessaire.

Quelques conseils pratiques aux fidèles pour bien assister aux offices

(Suite)

Il faut donc prendre part aux chants des offices. Mais pour bien chanter, il faut tout d'abord bien prononcer : or, ce n'est pas bien prononcer que de donner aux mots des sons qu'ils n'ont pas dans leur langue. Quelles sont donc les règles pour bien prononcer le latin ?

Les règles de la prononciation *à la romaine* ne sont ni très nombreuses, ni très compliquées ; voici en quoi elle diffère de la prononciation *à la française :*

I. — VOYELLES ET DIPHTONGUES

U se prononce *ou.*

Deus = déouçe; unum = ounoume.

Cet *ou* latin ne doit pas avoir le relief de notre *ou* français. Il faut l'émettre un peu sourdement, du fond du palais, en avançant les lèvres le moins possible, surtout dans les finales.

Le groupe *QU* se prononce *kou,* en passant très rapidement sur *ou.*

qui = koui.

AU et *EU* se prononcent *aou* et *éou,* d'une seule émission de voix.

laus = laouçe; lauda = laouda; euge = éou-djе.

NOTA. — Dans les vocalises sur AU et EU, vocaliser franchement sur les sons *a* ou *é,* en réservant pour la dernière note le son diphtongique *aou* ou *éou.*

II. — CONSONNES

C, devant les sons *é* ou *i,* se prononce *tch,* c'est-à-dire *ch,* accompagné d'un léger *t.*

Caesilia = tché-tchilia; concede = conn-tchédé.

Toutefois, après un premier C dur ou après un S ou un X, C se prononce simplement *ch.*

ecce = èkché; miscere = mis-chéré (ou plutôt *mich-chéré*).

CH se prononce *k.*

Cherubim = kéroubime; Melchisedech = Melkisedech

G, devant les sons *é* ou *i,* se prononce *dj,* c'est-à-dire *g doux,* accompagné d'un léger *d.*

genui = djénoui; surgere = sour-djéré.

Le groupe *GN* se prononce *gn doux* comme dans *agneau.*

agnus = a-gnouçe.

J a toujours le son de l'Y français *Yonne.*

Jesus = yéçouçe; adjuva = ad-youva.

M et *N* sont toujours nettement articulés et ne nasalisent jamais la voyelle qui précède.

tempus = tèmm-pouçe; ante = ann-té; unde = ounn-dé.

S et *X* se prononcent respectivement *ç* et *kç.*

miserere = miçéréré; exaudi = èkçaoudi.

NOTA. — Dans les vocalises sur un mot se terminant par S ou T, cette dernière lettre ne se prononce que tout à fait à la fin.

T, dans le groupe TI suivi d'une voyelle et précédé d'une lettre autre que S, X ou T, se prononce *tç,* c'est-à-dire *ç,* accompagné d'un léger *t.*

gratia = gra-tçia; tertius = ter-tçiouçe.

L'intensité de ce son *t* est très variable. Il est à peine sensible après certaines consonnes, dans les mots tels que *assumptio, redemptio, resurtectio.*

Z se prononce *dz.*

zelus = dzélouçe.

H, dans les seuls mots *mihi, nihil,* et leurs composés, se prononce *k.*

mihi = miki; nihil = nikil.

III. — ACCENTUATION

L'accent, dans la prononciation romaine du latin, se fait en donnant un peu plus de force, de relief à la syllabe accentuée sans toutefois la traîner ni l'allonger.

Rappelons, sans entrer dans le détail,

1° Que, en général, dans les mots de deux syllabes, la première porte l'accent ;

2° Que, dans les mots de trois syllabes et plus, la syllabe accentuée est indiquée, dans les livres liturgiques, au moyen d'un accent aigu.

6243

De M. J. de Bonnefon, dans l'Intransigeant :

Six mille deux cent quarante-trois Sœurs de Charité sont employées, ont été employées, depuis le début de la guerre, au soin des blessés.

J'aime ce chiffre, sans commentaires, et je voudrais qu'en manière de récompense perpétuelle, il fût gravé sur les portes des maisons où cet Ordre accomplit son œuvre terrestre pour le ciel.

A Paris, à Londres, à New-York, allez dans un des quartiers où la misère tient ses triomphantes assises, avec les maux oubliés et les vices nouveaux, vous y verrez la cornette blanche battant de ses deux ailes le front calme de la Sœur de Charité.

Au fond de l'Orient, visitez les lieux où le progrès semble avoir trouvé l'infranchie barrière d'un abaissement moral et physique profond comme l'abîme. Vous y verrez le pâle et doux rayon de l'étoile blanche, signe d'espoir, qui est la Sœur de Charité.

Passez là où les religions ne sont plus, dans les foules modernes qui ne veulent plus porter les lois de la nature et ont chassé la charité pour la remplacer par l'art incertain de la justice sociale. Là encore vous verrez, dernier vestige du passé vaincu, la petite croix en bois sur la poitrine de la Fille de Charité.

Avancez dans le pays de Perse, d'Inde, de Chine, là où les gardiens des religions anciennes arrêtent jalousement toute invasion des nouveautés chrétiennes. Vous ne pourrez pas éviter la rencontre de quelque Fille de Saint-Vincent, allant au grabat du fakir ou du paria avec le même sourire qu'a sa sœur de France longeant le petit ruisseau de la rue du Bac.

Demandez au soldat quel est, dans la guerre, le dévouement qu'il a vu aller plus loin que les forces humaines. Le soldat vous répondra :

— Le dévouement de la Sœur de Charité !

Partout où l'on voit la cornette blanche, on ne dit pas seulement :

— C'est la charité chrétienne qui passe.

On ajoute :

— C'est la générosité de la France que voici.

Ces vingt mille Sœurs, semées aujourd'hui sur toutes les plages du monde, sont vingt mille signets français placés au pages glorieuses de la civilisation. Il serait dangereux que l'on pût dire, en voyant ce divin cortège de femmes :

— Ce sont les victimes de la France qui s'en vont.

MOUVEMENT PAROISSIAL (Février)

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Germaine LE DEZ ; par. et mar.: René Guiriec et Joséphine Le Dez. — Adrienne LE DEZ ; par. et mar.: Pierre-Yvonou né le Naour et Marie Jean. — Marie-Louise COROLLER ; par. et mar.: Jean Cotten et Marie-Jeanne Nicolas.

MARIAGES

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

François MARION et Marie-Louise QUÉMÉRÉ. — Auguste GÉNISSEL et Marie-Louise DAOUDAL. — Louis DELORIER et Adeline YVONO. — Noël GUILLAMET et Marianne QUÉRÉ.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Marianne LE GOFF, 3 ans. — L'abbé René DONVAL, 37 ans. — Marie-Jeanne LE BEUZE, 73 ans. — Marie-Catherine FURIC, 80 ans. — Yves LE NAOUR, 82 ans. — Enfant BERNARD, 2 heures.

N'OUBLIONS PAS NOS MORTS

Nous avons chanté ce mois-ci :

Un service d'enterrement de seconde classe pour Alain SINQUIN, de Kerzao-Scaër, tué à la guerre, et un service de dévotion pour les parents décédés.

Un service de dévotion pour la famille, à l'occasion de l'enterrement de l'enfant LE GOFF.

Un service de dévotion pour son mari, à l'occasion de l'enterrement de Marie FURIC.

Une octave de services pour l'abbé René DONVAL et un service de huitaine de 1re classe supérieure. Un service de dévotion pour Guillaume et Joseph DONVAL ses frères; un autre pour leur père et leur mère ; un autre pour leurs parents décédés.

Un service anniversaire pour Marie COSQUER, de Coatculoden, et un service de dévotion pour Jacques DAOUDAL, son mari.

Un service d'enterrement de 3e classe pour Louis RIVIÈRE, tué à la guerre, et un service de dévotion pour Corentine POSTIC, sa mère.

Un service d'enterrement de 1e classe ordinaire pour Noël MANCHEC, de C'hloudry-Scaër, mort au champ d'honneur ; un service de dévotion pour son père ; un autre pour sa sœur Louise et un autre pour les parents des 2 côtés.

Un service de huitaine de 1e classe ordinaire pour Marie-Jeanne BEUZE, de Kergloniou, et un service de dévotion pour son mari.

Une octave de services pour Yves NAOUR, de Kerangoc, et un service de huitaine de 1e classe ordinaire ; un service de dévotion pour son père et sa mère ; un autre pour Marie-Jeanne BELLOUR, sa première femme ; un autre pour Jérôme NAOUR, son fils ; un autre pour Jeanne NAOUR, sa seconde femme ; un autre pour son père et sa mère ; un autre pour ses frères et sœurs ; un autre pour ses beaux-frères et ses belles-sœurs.

Un service de dévotion pour les parents, à l'occasion de l'enterrement de l'enfant BERNARD.

Un service d'enterrement de seconde classe, pour Pierre COTTEN, mort au champ d'honneur. — Un service de dévotion pour sa mère Marie-Jeanne GOAER, et sa sœur Marie, et un autre pour les parents décédés.

Deux octaves pour les Trépassés.

CALENDRIER PAROISSIAL

(Mars)

3. — *1er Vendredi du mois.* A 7 h. moins 1/4 du matin, réunion de l'Apostolat de la prière.

5. — *Dimanche de la Quinquagésime.* Après la messe de 7 h., exposition du T. S. Sacrement jusqu'après les Vêpres qui se chantent à 3 h. — Pas de catéchisme.

6. — *Lundi des Quarante Heures,* exposition après la messe de 6 h. — Confessions. — A 8 h., grand' messe. — A 10 h., confession des garçons de l'école chrétienne. — A 11 h., confession des garçons de l'école communale. — A 4 h. 1/4, confession de tous les petits enfants qui ont fait la communion privée. — A 5 h., Vêpres et salut.

7. — *Mardi des Quarante Heures,* exposition après la messe de 6 h. — A 7 h., communion des enfants. — A 8 h., grand' messe. — A 10 h., confession des enfants qui n'ont pas encore fait la communion privée. — A 5 h., Vêpres et salut.

8. — *Mercredi des Cendres.* A 6 h., messe, bénédiction privée et imposition des Cendres. — Confession. — A 8 h., bénédiction solennelle et imposition des Cendres. Grand' messe.

9. — A 11 h. 1/4, Salle Jeanne d'Arc, examen trimestriel du catéchisme pour les garçons du grand catéchisme (école communale). — A 4 h. 1/4, examen des filles.

10. — Examen des garçons de l'école chrétienne.

11. — Examen des bretons à 11 h. 1/4.

12. — 1er Dimanche du Carême. — Tous les Dimanches du Carême, après Vêpres, chemin de la Croix et bénédiction de la Vraie Croix qu'on donne ensuite à baiser aux fidèles.

15, 17 et 18. — Jeûne et abstinence à cause des Quatre-Temps.

20. — Fête de Saint Joseph. — La messe de règle avec chants et sermon se dit à l'autel du Rosaire. — Quête par Mmes Kerbriant et Jos. Hervé.

25. — Fête de l'Annonciation. — A 7 h., messe matinale. — A 9 h., grand' messe suivie du chant des Vêpres. — Le soir à 8 h. moins 1/4, chant des Complies et salut.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. NORMAND, 4, Rue Trottier.

6e ANNÉE

1er Avril 1916

No 1

ECHO
PAROISSIAL
DE
Notre-Dame
DE
ROSPORDEN

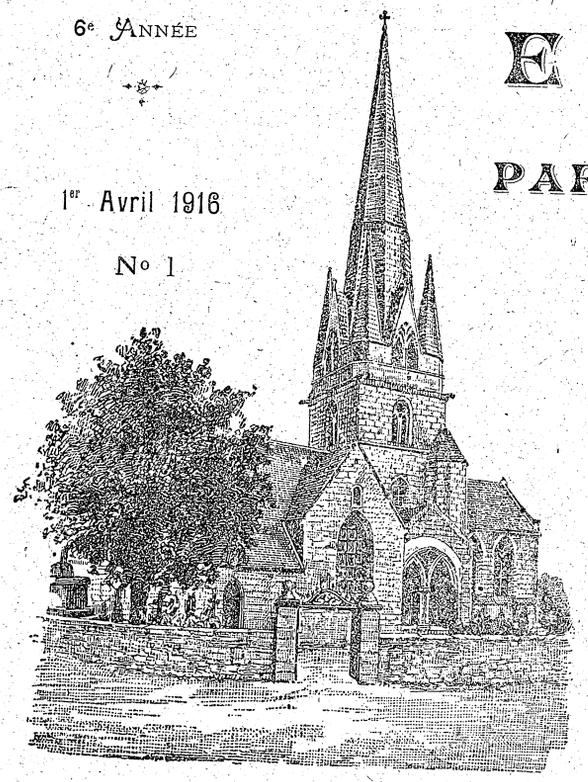

Le Clergé français et la Guerre

On peut évaluer à 25.000 au moins, c'est-à-dire au tiers, le nombre des prêtres, religieux, novices, élèves de Grands Séminaires, qui sont actuellement à la guerre. Rien que dans notre diocèse, il y en a plus de la moitié.

Parmi eux on rencontre toute la hiérarchie ecclésiastique : des clercs-tonsurés, des minorés, des sous-diacres, des diacres, des vicaires, des recteurs, des curés, des aumôniers, des supérieurs de monastère ou de collège, des chanoines, des vicaires généraux : il y a même 3 Evêques : Mgr Ruch, auxiliaire de Nancy, Mgr de Llobet, évêque de Gap, et Mgr Perros, évêque titulaire de Zoara, qui étant à Bangkok lors de la déclaration de guerre, prit le premier vapeur partant pour Marseille. Il est lieutenant dans un régiment d'infanterie.

La Franc-Maçonnerie avait dit : « *Les Curés sac au dos !* » et les Curés ont pris le sac et ils sont allés à la caserne.

Et quand la guerre a éclaté, ils sont partis courageusement et tous, n'en déplaise au Fr... Debierre, Vénérable de la Loge, tous ont fait jusqu'ici, noblement leur devoir dans le poste que le Ministère de la guerre leur avait assigné conformément à la loi.

Combattants, ils ont rivalisé d'entrain, de bravoure et de patriotisme, maniant aussi bien que tout autre le fusil, la grenade et la mitrailleuse. L'histoire d'ailleurs le dira.

Brancardiers, ils sont allés relever les morts et les blessés sur le champ de bataille, sous le feu de l'ennemi, assistant les agonisants et récitant sur les morts les dernières prières. Beaucoup déjà sont tombés victimes de leur dévouement et de leur charité !...

Infirmiers, ils se sont prodigués dans les ambulances et les hôpitaux, soignant, consolant, égayant les pauvres malades et parfois les guérissant.

Employés dans les bureaux, ils ont rempli avec exactitude et scrupule leurs moindres devoirs.

Aussi, dès le début de la guerre ont-ils gagné l'estime de leurs chefs et conquis sur leurs camarades un ascendant qui a fait tomber chez les plus farouches anticléricaux, leurs préjugés et leur méfiance du prêtre.

Qu'on en juge par ces quelques traits cueillis entre mille : Un prêtre arrive au régiment. Il est aussitôt de la part de plusieurs, l'objet de plaisanteries un peu lourdes. L'un des plus maladroits trouve très spirituel de le traiter de « *tonsuré.* » Le lendemain, dans un terrible combat, tous font leur devoir. Mais le *tonsuré* se bat si bien qu'il s'attire l'admiration de tous les camarades. Frappé de cette bravoure, l'insulteur s'en va tout penaud trouver le prêtre : « *Pardon, M. le Curé,* lui dit-il, *j'ai eu tort de vous traiter comme je l'ai fait hier :* « *excusez moi.* » Et le prêtre bon enfant de lui répondre : « *Allons,* « *mon vieux, tu le sais bien : il n'y a plus ici, de* TONSURÉS, *il n'y a* « *que des* POILUS *!* »

Et tout le monde de s'écrier : « *Bravo ! le Curé !...* »

Autre exemple non moins suggestif :

C'était au combat de H... aux portes de Nancy. Un officier ayant dû réquisitionner un paysan et sa voiture pour transporter des blessés, aussitôt les Allemands font pleuvoir sur eux une pluie d'obus. Force leur est à tous d'aller s'abriter plus loin. Seul le paysan s'obstine à rester sur place, ne pouvant se résigner à abandonner son cheval. Alors un infirmier voyant le danger, accourt et oblige l'homme à se retirer. Puis calme, impassible, il dételle la monture. A cette vue le paysan ne peut s'empêcher de dire: «*En voilà un gaillard !...* « *L'animal, il ne tremble même pas !...* » Les soldats éclatent de rire. « *Tu ne te gênes pas, l'ami, avec ton évêque ! c'est ainsi que* « *tu le traites ?...* »

— « *Mon évêque ?* » reprend le paysan ahuri. En effet, cet infirmier n'était autre que Mgr Ruch, le coadjuteur de Nancy.

A la gloire du même prélat :

C'était l'époque où, de retour de Morhange, la rage au cœur, nous disputions pouce à pouce le terrain aux Allemands, là-bas en Lorraine. Le « Léomont » n'était qu'un amas de cadavres ; sa ferme n'était qu'un amas de décombres. Sur le sol, des blessés, depuis deux et trois jours, se mouraient ; l'avalanche d'obus était si formidable que personne ne pouvait aller leur porter secours. Cependant une nuit, on vit Mgr Ruch, coadjuteur de Nancy, aidé de quelques prêtres ou séminaristes (de ceux qui à cette époque n'étaient pas encore mobilisés), ramasser et sauver quarante-deux blessés.

Lorsqu'au petit matin, les charettes sur lesquelles reposaient ces malheureux défilèrent devant la batterie, jamais les camarades ne saluèrent raides et talons joints, avec autant de cœur, comme ils le

firent devant ceux qui, là-bas, avaient défié la mort pour sauver quarante-deux inconnus.

Grâce à cette bravoure et à cette camaraderie de la part du prêtre, il y a dit-on, un état d'esprit, qui règne en ce moment au front. Cet état d'esprit, malgré la Secte, doit survivre à la guerre et lui survivra. Ce sera même un des bienfaits de cette guerre abominable, (si l'on peut toutefois parler de bienfaits après tant de massacres et de ruines.) Ces camarades qui se seront battus côte à côte, qui auront vécu fraternellement sur le champ de bataille, dans les tranchées ou dans les hôpitaux, qui se seront regardés dans les yeux à l'heure du danger, sous la rafale de fer et de feu, qui se seront excités mutuellement par leur bravoure, ne pourront pas être des inconnus les uns pour les autres, encore moins des ennemis. Non, cela n'est pas possible. Ainsi Dieu aura tiré le bien du mal, et l'*iniquité se sera* une fois de plus *mentie à elle-même.*

CHRONIQUE DU MOIS DE MARS

Les Quarante-Heures

Les *Quarante-Heures* ont encore été célébrées ici cette année avec piété. Chaque jour en effet, la foule des grandes personnes de la ville comme de la campagne se pressait à l'église pour se confesser, communier, adorer tout le long du jour le T.-S. Sacrement et assister à la grand' messe et aux vêpres. Les enfants ont pris part aussi à ces solennités, l'heure des offices ayant été avancée pour leur permettre d'y assister sans manquer à l'école.

Que Dieu daigne écouter les ferventes prières qui lui ont été adressées durant ces jours, et répandre sur tous ceux qui nous sont chers, ses meilleures bénédictions.

L'examen trimestriel du Catéchisme

Le second examen a eu lieu comme d'habitude, au commencement du Carême. Au point de vue de la récitation, les résultats, d'une façon générale, n'ont pas été satisfaisants. Beaucoup auront à mieux apprendre la lettre du catéchisme. Qu'ils se hâtent de se mettre à l'œuvre, car la Communion a lieu cette année plus tôt que nous ne l'aurions désiré, c'est-à-dire le 20 Mai. La Confirmation se donnera le lundi suivant.

Nous rappelons aux enfants qui ont terminé leurs Communions et qui doivent être confirmés, qu'ils sont tenus de suivre les catéchismes au moins le Dimanche, pendant le Carême, sous peine de n'être pas admis à la Confirmation.

La St Joseph

A la messe matinale il y a eu foule et beaucoup de communions. Dans son instruction le prédicateur a montré que, s'il n'y a rien de frappant dans la vie de Saint Joseph, il en est de lui comme de ces primitifs, de ces tableaux de maître qui ne disent rien à première

vue, mais qui, étudiés de près, vous révèlent des beautés incomparables. Ainsi en est-il de Saint Joseph. Au premier abord, on ne trouve rien chez lui d'extraordinaire : ni les austérités d'un Saint Jean-Baptiste, ni l'autorité d'un Grégoire Le Grand, ni l'éloquence d'un Saint Ambroise, ni la fougue d'un Saint Bernard, ni la science d'un Saint Thomas, mais en pénétrant dans l'intimité de son âme, on y découvre des trésors de grandeur et de sainteté qui n'ont été surpassés que par ceux de la T. S. Vierge Marie. Et d'où lui sont venus à Saint Joseph ces trésors ? Du rôle éminent qu'il a joué lui aussi, dans l'œuvre de la Rédemption et de son commerce intime avec le Verbe éternel dont la majesté se réflétait sur lui, comme la majesté d'un roi se réflète sur ses serviteurs. Aussi, qui dira les grâces dont il fut comblé et le crédit immense qu'au témoignage de Sainte Thérèse sa dévote servante, il jouit près de Dieu.

Prions-le donc avec confiance.

L'Annonciation

Le *Triduum de prières nationales* demandé par le vénéré Cardinal de Reims, au moment où la guerre semble entrer dans l'une de ses phases les plus terribles, a eu lieu chez nous, le 23, 24 et 25 mars.

Chaque jour, devant le beau tableau de l'Annonciation, orné de fleurs et de lumières, des groupes de personnes pieuses se succédaient de 8 h. du matin, à 8 h. du soir, récitant le Rosaire et chantant les mystères.

Le jeudi, c'était le tour des enfants ; le vendredi, celui des jeunes filles ; et le samedi, celui des pères et mères de famille.

Le soir on se réunissait pour le salut du T.-S. Sacrement ou le Chemin de la Croix, et le jour de l'Annonciation on communiait, et on assistait assez nombreux aux offices.

Le soir au salut on faisait l'acte de Consécration au Cœur Immaculé de Marie, et le Dimanche l'acte de Consécration au Sacré-Cœur.

Daigne Dieu se laisser enfin toucher par la prière des Français, en dépit de la France officielle qui ne prie pas !

CHRONIQUE DU MOIS D'AVRIL

Obligation grave du Devoir pascal pour les enfants âgés de sept ans

Le temps des Pâques approche. Nous croyons souverainement opportun de rappeler l'obligation rigoureuse, qui, en vertu des récents Décrets du Saint-Siège, astreint tous les enfants, âgés de sept ans, à s'approcher du Banquet eucharistique pour les solennités pascales.

Rappelons donc ici tout d'abord ce principe certain, indiscutable : *Les Décrets Apostoliques, dès le jour de leur promulgation, obligent sous peine de péché, et quand la matière est importante, sous peine de* PÉCHÉ GRAVE, DE PÉCHÉ MORTEL.

Or, dans le cas qui nous occupe, il s'agit d'un Décret Apostolique revêtu de l'autorité du Souverain Pontife. D'autre part, la matière

Echo paroissial
de Notre-Dame de Rosporden
6e année
Sommaire du N° 2
1er Mai 1916

Autour de la guerre : L'œuvre du pain des prisonniers — Communication du Comité de Quimper (trésorier Mr de Coatsmoyle)

L'or de la Défense Nationale : Appel de Mgr. Duparc à ses Diocésains.

Chronique d'Avril :
Le denier du Culte
La Communion pascale des Enfants.

Chronique du mois de Mai :
Le mois de Marie
Communion du 7 mai aux intentions de St Père
La fête de la Sainte-Enfance
L'examen des Confirmands
La Communion solennelle, samedi 20 Mai.

Retraite prêchée par Mr Guéguinec, chanoine

Confirmation : le lundi 22 Mai à 10 h. du matin

Parrain : Jean Le Gall de Kerangoc

Marraine : Marianne Richard.

Les Rogations.

Variétés : Le vilain, le bon Dieu !

Une lettre de Bismark, citée au Journal officiel de Janvier 1911, sur l'anticléricalisme en France.

Mouvement paroissial :

Baptêmes : Yves Berthiel ; — Yvonne Bélec ; — Jeanne Laurent

Décès : Michel Guyader, 5 ans ; — Jean Daoudal, 5 ans ; — Jean Berthiel, 6 ans ; Marie Sauz, veuve Perenat, 48 ans ; — Henri Branquet, 2 mois ; — Y. Berthiel, 4 jours

Services chantés pour les défunts.

Calendrier paroissial pour Mai 1916

est de première importance ; il s'agit de la Communion pascale, devoir toujours réputé grave dans l'Eglise. Donc l'obligation de la Communion pascale pour les enfants âgés de sept ans révolus comporte une obligation grave de sa nature. Le texte même du Décret indique sur qui retombe cette obligation grave : les parents ; à défaut des parents, les tuteurs, les confesseurs, les curés, en un mot tous ceux qui ont charge d'âme par rapport à ces enfants.

Mais, qu'est-ce que le Décret exige des enfants, pour qu'ils soient tenus de communier à Pâques ? Le Décret n'exige que 2 choses :

1° qu'ils aient la connaissance des trois Mystères essentiels de la religion, la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, connaissance, dit le Décret, *telle que le comporte leur âge ;*

et 2° qu'ils distinguent le pain eucharistique du pain matériel, c'est-à-dire qu'ils aient l'intelligence du mystère de la présence réelle, *telle que le comporte leur âge.*

Voilà tout ce qui est rigoureusement exigé.

Il n'y a donc plus lieu de discuter sur l'âge de discrétion, et de distinguer, comme on le faisait jusqu'ici, entre l'âge de discrétion pour le Sacrement de Pénitence et l'âge de discrétion pour le Sacrement d'Eucharistie. L'âge de discrétion pour les deux sacrements est identique : *vers l'âge de sept ans, plus ou moins,* c'est-à-dire, à six ans et demi chez les plus avancés, entre sept et huit ans chez les plus retardataires. Les enfants capables d'une telle connaissance rudimentaire avant six ans et demi, et ceux qui en seraient incapables passé huit ans sont des exceptions rares, et par le fait même placées en dehors de la loi générale.

XXIe Canon du IVe Concile de Latran concernant l'obligation du devoir pascal.

Tous les fidèles parvenus à l'âge de discrétion confesseront tous leurs péchés au moins une fois l'an à leur propre prêtre ; ils accompliront la pénitence qui leur sera imposée et recevront le Sacrement d'Eucharistie avec respect, au moins à Pâques, si ce n'est qu'ils croient devoir s'en abstenir pour une cause raisonnable et de l'avis de leur propre prêtre pendant quelque temps. Ceux qui ne s'acquitteront pas de ce devoir seront condamnés à être privés de leur vivant de l'entrée de l'Eglise et de la sépulture ecclésiastique après leur mort.

Les Orphelins de guerre

Pour répondre au plus tôt au désir de Monseigneur, les Ligueuses se sont réunies en vue de s'entendre au sujet de l'œuvre *des orphelins de guerre.* Après un échange d'idées, elles ont décidé de diviser la campagne et la ville en secteurs et de mettre dans chacun d'eux une ou plusieurs Dizainières (avec un *agent de liaison*), chargées de rechercher les orphelins et voir ceux d'entre eux qui seraient indigents.

Les Dizainières se présenteront ensuite dans les familles pour recueillir les cotisations qu'on voudrait bien s'engager à verser pour les orphelins durant quelques années consécutives, et d'un cahier à souche elles délivreront un reçu de la somme versée.

L'Union Catholique se réunira sans tarder, pour étudier la même question, et se chargera des démarches à faire comme : aller à la mairie demander l'acte de naissance de l'enfant, l'acte de décès du père, le certificat d'indigence, et toutes les pièces nécessaires pour obtenir le secours auquel l'orphelin aura droit.

La Semaine Sainte

Elle s'ouvre *Le Dimanche des Rameaux* par la procession des palmes rappelant l'entrée triomphale de Notre-Seigneur à Jérusalem, 6 jours avant sa Passion.

On frappe ce jour-là 3 fois à la porte, avec la hampe de la croix, pour montrer que c'est par la croix que Jésus nous a ouvert le ciel.

Le Jeudi-Saint, jour de l'institution de la Sainte Eucharistie, on consacre à la messe solennelle, 2 hosties dont l'une est portée processionnellement au Reposoir pour l'office du lendemain, et les cloches, après le *Gloria* se taisent en signe de deuil jusqu'au Gloria du Samedi-Saint.

Dans les Cathédrales, l'évêque au milieu des pompes pontificales, consacre ce jour là, les Huiles Saintes : le S. Chrême, l'Huile des Catéchumènes et l'Huile des Infirmes qui servent dans l'année, pour les Sacres, les Ordinations, la Confirmation, le Baptême et l'Extrême-Onction.

L'après-midi, le Pontife lave les pieds à 12 pauvres en mémoire de Notre-Seigneur qui lava lui-même les pieds à ses Disciples.

Le Vendredi-Saint, l'Eglise n'osant renouveler par la Consécration, le mystère du Calvaire, fait avec l'hostie consacrée la veille, une cérémonie qu'on appelle la *Messe des Présanctifiés,* et offre la Croix à l'adoration des fidèles.

Le Samedi-Saint, on bénit le feu nouveau extrait de la pierre, symbole de Notre-Seigneur : on bénit encore au chant d'une mélopée sublime, le cierge pascal qui figurera la présence de Jésus sur la terre, durant les 40 jours après sa Résurrection. Puis, après la lecture de 12 Prophéties rappelant les derniers enseignements qu'on donnait aux Catéchumènes, durant la nuit, on bénit solennellement les Fonts baptismaux en y plongeant le cierge pascal et en y versant les saintes huiles, pour en montrer la vertu salutaire.

Enfin, à la messe solennelle chantée désormais par anticipation, le joyeux *Allelùia* retentit de nouveau en l'honneur du Christ ressuscité.

Pour entrer dans les sentiments que demande de nous l'Eglise, durant cette *Grande Semaine :* jeûnons si nous le pouvons, ou du moins, imposons-nous quelques mortifications corporelles ; 2° ayons continuellement présent à l'esprit, la Passion et la Mort du Sauveur, et 3° assistons avec piété à toutes les cérémonies des 3 derniers jours de la Semaine Sainte.

La Saint Marc

Le 25 avril a lieu la procession de pénitence appelée *Litanies Majeures* ou *Grandes Litanies.*

Ce jour-là, il y avait autrefois *jeûne et abstinence.* L'évêque désormais en dispense en vertu d'un décret. Cette cérémonie n'en reste pas moins une cérémonie d'expiation plus nécessaire que jamais. Il

faut donc y venir nombreux, répondre aux invocations chantées par le clergé, et reconduire la procession au retour, jusqu'à l'église, au lieu de rentrer chez soi, en passant.

MOUVEMENT PAROISSIAL

Mars

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Jean BREUT. Par. et mar.: Alexandre Legeai et Catherine Le Reste. — Germaine LE DEZ. Par. et mar.: René Guiriec et Joséphine Le Dez. — Adrienne LE DEZ. Par. et mar.: Pierre Yvonnou et Marie-Jeanne Le Naour. — Marie-Louise COROLER. Par. et mar.: Jean Cotten et Marie-Jeanne Kervabo. — Henri BRANQUET. Par. et mar.: Jean Nora et Germaine Dagorn.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Marie-Jeanne BAUT, 57 ans. — Germaine LE DEZ, 10 jours. — Françoise NICOLAS, 76 ans. — François LAURENT, 31 ans. — Louise FLAO, 80 ans. — François DUIGOU, 72 ans.

N'OUBLIONS PAS NOS MORTS

Nous avons chanté ce mois-ci :

Un service de dévotion à l'enterrement de Jeanne BAUT, pour son mari.

Un service anniversaire de 2e classe, pour Joseph TRÉVENTIN, mort à la guerre. Un service de dévotion pour son père et sa mère et un autre pour les parents des deux côtés.

Un service anniversaire, pour Yves NAOUR, de Kerangoc.

Un service d'enterrement de 2e classe, pour Cristophe COROLLER, mort au champ d'honneur. Un service de dévotion recommandé pour lui, par sa sœur Louise, et un autre pour les parents décédés.

Un service d'octave pour Françoise NICOLAS, (Veuve Le Roux) ; un service de dévotion pour son mari, et un autre pour les parents des deux côtés.

Un service de *trentième jour,* de 1re classe pour l'abbé DONVAL.

Un service de dévotion, à l'occasion du décès de François LAURENT, pour Jacques GOURLAY, son beau-père ; un autre pour Louis LAURENT, son frère, et un autre pour les parents des deux côtés.

Un service de *trentième jour* pour l'abbé DUVAL, Supérieur du collège Saint-Yves, à Quimper, bienfaiteur de la paroisse.

Un service à l'occasion du décès de Louise FLAO, pour ses parents.

Un service de dévotion pour la famille, à l'occasion du décès de François DUIGOU.

Trois Octaves pour les Trépassés.

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

CALENDRIER PAROISSIAL

Avril

A partir du 1er Avril jusqu'au 2 novembre inclusivement, l'Angelus a lieu le matin à 5 h. 1/2, *et la messe de règle tant sur semaine que le Dimanche, se dit à* 6 h. 1/2.

7. — 1er *Vendredi du mois,* à 6 h. 1/2 du matin, réunion de l'Apostolat.
16. — *Dimanche des Rameaux,* l'office commence à 10 h. moins 1/4.
20. — *Jeudi-Saint.* Office à 7 h., communion pascale des enfants. — A 8 h. du soir, Heure-Sainte — quête pour les Lieux-Saints.
21. — *Vendredi-Saint.* Office à 7 h. — A 3 h., chemin de la croix.
22. — *Samedi-Saint.* Office à 7 h. — Vers 1 h. bénédiction des maisons pour lesquelles la demande aura été faite.
23. — *Saint Jour de Pâques.* Dès 5 h. 1/2 du matin, confessions — *Quête pour les Séminaires.* — Avant la grand' messe, procession — Après vêpres, confessions.
24. — *Lundi de Pâques.* Dès 5 h. 1/2 du matin, confessions — A 10 h., procession, grand' messe — A 2 h., vêpres, salut et confessions.
25. — *Mardi de Pâques.* Dès 5 h. 1/2, confessions — A 6 h. 1/2, procession de Saint Marc autour de la ville. Messe de la station, à l'église paroissiale — A 9 h., procession, grand' messe. *L'après-midi, il n'y a ni vêpres, ni confessions.*

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. NORMAND, 4, Rue Trottier.

6e ANNÉE

1er Juin 1916

N° 3

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

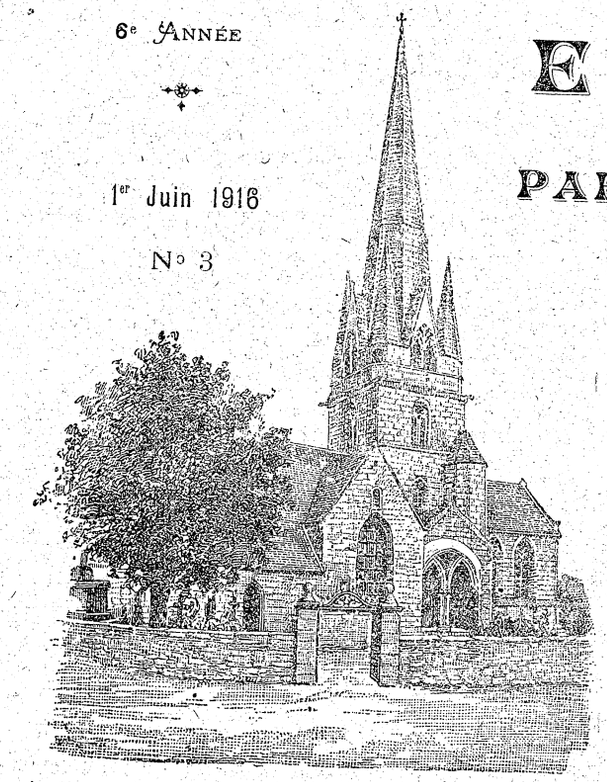

AUTOUR DE LA GUERRE

Monsieur KERMANAC'H, notre excellent Directeur de l'école S. Michel et brancardier au 118e de ligne, vient d'être fait prisonnier à Verdun.

Malgré des lettres reçues de M. Le Foll, aumônier militaire et de M. l'abbé Tiec, nous n'étions pas sans appréhensions à son sujet.

Mais voici qu'une lettre du prisonnier lui-même est venue nous rassurer. M. Kermanac'h est en effet prisonnier et n'a reçu aucune blessure.

Que Dieu le garde à sa famille et à sa chère école de Saint-Michel !

Voici son adresse: *Gefangenenlager, Dülmen i, (Westf) Allemagne.*

MONSIEUR LE VICAIRE va bientôt quitter l'hôpital de la Villeneuve pour se rendre à son Dépôt de Nantes. En passant il s'arrêtera à Rosporden où les paroissiens seront heureux de revoir leur bon Vicaire.

CORENTIN LE DEZ

Encore un deuil qui frappe la paroisse de Rosporden.

Corentin LE DEZ, sabotier et soldat de 1re classe, au 328e d'Infan-

terie, vient d'être tué par un éclat d'obus, près de Verdun.

Voici ce qu'écrit à son sujet, un parent, à la pauvre veuve :

« Comme c'était pendant la nuit, je ne puis savoir à quel endroit « du corps il a été blessé. A plusieurs endroits sans doute, car l'obus « est tombé à 2 ou 3 mètres de lui. Ce que je sais, c'est qu'il a été « enterré à Fleury, avec 3 de ses camarades tués en même temps « que lui.

« Pour le moment, je ne puis vous dire s'il y a une croix sur sa « tombe. Je tâcherai de vous renseigner, mais à présent, je suis trop « loin de Verdun. »

Corentin Le Dez était un bon chrétien, un homme très doux et un travailleur, il était père de quatre charmants enfants.

Dieu vient de le rappeler à Lui à l'âge de 39 ans seulement. Qu'Il ait pitié de la veuve et des petits orphelins !

CHRONIQUE DU MOIS DE MAI

L'œuvre des orphelins de la guerre

Le 1er Dimanche de Mai avait lieu à la salle Jeanne d'Arc une seconde réunion en faveur de l'Œuvre des Orphelins de la Guerre.

A cette réunion étaient présents les membres de l'Association Catholique et de la Ligue qui, depuis leur fondation, font tant de bien à Rosporden.

Après une échange d'idées au sujet de la perception des cotisations, on décida que outre les personnes de bonne volonté qui, dans la réunion précédente, avaient été désignées par le sort, à cet effet, quelques autres s'adjoindraient à elles. De part et d'autre, on trouva sur le champ, un concours empressé de bonnes volontés; et quelques jours après, plusieurs carnets à souches étaient remplis et apportés à M. Le Recteur.

Ceci est tout à l'honneur des quêteurs et des quêteuses, aussi bien qu'à l'honneur des souscripteurs qui ont immédiatement compris leur devoir à l'endroit des orphelins de la guerre. Aussi nous nous empressons de leur adresser nos remercîments en même temps que nos félicitations et nous aimons à espérer que leur exemple sera bientôt suivi par les autres.

La Sainte Enfance

Comme nous l'avions annoncé, la fête de la Sainte Enfance a repris cette année son importance d'autrefois. Les petits enfants étaient plus nombreux que jamais à la procession qu'une malencontreuse ondée est venue contrarier. Les noms des parrains et des marraines ont été tirés du haut de la chaire, et, au témoignage des Chères Sœurs qui, depuis longtemps dirigent avec zèle l'Œuvre de la Sainte Enfance, les Dizaines ont doublé.

Nous espérons que ces Dizaines ne feront plus qu'augmenter chaque année.

La communion solennelle

La Communion Solennelle a eu lieu chez nous le 20 Mai.

La Retraite préparatoire a été prêchée avec un dévouement sans bornes par M. Le Chanoine Quéinec qui, à défaut d'un autre prêtre, a dû en outre, assumer la plupart des confessions.

Que M. Le Chanoine Quéinec veuille bien recevoir ici, l'assurance de nos sentiments reconnaissants. Les Rospordinois ne l'oublieront pas de si tôt. Lui-même, croyons-nous, a emporté de la paroisse un bon souvenir, et la sagesse des enfants pendant la Retraite, n'aura pas peu contribué a faire naître chez lui cette honorable impression.

Que les parents, s'ils veulent que leurs enfants continuent à être pieux et bons comme pendant la Retraite, leur donnent d'abord le bon exemple, et qu'ils les envoient aux Patronages et à la Congrégation. Là est leur sauvegarde, là est leur salut.

La Confirmation

Le 22 mai par une forte averse, Monseigneur arrivait à Rosporden. Dans l'impossibilité de recevoir à l'entrée de la ville le premier Pasteur du Diocèse avec tout l'éclat qu'on aurait désiré, Sa Grandeur, accompagnée de M. le Vicaire général Cogneau, est reçue au seuil de l'église par M. le Recteur entouré des chanoines Abgrall et Quéinec et du Recteur de Tourc'h.

Après les prières prescrites pour la réception de l'évêque, Monseigneur monte en chaire. Là, dans une langage plein de charmes et de bonté, il dit sa joie de revoir notre vénérable église toujours si pieuse, d'entendre les chants si doux exécutés par la schola, de voir cette foule d'enfants dans leur gracieux costume, et cette foule de parents aussi, venus prendre part à la joie de leurs enfants.

Profitant de l'occasion, Sa Grandeur leur rappelle que s'ils veulent que leurs enfants tirent de la Rretraite tout le fruit désirable, ils doivent les confier aux Patronages, ils doivent surtout les mettre à l'école chrétienne, où ce travail commencé se continuera.

Ensuite, après un souvenir ému à nos chers soldats tombés sur le champ de bataille, et une parole de consolation aux mères privées de leurs fils, aux épouses privées de leurs maris, l'évêque félicite Rosporden, surtout l'Association Catholique et la Ligue patriotique d'entrer résolument dans ses vues dès qu'il y a une œuvre à créer, quelque bien à faire. et insiste particulièrement sur l'œuvre des orphelins de la guerre déjà fondée chez nous. Sa Grandeur fait judicieusement observer, que nos orphelins, outre qu'ils seront secourus par l'Œuvre, auront un droit stricte aux subventions de l'Etat, les pères les ayant payées de leur sang.

Après avoir administré le Sacrement de Confirmation à 150 garçons et à 120 filles de la paroisse, plus à 150 enfants de Tourc'h, Monseigneur bénissant les tout petits, est conduit au chant du *Te Deum* et au son de toutes les cloches, à la salle Jeanne d'Arc où une délégation des diverses associations lui est présentée. Pour chacune il a une parole aimable et pleine d'à propos. Aux chères Sœurs, il rappelle que de longue date, il connaît la Congrégation des Filles de la Sagesse dont il apprécie hautement les services et la charité. Aux Mères chrétiennes et aux Ligueuses il dit son admiration pour

le dévouement avec lequel elles s'emploient aux œuvres paroissiales comme aux œuvres sociales. Aux Enfants de Marie, il dit sa joie de les voir si nombreuses, leur rappelle qu'elles sont l'élite et que « *Noblesse oblige* ». Puis, il les remercie de leurs beaux chants pendant la Confirmation. Aux Enfants de chœur il recommande d'être aussi sages partout, qu'ils le sont à l'église et au jeune crucigeré, de porter toujours haut et ferme l'étendard de la Croix. Enfin, aux hommes qui sont là présents, il dit toute sa satisfaction de voir ici, leurs œuvres bien vivantes, reconnaît dans leur groupe, le Président qu'il a le plaisir de voir souvent aux réunions de Quimper, et les encourage à maintenir ces œuvres, en travaillant à l'arrière pendant que nos soldats travaillent sur le front, afin quelles soient encore plus florissantes quand la paix aura succédé à la guerre.

En dépit de ses fatigues, Monseigneur veut ensuite aller apporter à l'école chrétienne, ses meilleures bénédictions. Par un chemin fleuri, Sa Grandeur pénètre dans les classes ornées avec goût, de faisceaux de drapeaux. Aussitôt des acclamations éclatèrent : *Vive Monseigneur ! Vive Monseigneur !* L'évêque prend place sur une estrade couverte d'un beau tapis et entourée de plantes vertes. Aussitôt un petit pensionnaire s'avance et lit le compliment suivant :

MONSEIGNEUR,

« Puisque nous manquons d'éloquence, permettez-nous de vous dire avec toute la simplicité de notre jeune âge, combien nous sommes heureux de penser qu'aujourd'hui nous allons jouir enfin, de votre visite.

C'est surtout quand Votre Grandeur s'incline jusqu'à nous que nous nous sentons vraiment les enfants privilégiés de votre cœur.

Nous sommes pénétrés de la plus vive reconnaissance envers Dieu et envers Vous, Monseigneur, pour les grâces dont nous venons d'être comblés, et nous formons la résolution de conserver toujours notre foi bretonne. »

« *Evit Doue ar Breiz hag ar vro !* »

Après avoir remercié ce petit élève qui, au nom de ses condisciples, vient de lui dire de si belles choses, Monseigneur prend de ses mains le compliment orné de dessins parmi lesquels se voient les drapeaux des Alliés et le clocher de Rosporden. Il en profite pour féliciter les élèves de leur esprit patriotique et faire l'éloge de notre vieux clocher qui, au témoignage du chanoine-architecte Abgrall est une œuvre-d'art remarquable.

Ensuite, après avoir félicité l'école d'être si prospère et les parents chrétiens d'y avoir mis leurs enfants, Monseigneur ne se contente pas de leur donner sa bénédiction, il leur accorde en outre un congé qui est accepté avec enthousiasme.

Sa Grandeur, avant que de se retirer, offre à M^me^ Kermanac'h, ses condoléances pour son mari qui est prisonnier, remercie les maîtresses du dévouement si grand qu'elles témoignent pour leurs élèves, et le surveillant, des services signalés qu'il rend à l'école en même temps qu'à l'église, par les talents que Dieu lui a donnés.

Les Rogations

Comme toujours la procession des Rogations a été bien suivie cette année. Mais comme toujours aussi, on s'est obstiné à ne pas répondre aux Litanies et à rentrer chez soi, au retour, au lieu de venir achever les prières à l'église.

Il y a là assurément un double progrès à réaliser.

CHRONIQUE DU MOIS DE JUIN

Mois du Sacré-Cœur

Durant le mois de Juin, tous les vendredis, (excepté le dernier) la messe de règle se dira et la communion sera donnée à l'autel du Sacré-Cœur. Pendant la messe des chants seront exécutés.

Cette messe remplacera celle du jeudi pour les enfants, et les confessions du mercredi auront lieu le jeudi.

Fête de Jeanne d'Arc

Sur le désir de Mgr d'Orléans approuvé par Monseigneur de Quimper, la fête de Jeanne d'Arc précédée d'un *Triduum* de prières, sera célébrée cette année avec plus de piété et de ferveur que jamais.

En conséquence, le jeudi de l'Ascension (après Vêpres), le Vendredi et le Samedi suivants, à 8 h. du soir, des prières spéciales seront faites et des chants exécutés en l'honneur de la Bienheureuse. La cérémonie se terminera par le salut du T. S. Sacrement.

Le Dimanche 4 juin, on chantera l'office solennel de Jeanne d'Arc, et après Vêpres aura lieu le panégyrique de la Bienheureuse.

Une quête sera faite ce jour-là, au salut, par Melle Jenny Billette et Mme Guichoux mère, pour les Orphelins de la guerre.

Nous espérons qu'on viendra nombreux à ces supplications de la guerre et qu'il y aura à cette occasion de nombreuses communions.

Fête de la Pentecôte

Durant l'Octave de la Pentecôte, le *Veni Creator* sera chanté tous les jours avant la messe matinale.

Un jeune prêtre de Rosporden

C'est avec joie que nous transmettons à nos paroissiens la bonne nouvelle que nous venons de recevoir. Nous ne saurions mieux faire que de transcrire ici la belle lettre qui nous a été adressée à ce sujet :

Scolasticat de St Jean, le 5 mai 1916.

Monsieur le Recteur,

Je m'empresse de vous faire parvenir la nouvelle de mon élévation au sacerdoce. Le 17 juin, Rosporden comptera un prêtre de plus. Grand merci de vos bonne prières ; elles m'ont beaucoup aidé dans l'ascension de la sainte montagne.

Vous m'obtiendrez encore, Monsieur le Recteur, que ce sacerdoce soit à Notre Seigneur une grande consolation, aux âmes, un secours à grands rendements, et à moi-même, une vraie transformation.

C'est la Très Sainte Vierge qui m'a conduit jusqu'à l'autel. Elle m'a fait triompher dans toutes les luttes de mon éducation ; elle m'a donné de poursuivre dans le calme et la paix mes chères études théologiques ; vraiment je serais un ingrat de ne pas lui en tenir compte. Unissez-vous à moi, cher Monsieur le Recteur, dans mon cantique d'action de grâces ; je saurai vous payer de retour. Bien souvent, en me penchant sur la Divine Victime, je murmurerai votre nom, et parfois il me sera loisible d'offrir le Saint Sacrifice à vos intentions.

Le 17 juin, prêtez bien l'oreille au vent de mer. Il vous apportera ma première bénédiction, dans l'attente de celle que je vous donnerai l'an prochain, s'il plaît à Dieu.

Recommandez-moi, s'il vous plaît, aux prières de vos fidèles et au bon souvenir des amis et de nos pauvres prisonniers. J'ignore l'adresse de M. le Vicaire, et c'est bien dommage, ce me serait si grand plaisir de lui faire part de mon bonheur !

Au revoir, cher Monsieur le Recteur ; dans les temps malheureux que nous traversons, ma joie semble sonner bien mal ; mais les allégresses du sacerdoce ne sont pas de cette terre, ce sont des rayons des cieux. Puissent-ils illuminer votre âme comme ils inondent mon cœur.

Celui qui se dira bientôt votre frère,

Michel QUÉMÉRÉ, *diacre*,
de la Compagnie de Marie

La Fête-Dieu

Cette année, la procession du T. S. Sacrement suivra le premier Dimanche le parcours suivant :

rue de l'église, — rue du moulin, — grand' rue, — rue des Halles, — chemin de la gare, — chemin neuf, — rue de Quimper,
Place du Bouloir, *reposoir*
Grand' rue, — rue du moulin, — rue de l'église.

Le second Dimanche:

Rue de l'école des filles, — Grand' rue, — rue de l'école chrétienne,
Place aux chevaux, *reposoir*
Rue neuve, — Rue de l'église.

A propos de la « rumeur imfâme »

Un instituteur laïque qui a du bon sens

Voici un instituteur laïque qui ne manque pas de bon sens: c'est M. Jules Verdier, directeur d'un journal d'opinions avancées, le « Corrézien Républicain ». Dans un des derniers numéros de cette feuille, M. Verdier — qui est président honoraire de l'Amicale des Instituteurs de la Corrèze — procède à l'exécution sommaire des propagateurs de la « rumeur stupide » et dénonce les auteurs responsables de la guerre.

Nous citons M. Jules Verdier d'après la « Croix de Tarn-et-Garonne » :

Plus d'une fois, après avoir commis quelque grosse sottise, je me suis demandé tristement, en rêvant en face du grand ciel bleu à mon infirmité cérébrale, laquelle est la plus grande de ces deux immensités, l'espace intersidéral, ou la bêtise humaine ? Et je suis resté humblement convaincu qu'elles sont l'une et l'autre infinies !

Cette même pensée humiliante m'est revenue ces jours-ci, à propos des nouvelles que m'ont apportées des amis de divers points de notre cher département de la Corrèze.

Il est, en effet, une rumeur qui circule en sourdine plus qu'on ne croit dans nos villages les plus reculés, rumeur qu'on a baptisée : « rumeur infâme », et qu'il serait plus exact d'appeler « rumeur stupide ».

Vous la connaissez : elle consiste à dire que les curés, les bourgeois et les nobles sont cause de la guerre.

Cette absurde accusation dont beaucoup s'indignent parce qu'elle leur paraît odieusement injuste, m'humilie simplement, dans mon amour-propre de Français. Oui, comment dans notre beau pays de bon sens, de fine et délicate civilisation, de pareilles idioties peuvent-elles prendre corps ? On voudrait bien croire que le peuple de France est doué de qualités qui le rendent supérieur à tous les autres, mais on ne peut pas être fier de constater qu'il s'y rencontre tant d'individus capables d'émettre et de répéter niaisement les plus grosses sottises...

Ceux qui sont cause de la guerre — il faut bien vous le dire, — c'est vous-mêmes, c'est nous tous, qui n'avons pas su nommer pour gouverner des hommes capables de donner à la France une armée assez forte et des moyens de défense assez puissants pour ôter aux nations de proie qui nous environnent la tentation d'envahir et de conquérir notre pays.

Ceux qui sont cause de la guerre, c'est vous, c'est nous, qui, par un égoïsme étroit et aveugle, n'avons pas voulu, comme les Allemands, avoir beaucoup d'enfants, et par conséquent beaucoup de soldats, ce qui a fait croire à nos ennemis que nous étions un peuple dégénéré qui s'abandonnait à lui-même et devenait une proie facile à saisir.

Songeons donc à nos erreurs communes pour les regretter et les réparer dans l'avenir, et ne nous accusons pas les uns les autres, car nous sommes tous aussi coupables les uns que les autres, et vous-mêmes, paysans mes amis, paysans mes ancêtres, vous êtes coupables autant ou plus que n'importe qui, car si vous vouliez descendre au fond de votre conscience et faire votre *mea culpa*, vous conviendriez que vous ne songiez guère, en votant, à la défense du pays et que vous n'avez pas souvent voté pour les hommes qui voulaient donner à la France une armée et des institutions assez fortes pour la mettre à l'abri de toute attaque.

Songez-y bien, paysans, mes frères.

MOUVEMENT PAROISSIAL

Mai

BAPTEME.

Est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise:

Jean-Henri-Edmond GARREC, par. et mar.: Louis Garrec et Olga Proxède.

MARIAGE

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Alexandre QUEFFELEC et Julienne COROLLER.

DECES

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Gilles LE BIHAN, 26 ans. — Marie-Jeanne MONTFORT, 74 ans.

N'OUBLIONS PAS NOS MORTS

Nous avons chanté ce mois-ci :

Un service d'enterrement de 2e classe pour Yves TROALEN, mort au champ d'honneur. — Un service de dévotion pour Yves TROALEN, son père. — Un service de l'annuel de Yves NAOUR, de Kerangoc. — Un service solennel pour les parents des enfants de la Communion.

CALENDRIER PAROISSIAL

Juin

1, Jeudi. — Ascension. Offices comme le Dimanche. — Ouverture du *Triduum* de Jeanne d'Arc.
2, Vendredi. — 1er Vendredi du mois, à 6 h. 1/2 du matin, réunion de l'apostolat, à l'autel du Sacré-Cœur. — Le soir, *Triduum,* à 8 heures.
3, Samedi. — Le soir, *Triduum,* à 8 heures.
4, Dimanche. — Solennité de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.
11, Dimanche. — Fête de la Pentecôte.
12, Lundi. — Grand' messe à 9 h. — Vêpres à 2 h. — Salut.
18, Dimanche. — Fête de la Sainte Trinité. — A l'issue des Vêpres, réunion des Enfants de Marie.
25, Dimanche. — Fête-Dieu. — Exposition après la procession jusqu'après les Vêpres qui se chantent à 3 h.
26, 27 28, 30. — Toute la semaine du Sacre, exposition vers 6 h. — Confessions. — A 7 h., grand' messe et salut. — A 5 h., exposition. — A 8 h., Complies et salut.
29, Jeudi. — Fête du Sacré-Cœur. — Exposition toute la journée. — Le soir, sermon et Salut auquel on fait l'acte de Consécration au Sacré-Cœur.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. NORMAND, 4, Rue Trottier.

6e ANNÉE

1er Juillet 1916

No 4

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

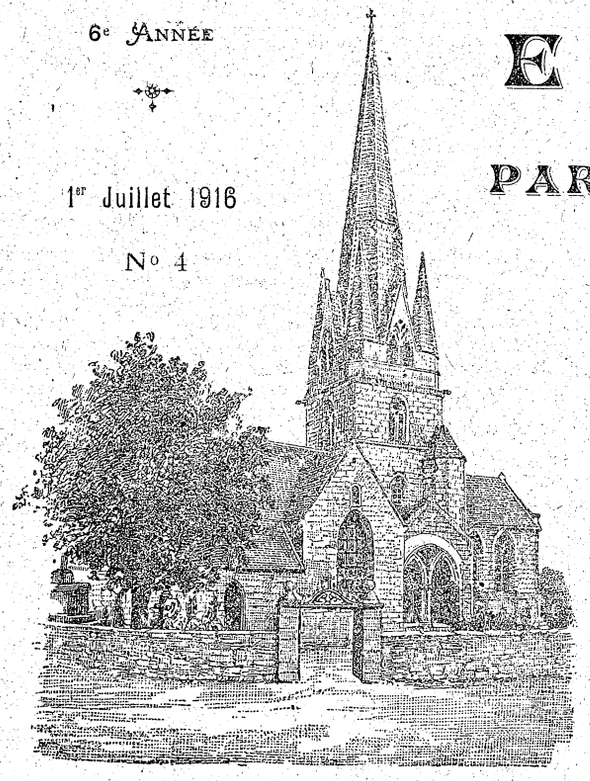

AUTOUR DE LA GUERRE

Cellelager, 16 Juin 1916.

Cher Monsieur le Recteur,

Je reçois souvent, bien souvent des nouvelles de Rosporden. Ce sont toujours les « échos » de la petite Patrie qui viennent réjouir le cœur de l'exilé. Vous direz aux Rospordinois toute ma reconnaissance pour le généreux concours qu'ils ont bien voulu me donner dans mon ministère. Vous leur direz toute la part que je prends à leurs joies et à leurs peines. J'ai appris par vous et par vos paroissiens les deuils causés par la guerre. J'implore pour les chers disparus la Miséricorde divine, et je demande à Dieu de donner à ceux qui restent force et courage. Je sais que l'âme bretonne est bien trempée, parce qu'elle puise ses énergies dans la foi.

Mon ministère se continue à Cellelager. J'aurais pu m'attendre à quelques changements, car dans la vie il faut compter avec les imprévus. Meilleurs souvenirs à M. Michel Baron, Michel Le Roy, Christophe, à vos excellentes gouvernantes, à vos chers enfants du patronage.

Mille fois merci et bien affectueusement. JOSEPH.

Lettre d'un prisonnier de guerre de Rosporden

Monsieur le Recteur,

Les belles fêtes de Pâques viennent d'être pour moi ce qu'elles n'avaient jamais été, un vrai temps d'allégresse vécu en union avec toute l'Eglise. Je n'avais pas encore si bien compris ni senti l'union avec l'Eglise du ciel. Désormais le sens profond des cérémonies comme aussi celui des Livres Saints, se révèle à moi rempli de beautés. Alors, quelles ardentes aspirations de l'âme vers Dieu ! Quels élans vers le surnaturel !

Pendant cette période certainement la moins troublée de mon humble existence, j'ai vécu les sentiments les plus intenses. Et il serait merveilleux de raconter les transformations par lesquelles a passé notre petit groupe liturgique depuis sa fondation. Il semble revivre les réunions chrétiennes des premiers siècles. L'esprit est foncièrement religieux, les conversations sont édifiantes, car le sujet en est toujours élevé. Au besoin, on emploie les remarques ou de doux reproches pour les négligences religieuses. L'habitude d'assister aux mêmes lectures liturgiques et de ressentir ainsi les mêmes pieux sentiments, a développé parmi nous d'une façon étonnante les liens de l'amitié, de la bonne et sincère amitié qui prend son fondement dans l'amour du Christ. Un peu de chacune de nos âmes a passé dans celle du voisin, et c'est chaque fois une nouvelle joie que de nous rencontrer. Cependant quelle divergence dans l'âge, la situation sociale, les habitudes avant la guerre ! Ah ! si tous les hommes étaient des liturgistes convaincus, que cette terrestre épreuve serait douce ! C'est vous dire en quelle sorte j'accepte ma captivité.

Je ne vous cacherai pas la joie que j'ai éprouvée en lisant votre dernière lettre. Autrefois je m'unissais à vous par la seule prière, et maintenant j'éprouve aux mêmes époques les mêmes sentiments religieux que vous. Oh oui, je continuerai à lire Dom Guéranger, ainsi que vous m'y encouragez. Il est pour moi une lumière qui m'éclaire chaque jour davantage. Puisse-je être toujours fidèle à ses enseignements.

Votre reconnaissant, C. G.

Et voilà comment un jeune apprenti de Rosporden, qui n'avait eu jadis que l'école primaire, est arrivé d'abord, grâce au Cercle Catholique, à obtenir son brevet supérieur d'instituteur chrétien, et ensuite, grâce à la rencontre d'un soldat-bénédictin, à la guerre, à devenir un fervent liturgiste et partant un Catholique solide, pratique et éclairé.

Tant il est vrai de dire que toutes nos œuvres économiques et sociales, cercles, mutualités, syndicats, écoles, congrès de sociologie chrétienne et autres ne font qu'ébaucher dans le jeune homme, une éducation que la liturgie seule achève. Toutes les œuvres en effet, conduisent à la porte de l'église : elles y font même entrer ; seule la liturgie fait qu'on y reste.

Et ce que nous disons du jeune homme, nous le disons de la jeune fille : sans l'esprit liturgique, sa piété ne sera le plus souvent que routine, mièvrerie et sentimentalité.

CHRONIQUE DU MOIS DE JUIN

Fête de Jeanne d'Arc

Le mois de Juin a été marqué par la fête de Jeanne d'Arc précédée d'un Triduum qui a été bien suivi. Chaque soir en effet une assistance nombreuse assistait aux prières, et le jour de la fête, beaucoup de personnes et d'enfants communiaient. A l'issue des vêpres, le prédicateur retraçait à grands traits, l'admirable épopée de notre héroïne, et la cérémonie se terminait par le beau cantique : *Dans l'allégresse de notre âme*, exécuté par tout le monde à la fois.

MARIE SOLIEC

Le jour de la Pentecôte s'éteignait doucement à Rosporden, après de longs mois de souffrances, une humble jeune fille nommée Marie SOLIEC, agée de 17 ans.

Dans cette vie si courte et inconnue du monde, mais surtout, dans cette cruelle maladie si chrétiennement supportée, que de mérites amassés pour le ciel ! Marie, en effet, ne craignait rien tant que de ne pas souffrir assez ! Dieu l'avait entendue, car aux peines physiques et morales était venue se joindre la cécité. Elle endurait cette nouvelle épreuve avec une paix inaltérable.

Outre cela, elle était d'une délicatesse extrême, ayant toujours un mot aimable pour tous ceux qui l'approchaient ou lui rendaient le moindre service. C'est ainsi que, purifiée par l'épreuve, cette âme s'est envolée de cette terre vers un monde meilleur.

Comme elle était Enfant de Marie, ses compagnes de la Congrégation lui firent un cortège d'honneur, et, non contentes d'avoir communié pour elle, elles demandèrent qu'on chantât pour le repos de son âme un service de seconde classe auquel toutes tinrent à assister.

Réunion de S. François de Sales

Pour se conformer au règlement, le 17 juin, plusieurs membres de l'association se réunissaient Salle Jeanne d'Arc, pour s'entretenir de l'Œuvre.

Dans une conversation empreinte de la plus franche gaîté, on rappelait que l'Œuvre remonte ici à 1907, et que depuis elle n'a fait que grandir.

Elle a actuellement 12 Dizaines et 122 adhérentes, grâce au zèle de la Directrice qui se dépense sans compter. Le nombre des associés ira encore en augmentant, car on a mieux compris que jamais cette année, tout le bien que fait l'Œuvre de Saint François de Sales. Depuis la guerre, en effet, que de médailles, de scapulaires, de chapelets, de livres n'a-t-elle pas procurés aux soldats ! Que d'autels portatifs, que d'objets du culte n'a-t-elle pas expédiés aux prêtres ! Et dans notre paroisse, que de brochures, d'images, d'almanachs, de croix n'a-t-elle pas distribués aux grandes personnes comme aux enfants ! En vérité les 12 sous par an qu'on donne à cette belle

Œuvre, rapportent de gros intérêts tout en permettant de faire beaucoup de bien.

Après avoir exprimé le désir que le bulletin circule plus régulièrement afin que chacun le reçoive à son tour, et réclamé 3 autres de plus, on a terminé par un *De profundis* pour Mmes Robin et Louet, membres de l'Œuvre, décédées cette année.

Retraite de jeunes filles

Du 25 au 29, une retraite a été prêchée à toutes les jeunes filles de la ville, par le R. P. Guilcher, Oblat de Marie.

Dans un style vif, imagé, rempli de comparaisons heureuses et de traits bien choisis, le prédicateur a su faire entrer dans l'esprit de son auditoire, la saine doctrine, tout en lui donnant les conseils les plus pratiques et les plus délicats.

Aussi les jeunes filles auront elles à cœur de montrer désormais, par une conduite encore plus chrétienne, que la bonne semence de la parole divine n'est pas tombée ici sur la pierre du grand chemin, ni au milieu des ronces et des épines, mais dans un sol fécond et bien préparé où, avec la grâce de Dieu, elle lèvera belle et abondante.

A la fin de la retraite, il y a eu réception de quelques jeunes aspirantes et de 5 nouvelles Congréganistes dont les noms suivent :

Marianne Pécart — Marie Le Meur — Marie-Louise Pernès — Anna et Louise Vorc'h.

Semaine du Sacre

La Semaine du Sacre a été encore bien suivie cette année. Chaque jour plusieurs confessions et plusieurs communions et une belle assistance à la grand' messe, à l'adoration et aux Complies.

Le Vendredi du Sacré-Cœur a été particulièrement une journée d'adoration et de réparation qui aura consolé le Divin Maître et attiré sur nos soldats et la paroisse ses meilleures bénédictions.

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

CHRONIQUE DU MOIS DE JUILLET

Le pardon de S. Eloi

Le second Dimanche de Juillet a lieu dans une petite chapelle située à un kilomètre de Rosporden, au-dessus de la gare, le pardon de Saint Eloi. On y vient nombreux non seulement de tous les environs mais encore de paroisses fort éloignées, prier le bon saint en faveur des chevaux. Ce pardon est très pieux et très recueilli, parce qu'il n'y a là ni curieux ni forains. Sitôt après les vêpres tout le monde se retire, et les abords de la petite chapelle redeviennent silencieux. Comme de coutume, il y aura cette année, le jour du pardon, messe à la chapelle à 5 h., messe à 7 h. (avec sermon et chant du cantique à Saint Eloi), grand' messe précédée de la procession à 10 h., et vêpres à 2 h. La messe sera chantée par M. l'abbé Cuon et le sermon donné par M. Couturier, aumônier à Port-Louis. A l'église paroissiale il n'y a ce jour-là qu'une messe basse à 6 h.

Fête de N.-D. du Carmel

Le 3e Dimanche de juillet a lieu la fête de N.-D. du Carmel. Rappelons à cette occasion l'histoire du scapulaire et des grands privilèges qui y sont attachés.

C'est à saint Simon Stock, supérieur général de l'Ordre du Carmel, qu'est dû l'établissement de la pieuse Confrérie du Scapulaire. On connaît l'austérité de sa vie, sa haute piété, son zèle pour les âmes. Une grande peine affligeait son cœur de missionnaire, c'était de voir qu'en ce monde on fût si peu touché des maux de l'autre vie. « Il ne pouvait penser, dit un de ses enfants spirituels, ni au supplice éternel des réprouvés dans l'enfer, ni aux tourments des âmes du Purgatoire, sans être ému de la plus vive compassion. Aussi souhaitait-il quelque faveur singulière de la Sainte-Vierge, pour préserver les hommes de ce double malheur. Sans cesse il avait recours à Marie pour obtenir ce qu'il désirait. Après six ans de vœux, de soupirs, de larmes, de jeûnes et de veilles, Simon Stock eut enfin la consolation d'être exaucé. » (Le P. Grassi).

Un jour, c'était le 16 juillet 1251, la Vierge lui apparut tenant un Scapulaire et lui dit : « *Voici pour vous et pour les vôtres, mon cher fils, ce signe de protection que vous me demandez; il sera un gage de paix et d'éternelle alliance, un signe de salut, une sauvegarde dans les périls de l'âme et du corps. Il distinguera ma Confrérie, et celui qui mourra revêtu de cet habit sera préservé des feux éternels (in quo quis moriens, æternum non patietur incendium).* » (V. le P. Grassi, S. Liguori, etc.)

Le Saint-Siège, comme on le pense bien, fut appelé à se prononcer sur la réalité d'une si prodigieuse promesse. L'affaire fut examinée avec cette prudence et cette sagesse qui caractérisent les actes de la Cour de Rome, et de cet examen sortit une glorieuse approbation pour la Confrérie du Scapulaire du Carmel.

On l'aura peut-être remarqué, les vœux du zélé général des Carmes n'avaient été exaucés qu'à moitié. Sans doute, la promesse d'arracher à l'enfer quiconque mourrait après avoir porté pieusement le Scapulaire était précieuse, mais la pensée du Purgatoire poursuivait le Saint. Toutefois, ce ne fut pas à lui, mais au Pape Jean XXII que fut faite la promesse relative à la délivrance du lieu d'expiation. La Mère de Dieu, selon ce que raconte le Pape lui-même, lui apparut environnée de lumière et lui dit : « *Jean, vicaire de mon Fils, j'attends de vous une pleine confirmation du Saint Ordre des Carmes qui m'est si dévoué... Si parmi les confrères qui quittent cette vie il s'en trouve qui doivent, à cause de leurs péchés, passer par le purgatoire, je descendrai, comme une bonne mère au milieu d'eux, le samedi qui suivra leur mort; je les délivrerai et les ramènerai dans le séjour des bienheureux.* »

Bientôt après, Jean XXII publia cette nouvelle promesse de Marie dans une bulle célèbre appelée l'*Indulgence sabbatine*. Vingt-deux papes, parmi lesquels le savant Benoît XIV, après avoir reconnu, comme un fait certain, la vision de saint Simon Stock, ont également pris la défense de la révélation faite au Pape Jean XXII.

Comprenons bien les précieux privilèges attachés au Scapulaire. Il nous admet dans l'ordre du Carmel et nous fait jouir d'une sorte de participation aux mérites des religieux et des religieuses Carmes.

Il nous assure un droit spécial à la protection de Marie, dans les dangers de cette vie et spécialement à l'heure de la mort. « Sans « doute, explique Benoît XIV, la promesse faite à saint Simon Stock « ne veut pas dire que celui qui aura porté le scapulaire sera par « là-même, et *par cela seul*, préservé du feu éternel » ; mais cela veut dire que quiconque désire sauver son âme, fût-il pécheur, n'invoquera pas en vain celle dont il porte les saintes livrées. Marie ne manquera pas à ses promesses, soit qu'elle prépare à ses serviteurs une sainte mort, par une sainte vie, soit qu'elle mette en œuvre toutes les ressources de sa puissance pour leur inspirer le repentir et les sauver jusque dans les bras de la mort. Enfin, comme on l'a vu, les bienfaits du scapulaire vont jusqu'au delà du tombeau.

A la pensée de tant de privilèges, soyons fidèles à porter toujours avec respect le saint scapulaire ou sa médaille, et aimons à répandre cette dévotion autour de nous.

La Sainte Anne

Si Sainte Anne est vénérée dans toute la Bretagne, on peut dire qu'elle est tout particulièrement vénérée chez nous. Quelle est en effet, à Rosporden, la famille qui n'invoque sainte Anne ? Quel est celui qui ne lui a jamais fait promesse ou vœu ? Y-a-t-il beaucoup de paroisses où malgré la distance, (24 lieues), tant de personnes vont *à pied* en pèlerinage jusqu'à Sainte-Anne d'Auray ?....

Aussi, le jour de sa fête, nombreuse sera l'assistance à la messe, nombreuses seront les communions en son honneur.

Comme ce jour-là a lieu aussi la fête patronale de la Congrégation des Mères chrétiennes, elles auront à 2 h. une réunion spéciale, à l'autel du Rosaire, avec bénédiction du T. S. Sacrement.

Sont priées de faire la quête à la messe matinale : Mmes Hanras et Naour de Kerangoc.

AVEUGLES VOLONTAIRES !

CORENTIN. — « Dernièrement en passant dans la rue de Quimper, je fus témoin d'un spectacle étrange. Je vis un homme qui s'attirait les moqueries et la curiosité de tout le monde. Il marchait droit devant lui, sans faire attention à rien, les yeux fermés...

JEAN. — *C'était un aveugle, sans doute... Ce n'est pas si extraordinaire !*

CORENTIN. — Non, car les aveugles en marchant prennent encore plus de précautions que les autres. De plus, personne ne se moque de leur infirmité. Celui-ci avait de bons yeux, mais il les fermait tant qu'il pouvait, et il allait ainsi, aveugle volontaire, sans savoir où il dirigeait ses pas. Il allait, d'ailleurs, aussi vite que possible.

JEAN. — *Et on ne lui disait rien,... on le laissait aller ainsi ?*

CORENTIN. — Au contraire, tous ceux qui le voyaient lui parlaient. Les uns, peu charitables, haussaient les épaules et lui criaient : vous êtes donc fou ?... Les autres allaient le trouver et lui disaient doucement : Mon pauvre homme, ouvrez les yeux, ou bien il vous arrivera malheur !... Quelques-uns même voulaient le prendre par le bras pour le conduire... Mais lui ricanait en disant : Laissez-moi donc ! C'est vous qui êtes des faibles d'esprit ! Est-ce qu'on a besoin

de voir son chemin ? Est-ce qu'on a même besoin de savoir où l'on va ? Ce n'est pas avec les yeux qu'on voyage, mais avec les pieds, et les miens sont bons ! Vous pouvez constater que je marche aussi bien que vous !

JEAN. — *Mais il devait se blesser, cet insensé !*

CORENTIN. — Assurément ! Tantôt il se heurtait rudement contre un poteau télégraphique, tantôt il trébuchait sur un tas de cailloux, tantôt il tombait dans le fossé plein d'eau...

JEAN. — *Et cela ne lui faisait pas ouvrir les yeux ?*

CORENTIN. — Nullement. Au contraire, il s'obstinait davantage, prétendant toujours qu'il était inutile de regarder ; que ce qui lui arrivait était l'effet du hasard, ou bien que cela n'avait pas d'importance et ne méritait pas qu'il s'en inquiétât...

JEAN. — *Et comment cela finit-il ?... ça ne pouvait tout de même pas durer...*

CORENTIN. — De la façon la plus inévitable et aussi, hélas ! la plus tragique... Depuis quelques secondes, on entendait le bruit d'une automobile qui arrivait au devant du pauvre insensé. Alors, effrayée, la foule voulut empêcher un malheur. On redoubla auprès de lui d'instances... Mais il se contenta de répondre de plus belle : « Réfléchir ?... Ouvrir les yeux ?... Voir ?... Allons donc !... » Et il avançait toujours, si bien qu'il se trouva soudain à quelques pas de la machine lancée à toute vitesse. Ceux qui l'entouraient n'eurent que le temps de s'écarter... Un choc affreux se produisit.. Quand on put s'approcher du malheureux, il gisait inanimé, sanglant et expirant... Alors, il ouvrit les yeux, mais c'était trop tard !...

JEAN. — *Mais c'est une blague que vous me racontez... Un conte à dormir debout ! A qui ferez-vous croire qu'il y ait quelqu'un d'assez fou pour aller ainsi, de gaieté de cœur au devant de la mort ?*

CORENTIN. — Hélas ! je voudrais bien que ce fût un conte. Par malheur, c'est tous les jours que nous sommes témoins de choses semblables... L'histoire que je viens de vous raconter, si elle ne se passe pas sur les grandes routes, ne se passe que trop fréquemment sur le *chemin de la vie*. Le mot *se conduire* a deux sens, et signifie également *diriger sa marche et diriger ses actions*. C'est dans ce dernier cas qu'il y a tant d'aveugles volontaires.

Combien de malheureux dans le monde en effet, qui ferment volontairement les yeux aux vérités de la foi ! Ils errent à l'aventure, sans souci de Dieu, de leur âme, de leurs destinées éternelles. Ils ne savent ni d'où ils viennent ni où ils vont. C'est en vain qu'on veut les éclairer, leur montrer le danger qu'ils courent, cela leur importe peu. Ils se croient d'ailleurs plus sages que les autres, disant que ce n'est pas la foi, mais la raison qui nous conduit. Aussi s'en vont-ils trébuchant sans-cesse, tombant, se salissant, jusqu'à ce que la mort vienne soudain les saisir et jeter leur âme dans l'éternité... Combien voyons-nous hélas ! autour de nous de ces aveugles ?... Ah ! mon ami Jean, ne soyons pas du nombre de ces fous !...

MOUVEMENT PAROISSIAL Juin

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise : *BAPTEMES.*

Jean-Edmond GARREC ; par. et mar.: Louis Garrec et Olga Proxède. — Marcel BOUÉ ; par. et mar.: Marcel Lorvellec et Jeanne Boué. — Léontine FAOU; p. et m.: Pierre Faou et Léontine Gosselin.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne : DECES

Gilles LE BIHAN, 26 ans. — Marie-Jeanne MONTFORT, 74 ans. — Marie SOLIEC, 17 ans. — Marie-Philomène CRAS, 65 ans. — André MASSON, 41 ans. — Marie BARILLEC, 43 ans.

N'OUBLIONS PAS NOS MORTS

Nous avons chanté ce mois-ci :

Un service de l'annuel pour Yves NAOUR, de Kerangoc.

Un service d'enterrement de seconde classe pour Corentin LE DEZ, mort au champ d'honneur. Un service de dévotion mis pour lui par Marie Meur, sa belle-sœur. Un autre pour Cristophe LE DEZ, son père. Un autre pour Marie-Jeanne FLOC'H, sa mère, et un autre pour Corentin MEUR, son beau-père.

Un service anniversaire de seconde classe pour Jean-Louis GOURVELLEC et son fils Louis, et un service de dévotion pour les parents décédés.

Un service anniv. de seconde classe, pour Charles BROUSSE, mort à la guerre, et un serv. de dévot. pour François BROUSSE, son père.

Un service d'enterrement de seconde classe pour Jean FOULER, (beau-fils de Louis Le Roux de Ruveil) mort à la guerre, et un service de dévotion pour son frère Pierre, mort aussi à la guerre.

Un service de seconde classe, du 7e jour, mis par les Enfants de Marie, pour Marie SOLIEC, Congréganiste.

Un service de 3e classe, du 3e jour, mis par les Mères chrétiennes, pour Philomène CRAS, Congréganiste.

Un service d'octave pour Marie BARILLEC, et un service de dévotion pour les parents décédés.

Six octaves de services pour les Trépassés.

CALENDRIER PAROISSIAL (Juillet)

1. — Vigile des S. S. Apôtres, *Jeûne et Abstinence.*
2. — Solennité de S. Pierre et S. Paul. *Quête pour le Denier de S. Pierre.* — Après la messe matinale, exposition du T. S. Sacrement jusqu'aux vêpres qui se chantent à 3 h. — A l'issue des vêpres, procession du T. S. Sacrement. Au retour, Acte de Consécration au Sacré-Cœur et salut.
7. — Premier Vendredi du mois. — Intention du mois et messe de l'Apostolat avec chants.
9. — Solennité du Sacré-Cœur. — Pardon de S. Eloi. Messes à la Chapelle à 5 h., 7 h. et 10 h. Vêpres à 2 h.
16. — Fête de N.-D. du Mont-Carmel. — Indulgence plénière aux membres de la Confrérie. — Après Vêpres, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie.
23. — Après Vêpres il n'y a pas de réunion de la Congrégation des Mères chrétiennes.
26. — Fête de Sainte Anne. — A 6 h. 1/2, messe avec chants — sermon — quête. — A 2 h., réunion de la Congrégation des Mères chrétiennes et salut du T. S. Sacrement.
30. — Solennité de Sainte Anne.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. NORMAND, 4, Rue Trottier.

6e ANNÉE

1er Août 1916

No 5

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

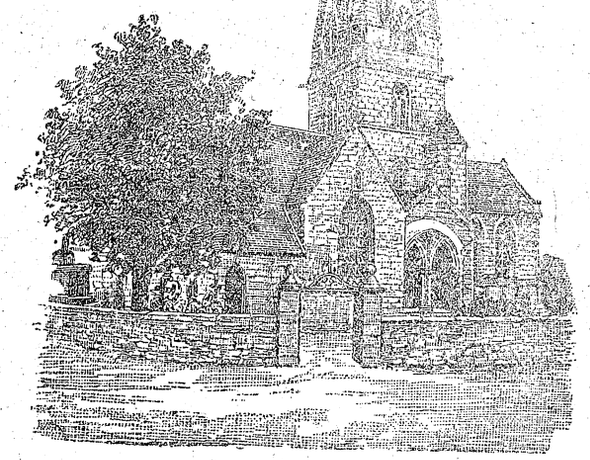

AUTOUR DE LA GUERRE

Citations à l'ordre du jour

KERMANAC'H Yves

« Malgré une constitution délicate, a fait preuve constamment depuis le début de la campagne, de courage et de sang-froid dans l'accomplissement de ses fonctions de brancardier, notamment pendant le bombardement du 1er au 5 avril 1916. »

M. Kermanac'h est le zélé directeur de l'école Saint-Michel, actuellement prisonnier en Allemagne.

LE DEZ Corentin, soldat de 2e classe

« Soldat exemplaire par sa tenue et son sang-froid, a été blessé en retouchant les créneaux d'un poste d'écoute. »

La retraite des jeunes filles

Comme nous l'avons déjà dit, les jeunes filles de Rosporden, ont eu cette année, par les soins de la Congrégation des Enfants de Marie, une Retraite à laquelle presque toutes (elles étaient 170 environ) ont assisté. Celles qui ont refusé de profiter de cette grâce l'auront bien regretté, car il était difficile de trouver un prédicateur plus intéressant que le Père Guilcher dont la parole élégante et les exemples, presque tous tirés du St Evangile, allaient droit au cœur.

Pour que nos jeunes filles puissent se remémorer ces intéressantes instructions, en voici un résumé fidèle, qu'elles reliront, nous en sommes sûrs, avec profit.

Importance de la Retraite.

« *C'est le temps,* dit saint Paul, *où Dieu laboure la terre des âmes.*» On se fait une idée froide et sombre de la Retraite. Sans doute, il faut que la nature s'impose quelque contrainte. Mais en retour, que de douceurs pour l'âme ! La grâce d'ailleurs ne nous fera jamais défaut.

Le salut.

Mais la Retraite n'est pas seulement *utile,* elle est le plus souvent *nécessaire* à l'œuvre du salut, œuvre à laquelle on songe si peu, emporté que l'on est par les préoccupations journalières. Et pourtant, le salut est *l'affaire capitale, l'affaire unique* à laquelle chacun doit travailler *personnellement.*

A cette œuvre unique il y a un obstacle, c'est *Le péché,* qui revêt en quelque sorte une *malice* infinie, à cause de la grandeur infinie de Dieu qu'il outrage. Dans le péché, il y a la *révolte* contre Dieu, le *mépris* de Dieu, l'*ingratitude* envers Dieu. Aussi le péché est-il le *vrai mal* de l'homme. Il faut donc le haïr et, à tout prix, l'éviter. Pour cela il faut éviter *Les occasions du péché,* c'est-à-dire : les parties de plaisir, les réunions mondaines, les compagnies dangereuses, les mauvaises lectures, les amitiés trop sensibles, trop humaines, trop familières. Cela demande du courage, de l'énergie : mais si nous ne luttons pas, nous nous habituerons au péché qui aveugle, qui endurcit. Sans doute Dieu est patient, mais Dieu aussi est juste : aussi viendra un jour où l'heure de sa justice sonnera, c'est l'heure de *La mort, rançon du péché.* Nous savons que la mort est certaine, d'une certitude absolue, inéluctable, qu'elle est *l'écho de la vie.* Il faut s'y préparer, car, après la mort aura lieu *Le jugement* où il sera rendu à chacun, *selon ses œuvres:* paroles, pensées, désirs, actes, omissions, voilà ce qui provoquera la sentence du Juge équitable, que nul ne saurait tromper ni fléchir. De sentences, il n'y en aura que deux : « *Venez les bénis de mon Père,* » ou : « *Allez, maudits,* » et cela, pour *toujours !* pour toute l'éternité !

Par rapport à l'œuvre du salut, on peut envisager 3 situations de l'âme chrétienne. Elle est ou *froide,* ou *tiède,* ou *fervente.* Nous trouvons dans la Passion 3 types de femmes exprimant bien ces 3 états : La 1e est la servante-portière qui fait tomber Pierre dans son reniement. C'est la *femme mondaine* qui n'est pas à sa place, qui est bavarde, loquace, ironique, méchante. La 2e est la femme de Pilate,

image de la *femme tiède,* qui est instruite de ses devoirs, a de bons moments, reconnaît ses torts, prend de bonnes résolutions, essaie, recommence, mais, comme elle est molle, sans courage, elle ne réussit à rien pas plus dans l'ordre temporel que dans l'ordre spirituel. Il n'y a rien à attendre de la femme tiède. La 3e enfin, c'est Véronique, type de la *femme fervente,* pieuse, courageuse, portant ostensiblement l'image de J. C., répondant à tous ses devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers elle-même.

Position prise, il faut *prier* pour obtenir la grâce ; il faut prier avec confiance, humilité, persévérance. Il faut *faire pénitence,* pour obtenir miséricorde d'un Dieu toujours prêt à pardonner, témoin *l'Enfant prodigue.* Il faut *se confesser,* puisque c'est le moyen de se remettre en grâce avec Dieu, et se confesser *régulièrement.* Il faut *avoir un réglement de vie,* en tenant compte des convenances particulières de la condition à laquelle on est astreint, sans quoi, c'est le désordre dans la journée entière.

Il faut enfin, *communier.* De même en effet, que le corps a besoin de nourriture pour répondre aux exigences du labeur de chaque jour, de même l'âme a besoin d'une nourriture substantielle, fécondante qui n'est autre que J. C. Lui-même dans la sainte Eucharistie. Là surtout sera le grand secret de la *persévérance* dans la vie chrétienne ; sans l'Eucharistie, ce sera de nouveau la mollesse, l'inquiétude, la tiédeur, les rechutes comme par le passé. »

Voilà la belle Retraite que nous a donnée l'ardent apôtre des Missions Africaines. Qu'en retour, celles qui ont bénéficié de sa parole, ne l'oublient pas dans leurs prières et profitent de ses leçons.

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

CHRONIQUE DU MOIS DE JUILLET

La seconde procession de la Fête-Dieu

Favorisée par un temps superbe, la procession du second dimanche a surpassé de beaucoup la première. Le Dimanche du T. S. Sacrement, le temps était menaçant, si bien que les bonnes volontés étaient hésitantes ; c'est ce qui explique que plusieurs maisons n'étaient pas ornées, les bras d'ailleurs ayant fait défaut au dernier moment. Mais le second dimanche, pas une maison habitée n'était sans tentures : plusieurs même étaient agrémentées de bouquets, les rues jonchées de fleurs et de verdure, et le Reposoir était de toute beauté. Ajoutez à cela que l'ordre le plus grand régnait dans le cortège et qu'il a régné jusqu'au retour de la procession. Aussi, adressons-nous nos félicitations à tous nos paroissiens sans exception, tout en remerciant d'une façon particulière les chères Sœurs et les bonnes dames qui se sont dévouées d'une façon spéciale à l'ornementation du reposoir, et les personnes qui ont offert des fleurs.

Le pardon de S. Eloi

Comme de coutume, cette année, le pardon de Saint Eloi a été célébré dans son antique chapelle, le second Dimanche de Juillet, avec la même affluence et la même piété.

Dès 5 h. du matin, les pardonneurs arrivaient avec leurs chevaux, leur faisant faire 3 fois le tour de la chapelle, et ensuite, saluer à la porte le bon saint Eloi.

A la messe de 7 h., comme à la grand' messe, M. Couturier, aumônier de l'hôpital civil de Port-Louis, racontait dans un breton impeccable du pays la vie du saint Evêque qui avait été auparavant forgeron. Il tirait de là des leçons pratiques, montrant la reconnaissance que nous devons à Dieu pour ce précieux auxiliaire qu'il nous a donné dans le cheval, ainsi que les égards que nous devons avoir pour le cheval lui-même, à cause des services qu'il nous rend.

Avant la grand' messe par le R. P. Sambille, de la Congrégation des Sacrés-Cœurs, avait lieu la procession au chant du cantique à saint Eloi, et sitôt les vêpres terminées, chacun se retirait sans le moindre désordre.

LA Sainte Anne

Nombreuse encore a été l'assistance à la messe matinale, nombreuses aussi ont été les communions en cette fête si chère à la piété bretonne qu'une neuvaine de prières avait précédée.

A 2 h., une réunion spéciale avait lieu pour la Congrégation des Mères chrétiennes dont c'était la fête patronale, et après une allocution où le réglement de l'Association était rappelé et quelques abus signalés, la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement clôturait cette journée pieuse.

La Communion des enfants le 30 juillet

Conformément au désir de Sa Sainteté Benoît XV, le dernier Dimanche du mois, beaucoup d'enfants ont communié pour demander à Dieu de hâter l'heure de la paix victorieuse. Espérons que le Cœur de Jésus se laissera enfin toucher par la prière des tout petits, et que cette heure bénie sonnera bientôt pour la France et ses Alliés.

CHRONIQUE DU MOIS D'AOUT

Vêture d'une jeune fille de Rosporden

Voilà quelques mois, nous avions la joie d'annoncer que la paroisse allait compter un prêtre de plus, en M. Michel Quéméré, ordonné à Ottawa (Canada), le samedi de la Trinité. Aujourd'hui, nous avons la joie d'annoncer que la paroisse va compter une religieuse de plus, en Melle Anna Guiriec qui prendra le voile, le 3 août, chez les Sœurs de Saint Joseph de Cluny, à Gourin.

Anna désirait depuis longtemps rejoindre sa sœur et une amie dans cette excellente Congrégation de missionnaires. Voilà enfin son vœu réalisé, après bien des épreuves courageusement supportées. Elle va donc devenir la fiancée de l'unique Epoux qu'elle désirait, puis, dans un an, ce seront les Noces spirituelles, prélude des noces éternelles, où elle sera admise « *à suivre l'Agneau partout où il ira.*»

Que nos vœux et nos prières accompagnent l'heureuse Novice et que son sacrifice attire sur la France, sa paroisse et sa famille, les meilleures bénédictions de Dieu.

L'Assomption de la T. S. Vierge

L'Assomption de la T. S. Vierge est la fête patronale de Rosporden. C'est un pardon éminemment pieux par le nombre de communions, l'assistance aux offices et le recueillement de la procession. Nous espérons que cette année, il sera célébré avec plus de piété encore, étant donné le besoin toujours plus grand que nous avons de prier Celle à qui fut consacré le royaume de France.

Dès la veille, 3 h., confessions. — A 4 h., premières vêpres solennelles. — Le jour de la fête, *quête* aux messes pour l'église paroissiale. — A 10 h., grand' messe chantée par M. Rolland, recteur de Meilars, et sermon par M. Moenner, supérieur du collège de Lesneven. — A 3 h., vêpres suivies de la procession du *vœu de Louis XIII*, et bénédiction du T. S. Sacrement.

Pardon de Bonne-Nouvelle

Ce jour-là il n'y a à Rosporden que la messe matinale qui se dit comme d'habitude à 6 h. 1/2.

Les Vacances

Voici les vacances, jours de délassement et de repos, jours tant désirés mais si pleins de périls pour les élèves ! Que d'enfants, en effet, filles et garçons, qui avaient été bons et pieux durant l'année scolaire, ont fait naufrage pendant les vacances !...

« Redoutez donc, enfants, pendant les vacances, redoutez parti-« culièrement 2 écueils : *l'oisiveté* et *les mauvaises compagnies*.

« Evitez l'oisiveté en lisant quelques bons livres, en faisant quel-« ques devoirs, en vous occupant à des travaux manuels quelcon-« ques. »

« Fuyez, comme à l'aspect d'une vipère, le mauvais camarade, « la mauvaise compagne, sans quoi vous êtes perdus. Ils vous conta-« mineront comme la pomme gâtée contamine une bonne pomme.

« Soyez fidèles à vous confesser comme vous l'étiez jusqu'ici, le « mercredi ; à communier le jeudi ; à assister aux offices le Diman-« che ; à fréquenter le Patronage le plus souvent possible. A ces « conditions, vous serez à l'abri de bien des dangers. »

Que les parents et les personnes dévouées de la paroisse nous aident à garder les enfants pendant les vacances. Il y va de l'intérêt de tous.

Attention mères de famille !

Ecoutez-moi bien, mères chrétiennes : vous savez qu'on prépare en ce moment un projet de loi concernant les *Orphelins de la guerre.*

Censuré

Sans doute, grâce à nos Sénateurs catholiques, MM. de Lamarzelle, Larère, de Las-Cazes et Jénouvrier particulièrement, grâce aussi au *pétitionnement* des mères de famille justement alarmées de ce projet, un amendement sérieux a déja été apporté à la loi. Désormais, en effet, *il n'y aura plus de conseiller de tutelle s'immis-*

çant dans l'éducation de l'orphelin, quand celui-ci aura une famille directe ou un tuteur choisi par testament. C'est beaucoup, mais ce n'est pas assez.

Censuré

celui de vos voisins, c'est le mien. Pourquoi ne pas le distribuer entre tous les orphelins ? Les droits sont égaux. Il n'y a que deux conditions légitimes, naturelles, pour avoir droit à une bourse d'enseignement secondaire ou d'enseignement technique : être orphelin d'un père mort pour la France et être pauvre. Toutes les autres seraient de pur arbitraire.

C'est pourquoi LAMARZELLE et ceux qui, avec lui, défendent les droits de la conscience, ont proposé le système équitable du *bon scolaire,* appliqué en Angleterre, aux Etats-Unis, en Hollande. Ils ont demandé qu'un bon, représentant les frais de l'éducation de l'orphelin, fût délivré à la mère. Munie de ce titre, — récompense nationale, — la mère eût été entièrement libre de faire élever son fils dans un lycée ou dans une maison chrétienne d'éducation.

La Chambre voudra-t-elle accepter une disposition semblable, qui a pour elle l'équité et l'exemple de plusieurs grands pays ? Nous ne nous lasserons jamais d'espérer dans un retour de justice. Notre cause est liée à celle de la paix des esprits, nécessaire à la grandeur française. Que se passerait-il, en effet, si le texte n'était pas modifié ? Plusieurs de nos hommes politiques ne se rendent peut-être pas un compte exact de la force des convictions qu'un pareil texte viendrait heurter.

Autre abus : Le texte du projet de loi soumet les associations s'occupant d'orphelins, *à une autorisation spéciale* qui n'existe pas pour les autres associations. Eh bien, là encore, c'est *une injustice criante,* c'est *une choquante inégalité.*

Enfin, le texte ne règle pas *l'attribution des subventions.* C'est la porte ouverte à l'arbitraire : il faut une règle fixe pour cette attribution.

Et maintenant, mères de famille, que vous avez bien compris la gravité de cette loi, ne vous laissez pas intimider par certaines gens sans aveu, qui vous diront peut-être : « *Si vous signez la pétition* « *au Sénat ou à la Chambre, vous n'aurez plus d'allocation, vous* « *n'aurez plus de pension.* » Ne croyez pas ces gens : ils sont de mauvaise foi et continuent le métier qu'ils ont commencé de longue date. Ecoutez plutôt vos Sénateurs et Députés catholiques qui vous sont véritablement dévoués ; écoutez vos Evêques et vos prêtres qui ne vous ont jamais trompés. Pétitionnez donc, pétitionnez pour que *la loi en discussion,* comme dit le Cardinal de Bordeaux, « *respecte les libertés essentielles de la famille, et qu'à l'heure où la* « *France militaire se montre si belle sur le champ de bataille, la* « *France politique ne donne pas au monde le spectacle d'un Etat* « *qui empiète et qui tyrannise, sous prétexte que les enfants lui* « *appartiennent et qu'il a le droit de leur imposer ses doctrines dans* « *les écoles de l'athéisme et de la libre-pensée.* »

Oui, pétitionnez avec plus d'énergie que jamais. Déjà M. Grousseau a déposé sur le bureau de la Chambre un premier lot de pétitions en faveur des orphelins de la guerre. Le nombre des pétitionnaires, —— mères de famille, femmes ou veuves de mobilisés, —

est de plus de 160.000, représentant 350.000 enfants. Il faut que ces chiffres soient bientôt doublés, triplés, afin que les défenseurs des orphelins à la Chambre puissent parler avec plus d'autorité et transformer l'avantage remporté au Sénat en une victoire décisive.

Ces jours-ci, des personnes dévouées de la paroisse passeront chez vous pour vous demander votre signature. Au nom de Dieu, de la France et de vos enfants, ne la leur refusez pas.

⁂

Ne pouvant, à mon grand regret, vous dire ici tout ce que j'avais à vous dire à ce sujet, je vous convoque à une réunion, Salle Jeanne d'Arc, le Dimanche, 13 août, à l'issue des Vêpres, où vous serez, je l'espère, très nombreuses.

UNION CATHOLIQUE DU FINISTÈRE

N'OUBLIONS PAS NOS PRISONNIERS !

Profondément émus, à la lecture des journaux et lettres particulières venant d'Allemagne et de Suisse, des souffrances et des privations de toutes sortes, endurées par nos malheureux compatriotes dans les camps d'internement et de représailles, et nous trouvant désormais dans l'impossibilité de continuer l'*Œuvre du Pain du Prisonnier,* nous avons pensé qu'il était de notre devoir de ne pas les abandonner complètement, mais de transformer cette Œuvre, en une sorte d'« Office » d'assistance, de secours, et de l'adapter aux circonstances et aux besoins des prisonniers.

Nous nous proposons donc d'être les intermédiaires des familles, *de toutes les familles, non seulement du Finistère et de la Bretagne, mais aussi des autres départements,* pour adresser un colis de vivres, *tous les quinze jours,* aux prisonniers dont on nous aura donné bien exactement et bien lisiblement les noms et les adresses ; et ce, moyennant un abonnement mensuel de *9 francs,* payable d'avance, et renouvelable tous les mois.

Chacun des colis sera ainsi composé :

Conserves de bœuf, de veau ou de porc	1 *boîte.*
Conserves de sardines ou de thon	200 à 250 *grammes.*
Chocolat ou cacao	250 *grammes.*
Confiture ou marmelade de pommes.	1 *kilo.*
Lait concentré sucré, ou bouillon concentré, ou fromage	1 *boîte.*

Nous nous estimerons heureux si cet « Office », qui prendra le nom de *SECOURS BRETON,* peut rendre quelque service, surtout aux familles de nos cultivateurs et de nos marins, si éloignées souvent des villes, en les débarrassant du souci d'acheter eux-mêmes ces différentes denrées, de faire les paquets, de les porter au chemin de fer, etc., etc...

Une Carte-Réponse glissée dans chaque paquet reviendra dire à ces familles et aux nombreuses marraines, la reconnaissance et la joie de leurs chers exilés.

LE COMITÉ.

Adresser les abonnements et les demandes de renseignements à MM. CORRE, *rue Astor ;* GUIVARCH, *rue Kéréon ;* MAUDUIT, *rue Verdelet ;* A. DE KERANGAL, *rue des Boucheries ; et à M.* A. DE COUESNONGLE, *trésorier, Le Kergos, Quimper.*

MOUVEMENT PAROISSIAL (Juillet)

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Joseph CHANOT, par. et mar.: Joseph Laurent et Marie Deuff. — Michel JAOUEN, par. et mar.: Corentin Bernard et Jeanne Jaouen. — René LE MATELOT, par. et mar.: René Loréal et Adèle Le Du. — Marie LE BRETON, par. et mar.: Michel Rolland et Marie Le Breton.

MARIAGE.

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

René GRÉGOIRE et Perrine QUÉRÉ.

DECES

A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Yves TORREC, 68 ans.

N'OUBLIONS PAS NOS MORTS

Nous avons chanté ce mois-ci :

Un service de l'annuel de Yves NAOUR, de Kerangoc. — Un service anniversaire de 3e classe pour Henri BULZ. — Un service d'enterrement de 3e classe pour Louis BEUZE, mort à la guerre, et un service de dévotion pour son père. — Un service de huitaine pour Yves TORREC et un service de dévotion pour son fils. — Un service du 30e jour pour Marguerite BOSQ, et un service de dévotion pour sa grand' mère. — Une octave de service pour les Trépassés.

CALENDRIER PAROISSIAL (Août)

4. — Premier vendredi du mois. A 6 h. 1/2, intention du mois, Messe du Sacré-Cœur. Salut.
6. — VIIIe Dimanche après la Pentecôte. Fête de la *Transfiguration de N. S. J. C.*
13. — IXe Dimanche après la Pentecôte.
14. — Vigile de l'Assomption, *jeûne et abstinence.* — A 4 h., premières vêpres solennelles.
15. — Assomption de la T. S. Vierge. — Les vêpres se chantent à 3 h. et sont suivies de la procession de Louis XIII.
20. — Xe Dimanche après la Pentecôte. Pardon de Bonne-Nouvelle. —Il n'y a à Rosporden, ce jour-là, que la messe matinale à 6 heures 1/2.
24. — Saint Barthélemy, apôtre. — Exposition de ses reliques.
27. — XIe Dimanche après la Pentecôte. Après Vêpres réunion des Mères chrétiennes.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. NORMAND, 4, Rue Trottier.

6e ANNÉE

1er Septembre 1916

N° 6

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

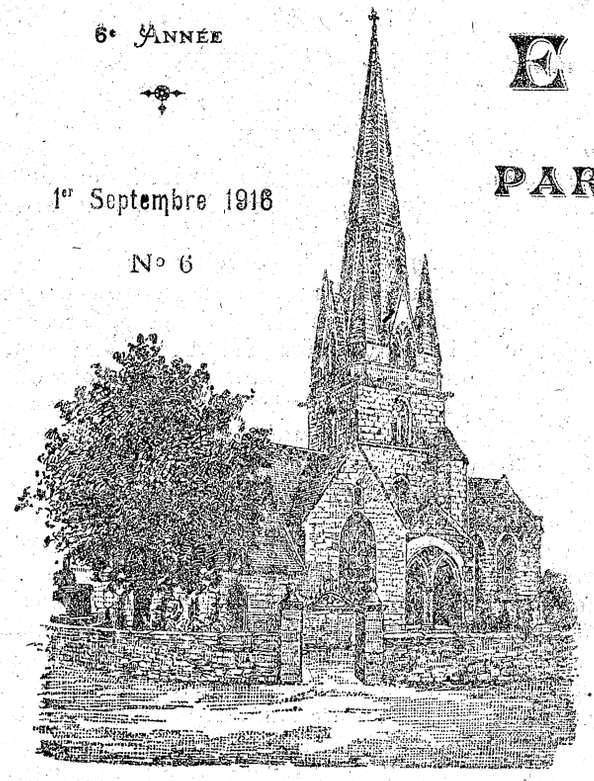

AUTOUR DE LA GUERRE

PIERRE-MARIE LE CORRE

Encore un excellent jeune homme tombé glorieusement pour la France !

Bien que ce vaillant soldat ne soit pas natif de Rosporden, sa mère et sa sœur habitant la paroisse, nous croyons, pour l'édification commune, devoir en dire ici un mot.

Pierre était né à Brasparts le 30 décembre 1886, d'une famille très chrétienne. Après avoir fait ses études à Saint-Yves de Quimper, où il avait laissé le meilleur souvenir, il était devenu clerc de notaire à Châteaulin. C'était le jeune homme accompli, dévoué à toutes les œuvres, l'auxiliaire le plus précieux du clergé.

Dès le début de la guerre, il avait été affecté au Quartier général de la 61e division où il aurait pu rester longtemps encore à l'abri du danger. Mais cette âme noble et généreuse brûlait de se dépenser pour la France. A force d'instances, il avait obtenu de sa mère la permission de partir pour le front.

« *Me voici,* lui écrivait-il alors, *me voici dans la vie des tranchées.* « *Elle me plaît parce que là on vit sa vie de soldat dans toute son*

« *austérité certes, mais dans toute sa beauté aussi: j'y suis le cœur* « *joyeux, car Dieu est avec moi. Ce matin, en effet, j'ai pu célébrer* « *comme il convient la fête de l'Ascension en me confessant et en* « *communiant. Oh ! cette force et ce courage que puise un soldat* « *chrétien dans sa religion, pour faire son devoir, tout son devoir !* « *Combien il apparaît plus beau et plus fort dans le danger que* « *celui qui ne croit pas et ne pratique pas ! Les plus hostiles à notre* « *Religion sont eux-mêmes obligés de le reconnaître !* »

Un pareil soldat ne devait pas tarder à conquérir avec le grade de sergent, l'estime de ses chefs et l'affection de ses subordonnés.

A quelque temps de là, il écrivait encore à sa mère : « *Je reviens* « *de travailler avec mes hommes toute la nuit et toute la matinée* « *en avant de nos premières lignes, sous un violent bombardement:* « *ils ont travaillé avec un courage inlassable, et debout au milieu* « *d'eux, tout en dirigeant les travaux, j'égrenais mon chapelet pour* « *qu'ils en sortent indemnes. La Sainte Vierge m'a exaucé.* »

Puis : « *Nous ne sommes pas en ce moment en ligne : nous en* « *sommes à 500 mètres environ. Dans la nuit de mercredi à jeudi,* « *nous nous y transporterons, et le jeudi 29, (la Saint Pierre), nous* « *en sortirons baïonnette au canon, braves, fiers et courageux ! A* « *la volonté de Dieu, je suis prêt ! Votre douce vision m'accompa-* « *gnera et ne me quittera pas un instant... Au revoir mes bonnes* « *maman et Suzanne. Que Dieu vous bénisse !... Courage et con-* « *fiance. Je vous embrasse bien fort et de tout cœur. Vive la France!*»

A quelque temps de là, écrivant à sa mère pour lui annoncer qu'il venait d'être décoré de la croix de guerre pour s'être distingué dans cette nuit du 28 au 29 juin, faisant une patrouille dans les lignes allemandes et en soignant sous un violent bombardement deux de ses camarades blessés, il ajoutait :

« *A Dieu près de qui je puise le courage dont je suis, paraît-il,* « *animé, et à toi, mère, qui a su m'inculquer et développer en moi* « *des principes d'honneur et de devoir, en revient toute la gloire!...*

« *J'ai par suite résolu en hommage de reconnaissance, d'aller* « *m'agenouiller à la Sainte Table, avec ma croix, sitôt qu'il me sera* « *possible, et de te la faire parvenir ensuite.* »

Dieu hélas ! ne devait pas lui en donner le temps : l'heure de la récompense allait sonner pour ce brave soldat de France.

Le 1er juillet en effet, dans la furieuse attaque de la Somme, Pierre était grièvement blessé au poignet droit. Essayant d'atteindre le poste de secours pour se faire panser, il tombait dans un trou d'obus où, vraisemblablement il succombait par suites d'hémorragie. C'est là qu'après un mois on l'a retrouvé.

M. l'abbé Alexandre Moullec, caporal-infirmier au 262e d'Infanterie, écrivait alors à la pauvre mère : « C'est avec une profonde « douleur, Madame, que je vous apprends la mort de votre fils Pier- « re. Je l'ai enterré dans les lignes françaises, à gauche de la grande « route nationale d'Amiens à Saint-Quentin, entre Faucancourt et « Estrées. C'est là que vous pourrez venir chercher ses restes après « cette horrible guerre qui vous a ravi votre fils bien aimé. Pauvre « Pierre ! j'ai perdu en lui un excellent ami. Quel bon chrétien « c'était ! Il aimait Dieu, il aimait sa mère et sa sœur, il aimait ses « hommes ! Aussi Dieu lui aura-t-il donné là-haut la récompense « réservée aux braves.

« Au ciel il priera pour nous tous : il priera spécialement pour « vous, sa mère, afin que Dieu adoucisse sa douleur.

« J'unis mes prières aux siennes. »

Le dimanche 13 août, un service de 1e classe était chanté ici pour Pierre, par M. Boulic, ancien vicaire de Châteaulin.

De nombreux amis y assistaient, voulant par leur présence témoigner de leur admiration pour le fils comme de leur sympathie pour la mère.

Qu'elle veuille bien ici, agréer l'assurance de nos plus sincères condoléances.

Nous apprenons encore la mort de trois soldats de la paroisse, tombés au champ d'honneur : *Charles QUENTEL*, de la rue du moulin, *Joseph GUERNALEC*, de Stang-Coat-Morn, et *Corentin LAGADEC*, de la rue de Quimper, que nous recommandons instamment aux prières des fidèles.

M. Le Vicaire et le P. Menut

Nous avons de bonnes nouvelles de M. le Vicaire qui est toujours sur le front, soignant les blessés à l'ambulance 217, secteur p. 111.

Quant au Père Menut, il paraît fatigué du régime de la captivité, et souffre un peu de l'estomac.

Les Enfants de Marie toujours charitables viennent de lui expédier 3 colis composés spécialement de sucre et de lait condensé.

Qu'elles reçoivent ici nos remerciements, et que Dieu leur rende ce qu'elles font pour le pauvre prisonnier.

CHRONIQUE DU MOIS D'AOUT

Une belle journée à Gourin — 3 Août 1916

Le soleil s'est levé radieux, sous ses chauds rayons, la campagne a revêtu une parure de fête ; le ciel est sans nuages, et son bleu d'azur, qui fait rêver de l'au-delà, semble un reflet de la paix profonde et sereine devenue en ce jour le privilège d'un petit coin modeste et obscur de notre chère Bretagne.

A Gourin, dans la chapelle des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, se pressent de nombreux parents et amis venus pour être témoins d'une cérémonie qui, pour être banale par sa fréquente répétition, ne laisse pas d'avoir toujours un charme nouveau qui vivifie la foi et la piété de ceux qui en sont les heureux témoins, comme l'attestent les personnes qui y assistent pour la troisième ou quatrième fois.

.... Ouelles sont ces jeunes vierges qui s'avancent modestes et recueillies, émues sous leur blanche parure, et tressaillant de bonheur, parce que l'heure est venue où leurs désirs vont être comblés ? Ce sont des fiancées de l'Agneau divin... celles dont le Psalmiste

a chanté la gloire quand il a dit : « des Vierges seront amenées au Roi. »

Dans son allocution, le Recteur de Rosporden fait ressortir les avantages de la vie religieuse en la confrontant avec celle des mondains. — Bonheur, sécurité, tentations moins violentes, peines plus tôt et mieux consolées, vie plus sainte, mort plus douce, tels sont les précieux avantages qu'assurent aux âmes religieuses les trois vœux de Pauvreté, de Chasteté et d'Obéissance, tout en leur laissant l'heureux privilège de porter leur croix à la suite du Divin Maître.

La journée si bien commencée s'achève dans les doux épanchements des saintes joies de la famille, sanctifiées par la religion. Les heureuses novices ne se lassent pas de redire leur bonheur à leurs bons parents qui pourraient encore conserver quelque doute à ce sujet. C'est avec juste raison qu'elles ont chanté tout à l'heure : *Lœtatus sum*, etc., nous nous sommes réjouis de la parole qui nous a été dite : nous irons dans la maison du Seigneur, *In domum Domini ibimus.*

UN TÉMOIN

Au nombre des Novices qui recevaient le saint habit était Anna Guiriec. Après lui avoir imposé le voile, le célébrant lui dit : « *Pour vous montrer que vous nêtes plus du siècle, vous ne porterez plus désormais le nom de votre maison, mais vous vous appellerez:* Sœur Emmanuel de Sainte Marie. »

A cette belle fête étaient venus prendre part son père, sa mère et une foule d'amies qui auraient été encore plus nombreuses si des parents et des maîtres égoïstes ne les en avaient empêchées.

Pour ces gens soi-disant chrétiens, c'est folie d'entrer en religion. C'est de la folie assurément, mais *la folie de la croix*, comme dit Saint Paul, bien différente de la folie du monde. Nous déplorons une telle mentalité.

Réunion des Ligueuses

Le dimanche, 13, à l'issue des Vêpres, les Ligueuses se réunissaient dans la salle Jeanne d'Arc pour entendre parler de la *Pétition des Mères de famille concernant la loi sur les Orphelins de la guerre.* L'article du dernier *Echo* qui avait pour but de préparer cette réunion, ayant été rendu incompréhensible par la Censure, M. le Recteur a dû de vive voix le reconstituer et y ajouter certaines explications qui ont eu les plus heureux résultats. Grâce, en effet, à ces explications, et aussi grâce au zèle de quelques Ligueuses dont nous ne saurions trop louer ici le dévouement, les feuilles de pétition ont été en un jour couvertes de signatures, (on peut dire *que tout le monde a signé*), puis, après avoir été légalisées par le Maire elles ont été expédiées à qui de droit.

Espérons, qu'ajoutées à bien d'autres, ces nouvelles pétitions nous donneront enfin une Loi juste et équitable, pour tout le monde sans exception.

Le Pardon

Malgré la tristesse des temps, le pardon a encore été célébré cette année avec l'éclat habituel et le même concours de fidèles. C'est M. Moënner, principal du collège de Lesneven qui a chanté la messe solennelle et M. Moré, vicaire à Elliant qui, dans un magistral sermon, a tiré de la guerre les plus hautes leçons.

Ce qu'il y a eu de particulièrement consolant, ce sont les nombreuses communions et aussi, les ferventes prières qui, tout le long du jour, ont monté ferventes vers la statue vénérée de N. D. de Rosporden.

Ces manifestations de foi et de piété ne sauraient demeurer infructueuses.

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

CHRONIQUE DU MOIS DE SEPTEMBRE

La Nativité de la Très Sainte Vierge

L'Eglise de la terre ignora longtemps le jour de la naissance de Marie. Une nuit, qu'un pieux anachorète était en prières, il entendit d'angéliques concerts. Surpris de ces harmonies célestes, il pria Dieu de lui en révéler l'objet. Aussitôt un Ange lui apparut : « *La Vierge immaculée, Mère de Dieu,* lui dit-il, *est née cette nuit même. Les hommes l'ignorent, mais les esprits bienheureux chantent sa nativité au Paradis.* »

En souvenir de cette vigile miraculeuse les populations de la France méridionale conservèrent longtemps la coutume de passer en prières dans les églises, la nuit du 8 septembre pour faire écho à la voix des Anges.

Cette révélation qui remonte au x^e^ siècle, rendit générale à cette date, la célébration de la Nativité de Marie. Mais déjà, avant le v^e^ siècle, la fête se faisait dans l'Eglise, comme en témoigne le Sacramentaire du Pape Gélase (492-496).

Célébrons avec piété la naissance de Marie *de laquelle est né Jésus.*

La question de l'école

La rentrée des classes va se faire bientôt. De nouveau par conséquent, la question se posera pour les parents catholiques : *Dans quelle école envoyer les enfants ?* » Les principes ne changent pas, l'obligation reste toujours la même.

Que les parents lisent donc attentivement les graves conseils que leur donnait naguères à cet égard leur évêque, et qu'après les avoir pesés devant Dieu, ils les mettent résolument en pratique.

« Je veux insister sur un devoir qui tenait à cœur à Michel Le Nobletz, dit Sa Grandeur, et que les temps actuels rendent plus urgent qu'à son époque. Au début de son ministère, ce qui faisait sa désolation et le plongeait dans l'angoisse, c'était l'ignorance religieuse du peuple. Tout son apostolat fut organisé en vue de la combattre. Aujourd'hui le mal est bien plus grave. Ce n'est plus seulement la connaissance précise de la Religion qui est en jeu, c'est la foi même en la religion. L'enfance presque tout entière est exposée à la perdre, par l'école sans Dieu. Beaucoup parmi vous ne se rendent pas encore suffisamment compte de ce danger grave. Ils ne font pas tout l'effort qu'il faudrait, soit pour confier leurs enfants à l'é-

cole chrétienne, soit tout au moins pour les défendre contre les manuels condamnés.

Vous nous trouvez sévères sur ce point, mes Frères. Comment ne le serions-nous pas ? C'est une question de vie ou de mort, d'abord pour vous, qui commettez une faute mortelle en ne remplissant pas un devoir strict, ensuite pour vos enfants, qui courent le risque de devenir des païens. Le saint apôtre de nos pays, stigmatisant l'ignorance de vos aïeux, leur montrait l'enfer ouvert devant eux. Nous ne pouvons dire moins. Vos enfants prennent le chemin de ne plus croire. Comment pourraient-ils se sauver ? Et comment vous sauveriez-vous vous-mêmes, si vous avez été les auteurs de leur perte ?

Vous prétendez sauvegarder suffisamment leur foi, en réagissant au foyer domestique contre les enseignements mauvais reçus à l'école ou puisés dans les livres antireligieux. C'est, à la rigueur, possible. Quand il y a contradiction entre votre parole et celle de leur maître, bien souvent, ce n'est plus vous qu'ils croient, c'est leur maître. Ils jugent leur maître plus éclairé que vous. En tout cas, ils doivent être tentés de vous dire, et je sais que plusieurs l'ont fait : « Si l'école n'est pas bonne, pourquoi m'y mettez-vous ? » Des parents, même très instruits, perdent leur autorité sur l'esprit d'un enfant, par le fait qu'ils l'envoient recevoir un enseignement qu'ils blâment. Voilà ce que j'ai moi-même constaté, et ce qui m'est confirmé par l'expérience malheureuse de plus d'un père de famille et par le témoignage de personnes graves qui voient de près ce qu'elles affirment.

Que dirait d'une situation si douloureuse le vénérable Michel Le Nobletz qui fut si rude et si pressant pour les simples ignorants de son temps ? Notre sévérité n'est qu'un écho affaibli de la sienne. Et cette sévérité s'appuie sur les enseignements les plus formels de l'Eglise et des papes. Je vous rappelle la loi catholique dans toute sa netteté. Si une école constitue un danger prochain pour l'âme de leurs enfants, les parents doivent les en écarter au péril même de leur vie.

Dom Michel « comparait l'esprit des enfants à une cire molle où l'on écrit ce que l'on veut, et leur âme à une terre vierge, où la semence germe sûrement. » Pendant le séjour qu'il fit à Quimper, il y a exactement trois cents ans cette année, en 1614, il aimait à grouper autour de lui les enfants : « Attirés par son air de saint et l'attrait de la nouveauté, ils accouraient de toutes parts. Il les instruisait d'une manière simple et claire, émaillant ses leçons de comparaisons ingénieuses, de traits d'histoire et d'anecdotes propres à les graver dans l'esprit. Dès qu'ils l'apercevaient, ils s'attroupaient autour de lui et le suivaient par bandes. » (Le Gouvello, p. 125).

Mais, si on était venu lui dire que, au sortir de ses leçons sanctifiantes, ces jeunes chrétiens allaient passer aux mains de maîtres sans foi dans des écoles sans Dieu, il aurait emprunté à l'Evangile, pour porter sur les parents responsables de ce crime la sentence formulée par Jésus-Christ, les paroles terribles que nous ne méditons pas assez souvent : « Quiconque scandalise l'un des petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui liât une meule au cou, et qu'on le jetât dans la mer. » (Saint Mathieu, XVIII, 6).

Que les pères et mères de famille se remplissent l'âme de cette

vérité, et qu'ils apprennent, pour défendre à tout prix la foi de leurs enfants, à obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Le pape bénit d'avance leur fidélité bretonne et leur courage dans l'épreuve.

Mgr DUPARC.

(*Lettre pastorale sur Michel Le Nobletz*).

Comment, après avoir entendu ces graves avertissements des parents qui se disent catholiques, osent-ils encore envoyer leurs enfants à l'école laïque où jamais il n'est question de Dieu, où jamais une prière n'est dite, où le catéchisme n'est pas appris, alors surtout qu'ils ont à leur disposition une école chrétienne ! C'est de l'aberration !

La rentrée à l'école Saint-Michel aura lieu le lundi 18 *septembre.*

Malgré la cherté des vivres, le prix de pension ne sera pas augmenté. Mais que les pensionnaires se hâtent de se faire inscrire, car le nombre de places est limité.

Cette année l'Ecole Saint-Michel aura la bonne fortune d'avoir un professeur de gymnastique suédoise qui fera faire aux élèves des exercices en vue de la préparation militaire qu'on est en train de voter.

A propos du mariage

Nous rappelons à nos paroissiens que, bien que *l'empêchement de mariage entre beau-frère et belle-sœur* ait été supprimé au civil, par une Loi promulguée en Juillet à l'*Officiel*, cet empêchement n'ayant pas été supprimé par l'Eglise, la dispense au point de vue religieux reste nécessaire.

Nous les mettons de plus en garde contre ces *mariages par procuration* facilités encore par la loi civile, depuis la guerre. Les renseignements étant parfois très difficiles à obtenir ou à contrôler à cette occasion, les motifs n'étant pas toujours très désintéressés, ces sortes de mariages sont loin d'offrir toutes les garanties désirables. Il faut donc les éviter.

MOUVEMENT PAROISSIAL

(Août)

BAPTEME

Est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise:

Jean KERSULEC, par. et mar.: Marcel Le Cam et Marie Laurent.

MARIAGE.

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

René GRÉGOIRE et Perrine QUÉRÉ.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Louis SANCÉO, 38 ans. — Marie MEUR, 7 ans. — Marie-Jeanne MINOR, 84 ans. — Marcel RÉGENT, 10 ans.

N'OUBLIONS PAS NOS MORTS

Nous avons chanté ce mois-ci :

Un service de l'annuel de Yves NAOUR, de Kerangoc. — Un service d'octave de 2e classe pour Louis SANCEO ; un service de dévotion pour son père et sa mère ; un autre pour son beau-père et sa belle-mère ; un autre pour Yves QUÉMÉRÉ, et un autre pour Pierre MONTFORT, tué à la guerre. — Un service d'octave de 2e classe pour Marie MEUR, de Cadol ; un service de dévotion mis encore pour elle par les personnes qui l'ont portée, et un autre pour les parents décédés. — Un service d'enterrement de 1e classe pour M. Pierre-Marie LE CORRE, mort au champ d'honneur. — Un service d'enterrement de 2e classe pour Renée HELLOU. — Un service d'enterrement de 2e classe pour Corentin LAGADEC, mort à la guerre ; un service de dévotion pour les parents des deux côtés. — Un service d'enterrement de 2e classe pour Joseph GUERNALEC, de Stang-Coat-Morn, mort à la guerre, et un service de dévotion pour les parents des deux côtés. — Trois Octaves de services pour les Trépassés.

CALENDRIER PAROISSIAL

(Septembre)

A partir du 1er septembre, la messe matinale tant sur semaine que le dimanche se dira à 7 heures.

1. — *1er Vendredi du Mois.* A 7 h. moins 1/4 du matin, réunion de l'Apostolat.
3. — *XIIe Dimanche après la Pentecôte.* - A cause des pardons d'Elliant et de Kernével, il n'y a pas de vêpres aujourd'hui, à Rosporden, et la procession du Rosaire se fait avant la grand' messe.
8. — *Nativité de la T. S. Vierge.* A 7 h., grand' messe. — A 2 h., vêpres, salut et réunion de la Congrégation des Enfants de Marie.
10. — *XIIIe Dimanche après la Pentecôte.*
15. — *Fête de N. D. des Sept-Douleurs.*
17. — *XIVe Dimanche après la Pentecôte.*
20, 22, 23. — *Jeûne et Vigile des Quatre-Temps.*
24. — XVe *Dimanche après la Pentecôte.*
29. — *Fête de Saint Michel.*

HENNEBONT — Imp. NORMAND, 4, Rue Trottier.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

6e ANNÉE

1er Octobre 1916

N° 7

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

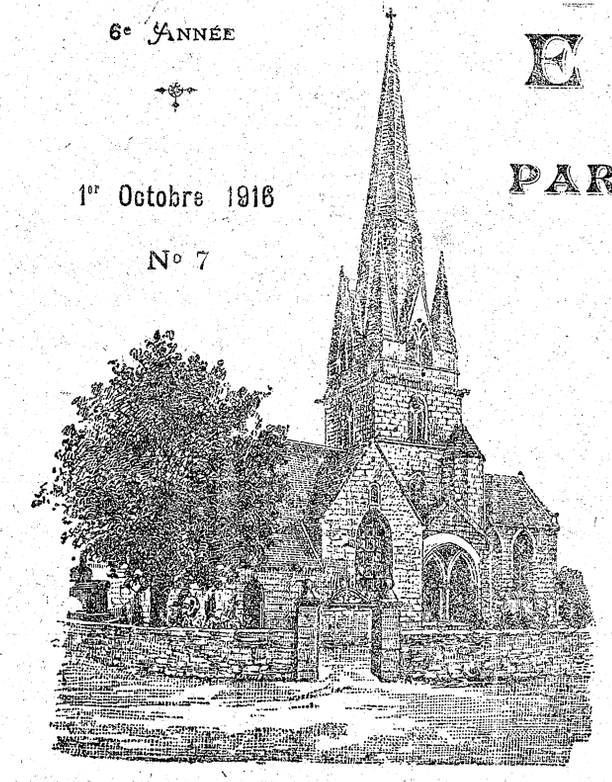

AUTOUR DE LA GUERRE

NOS GLORIEUX BLESSÉS

Victor DONVAL, blessé à Ypres le 27 octobre 1914, a contracté par suite de ses blessures, une paralysie radiale du bras droit.

Vincent GUERNALEC, blessé à l'attaque de Vauquois le 30 octobre 1914, d'une balle qui lui a fracassé le maxillaire droit. Sortie par le cou et rentrée dans la poitrine par le côté gauche, cette balle, sans une médaille de la Sainte Vierge et les crochets de la capote, aurait été droit au cœur.

Louis LE BRETON, de Dioulan, blessé en Belgique en 1914, a été fait prisonnier et emmené en Allemagne ; a subi à Münster l'amputation du bras droit ; est revenu en France avec l'un des premiers convois de grands blessés. Décoré de la médaille militaire, Le Breton est proposé pour la Croix de guerre.

Yves LE GRAND, blessé en Champagne lors de l'offensive de septembre 1915, a été amputé du bras gauche à l'hôpital de Limoges ; est revenu à Rosporden le 15 février 1916, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre.

René LE NAOUR, du Pont-Biais, gendre de Corentin Vorc'h, artilleur, fut grièvement blessé en Artois par l'explosion de sa pièce ; est amputé du bras droit ; le bras gauche est resté partiellement ankylosé ; est actuellement à son dépôt régimentaire de Rennes. Décoré de la croix de guerre et de la médaille militaire.

Yves LE NAOUR, de la route de Concarneau, soldat au 118e d'infanterie, amputé de la jambe gauche à l'hôpital de Nantes ; décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre ; est actuellement à Brest dans une école de rééducation, pour les mutilés de la guerre.

Jacques LAURENT, du Pont-Biais, ankylosé du bras droit, a reçu la médaille militaire et la croix de guerre.

(*A suivre*).

BERTRAND COROLLER

Nous apprenons avec douleur la mort de *Bertrand COROLLER*, brigadier au 30e d'artillerie, tombé dans la Somme, le ventre traversé de part en part par un éclat d'obus.

Bertrand était un jeune homme doux, sérieux, travailleur et chrétien. Sa mort porte à 7 le nombre des victimes que Dieu s'est déjà choisies dans notre Cercle. Puisse ce sang innocent hâter la victoire de la France !

Nous le recommandons aux prières de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

CHRONIQUE DU MOIS DE SEPTEMBRE

Les petits Réfugiés

Au commencement de septembre, de pauvres petits réfugiés, séparés de leurs parents, nous arrivaient pour prendre un mois de vacances. Aussitôt quelques personnes et les chères sœurs aidées par des âmes charitables les adoptaient et s'efforçaient d'adoucir l'amertume de la séparation. Le jour de la Saint Michel, plusieurs d'entre eux faisaient leur première Communion privée.

En nous quittant, ces enfants, nous l'espérons, auront emporté un bon souvenir de Rosporden, et prieront Dieu pour leurs charitables bienfaitrices.

Au Patronage

Le lundi 4 septembre, la troupe joyeuse du Patronage Saint Tarcisius se rassemblait de bon matin aux alentours du presbytère, chacun portant son petit paquet de provisions.

A 7 h. 1/2, on se dirigeait vers la gare, et bientôt les compartiments du train étaient assiégés. Bientôt on arrivait à Concarneau,

on visitait la belle église neuve, puis on se hâtait vers la plage sur laquelle par un temps superbe on prenait ses ébats.

La journée, hélas ! s'écoulait trop vite, et bientôt le train nous ramenait à Rosporden.

Et maintenant que les vacances sont terminées, nos enfants vont être plus fidèles que jamais au Patronage. Ils seront surtout fidèles à se confesser le mercredi et à assister à la messe du jeudi et aux offices du Dimanche. A cette condition seulement l'œuvre continuera à être prospère. Voici les noms de ceux qui ont été assidus à se réunir pendant les vacances et à assister à la grand' messe et aux vêpres le Dimanche :

Louis JAUME — Emile CREIS — Charles QUENTEL — René LEBEL — Denys GUILLEMOTE — Guillaume GUILLEMOTE — Joseph GUILLEMOTE — Jérôme GUILLEMOTE — Corentin COTTEN — Yves LE GRAND — Corentin LE GRAND — Jacques LE DEZ — Yves VALÉGANT — Jean-Louis MEUR — Jean GUILLOU — Yves QUÉRÉ — René DUIGOU — Corentin BRUNO — Georges DUIGOU — Alexandre BOURC'HIS — Charles BOURC'HIS — Henri FAUCOU — Louis et François CORRE.

Toutes nos félicitations à ces bons enfants qui recevront sans tarder des tickets pour une loterie.

Nous ne saurions en dire autant des petites filles. Même celles qui fréquentent le Patronage des Sœurs, ont à peine été vues aux offices du Dimanche, à la messe du jeudi et à la Sainte Table, le 15 août.

Quant aux autres elles n'ont guère approché de l'église durant toutes les vacances.

C'est de leur part assurément une négligence bien coupable qui dénote une piété peu profonde ; mais c'est aussi, de la part des parents, une faute encore plus grande.

Quoi d'étonnant ! Il y a à Rosporden une foule de mères de famille, férues d'esprit laïc, qui se désintéressent complètement de l'éducation chrétienne de leurs enfants. Jamais elles ne s'inquiètent de savoir si ceux-ci vont à la messe ou à confesse, s'ils apprennent leur catéchisme, s'ils ne fréquentent pas de mauvaises compagnies, s'ils ne lisent pas de mauvais livres, s'ils ne sont pas sans cesse à la gare écoutant et voyant des choses qu'ils feraient bien mieux de ne pas savoir : tout cela c'est le moindre de leurs soucis. Il y en a même qui vont jusqu'à empêcher leurs enfants, malgré leur désir, d'aller à l'école chrétienne ou à la messe du jeudi !... Quelle mentalité déplorable ! et comme on est effrayé en songeant aux fruits que produira une éducation pareille ! Ah ! que ces parents prennent garde : « *Celui qui sème le vent récolte la tempête.* » Puissent-ils ne pas l'expérimenter un jour !

La Neuvaine à Saint Michel

Conformément au désir de Mgr de Coutances et à l'ordre de Mgr de Quimper, une neuvaine a été faite chez nous, en l'honneur de Saint Michel, du 21 au 29 septembre.

Chaque jour, devant l'image du puissant Archange, entourée de lumières, de fleurs et de drapeaux, un groupe imposant de personnes pieuses et d'enfants, faisaient monter vers lui d'ardentes prières et communiait dévotement. Déjà l'an dernier, de pareilles suppli-

cations nationales avaient conduit nos héros à la gloire. Puissent-elles bientôt rendre notre victoire et plus belle et plus prochaine.

La rentrée à Saint-Michel

Cette année, la rentrée à l'école chrétienne a encore été très bonne. Outre le personnel de choix que M. l'Inspecteur a pu nous procurer, le nombre d'enfants que les meilleures familles de la campagne comme de la ville nous ont confiés, a été plus grand. Et, si plusieurs parents obstinés dans leur rébellion contre l'Eglise, n'ont pas encore voulu retirer leurs enfants de l'école laïque, beaucoup d'autres nous ont envoyé leurs tout petits. Qu'ils soient ici remerciés et assurés que leurs espérances ne seront pas déçues.

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

CHRONIQUE DU MOIS D'OCTOBRE

Le Mois du Rosaire

Comme le disait dernièrement Monseigneur : « *Notre S. P. le « Pape, Benoît XV, nous a exhortés à invoquer la Sainte Vierge sous « le vocable de Reine de la Paix. J'adresse cette invocation à N. D. « du Folgoët, en votre nom, Bretons et Bretonnes qui m'écoutez, « c'est-à-dire au nom du patriotisme, au nom de la bravoure, au « nom du deuil, au nom de la gloire, qui donnent tant d'éloquence « à votre incessante et confiante prière: Reine de la Paix, priez « pour nous.*

« *Ce n'est pas que, dans ma pensée, la paix soit aussi voisine de « nous que nous le voudrions tous. Il semble bien que nos ennemis « n'ont pas épuisé leurs dernières forces. Malgré les nouveaux alliés « que la Providence vient de faire entrer en lice à nos côtés, la guerre « durera, sans doute, assez longtemps encore. Nous ne devons donc « pas cesser de donner à la Patrie le plein concours financier et mi- « litaire dont elle a besoin, ni cesser de prier pour que Dieu bénisse « nos armes et celles de nos compagnons de guerre.*

« *Il est juste de dire, cependant, que l'espoir de la victoire plus « prochaine et plus décisive nous autorise aujourd'hui à entrevoir, « d'un peu plus près, la paix tant souhaitée. De toute notre âme, « prions la Sainte Vierge de nous l'obtenir. Cette loyale prière ne « nuira en rien à notre ferme résolution de prolonger la lutte autant « qu'il sera nécessaire pour réduire à l'impuissance les auteurs res- « ponsables de cette horrible guerre et pour nous garantir contre « tout retour offensif de leur part.*

« *Il vous paraîtra naturel, je pense, que nous demandions à Dieu « la paix, par l'intercession de la Vierge, plus pure que le lys, qui fut « l'auguste Mère du Prince de la Paix, Notre Seigneur Jésus-Christ.*»

Prions donc, pendant ce mois, avec plus de ferveur que jamais : et, avec cette arme du Rosaire, qui a déjà remporté des victoires si

éclatantes sur les Albigeois et les Musulmans, nous remporterons de nouvelles victoires sur ceux qui ont juré de protestantiser la France et de subjuguer l'univers.

Comme les exercices du Rosaire se confondent désormais avec les prières de la guerre, ils continueront d'avoir lieu à la messe matinale, sur semaine, et à l'issue des Vêpres, les Dimanches et jours de fête.

Ouverture des Catéchismes

Les catéchismes recommenceront à partir du 12 octobre et se feront dans l'ordre suivant :

Le jeudi, à 9 h., aux enfants des trois communions ;
le vendredi, à 4 h. 1/2, aux petits enfants ;
le samedi, à 11 h. 1/4, aux bretons, et
le dimanche, à 1 h., aux élèves des écoles communales.

Voici le règlement des catéchismes :

ART. I. — Les enfants sont tenus de venir au petit catéchisme dès l'âge de 6 ans, et doivent *pour la 1e fois* être présentés par leur mère.

ART. II. — Nul n'est admis au grand catéchisme s'il n'a suivi *au moins un an* le petit catéchisme.

ART. III. — Pour faire sa 1re Communion solennelle il faut : 1° avoir *dix ans avant le 1er janvier*, 2° avoir suivi pendant un an le grand catéchisme, et 3° avoir satisfait aux examens trimestriels.

ART. IV. — Six absences non motivées entraînent l'exclusion.

ART. V. — Tous les enfants du Catéchisme, petits et grands, sont tenus d'assister aux *Offices* le Dimanche, et à *la messe* le Jeudi. Ils doivent de plus se confesser au moins chaque mois.

Allons, pères et mères de famille, efforcez-vous de comprendre la nécessité du catéchisme et le grand service que nous vous rendons en l'enseignant à vos enfants.

Vous attachez beaucoup d'importance à l'instruction de l'école : vous ne voyez rien de comparable au *brevet supérieur*, voire même *au certificat d'études !* Mais à quoi aura servi à votre enfant de savoir lire, compter, écrire ; à quoi lui aura même servi de connaître un peu de botanique, de zoologie, de géométrie, de chimie, d'astronomie, d'expliquer les lois de la chûte des corps, la formule de l'air, les pièces de la machine électrique, la décomposition de la lumière, la transformation du mouvement en chaleur, les 3 états de la matière, etc., etc., à quoi lui aura servi tout cela quand il paraîtra au tribunal suprême, s'il n'a jamais appris *d'où il venait, où il allait et pourquoi il était sur la terre ?...*

Procurez donc à votre enfant le bienfait d'une éducation et d'une instruction chrétiennes. Dûssiez-vous pour cela suer des gouttes de sang et manger du pain sec que ce ne serait pas trop cher ! Oui, donnez-lui le moyen d'acquérir le Diplôme des diplômes, le Diplôme par excellence, le seul que Dieu lui réclamera un jour !

Encore la rumeur infâme

Le soussigné Y. Talabardon, retraité de la Marine, demeurant au bourg de Bannalec, reconnaît avoir, le dimanche 10 septembre, gravement troublé la procession. Il reconnaît avoir adressé aux personnes qui portaient les enseignes et en particulier à M. le Curé, en le désignant du doigt, le propos suivant : « C'est vous qui êtes la cause de la guerre », en y ajoutant d'autres paroles injurieuses.

Pour éviter d'être poursuivi devant les tribunaux, le soussigné déclare regretter tous les propos qu'il a tenus, il les rétracte formellement en les proclamant absolument faux. Il demande pardon à M. le Curé et à toutes les personnes qu'il a peinées et scandalisées par sa tenue et ses paroles et consent que cette déclaration soit rendue publique de la façon que la partie lésée jugera utile. Il s'engage en outre à payer les frais de l'assignation en cours.

Y. Talabardon, *retraité de la Marine, au Bourg de Bannalec.*

DON A L'ÉGLISE DE ROSPORDEN

L'église de Rosporden vient de s'enrichir d'un tableau qui n'est pas sans valeur. Cette belle toile qui mesure 1 m. 47 × 2 m. 13 représente la *mise au tombeau*. C'est une fidèle reproduction d'une œuvre de Titien, le premier des coloristes et le chef de l'école Vénitienne.

Cette copie est dûe au pinceau d'un artiste qui aimait à se dire de Rosporden, bien qu'il n'en fût que par son père. C'est Raymond Guédon, l'ancien élève des Beaux-Arts et des Arts décoratifs, dont nous annoncions dans l'*Echo*, la mort survenue le 14 juillet 191[illegible] à la bataille de la Marne, à l'âge de 21 ans.

Outre le Sauveur, la toile représente : la Sainte Vierge, Marie Madeleine, Saint Jean, Joseph d'Arithmatie et Nicodème.

Cette réplique est très ressemblante, tant pour les physionomies et les poses que pour le mouvement et les gestes. Le coloris est également bien rendu. Le visage du Sauveur dans le pénombre, était très difficile à faire, le Titien ne se jugeant pas digne de le représenter : l'artiste l'a parfaitement reproduit.

En offrant au nom de la paroisse nos remercîments à Monsieur et à Madame Guédon, nous leur promettons pour leur fils le tribut de nos prières, et nous leur faisons savoir que le Dimanche 15 octobre, jour de l'inauguration du tableau, un service solennel sera chanté pour Raymond dans sa chère église de Rosporden.

TABLEAU DES ILLUSTRÉS
pour Enfants et Adolescents

Bons et excellents

L'Ami des Enfants.
Ma Récréation.
Le Noël.
L'Echo du Noël.
Le Sanctuaire.
Bernadette.
La Semaine d'Averbode (Belgique).
La Semaine de l'Enfance (Belgique).
La Semaine de Suzette.
La Poupée modèle.

Médiocres

Le Bon Point amusant.
Le Journal Rose.
Mon Dimanche.
Le Journal des Voyages.

Insuffisants

L'Ecolier illustré.
Le Saint-Nicolas.
Le Journal de la Jeunesse.
La Jeunesse illustrée.
Les Belles Images.
Diabolo-Journal.
Mon Journal.
Le Pêle-Mêle.

Mauvais

Le Cri-Cri.
Fillette.
L'Illustré National.
L'Echo du Nord (supplément illustré).
Le Petit Illustré pour la jeunesse et la famille.
L'Intrépide.
L'Œil de la police.
L'Ami de la jeunesse.
Le Jeudi de la jeunesse.
Le Petit Journal illustré de la jeunesse.
Les Aventures du colonel Ronchonot.
L'Epatant.
L'Inédit.
La Vie de Garnison.
Le Journal des Ecoliers (Belgique).
Le Petit soldat de France.
Les Romans de la Jeunesse.

Parmi ces illustrés, les uns sont gravement pernicieux, d'autres le sont moins ; mais tous sont condamnables.

Il serait bon d'afficher cette liste dans les Patronages et les écoles, et de réprimander fortement les enfants qui liraient les mauvais illustrés.

MOUVEMENT PAROISSIAL (Septembre)

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Noël LE GALL ; par. et mar.: Noël Le Gall et Marie Pelleter. — François RIOU ; par. et mar.: Henri Le Reste (par procuration) et Marie-Louise Riou. — Yves LE NAOUR ; par. et mar.: René Naour

et Marianne Vorc'h. — René OLIVIER ; par. et mar.: Jean-Marie Pernès et Josèphe Le Gall. — Maria BIHANIC ; par. et mar.: Guillaume Caradec et Marianne Guéguen. — François LE DEUFF ; par. et mar.: François Bleuzen et Marie Le Deuff.

MARIAGES.

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Léopold BOHY et Maria BONDROIT. — Paul ROUAUD et Eugénie FLATRÈS.

N'OUBLIONS PAS NOS MORTS

Nous avons chanté ce mois-ci :

Un service d'enterrement de 1re classe pour Charles QUENTEL mort au champ d'honneur, et un service de dévotion pour son beau-père et sa belle-mère.

Un service d'enterrement de seconde classe pour François MOALIGOU mort à la guerre. Un service de dévotion pour René GUÉGUEN son beau-frère, et un autre pour les parents des deux côtés.

Un service d'enterrement de seconde classe pour René CRÉO mort à la guerre, et un service de dévotion pour son père.

Un service d'enterrement de seconde classe pour René KENÉHERVÉ, de Coatculoden, mort à la guerre. Un service de dévotion pour sa mère et 2 autres pour les parents décédés.

Un service de dévotion de 2e classe, à l'occasion du mariage, pour la famille FLATRÈS et la famille ROUAUD.

Un service d'enterrement de 1re classe pour Jean RANNOU mort au champ d'honneur. Un service de dévotion pour la famille RANNOU et la famille GUIRIEC. Deux octaves de services.

CALENDRIER PAROISSIAL (Octobre)

1. — Solennité du Saint Rosaire. A l'issue des Vêpres qui se chantent à 2 h., procession ; au retour, salut du T.-S. Sacrement et Bénédiction des petits enfants et des rosaires.
6. — Premier Vendredi du mois. A 7 h. moins 1/4, réunion de l'Apostolat.
8. — XVIIe Dimanche après la Pentecôte.
12. — Ouverture des Catéchismes.
15. — XVIIIe Dimanche après la Pentecôte.
A l'issue des Vêpres, réunion des Enfants de Marie.
16. — Fête de l'apparition de Saint Michel Archange.
22. — Anniversaire de la Dédicace de la Cathédrale Saint Corentin, *double de 1re classe*. A l'issue des Vêpres, réunion de la Congrégation des Mères chrétiennes.
28. — Saint Simon et Saint Jude, Apôtres.
31. — Vigile de la Toussaint, *jeûne et abstinence.*

HENNEBONT — Imp. NORMAND, 4, Rue Trottier.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

6e Année

1er Novembre 1916

N° 8

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

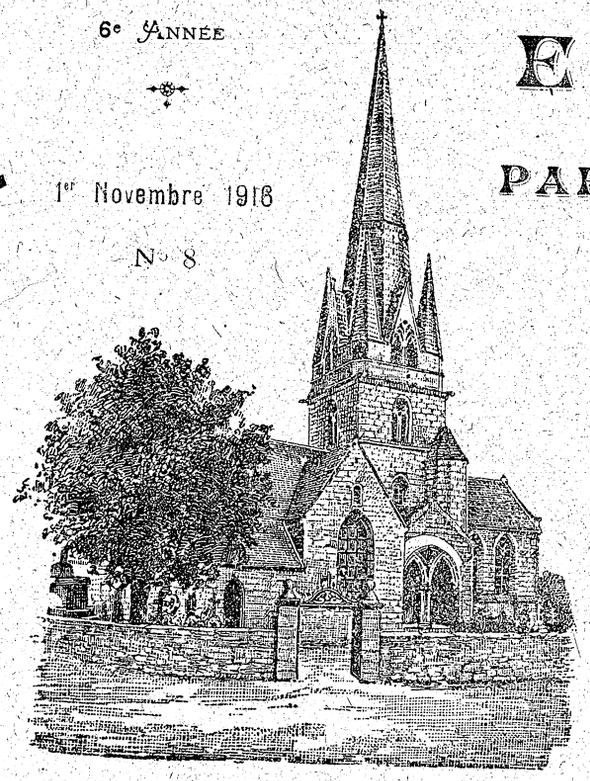

AUTOUR DE LA GUERRE

Soldats de Rosporden tombés au champ d'honneur

Joseph GUIBAN, adjudant, Rossignol, 22 août 1914.
René BOUTET, soldat, Rossignol, 22 août 1914.
Christophe LE GALL, soldat, Rossignol, 22 août 1914.
Guillaume DONVAL, soldat, Baconnes, 15 septembre 1914.
Yves LANDREIN, soldat, Bout-de-Vaux, 15 septembre 1914.
Jean-Marie LOREC, soldat, hôpital Ste-Menehould, 23 sept. 1914.
Joseph GOC, soldat, hôpital de Moulins, 16 novembre 1914.
Laurent COTTEN, soldat, tué à l'ennemi, 29 novembre 1914.
Jean-Louis BREUT, soldat, hôpital Bar-le-Duc, 24 décembre 1914.
Joseph DONVAL, soldat, inhumé à Noyers, 12 janvier 1915.
Guillaume COTTEN, soldat, Epargès, 20 février 1915.
Joseph TRÉVENTIN, soldat, hôpital Châlons, 2 mars 1915.
Joseph LE GALL, soldat, La Boisselle, 13 avril 1915.
Jean-Louis COLAS, soldat, La Harazée, 21 mai 1915.
Georges COTTEN, soldat, tué à l'ennemi, 30 mai 1915.
Charles BROUST, soldat, Bagatelle, 7 juin 1915.
Corentin NAOUR, soldat, Sitil-Bahr, 28 juin 1915.

François MAZÉAS, second-maître à bord du « Gaulois », 30 juin 1915.
François LE GOC, soldat, Baurain, 14 juin 1915.
Jérôme HULOIS, soldat, Tracy-le-Mont, 14 juin 1915.
André GUENGARD, hôpital de Chellerenge, 16 juillet 1915.
François LE NAOUR, sergent, Bois-Haut, 18 juillet 1915.
François PÉRÈZ, soldat, Bois-le-Prêtre, 23 juillet 1915.
Jean-Louis DAOUDAL, caporal, Haussemont, 20 août 1915.
Joseph BOURBIGOT, second-maître sur la « Vérité », 6 septembre 1915.
Guillaume LHOSTIS, soldat, Vienne-le-Château, 8 sept. 1915.
Christophe NICOLAS, soldat, Affremont, 19 septembre 1915.
Louis RIVIÈRE, caporal, tué à l'ennemi, 25 septembre 1915.
Alain RANNOU, soldat, Minaucourt, 27 octobre 1915.
Pierre COTTEN, soldat, Perthes, 30 octobre 1915.
Yves TROALEN, soldat, Tahure, 29 novembre 1915.
Louis GOUVELLEC, soldat, Tahure, 8 décembre 1915.
Guy GOUEZEC, soldat, Eclusier, 11 février 1916.
Corentin LE DEZ, soldat, Verdun, 19 avril 1916.
Jean LE BEUZE, soldat, hôpital Montditier, 19 avril 1916.
Joseph GUERNALEC, soldat, Fray, 1er juillet 1916.
René KENÉHERVÉ, sergent, tué le 1er juillet 1916.
Pierre FICHE, soldat, Chuignolles, 1er juillet 1916.
René LE CRÉO, soldat, Marcelcave, 3 juillet 1916.
François MOALIGOU, soldat, Estrées, 5 juillet 1916.
Henri BIZIEN, lieutenant, hôpital d'Amiens, 8 juillet 1916.
Charles QUENTEL, soldat, ambulance militaire, 8 août 1916.
Bertrand COROLLER, brigadier, Barbeux, 17 septembre 1916.

Cette glorieuse nomenclature sera affichée dans l'église de Rosporden sur un tableau provisoire dont l'inauguration sera faite le jour de la Toussaint.

Nous comptons remplacer plus tard ce tableau par un monument plus digne de nos héros.

Le Dimanche 5 Novembre, un Service solennel sera chanté à 9 h. 1/2, pour les fidèles de la paroisse morts dans l'année, et particulièrement pour nos chers soldats.

Monsieur le Vicaire

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos paroissiens, qu'après bien des semaines passées à l'hôpital de Courseulles, (Calvados), notre bon Vicaire a enfin l'espoir d'en sortir. La santé s'améliore et dans quelques jours ce sera la convalescence. Continuons de prier pour son prompt rétablissement.

LE PÈRE MENUT

C'est avec joie que toute la paroisse revoit en ce moment son dévoué auxiliaire sorti comme par miracle des geôles de l'Allemagne

où il souffrait et travaillait depuis près de deux ans ! Malheureusement son séjour ne sera pas de longue durée parmi nous. N'importe, nous le savons désormais hors de danger, et nous en bénissons Dieu de tout cœur.

CHRONIQUE DU MOIS D'OCTOBRE

L'Inauguration de la « Mise au tombeau »

Le Dimanche 15, après un service solennel chanté pour Raymond Guédon, auteur de cette belle copie d'une œuvre de Titien, le tableau a été béni par le Célébrant, avant la grand'messe.

Il est placé au-dessus des portes géminées où il ne contribuera pas peu à orner notre église et à inspirer aux fidèles des sentiments pieux envers le Sauveur.

CHRONIQUE DU MOIS DE NOVEMBRE

Le Culte des Morts

Si jamais le culte des morts fut vivant, c'est assurément à cette heure. Aussi bien croyons-nous ne pouvoir mieux faire que de rappeler ici, en quelques lignes, la *liturgie des morts* où l'Eglise avec ce sens délicat et infaillible dont elle a le secret s'est surpassée d'une façon admirable.

Puissent ces considérations éclairer la pitié et fortifier le courage des cœurs meurtris par des séparations douloureuses, surtout depuis la guerre.

La liturgie des morts comprend :

1° La fête des morts ;
2° la procession et l'office ;
3° la messe des morts et l'anniversaire ;
4° l'absoute ou le *Libera*.

1° *La fête des morts.* — Cette fête fut instituée par saint Odilon, abbé bénédictin de Cluny, au xe siècle, et fixée au 2 novembre.

Il était naturel qu'après les saints de l'Eglise triomphante on songeât aux membres de l'Eglise souffrante.

Mais il existait bien avant cette date, des prières générales pour les défunts, surtout pour les âmes abandonnées, comme en témoigne saint Augustin lui-même.

Cette fête des morts se compose aujourd'hui des Vêpres et Complies, des Matines et Laudes, des petites Heures, de la messe et de l'absoute.

2° *La procession et l'office.* — Dès que le chrétien a exhalé son dernier souffle, l'Eglise entoure du plus grand respect sa dépouille

mortelle. Le clergé va la prendre à sa demeure et la conduit au chant des psaumes.

Quand le cortège entre dans l'église, il chante cet admirable répons :

« *Venez à son secours, Saints de Dieu, accourez, anges du Sei-*
« *gneur, pour prendre son âme. Présentez-la devant le Très-Haut.*
« *Que le Christ qui t'a appelé te reçoive, et que les anges te con-*
« *duisent dans le sein d'Abraham.*
« *Donnez-lui, Seigneur, le repos éternel, et que la lumière brille*
« *à jamais à ses yeux.* »

L'office qui a lieu ensuite est l'un des plus anciens et des plus beaux de la liturgie romaine. Les psaumes comme les antiennes, les leçons et les responsoirs expriment éloquemment les angoisses de l'âme en face de la mort et son espoir en Dieu seul.

3° *La messe et l'anniversaire.* — La messe est pour le chrétien la prière par excellence : c'est le grand sacrifice de propitiation.

Dans toutes les liturgies, il y a durant la messe une prière pour les morts. Celle de la liturgie romaine est conçue en ces termes :

« *Souvenez-vous aussi, Seigneur, de vos serviteurs et de vos ser-*
vantes qui nous ont précédés avec le signe de la foi et qui dorment dans le sommeil de la paix.

« *A eux, Seigneur, et à tous ceux qui reposent dans le Christ, dai-*
gnez accorder, nous vous en prions, un lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix. Par le même J. C. N. S. Amen. »

Mais on voulut bientôt avoir une messe spéciale pour les morts. Cette composition liturgique est remarquable à tous égards.

L'*introït* se compose de cette formule antique qu'on répète si souvent :

« *Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel: et que la lumière per-*
« *pétuelle brille pour eux.* »

Le *Dies iræ* est un véritable chef-d'œuvre au point de vue du texte comme au point de vue du chant. C'est un poème d'un réalisme effrayant où l'on voit le genre humain tout entier appelé au son de la trompette de l'Ange au tribunal du juste Juge pour lui rendre compte de toutes ses œuvres inscrites au livre de vie.

L'*offertoire* et la *Communion* ne sont pas moins remarquables. Ce sont d'ardentes supplications en faveur de l'âme qui vient de quitter ce monde.

Ils ont gardé l'un et l'autre le verset à côté de l'antienne, ce qui leur donne un parfum d'antiquité qu'on ne retrouve plus dans les pièces semblables.

Il faut enfin citer les *Oraisons* d'une si belle facture et d'une si grande élévation de pensée. En voici une par exemple :

« *Seigneur, inclinez votre oreille vers nos prières par lesquelles*
« *nous supplions votre miséricorde: établissez l'âme de votre ser-*
« *viteur que vous avez fait émigrer de ce monde, dans la région de*
« *la paix et de la lumière; et faites-la participer au sort de vos saints,*
« *Par J. C. N. S. Amen.* »

Un caractère particulier de la liturgie des morts est d'entraîner l'anniversaire. On célèbre de nouveau par des prières ou par le saint sacrifice, le souvenir du défunt, le 3e jour, le 7e, le 30e, le 40e jour,

et aussi un an après, au jour anniversaire de sa mort. Le missel contient des oraisons spéciales, pour ces jours-là.

L'absoute. — Quand le moment de la séparation est proche, l'Eglise place ici une nouvelle cérémonie qui n'est pas inférieure, pour le choix des formules et la beauté de la composition, aux plus beaux passages de tout l'office.

Le prêtre récite d'abord la prière suivante :

« *N'entrez pas, Seigneur, en jugement avec votre serviteur, parce qu'aucun homme ne sera justifié auprès de vous à moins que vous ne lui fassiez rémission de tous les péchés. Nous vous en prions donc, n'appliquez pas la sentence du jugement à celui que la vraie supplication de la foi chrétienne vous recommande, mais qu'avec le secours de votre grâce, il mérite d'éviter le jugement de la vengeance, celui qui pendant sa vie a été marqué du signe de la sainte Trinité, vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles.* »

Puis on chante le *Libera*. Ce splendide répons n'est pas aussi ancien que les autres. On y sent plutôt la préoccupation du jugement de Dieu, de la peine préparée aux coupables, et même de la fin du monde et du jugement universel. Dans les premiers siècles où les désordres parmi les chrétiens étaient beaucoup plus rares, la mort éveillait des idées moins terribles. On pensait surtout au repos pour les chers morts, à la paix, à la lumière éternelle qui allait briller sur eux.

Mais au Moyen-Age, avec des caractères portés aux excès et aux passions les plus violentes, il ne fallait rien moins pour réfréner ces instincts, que la crainte du jugement terrible, du jour de colère, de vengeance et de misère, où tous les péchés seraient expiés par le feu. C'est le caractère du *Dies iræ* et des autres compositions de cette époque.

Comme dans le *Dies iræ*, le chant adapté aux paroles du *Libera* a, dans sa simplicité, un accent déchirant et terrible, qui émeut et produit un effet grandiose. Pendant le chant du répons, le prêtre a aspergé et encensé ce corps qu'une âme animait jadis et qui fut le temple de l'Esprit-Saint. Puis on le conduit à sa dernière demeure au chant d'une antienne joyeuse qui porte toutes les marques de l'époque primitive. On croirait entendre les premiers chrétiens allant ensevelir leurs frères dans les *loculi* des Catacombes.

« *Que les anges te conduisent en Paradis : à ton arrivée que les*
« *martyrs t'accueillent et qu'ils t'accompagnent dans la sainte cité*
« *de Jérusalem.*
« *Que le chœur des anges t'accueille : et puisses-tu avoir le repos*
« *éternel avec Lazare le pauvre d'autrefois.* »

Après la bénédiction de la tombe et le cantique *Benedictus*, la cérémonie funèbre se termine par ces paroles d'espérance éternelle de N. S. à Marthe et Marie :

« *Je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en Moi, s'il est*
« *mort, vivra, et quiconque vit et croit en moi, ne mourra pas éter-*
« *nellement.* »

C'est fini. Le cercueil est descendu dans la terre où une vie ténébreuse et humiliante va commencer pour le cadavre, tandis que l'âme séparée de la matière, jouit peut-être déjà du repos et du bonheur dans le sein de Dieu.

A propos du Purgatoire

Il y a, dit la doctrine catholique, entre le ciel et l'enfer, un lieu intermédiaire qui concilie les droits de la justice et de la miséricorde divines. Ce lieu où les âmes qui sont entachées de fautes vénielles ou qui n'ont pas entièrement satisfait pour la peine temporelle due aux péchés mortels déjà pardonnés, achèvent d'acquitter leur dette avant d'entrer au ciel, s'appelle le *Purgatoire*. Là, subissant des tortures dont l'intensité effrayante dépasse le concept de notre intelligence, elles sont dans l'impuissance d'atténuer elles-mêmes ou d'abréger leurs souffrances. Aussi implorent-elles sans cesse notre commisération par des appels déchirants : « *Ayez « pitié de nous, ayez pitié de nous, au moins vous, qui fûtes nos « amis, car la main du Seigneur nous a touchés.* »

Or, quels sont les moyens que nous avons de les soulager ? Ce sont : la prière, l'aumône, les indulgences, les bonnes œuvres, et par dessus tout, le Saint-Sacrifice.

Oui, voilà surtout le grand moyen que nous avons de soulager les âmes du Purgatoire. A la messe, en effet, le prêtre inclinant le calice du salut sur les flammes expiatrices, fait couler sur ces pauvres âmes le sang divin qui allège leurs peines, et si Dieu le veut, leur ouvre les portes du ciel.

Il résulte de là, que c'est un devoir strict de faire dire des messes pour les Défunts, et si l'on est sage, de s'assurer à soi-même le bénéfice d'un certain nombre pour après la mort.

Ici se place, une observation qui ne laisse pas d'avoir grande importance.

Depuis quelques années, une innovation regrettable tend à s'introduire chez nous comme dans beaucoup de paroisses de ville. Poussées par des réformateurs ou des réformatrices au zèle intempestif, qui ont fait miroiter à leurs yeux, outre l'avantage de n'avoir pas à faire d'invitations dispendieuses, cette considération que 10, 15, 20 ou 30 *messes basses* ont devant Dieu une valeur plus grande qu'*un service*, si solennel soit-il, plusieurs familles de la ville, ne font plus désormais chanter pour leurs parents de service d'*Octave*, ni de service *du bout de l'an*. On leur a dit aussi peut-être, que ce n'est plus *de bon ton* d'imiter les gens de la campagne !

Eh bien, c'est là une erreur très grave et qui est loin d'être en conformité avec l'esprit de l'Eglise.

L'Eglise en effet, depuis son origine, a constamment demandé à ses enfants de faire chanter un service solennel pour les Défunts, non seulement au jour des funérailles, mais au 3e, 7e et 30e jour après la mort ou après les obsèques, et enfin au jour anniversaire du décès.

Il y a donc là une invitation précise et une pratique persévérante qui méritent considération.

L'Eglise sait très bien que le sacrifice de l'autel a, de lui-même, une *valeur infinie*, pouvant satisfaire à Dieu pour tous les péchés des hommes et délivrer non seulement une âme, mais toutes les âmes du Purgatoire sans exception. Mais elle sait aussi que Dieu, dont les décrets sont insondables, n'applique pas ce fruit de la messe dans sa *valeur infinie*, que sa sagesse seule détermine la mesure ou l'étendue de cette application, et que cette mesure est subordonnée à nos dispositions personnelles, aux dispositions passées de nos défunts, aux circonstances qui entourent l'oblation du Saint Sacrifice et à mille causes que ne peut discerner la faiblesse du regard humain.

Or, l'Eglise, en établissant ces prescriptions liturgiques, en demandant sans avoir jamais varié sur ce point essentiel, *des messes chantées* et des *services solennels*, proclame par le fait même et d'une façon au moins implicite, que ces chants, ces cérémonies extérieures, cette augmentation de ressources nécessaires à l'entretien, à la décence et à la splendeur du culte divin, ont une valeur *à part*, indépendante de la valeur du sacrifice, honorent davantage la majesté de Dieu et lui procurent une plus grande somme de gloire : qu'ainsi des prérogatives spéciales sont attachées à ces solennités liturgiques : que, selon toute vraisemblance, l'application du fruit du Saint Sacrifice est alors faite par Dieu dans une mesure plus large ; que les âmes du Purgatoire y trouvent des secours plus abondants : qu'en un mot, il est permis de croire, pour tous ces motifs, *qu'un seul de ces services chantés* équivaut à un plus grand nombre de messes basses ou privées.

Déclarons donc la guerre à ces innovations dangereuses ! Conservons nos vieilles coutumes chrétiennes ! Que chacun, quand il s'agit d'honorer ses défunts et de prier pour leur âme, prenne conseil d'un côté, de sa condition et de ses moyens, mais aussi des traditions locales, et qu'il se souvienne que, selon la parole divine : *la mesure de secours qu'il aura appliquée aux autres lui sera à lui-même appliquée un jour.*

La Saint Martin

A l'occasion de la fête de S. Martin, le grand thaumaturge des Gaules, qui fut soldat avant que d'être moine et évêque, des supplications nationales auront lieu encore dans toute la France. Nous nous y associerons de tout cœur en faisant ce jour-là une journée de prières et en nous imposant quelque pénitence pour toucher le cœur de Dieu.

Les prières commenceront à la messe matinale et se termineront à 5 h. par le salut du T.-S. Sacrement.

MOUVEMENT PAROISSIAL (Octobre)

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Marianne DAOUDAL ; par. et mar.: Georges Quéméré et Marianne Bleuzen. — Jean HANRAS ; par. et mar.: Paul Hanras et Joséphine Quéméré. — Marianne ROUAT ; par. et mar.: Jean Guernalec et Marie Bourc'his.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Michel LAMÉZEC, 13 ans. — Jean STERVINOU.

N'OUBLIONS PAS NOS MORTS

Nous avons chanté ce mois-ci :

Un service de l'annuel de Yves NAOUR, de Kérangoc. — Un service anniversaire de 3e classe, pour Louis RIVIÈRE, mort à la guerre, et un service de dévotion pour sa mère. — Un service d'octave de 3e classe, pour Michel LAMÉZEC, de Kerléanou, un service de dévotion pour son père et sa mère, et un autre pour son frère et sa sœur. — Un service anniversaire de 2e classe, pour Alain RANNOU, mort à la guerre, un service de dévotion pour sa mère et un autre pour son frère Joseph. — Un service anniversaire de 2e classe, pour François PÉRÈZ, mort à la guerre, un service de dévotion pour son père et un autre pour son frère Louis. — Un service anniversaire de 2e classe, pour Charles POSTIC, et un service de dévotion pour les parents des 2 côtés. — Un service solennel pour Raymond GUÉDON. — Un service d'enterrement de 2e classe, pour Louis BARILLEC, de Coat-Morn, mort à la guerre, un service de dévotion pour ses 2 beaux-frères, morts aussi au champ d'honneur, un autre pour son père, un autre pour son beau-père et un autre pour les parents décédés. — Un service d'octave pour Jean STERVINOU. — Un service de 1re classe pour Bertrand COROLLER, mort au champ d'honneur, un service anniversaire pour son frère Christophe, deux services de dévotion pour Bertrand, et un autre pour les parents des 2 côtés. — Un service anniversaire de 2e classe, pour Christophe NICOLAS, mort à la guerre, un service de dévotion pour lui, un autre pour Louise PÉRÈZ, sa mère, et un autre pour les parents décédés. — Un service d'enterrement de 3e classe, pour Jean-Louis BERTHELOT, tué à l'ennemi.

CALENDRIER PAROISSIAL (Novembre)

1. — TOUSSAINT. Confessions dès 6 h. du matin. A l'issue des Vêpres, *Sermon des Morts ;* Vêpres des Morts ; Quête pour les Trépassés, procession et absoute au cimetière. Confessions.
2. — FÊTE DES MORTS. Dès 6 h. du matin, confessions. A partir de 7 h., les 3 premières messes suivies de la procession et de l'absoute au cimetière. A 9 h., office, grand'messe, procession et absoute au cimetière.
3. — A 7 h. moins 1/4 du matin, réunion de l'*Apostolat.*
5. — XXIe Dimanche après la Pentecôte. Procession du Rosaire.
11. — S. Martin. *Journée de prières.*
12. — XXIIe Dimanche après la Pentecôte.
19. — XXIIIe Dimanche après la Pentecôte. Après Vêpres, réunion des Enfants de Marie.
21. — Présentation de la Ste Vierge.
26. — Dernier Dimanche après la Pentecôte. Après Vêpres, réunion des Mères chrétiennes.
30. — S. André, Apôtre.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. NORMAND, 4, Rue Trottier.

6e ANNÉE

1er Décembre 1916

N° 9

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

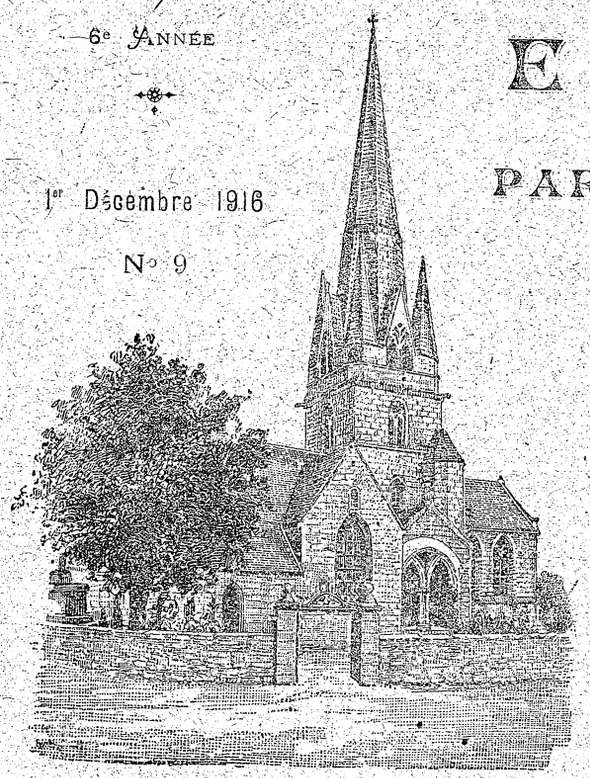

AUTOUR DE LA GUERRE

Ce n'est pas sans émotion que les paroissiens de Rosporden entendaient le Dimanche 12 Novembre, le Père Menut faire à la grand' messe, le récit de sa captivité en Allemagne.

Après avoir donné les détails les plus intéressants sur les prisonniers de guerre et sur le ministère consolant qu'il avait pu remplir auprès d'eux, il remercia avec effusion les Rospordinois dont la générosité sans bornes lui était venue en aide jusqu'à la dernière heure. Grâce aux nombreux colis qu'on lui avait expédiés, il n'avait pas eu trop à souffrir du régime, et il était même venu en aide à une foule de Français, de Russes, d'Anglais et de Serbes qui sans lui seraient morts de faim.

En terminant il recommande de prier beaucoup pour les prisonniers, car la captivité est dure, mais de prier surtout pour les morts tombés en exil.

Cette intéressante conférence produisit sur l'auditoire une profonde impression.

Nous recommandons aux prières des fidèles, M. Yves GUICHOUX, soldat au 82e régiment d'infanterie territoriale, mort le 26 octobre 1916, à Bourcq, (Meurthe et Moselle) ; et Pierre me) et décédé à l'hôpital Poissy, le 24 novembre 1916.
DIZET, au 1er Zouaves, blessé au combat du Pressoire, (Som-

CHRONIQUE DU MOIS DE NOVEMBRE

On dit que les fêtes de la Toussaint ont été cette année, partout très consolantes. Quoi d'étonnant ! Chaque jour les deuils se multiplient, chaque jour l'épreuve devient de plus en plus lourde. Or, quoi de plus propre à nous rapprocher de Dieu que la souffrance et le malheur ? Ici, les communions ont été nombreuses : 1.200 environ, les trois jours.

L'assistance aux offices a été aussi considérable, voire même à la *Veillée des Morts*, c'est-à-dire aux *Matines* chantées la veille au soir de la fête.

Le lendemain, on est venu encore nombreux à l'office des *Laudes*, puis à la grand'messe et à la procession durant laquelle chaque famille se tenait agenouillée près de sa tombe tandis que le prêtre la bénissait.

PIERRE LE DEZ

Une famille bien éprouvée c'est la famille LE DEZ. Le père vient d'être tué à la guerre, 9 membres ont été enlevés par le choléra, et Pierre âgé de 15 ans, vient de succomber à une phtysie galopante après avoir échappé à la thyphoïde contractée au Folgoat.

Pierre était un enfant charmant au regard profond, à la figure franche et ouverte, toujours souriant, toujours aimable. Aussi l'appelait-on communément « Pierric », et ce diminutif breton si gracieux, si expressif, lui convenait peut-être mieux qu'à tout autre.

Avertie de l'état de son fils, la pauvre mère déjà si éprouvée était allée bien vite le prendre pour le ramener à la maison. Hélas ! c'était trop tard, et à sa figure ravagée par la maladie, on voyait que la mort avait déjà commencé son œuvre. Grande fut la stupéfaction du major en voyant son malade. Il déclara aussitôt, et non sans amertume, que la science était désormais impuissante à conjurer le dénouement fatal.

Pierre reçut aussitôt les derniers sacrements dans des sentiments de foi qui arrachaient les larmes, répondant lui-même à ces belles prières auxquelles il avait comme choriste, répondu si souvent autrefois.

« *Je vois que c'est fini :* disait-il, à sa mère, *j'aurais été content de* « *vivre, mais si Dieu veut que je meure, eh ! bien, je suis content* « *de mourir parce qu'il faut toujours faire la volonté de Dieu !...* « D'ailleurs, ajoutait-il, *mon père que j'aimais tant, m'a averti deux* « *fois déjà, que j'irais bientôt le rejoindre..*»

Le jour même de sa mort, après avoir encore communié et s'être recueilli dans une fervente action de grâces, il disait à une personne pieuse qui était là : « *Je viens de prier pour ma mère, mon frère,*

« *mes sœurs, mes parents, mes amis et tous mes bienfaiteurs... Je* « *ne vous ai pas oubliée !....* »

Le soir vers les 10 h. 1/2, il entrait en agonie, et à 11 h., sans effort, sans secousse, sa belle âme s'en allait dans l'autre monde célébrer la *Fête des Morts*.

Le surlendemain tous les Enfants de chœur précédant le prêtre, après avoir mieux chanté encore que d'habitude à l'office, conduisaient à sa dernière demeure, celui qu'ils aimaient tant ! Ils ne l'oublieront pas dans leurs communions et leurs prières.

« *Donnez lui, Seigneur, le repos éternel, et que votre lumière luise* « *à ses yeux à jamais !* »

Service solennel pour les soldats morts à la guerre

Le Dimanche 5 Novembre avait lieu le grand service pour les soldats de Rosporden morts au champ d'honneur. Des plantes vertes se mêlaient aux cierges du Catafalque et des faisceaux de drapeaux ornaient les 4 gros piliers de la tour.

A l'entrée du chœur est un tableau provisoire portant les noms de nos héros. On proclama ces noms au prône de la messe. Ensuite le prédicateur après avoir jeté un coup d'œil rapide sur les événements de la guerre et exalté les hauts faits de nos soldats, rappela qu'il ne suffisait pas de les admirer, mais qu'il fallait encore prier pour eux, surtout pour ceux qui sont tombés sur le champ de bataille. S'inspirant alors du Canon de la messe, il commenta ces paroles du *memento* : « *Donnez leur, Seigneur, un lieu de rafraichisse-* « *ment, de lumière et de paix.* » Puis, il termine par un mot de consolation à l'endroit de ceux qui pleurent leurs chers disparus.

La Messe du jeudi

La messe du jeudi a repris sa physionomie habituelle, et c'est avec plaisir que nous voyons nos enfants des Catéchismes, revenir prier et communier ce jour-là pour nos soldats vivants et morts. « C'est sur la prière des petits enfants, disait naguères Benoît XV, « qu'il faut surtout compter. Leur âme étant plus pure, plus simple, « plus innocente, Dieu prête une oreille plus attentive à leur voix « suppliante. » Qu'ils soient donc bien assidus, à cette messe du jeudi, comme au 1er Vendredi du mois et aux offices du Dimanche ; qu'ils soient surtout fidèles à se confesser et à communier souvent.

La Saint-Martin

La Saint Martin précédée d'un *Triduun*, a été célébrée chez nous, par une journée de prières.

Depuis la messe matinale jusqu'au salut du soir, des groupes se sont succédé, récitant le Rosaire entremêlé du chant des mystères, et priant avec ferveur le grand Thaumaturge des Gaules qui n'est

plus hélas ! aussi connu ni aussi invoqué qu'autrefois. Espérons qu'il chassera encore du territoire ces mêmes hordes allemandes qu'il chassa si vigoureusement autrefois.

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

CHRONIQUE DU MOIS DE DÉCEMBRE

Fête de la Propagation de la Foi

La Saint François de Xavier est la fête patronale de l'œuvre atteinte, comme toutes les autres, par la guerre. Aussi conseillons-nous aux Zélatrices de redoubler d'activité et de recueillir au plus tôt les cotisations.

Le jour de la fête ou l'un des jours de l'octave, indulgence plénière pour les Associés, messe matinale à leur intention, sermon et quête en faveur de l'œuvre.

L'Immaculée Conception

Toutes les fêtes de la Sainte Vierge sont célébrées avec piété à Rosporden : mais la fête de l'Immaculée Conception l'est d'une façon particulière. C'est que cette fête est la fête patronale des Enfants de Marie dont la Congrégation est ici florissante.

Cette année la solennité sera présidée par M. Le Chanoine Quéinec cution aux Congréganistes, avant la réception de nouvelles aspirantes.

La Saint-Corentin

La fête de Saint Corentin, patron principal du diocèse, tombe le 12 Décembre, mais la solennité est toujours remise au Dimanche suivant. Venons plus nombreux que jamais, implorer cette année, le secours de notre glorieux patron. Que son bras sacré dont la relique insigne est conservée à la Cathédrale, s'étende sur nous pour nous protéger et nous soutenir dans les graves circonstances que nous traversons.

Retraite des mères de famille

Par les soins de la Congrégation des Mères chrétiennes, une retraite française sera prêchée cette année aux *Mères de famille* ou *femmes mariées,* par le R. P. Corentin, de l'ordre de S. François.

La Retraite s'ouvrira le Dimanche 17 Décembre à 7 h. 45 du soir, pour tout le monde, et se terminera le Jeudi matin.

Le Père Corentin n'est pas un inconnu ici. Il a déjà prêché la Retraite des Enfants de Marie, qui ont gardé de lui le meilleur souvenir. Le Père Corentin est un orateur, un apôtre et surtout un saint religieux qui fera encore le plus grand bien aux Mères de famille. Aussi nous espérons qu'elles viendront nombreuses à cette Retraite. Un autre prêtre aidera aux confessions bretonnes.

Voici l'horaire des exercices :

Dimanche 17 Décembre. A 7 h. 3/4 du soir, ouverture.

Lundi, Mardi, Mercredi

A 6 h. 1/2 du matin, prières, méditations, sainte messe.
A 9 h., sermon, confessions.
A 1 h., chapelet, conférence, confessions.
A 5 h., sermon et bénédiction.

Jeudi

A 6 h. 1/2 prières, messe de communion, sermon de persévérance et salut.

Les Vêpres de Noël

Cette année, Noël tombant le lundi, nous chanterons le Dimanche, les premières Vêpres solennelles de la fête. L'Eglise en effet, suivant la coutume des Hébreux, commence ses journées liturgiques le soir pour les finir le lendemain.

L'heure de la naissance du Fils de Marie n'ayant pas encore sonné, l'Eglise, dans l'antienne du *Magnificat,* nous le rappelle « *Quand le soleil sera levé,* chante-elle, *vous verrez le Roi des rois venir de son Père, comme un époux quittant sa chambre nuptiale.* » Elle acclame le *Roi pacifique que la terre désire contempler... le Roi pacifique qui domine tous les rois... C'est la rédemption qui approche, que les hommes dressent la tête* »

Laissons les Matines, la messe de minuit et les Laudes qui honorent sa naissance, pour arriver aux secondes Vêpres.

Nous sommes devant le berceau de l'Enfant-Dieu : notre premier devoir est de reconnaître sa divinité, *de saluer sa naissance éternelle dans les splendeurs des Saints... sa mission rédemptrice, sa miséricorde,* et cela du fond de notre misère. Le Ps. *De profundis* fait ressortir ce contraste avec une éloquente simplicité.

Notre attention se porte ensuite sur Marie, pour lui dire à notre tour ces paroles que Dieu le Père lui adresse : « *Je mettrai sur ton « trône le fruit de ton sein.* »

Le capitule emprunté à S. Paul fait valoir *la grâce que Dieu nous a accordée par son Verbe, son Fils, son héritier, celui par qui tout a été créé, même le temps.* L'hymne atteste que *Jésus a quitté son Père pour venir sauver le monde.* Elle invite *le ciel, la terre, la mer, tout ce que l'univers contient à célébrer dans l'allégresse et à chanter ce jour, auteur de son avènement. Les enfants que le Sauveur a*

rachetés de son sang, lui chantent à leur tour, une hymne nouvelle en ce jour de sa naissance. Il est le Christ, Rédempteur universel, Fils unique et splendeur du Père, il est l'auteur de notre salut : qu'il se souvienne avoir pris notre chair, en naissant d'une Vierge immaculée. »

Au *Magnificat*, la joie et la reconnaissance chrétiennes se donnent libre cours : *Aujourd'hui le Christ est né, aujourd'hui il s'est montré, aujourd'hui les Anges chantent sur la terre, les Archanges sont en liesse, aujourd'hui les justes tressaillent et disent : Gloire à Dieu dans les cieux, Alleluia !* »

L'office se termine par l'oraison dans laquelle l'Eglise demande au Dieu tout-puissant « *que la naissance de son Fils nous libère de la vieille captivité du péché.* »

Ah ! que l'on tirerait profit des offices de l'Eglise, si l'on voulait s'appliquer à les étudier d'avance et en pénétrer le sens profond !

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

A PROPOS DU BINAGE

Quelques personnes, (bien ignorantes assurément de leur Religion), se demandent depuis qu'elles voient le prêtre célébrer deux messes le Dimanche, s'il y a vraiment consécration à la seconde, ou, si le prêtre ayant communié à la première est encore à jeûn à la seconde.

Qu'il y ait consécration à la seconde messe comme à la première, comment en douter un instant, pour peu qu'on réfléchisse ! Quand le prêtre en effet, célébre, ce n'est pas un simulacre de messe qu'il fait, c'est une messe véritable qu'il dit, sans quoi il exposerait les fidèles à commettre (matériellement du moins), le plus horrible des crimes, le péché d'idolâtrie, en leur faisant adorer du pain et du vin, et il les empêcherait de remplir le précepte dominical de la messe.

D'autre part, pourquoi Benoît XV aurait-il étendu à tout l'univers le privilège des 3 messes le jour des Morts, (déjà accordé à l'Espagne et au Portugal), en vue de soulager le nombre incalculable de ceux qui tombent à la guerre, et aussi, les âmes qui, par des lois sacrilèges ou des négligences coupables sont frustrées des messes auxquelles elles avaient droit, si ces 2 autres messes n'étaient que des simulacres ?

Enfin, le prêtre qui dit 2 ou 3 messes applique à chacune une intention particulière, et même, dans certaines conditions prévues par le Droit canonique, peut recevoir pour chacune un honoraire : c'est donc que chaque messe est valide.

Pour ce qui est du jeûne eucharistique, ces personnes ne savent pas encore discerner le corps et le sang du Christ. Elles oublient qu'à la messe, par la vertu toute-puissante des paroles de la Consécration, la substance du pain et du vin est changée véritablement en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ, et que lorsque le prêtre mange le corps sacré du Sauveur et boit son sang précieux, ce n'est pas une nourriture matérielle qu'il prend c'est une nourriture céleste dont les accidents sans doute, demeurent produisent leurs effets, mais n'en laissent pas moins subsister le jeûne.

Il en serait tout autrement si le prêtre prenait les ablutions. Celles-ci n'étant que de l'eau et du vin destinés à purifier les doigts et le calice, rompraient le jeûne eucharistique et partant, empêcheraient de célébrer une autre messe. Aussi le prêtre qui bine a-t-il soin de se purifier les doigts dans un autre vase ou calice dont il ne boit le contenu qu'à la fin de la dernière messe.

Nous espérons que ces explications calmeront les inquiétudes et éclaireront les doutes de ces chrétiens et chrétiennes par trop ignorants vraiment de leur Religion.

MOUVEMENT PAROISSIAL

(Novembre)

BAPTEME

Est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise:

Dirino Francesco POETA ; par. et mar.: Pierre Dagorn et Marie Laurent.

MARIAGES.

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Pierre GUENNEC et Marie POSTIC.

DECES.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Pierre LE DEZ, 15 ans. — Jean-Pierre QUÉMÉRÉ, 57 ans. — Isabelle LE BRETON, (Crozic), 76 ans. — Louise CALVEZ, 11 ans. — François LE DU, 84 ans.

N'OUBLIONS PAS NOS MORTS

Nous avons chanté ce mois-ci :

Un service de l'annuel pour Yves NAOUR, de Kerangoc. — Un service solennel pour les prêtres originaires de Rosporden, et pour les Recteurs et Vicaires qui y ont exercé le saint ministère. — Un service solennel pour les âmes victimes en France, de la Loi de Séparation. — Un service solennel pour les paroissiens morts dans l'année, et particulièrement pour les soldats tombés au champ d'hon-

neur. — Un service de dévotion pour Corentin LE DEZ. — Un service de 7e jour, de 2e classe pour Pierre LE DEZ. — Un service anniversaire de 2e classe, pour Marianne RANNOU, de Stang-Coat-Morn, et un service de dévotion pour les parents décédés. — Un service de dévotion pour Jean QUÉMÉRÉ, et un autre pour les parents décédés. — Un service de dévotion pour Isabelle LE BRETON, et un autre pour son petit-fils Marcel LE JACQ, mort à la guerre. — Un service de dévotion pour Yves CALVEZ. — Un service de dévotion pour les familles GUENNEC-POSTIC. — Trois Octaves de Services pour les Trépassés.

CALENDRIER PAROISSIAL

(Décembre)

1. — 1er Vendredi du mois. A 7 h. moins 1/4 du matin, réunion de l'Apostolat.
3. — 1er Dimanche de l'Avent. Fête de Saint François de Xavier et de la Propagation de la foi. — Sermon et quête en faveur de l'œuvre.
6. — Fête de Saint Nicolas.
8. — Fête de l'Immaculée Conception. — Messe matinale à 7 h.; grand'messe à 9 h.; vêpres à 2 h., suivies d'un sermon et du salut du T.-S. Sacrement à l'autel du Rosaire.
12. — Fête de Saint Corentin.
17. — Solennité de Saint Corentin.
17, 18, 19, 20. — Retraite des Femmes mariées.
20, 22, 23. — Quatre-Temps, *jeûne et abstinence.*
24. — Vigile de Noël — Dès l'*Angelus* du matin, confessions — A 2 h., premières Vêpres de Noël — Confessions jusqu'à 7 h. — A 7 h., l'église sera fermée jusqu'à 10 h. — A 11 h., office — messe de minuit suivie de 2 messes basses. *On ne donnera la Communion qu'à la 3e messe.*
25. — *Noël* — On ne donne la Communion qu'à 8 h. — A 9 h. 1/4 commencent les messes — A la grand'messe, quête pour les *Séminaires.*
26. — Saint Etienne — Messe matinale à 7 h.; grand'messe à 9 h. — Vêpres à 2 h., suivies du salut.

Tout le Temps de Noël, quête de l'Enfant Jésus, à Vêpres, par les petites filles du Patronage.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. NORMAND, 4, Rue Trottier.

6e ANNEE

1er Janvier 1917

N° 10

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

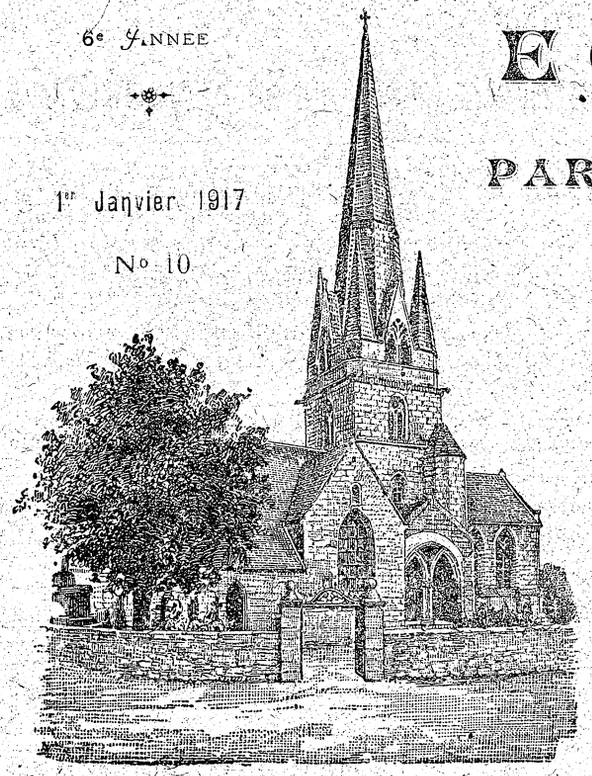

Souhaits de Nouvel An

Bonne, heureuse et sainte année, chers paroissiens ! Que Dieu vous donne à tous force et vaillance au milieu de vos épreuves. Qu'Il vous garde surtout du découragement à l'heure présente. Qu'Il pénètre de sa grâce votre vie privée comme notre vie nationale. Qu'Il accorde à notre Patrie, après la paix dans la victoire, l'honneur de renouveler *encore* par le monde, les gestes de Dieu, *en redevenant comme autrefois, la nation très chrétienne de Clovis, de S. Louis et de Jeanne d'Arc ! Voilà les vœux que nous formons pour vous et pour notre Pays ! Puisse Dieu les exaucer !*

AUTOUR DE LA GUERRE

Nous apprenons encore la mort de Laurent COTTEN, de Ru-lan, tombé pour la France, le 12 novembre 1916, à Transloy-Morval ; ainsi que celle de Charles COCHENNEC, de S. Eloy, mort à la guerre, et nous les recommandons aux prières des fidèles.

La liste des soldats inhumés dans les régions Namur-Givet-Fumay

Le gouvernement vient de recevoir communication de la liste des soldats français morts et inhumés dans la province de Namur et dans la région de Givet-Fumay pendant les premiers mois de la guerre. Cette liste a été remise par le cardinal archevêque de Paris, à qui le cardinal secrétaire d'Etat du Saint Siège l'avait fait parvenir.

Les recherches nécessaires, qui ont demandé un très grand soin et un travail considérable, ont été effectuées sur la généreuse initiative du Saint-Siège par Mgr Heylen, évêque de Namur.

Les nombreuses familles françaises qui ont perdu un des leurs en 1914 dans ces régions, peuvent dès maintenant obtenir des indications précises sur les lieux de sépulture.

Elles pourront s'adresser au bureau de renseignements de l'Ecole militaire pour demander ces indications.

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

CHRONIQUE DU MOIS DE DÉCEMBRE

La fête de la Propagation de la Foi

La fête de la Propagation de la foi a été célébrée chez nous, cette année, par une belle assistance à la messe et plusieurs Communions.

Dans son sermon, le prédicateur a rappelé que l'Œuvre de la Propagation de la foi n'est pas de date récente, comme on pourrait peut-être le croire, mais qu'elle remonte à N.-S. J.-C. Lui-même quand Il a dit à ses Apôtres : « *Allez, enseignez les nations !* » Mais si l'œuvre en elle-même est aussi ancienne que l'Eglise, la forme ingénieuse qu'elle a prise date de cent ans à peine, et ce sera l'éternel honneur de la France de l'avoir inventée par l'entremise d'une modeste ouvrière de Lyon.

En terminant l'orateur invite les généreux Associés à ne pas se lasser de donner aux Missionnaires, malgré les lourdes charges qui pèsent sur eux en ce moment. « De même, en effet, dit-il, que c'est « de la Mère-patrie que les soldats qui combattent au front, attendent l'aide, le réconfort et les moyens de vaincre : de même, c'est « de ceux qui sont restés au pays, que les Missionnaires attendent « l'argent que leur extrême pauvreté réclame, et les prières ou munitions dont ils ont tant besoin pour soutenir l'honneur du drapeau du Christ dans les postes avancés où l'obéissance les a placés. »

La cérémonie s'est terminée par le beau chant du *Départ des Missionnaires* qu'on n'entend jamais sans émotion.

Nous croyons savoir d'ores et déjà, que les recettes des Zélatrices ne sont pas cette année inférieures à celles de l'année dernière : aussi, nous leur offrons ici, toutes nos félicitations et tous nos remercîments, ainsi qu'aux Associés.

L'Immaculée Conception

Cette belle fête a été encore marquée cette année par la réception de nouvelles Aspirantes et de nouvelles Congréganistes.

Voici les noms des jeunes filles qui sont devenues Enfants de Marie : Marguerite DUIGOU, Euphrasie DIZET, Marie LE GALL, Jenny RANNOU et Marie LE BIHAN.

La cérémonie était présidée par M. le Chanoine Quéinec qui dans un sermon de haute élévation, a rappelé que les glorieux privilèges de Marie se résument tous dans son titre de « *Mère de Dieu* » et que de là lui sont venues les grâces inombrables dont l'a comblée le Créateur.

La fête était réhaussée par l'exécution de beaux cantiques accompagnés de violon et de violoncelle sous la direction des demoiselles Louise et Marie LE MOAL toujours si dévouées et si aimables.

Quand nos jeunes filles dont les voix fraîches et pures émerveillent tous ceux qui les entendent, voudront se donner autant de peine pour exécuter les chants de la Messe et des Vêpres, qui sont la vraie prière, la prière officielle de l'Eglise, et quand elles ne rougiront plus de chanter l'*Angelus* breton si suave et si pieux, nous aurons des offices superbes à Rosporden.

La Saint-Corentin

La Saint Corentin est venue encore jeter sa note gaie sur l'austérité relative des Dimanches de l'Avent.

Entourées de fleurs et de lumières, la statue et les reliques de notre glorieux Patron, ont reçu toute la journée les hommages des Rospordinois.

Que sa protection s'étende sur la France : qu'elle s'étende sur le Diocèse de Quimper et de Léon et particulièrement sur le saint Pontife qui le gouverne.

Retraite des mères de famille

Par les soins de la Congrégation des Mères chrétiennes, une Retraite a été prêchée aux femmes mariées et aux mères de famille, du 19 au 21.

Le prédicateur était le Père Corentin, (Paul Bochet, de Quimper), de l'Ordre de S. François. Avec une éloquence prenante et une grande sureté de doctrine, le bon Père a rappelé aux Retraitantes, outre les grandes vérités qu'on n'entend jamais trop souvent, les devoirs impérieux de la femme, de la mère et de l'épouse, qu'on serait tenté de nos jours, d'amoindrir, d'oublier ou de mépriser au pire détriment de l'ordre et de la morale.

Suivie, malgré le mauvais temps, par un grand nombre de femmes ou de mères de famille, cette Retraite aura été pour elles une préparation immédiate à la fête de Noël, en même temps que le point de départ d'une vie encore plus sainte et plus chrétienne, pour l'avenir.

Quant à celles qui n'ont pas voulu profiter de la grâce de la Retraite, nous les plaignons et nous prions pour elles, afin qu'elles reviennent à de meilleurs sentiments, surtout en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants, car c'est là, nous le savons, l'obstacle qui les arrête, en dépit du danger dans lequel elles mettent leur salut.

Examen trimestriel du Catéchisme

Le jeudi 21, a eu lieu le 1er examen pour les enfants du grand Catéchisme. Voici les noms de ceux qui ont mérité la note : *très bien.*

Ont mérité la note TRÈS BIEN,
et n'ont jamais manqué au Catéchisme :

GARÇONS

François BOURC'HIS
Jean CORNILLEAU
Pierre CORNILLEAU
Guillaume COZIC
René DUIGOU
Louis LE GALL
Joseph GLÉONEC
Louis RICHARD
Yves BERTHELOM
Pierre DANIEL
Pierre BLEUZEN
Michel BOURC'HIS
Jérôme BOURBIGOT
Corentin COTTEN
Louis DEUFF
Louis FLATRÈS
Charles GROSJEAN
Joseph GUÉGUEN
Charles PICARD
Crist POSTIC
François RODALLEC
Yves LANDREIN
Laurent NICOLAS
François FLATRÈS
Victor NÉDÉLEC
Louis PENN
Yves QUÉRÉ
Charles QUENTEL
Etienne BOEDEC
Charles BIHAN
Joseph BREUT
François BLEUZEN
Yves BRIGAND
Jérôme GUYADER
Crist GORET
François GUÉGUEN
Guillaume LANCIEN
Jean MERCIER
Louis POSTIC
Louis TUDAL

FILLES

Marie BRUNO
Françoise DONAL
Marie GUILLOU
Louise LE NOC
Marie LE ROY
Jeanne LE ROY
Marie-Louise LE RESTE
Germaine ROBIN
Jeanne BOSQ
Marie BOURC'HIS
Françoise DONAL
Jeanne JAOUEN
Louise BIHAN
Joséphine COTTEN
Marie-Thérèse CORNILLEAU
Elisab. DUIGOU
Marie GUÉRER
Marie GLÉMAREC
Simone IQUEL
Marie LANCIEN
Marie-Louise LE MOAL
Marie-Jeanne NAOUR
M.-A. JÉGOU
Marie-Jeanne LAURENT
Louise MERCIER
Marie BIHAN

Nouvelle pétition signée par les hommes

au sujet du projet de loi pour les Orphelins de la guerre. Ce projet :

I. — Imposant aux familles un CONSEILLER DE TUTELLE, en réalité, un SURVEILLANT chargé par l'Etat de contrôler les actes de la mère, du tuteur,

Nous demandons que le rôle de ce Conseiller de tutelle soit clairement défini et qu'il se borne : à s'assurer que les secours donnés aux Orphelins ne sont pas détournés de leur destination.

II. — Le Conseiller de tutelle dépendant de l'OFFICE DÉPARTEMENTAL, et le projet écartent impitoyablement de la composition de cet Office : Evêque, prêtres, membres de l'Enseignement privé,

Nous demandons que des membres du clergé et des représentants des écoles et des œuvres catholiques aient leur place dans cet Office, au même titre que les hommes politiques, les instituteurs et institutrices de l'Enseignement public, les délégués des groupements économiques.

NOTA. — Au dessus de l'Office départemental, il y aura l'*Office National* présidé par le Ministre de l'Instruction publique, ce qui montre à tous les yeux le but véritable de la Loi : accaparer les petits Orphelins au profit des Ecoles de l'Etat, des écoles laïques, des écoles sans Dieu.

III. — La Loi déclarant qu'il y aura des bourses pour les Orphelins fréquentant les établissements nationaux, mais rien pour ceux des établissements privés,

Nous demandons que la liberté des familles soit protégée, pour le choix des moyens d'Enseignement, — que les subventions, bourses et autres avantages, provenant des fonds publics, soient donnés à tous les Orphelins indigents, aussi bien à ceux de l'Enseignement privé qu'à ceux de l'Enseignement public.

Nous demandons, en un mot, une Loi impartiale et juste pour tous, parce que tous les pères de ces enfants ont également versé leur sang pour la France !

Presque tous les pères de famille, actuellement à Rosporden, ont signé une pétition dans ce sens. Comme celle des mères de famille, elle a été légalisée et envoyée à qui de droit. Espérons qu'elle empêchera le vote de cette nouvelle Loi perfide, attentatoire à tous les droits.

Les fêtes de Noël

Bien qu'on pût craindre cette année, quelques désordres, (l'office de nuit tombant un Dimanche), tout s'est passé dans le plus grand calme. Le mérite, il faut l'avouer, en revient à un groupe de jeunes gens résolus qui, comme les années précédentes, ont su faire bonne garde autour de l'église. Nous les en remercions de tout cœur.

Durant les 2 messes basses, le chœur des jeunes filles a exécuté de charmants *noëls*. Toutes nos félicitations.

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

CHRONIQUE DU MOIS DE JANVIER

Nouveaux Fabriciens

Yves BERTHELOM, de Kerriou, devient grand Fabricien de Notre-Dame de Rosporden, à la place de François LE DEUFF qui a fini son temps. — Jean BIHAN, devient Fabricien de S. Eloi, à la place de Yves BERTHELOM.

Fête de l'Epiphanie

Epiphanie veut dire *Manifestation*. C'est la fête de la manifestation de Notre-Seigneur, dabord, le jour où les Mages vînrent l'adorer sur l'indication d'une étoile mystérieuse ; ensuite, le jour de son baptême où une voix mystérieuse le proclama Fils de Dieu, et enfin, le jour des Noces de Cana où il fit son premier miracle.

Selon l'esprit de l'Eglise, nous devons célébrer en cette fête qui est l'une des plus grandes de l'année, notre vocation à la foi, dans la personne des Mages auxquels Jésus-Christ a révélé sa divinité, et le remercier du fond du cœur de la grâce de notre Baptême.

La Saint-François de Sales

Le lundi 29, nous convoquons tous les Associés à la messe de règle qui sera dite à leur intention. Nous nous proposons à cette occasion, de leur rappeler le but de l'œuvre et de leur donner un compte-rendu des cotisations que la trésorière aura reçues.

Indulgence plénière pour les Associés, aux conditions ordinaires.

Quelques Conseils pratiques touchant les Sacrements

Du Baptême. — Nous rappelons tout dabord aux parents qu'il faut, dès qu'un enfant vient de naître, le présenter au saint Baptême, surtout si son état fait craindre le moindre danger : et, lors même qu'il n'y aurait aucun danger, on ne devrait pas différer le Baptême au delà de *3 jours* ; il y aurait certainement faute grave à le différer au delà de *10 jours*.

Ici, Dieu merci, on est fidèle à faire baptiser les enfants dès qu'ils naissent. Comment d'ailleurs une mère vraiment chrétienne n'aurait-elle pas hâte de presser sur son cœur son enfant tout humide encore de l'eau baptismale et tout embaumé de l'huile sainte !

Nous rappelons ensuite, qu'on doit toujours donner à l'enfant qu'on baptise, *un nom de saint*.

Ce saint devient pour le nouveau chrétien un protecteur, un modèle qu'il devra honorer d'un culte tout particulier.

Qu'on laisse donc de côté ces noms païens, ces noms ridicules dont une sotte vanité ou une imagination fantaisiste voudraient parfois affubler les nouveaux-nés. C'est là un manque de goût en même temps qu'un manque d'esprit de foi contré lesquels il faut s'efforcer de réagir.

Ce n'est pas tout : qu'on garde à l'enfant le nom reçu au Baptême et qu'on lui apprenne à le respecter et à lui donner *la place qui lui est dûe*.

Ce nom qui devient son *pré-nom*, (c'est-à-dire *placé avant*), doit

toujours précéder le nom de famille. St Louis était si fier de son nom de Baptême qu'il signait « *Louis de Poissy* ». C'est pour le même motif que certains religieux signent du lieu de leur naissance : *François d'Assise, Corentin de Quimper,* et que les évêques signent de leur nom de Baptême : *Adolphe,* par exemple.

Aujourd'hui l'esprit laïc a tellement pénétré dans nos mœurs, qu'en dépit du Code civil qui exige dabord le *prénom* dans tous les actes officiels, on met toujours le nom de famille avant le nom de baptême. On ne dit pourtant pas : *Loubet Emile, Poincaré Raymond !...* Ce déplorable usage a pénétré non seulement à la caserne, dans nos administrations, à l'école communale, mais jusque dans nos écoles chrétiennes où, sans s'en apercevoir, on suit les mêmes errements.

D'autres vont jusqu'à ne signer jamais que leur nom de famille. C'est à se demander s'ils ont été baptisés : ils signent comme des païens !

Aussi le Cardinal Pitra écrivant un jour, à Mgr de Ségur au sujet d'une supplique adressée au Saint-Siège, lui disait-il : « *Le nom de baptême du candidat manque. On ne cesse d'être étonné, ici, à Rome, que l'on oublie si aisément, en France, le NOM CHRÉTIEN...* »

« Je me garderais bien, disait un excellent homme, de signer sans « mettre en *toutes lettres* mon beau nom de Baptême. N'accorder à « mon *saint Patron* que de simples initiales, semblerait lui refuser « d'entrer de plain-pied dans mes correspondances, dans mes affaires : ce serait en quelque sorte le consigner à ma porte, violer les « convenances d'un protocole catholique établi par mes ancêtres et « fidèlement observé depuis des siècles : cela, je ne le ferai pas ! »

Inspirons-nous d'un esprit semblable... Ayons respect et dévotion pour le saint dont nous portons le *nom*. Ce prénom, *mettons le toujours avant notre nom de famille*. — Aimons aussi, à nous appeler mutuellement *de notre nom de baptême,* (du moins quand l'intimité le permet), au lieu de nous décerner à profusion, le titre pompeux de « *Monsieur* » de « *Madame* » et de « *Mademoiselle* » ; en un mot, soyons fiers chrétiennement de notre saint Patron, de notre sainte Patronne, et eux aussi seront fiers de nous.

(*A suivre.*)

MOUVEMENT PAROISSIAL

(Décembre)

DÉCÈS

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Perrine TRÉHONY, 61 ans. — Pierre DIZET, 21 ans. — Marie-Louise QUÉMÉRÉ, 25 ans. — Anne-Marie HINGANT, 3 ans. — Louis KERMAREC, 33 ans. — Michel JAOUEN, 5 mois. — Françoise CARNOT, 32 ans. — Marie-Jeanne KERGOURLAY, 73 ans.

N'OUBLIONS PAS NOS MORTS

Nous avons chanté ce mois-ci :

Un service de l'annuel pour Yves NAOUR, de Kerangoc. — Un service de dévotion à l'occasion du décès de Pierre DIZET, pour sa grand' mère, et un autre pour les parents des deux côtés. — Un service d'enterrement de 1re classe pour Yves GUICHOUX, mort au champ d'honneur : un service de dévotion pour son frère Louis, et un autre pour la famille de Mme Yves GUICHOUX. — Un service anniversaire de 2e classe, pour Pierre COTTEN, mort à la guerre : un service de dévotion pour Marie-Jeanne GOAER, sa mère ; un autre pour Marie, sa sœur, et un autre pour les parents des deux côtés. — Un service anniversaire de 2e classe pour Yves NOAC'H, de Renan-Guipe : un service de dévotion pour son frère Hervé, et un autre pour les parents des deux côtés. — Un service de dévotion, à l'occasion du décès de l'enfant HINGANT, pour François HINGANT, et un autre pour les parents décédés. — Un service de dévotion, à l'occasion du décès de l'enfant JAOUEN, pour les familles JAQUEN et FLATRÈS. — Un service de 3e jour pour Françoise CARNOT, et un service de dévotion pour les familles CARNOT et BOURC'HIS. — Un service d'enterrement de 1re classe, pour Victor CARADEC, mort à Duguy, (Meuse) ; un service anniversaire de 1re classe, pour Joseph BOURBIGOT, son beau-frère, mort à Bizerte, et un service de dévotion pour les parents des deux côtés. — Un service d'enterrement de 2e classe pour Charles COCHENNEC, de S. Eloi, mort à la guerre ; un service de dévotion pour Catherine BEC, sa mère, et un autre pour Catherine LE DU, sa belle-mère. — Un service de dévotion, à l'occasion du décès de Marie-Jeanne KERGOURLAY, pour Henri BIHAN, son mari, un autre pour Marie sa fille, un autre pour Jean et Joseph ses fils, un autre pour Louis LOUSSOUARN et François LE DU, ses beaux-fils. — Trois Octaves pour les Trépassés.

CALENDRIER PAROISSIAL

(Janvier)

1. — *Circoncision* — Messe matinale à 7h.; — à 9 h., Grand'messe ; — à 2 h., Vêpres suivies des prières de la guerre et du Salut.
5. — 1er *Vendredi du mois* — A 7 h. moins 1/4 du matin, réunion de l'Apostolat de la prière : *intention du mois,* messe du Sacré-Cœur et Salut.
6. — *Epiphanie de N.-S.*
7. — *Solennité de l'Epiphanie* — Ouverture de la célébration des Noces.
21. — Après Vêpres, réunion des Enfants de Marie.
28. — Après Vêpres, réunion des Mères chrétiennes.
29. — *S. François de Sales* — A 7 h., messe à lintention des Associés — *Indulgence plénière.*

Le Gérant : G. LE BORGNE.

HENNEBONT — Imp. NORMAND, 4, Rue Trottier.

6e ANNÉE

1er Février 1917

No 11

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

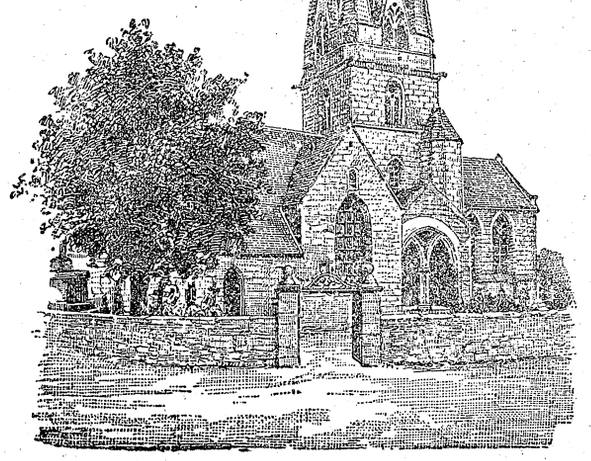

AUTOUR DE LA GUERRE

Les mauvais livres au camp des prisonniers de guerre

Nous extrayons d'une lettre d'un de nos bons jeunes gens de Rosporden, prisonnier en Allemagne, les lignes suggestives qui suivent :

« Au point de vue moral, l'esprit de la majorité des prisonniers « est assez bon ici. Il y a très peu de découragement, les types ont « confiance dans l'avenir, ce qui leur permet de supporter plus « facilement le lourd fardeau de la captivité. Mais au point de vue « religieux, ce n'est plus du tout pareil : l'esprit est très mauvais.

« D'où cela provient-il ? Pour moi, je l'attribue tout dabord, à la « grande difficulté qu'il y a ici à pratiquer. Comprenez bien ceci, « Monsieur Le Recteur : jamais nous n'entendons parler du Bon « Dieu ; aussi y en a-t-il qui pratiquaient chez eux et qui finissent « par se désintéresser. Je suis malade le dimanche en voyant le « petit nombre de ceux qui assistent à la messe. Nous sommes de « 20 à 25. HEISCANT est aussi navré que moi...

« Mais j'attribue cela surtout, à la lecture des mauvais livres. « Oh ! ces mauvais romans ! Si les gens qui nous les envoient sa-

« vaient le mal qu'ils font ! Quelle responsabilité aux yeux de « Dieu !... Je ne puis vous dire combien ont perdu la foi grâce aux « mauvaises lectures ! Aussi, M. Le Recteur, dites à vos amis d'en- « voyer de bons livres aux prisonniers. Qu'ils ne laissent pas plus « longtemps dans leurs bibliothèques, dans leurs chambres, dans « leurs greniers, le pain qui doit servir à nourrir nos âmes et notre « foi ! Ici, tous veulent lire, c'est la seule distraction ; peu importe « la nature du bouquin, on le lira quand même. Les vôtres ont « été lus par combien ! Même par ceux qui sont hostiles à la reli- « gion. J'ai voulu vous donner une idée de la vie du prisonnier. « C'est dommage que je ne puisse vous en dire davantage. »

H. T.

Que les personnes charitables qui liront ces lignes, aient compassion de ces pauvres prisonniers. Comme elles le voient, ce n'est pas assez de leur procurer la nourriture du corps, il faut de plus leur procurer la nourriture de l'esprit et de l'âme, dont la privation hélas ! a de si funestes effets.

Qu'elles cherchent donc, chez elles, tous les bons livres dont elles disposent et qu'elles les apportent au presbytère. Nous nous chargeons de les faire parvenir à destination.

Quant aux personnes qui ne disposeraient pas de livres, qu'elles nous donnent au moins une petite obole pour en acheter, et elles auront fait ainsi une œuvre excellente.

Et ce que nous disons des prisonniers, nous le disons pareillement des soldats du front et de l'arrière. Nous n'en voulons pour preuve que cette autre lettre que nous avons encore sous les yeux.

« En revenant de l'attaque à la côte du P..., j'ai reçu le paquet « de livres que vous avez bien voulu m'envoyer. Dans les longues « heures au repos, nous en faisons nos délices. Ah ! si les âmes « vraiment chrétiennes savaient quelles illustrations immondes on « envoie aux soldats, elles n'hésiteraient plus à tirer de la poussière, « tant de livres qui restent inutiles !... »

L. R., sergent.

Allons, Catholiques, la guerre nous offre une occasion unique de faire cet apostolat admirable de la lecture. Dans l'intérêt des âmes et de la patrie, ne le négligeons pas.

On peut encore adresser les offrandes et dons, à « l'œuvre des Saintes Lectures », 5, rue Bayard, Paris.

CHRONIQUE DU MOIS DE JANVIER

Journée de prières en l'honneur de N. D. de Pontmain

Conformément au désir de Monseigneur, nous avons le 17, célébré ici, l'anniversaire de l'apparition de la T. S. Vierge, à Pontmain, annonçant la fin de l'invasion franco-allemande.

Depuis la messe matinale jusqu'au salut du soir, des groupes nombreux de personnes pieuses et d'enfants se sont succédé devant la statue vénérée de Notre-Dame de Rosporden entourée de fleurs

et de lumières, récitant avec ferveur le Rosaire entremêlé du chant des mystères.

Espérons que ces prières ajoutées aux œuvres de charité faites en faveur des prisonniers, des soldats, des marins, des blessés, des veuves et des orphelins, et surtout aussi, aux œuvres de mortification spirituelle et corporelle, nous mériterons de voir se réaliser bientôt la parole de N.-D. de Pontmain aux petits enfants : « *Mon Fils se laisse enfin toucher.* »

A la Congrégation des Enfants de Marie

Le Dimanche 21, à l'issue des Vêpres, les 60 Congréganistes se réunissaient salle Jeanne d'Arc, à l'effet, de réélir, conformément aux statuts, la Présidente et les Dignitaires.

Après le *Veni Sancte*, M. Le Directeur remercia celle qui depuis 6 ans, dirige pour la 2e fois, avec autant de zèle que de bonté ses compagnes, tout en étant une véritable Sœur de charité, pour les malades et les miséreux de la ville.

Il félicita ensuite les deux Congréganistes qui, à l'exemple de leurs aînées, vont à leur tour, entrer chez les Religieuses de S. Joseph de Cluny ; puis, on procéda aux élections qui, à la grande joie de toutes, donna les résultats suivants :

Présidente : Mlle Amélina LE ROUX.
Assistantes : Mlles Marie GUIBAN et Marguerite DONVAL.
Secrétaire : Mlle Charlotte LAPOSTOLE.
Trésorière : Mlle Marie LE ROUX.
Conseillères: Mlles Alphonsine DONVAL, Hélène HANRAS et Catherine LE ROY.

Puissent ces nouvelles Dignitaires, avec le concours de leurs compagnes, continuer a donner dans la paroisse, l'exemple de toutes les vertus, et à faire aimer de plus en plus la T. S. Vierge.

La fête de Saint-François de Sales

La fête de S. François de Sales a réuni comme de coutume les Associés à la messe de règle qui se disait ce jour-là pour eux.

Après l'Evangile, le Célébrant rappela le but de cette œuvre admirable qui fait tant de bien dans le monde. Il fit remarquer ensuite que, s'il y a eu cette année, moins de croix, de chapelets et de scapulaires distribués dans la paroisse, c'est que la plupart de ces objets ont pris le chemin du front où ils sont allés réjouir et consoler nos chers combattants : puis il félicita les Dizainières de leur zèle. Cette année, en effet, il y a une dizaine de plus, ce qui porte le total à 13 dizaines, et le chiffre des offrandes à 78 fr. 50 avec un don particulier.

Enfin, après avoir rappelé l'*indulgence plénière* que les Associés peuvent gagner le jour de S. François de Sales, ou l'un des jours de l'Octave, ainsi que les cinq indulgences plénières qu'ils peuvent gagner chaque mois, il recommanda aux prières de l'Œuvre, trois membres décédés : Mme Jérôme GUILLOU, Mlle Perrine TRÉHONY, et Mme MARION, et récita à leur intention le *De profundis*.

CHRONIQUE DU MOIS DE FÉVRIER

La Purification

Cette fête du 2 février nous rappelle que Marie, bien qu'elle n'y fût point tenue, voulût se soumettre à la Loi de Moïse, et se présenta au Temple pour la Purification légale.

C'est en souvenir de ce mystère que la femme chrétienne qui a mis au monde un enfant, vient demander la bénédiction du prêtre avant que d'entrer de nouveau à l'église.

Le 2 février, en mémoire des paroles que dit le vieillard Siméon en voyant Jésus dans les bras de sa mère. « *Cet enfant est la lu-* « *mière qui éclairera les nations* », l'Eglise bénit des cierges dont la signification symbolique est remplie d'enseignements.

En effet, le cierge est fait de cire, c'est-à-dire de cette pure substance élaborée par l'abeille, avec le suc embaumé des fleurs. C'est l'emblème du corps du Sauveur qui fût formé de la virginale nature de Marie par la mystérieuse opération de l'Esprit-Saint.

La flamme, elle, est la figure de l'âme et de la divinité qui animèrent ce corps si beau.

Il n'est point de cérémonie religieuse où les cierges ne brûlent sur l'autel. La messe en exige 7, 6, 4 ou au moins 2. L'exposition du T. S. Sacrement en veut 12. Le Diacre qui chante l'Evangile est accompagné de 2 acolytes avec leurs chandeliers. Le port du S. Viatique ne se fait point sans lumière. Le prêtre au Baptême place entre les mains du néophyte ou de ses répondants, un cierge. Le premier Communiant porte un cierge. Le jeune Clerc au jour de son ordination, en porte un aussi. Les deux chrétiens qui vont se prendre pour époux, ont de chaque côté d'eux, un cierge. Le pélerin qui a fait vœu ou celui qui demande une grâce particulière allume devant l'autel ou la statue vénérée, un cierge. Enfin, quand l'heure est venue pour le mourant de paraître devant Dieu, on allume à son chevet le cierge bénit, et lorsque son âme s'est envolée de ce monde, on entoure de cierges son cercueil.

Assistons donc avec piété à la bénédiction des cierges. Tenons le nôtre allumé durant la procession ; ensuite, pendant le chant de l'Evangile, et depuis la Consécration jusqu'à la communion, pour honorer la parole et la présence de Notre-Seigneur ; puis, emportons le et conservons le avec respect dans notre maison, jusqu'au moment où il nous sera nécessaire pour attirer sur nous les bénédictions de Dieu.

Les Quarante-Heures

Les Quarante-Heures consistent dans l'exposition du T. S. Sacrement qui a lieu pendant 40 Heures environ, en mémoire des 40 heures que N. S. passa dans le tombeau, et aussi, en expiation des péchés qui se commettent dans le monde, à l'occasion du carnaval.

Depuis la guerre, Dieu merci, ces saturnales n'existent plus. Ce n'est pas à vrai dire, le moment de se livrer à de pareils divertissements. Quel avantage y a-t-il d'ailleurs, à ces exhibitions grotesques qui blessent le plus souvent la morale autant que le bon sens ? Espérons que c'en est fait désormais, de ces mascarades qui ne servent qu'à amuser les badauds et à enrichir les industriels de l'immoralité.

Pour nous, chrétiens, profitons de ces jours de supplications solennelles, pour venir nous répandre en larmes aux pieds de Notre-Seigneur, et, en lui demandant pardon pour nos crimes et ceux de la France, obtenir la cessation de la guerre et le triomphe sur nos ennemis.

A propos du Carême

Il est bon de rappeler la nécessité de la pénitence. La Sainte Ecriture nous enseigne qu'à la prière il faut joindre le jeûne. Pendant le Carême, l'Eglise fait du jeûne, à tous ses enfants qui peuvent le supporter, une obligation de conscience.

Hélas ! pourquoi tant de chrétiens se dispensent-ils si facilement du jeûne ? Je dis : se dispensent, car ils ne songent même pas à demander la dispense. Ils la prennent eux-mêmes. Et ceux qui la sollicitent n'ont souvent à présenter que de mauvais motifs : *je n'ai pas l'habitude de jeûner, je n'aime pas le maigre,* ou même simplement : *je ne jeûne pas.*

Cependant, la pénitence reste un des devoirs les plus essentiels de la loi chrétienne : « Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous. » Or, l'Eglise, dans sa maternelle prévoyance, en nous imposant le jeûne et l'abstinence, a eu l'intention de nous faire accomplir un minimum de pénitence, afin d'assurer notre salut.

En lui obéissant, nous payons nos dettes personnelles à la justice de Dieu, et nous pouvons aussi intercéder efficacement pour notre chère patrie, apaiser le courroux divin, hâter l'heure de la réconciliation et de la paix.

Grâce aux adoucissements que l'Eglise a daigné apporter à la loi du jeûne, cette pratique est devenue accessible à tous. L'hygiène s'en trouve même bien, car, en cette saison de l'année, il faut sûrement, surtout à partir d'un certain âge, manger beaucoup moins le soir.

L'usage excessif de la viande alourdit, intoxique, cause des embarras gastriques, finit par ruiner la santé.

En tout cas, si l'on doit en prendre un peu aux deux repas, pourquoi ne pas observer une sorte de petit jeûne, se priver de beurre le matin, par exemple ; diminuer le dessert, et surtout ne prendre aucune gourmandise à 4 heures... Dans les plus modestes milieux, la mode des petits goûters gourmands, avec café, s'est répandue de nos jours, et, comme il fallait s'y attendre, elle a envahi le Carême. Quelle honteuse gourmandise ! Quelle dérision de la sainte loi de la pénitence !

De plus, à ceux qui croient devoir faire gras en dehors des repas autorisés, l'Eglise interdit le poisson en même temps que la viande. C'est là une pénitence toute trouvée et obligatoire.

Joignons-y quelques mortifications volontaires pour l'Eglise et pour la France.

A ce propos, nous rappelons à nos paroissiens que : ceux qui sont tenus au jeûne, ne peuvent faire qu'un repas gras les lundi, mardi et jeudi. A l'autre repas ou collation, ils doivent faire maigre et s'abstenir de manger des œufs.

Le Dimanche, il n'y a ni jeûne, ni abstinence. Ceux qui ne sont pas obligés de jeûner, à cause de leur âge, de leurs infirmités, de leurs travaux, peuvent les jours gras, manger plusieurs fois par jour, de la viande et des œufs au même repas. Mais nul n'a le

droit de manger *de la viande et du poisson au même repas*, même le Dimanche.

Il va sans dire que tous les mercredis du Carême, il y a maigre pour tout le monde, même pour les enfants.

Monseigneur permet de préparer les aliments avec du saindoux, les jours maigres, excepté le Vendredi-Saint. Il s'agit ici de saindoux ou d'autre graisse qu'elle qu'elle soit, et non de *viande, lard, jus* ou *extrait de viande, consommé, soupe* ou *potage* fait avec de la viande ou du lard.

Le Vendredi-Saint les œufs sont défendus à tout le monde.

NOTA. — Les fidèles qui ne jeûnent pas sont tenus : 1° de demander dispense à leur confesseur ou au recteur de la paroisse. 2° de la compenser par quelques œuvres de pénitence, et spécialement par l'aumône de Carême.

Le Denier du Culte

Nous n'insistons pas sur la nécessité de verser pendant le Carême, le *Denier du Culte*. C'est un acte de justice qu'on a toujours rempli généreusement à Rosporden. Cette année comme les années précédentes, tous les vrais catholiques qui sont à même de le faire, accompliront encore ce devoir, pendant le Carême.

La cotisation fixée par Monseigneur, est toujours de 0 fr. 30, par personne.

CONSEILS PRATIQUES

à nos paroissiens (suite)

Du parrain et de la marraine

L'Eglise veut qu'on donne à l'enfant qu'on baptise, un parrain et une marraine.

Dans l'impossibilité d'avoir les deux, on peut se contenter du parrain pour un garçon et de la marraine pour une fille.

Il suffit ordinairement que le parrain ou la marraine ait fait sa 1re Communion, et que l'autre ait 7 ans révolus, pourvu qu'il soit instruit de la Religion.

Le parrain et la marraine prenant, à défaut des parents, l'engagement d'élever chrétiennement l'enfant, il faut se préoccuper avant tout de confier cette charge à des personnes qui s'en acquitteront plus tard en conscience.

Qu'on ne présente pas surtout comme parrain ou marraine, des divorcés, des concubinaires, des excommuniés, des ennemis avérés de la Religion, des hérétiques ou des apostats, car l'Eglise les refuse.

Qu'on n'oublie pas enfin, que le parrain et la marraine et celui qui baptise, (hors le cas de nécessité), contractent avec l'enfant ainsi qu'avec son père et sa mère, une véritable *parenté* spirituelle qui est un *empêchement* rendant plus tard le mariage *nul* entre eux, si on n'en a auparavant obtenu dispense.

Le parrain et la marraine doivent savoir le *Credo* et le *Pater*, pour les réciter avec le prêtre.

Au moment où l'on verse l'eau sur la tête de l'enfant, le parrain et la marraine le soutiennent ou au moins le touchent. Pour cela ils ont soin auparavant, d'ôter leurs gants.

Dans quelques églises, comme ici, le prêtre, après le baptême, récite l'Evangile de S. Jean, sur l'enfant que le parrain porte ensuite à l'autel.

Cet usage est très vénérable.

NOTA. — Au moment où le prêtre va faire les onctions, il faut que la personne qui porte l'enfant ait eu soin déjà, *de lui découvrir un peu* la poitrine et les épaules, ce qui parfois demande beaucoup de temps, vu l'emmaillotement parfois exagéré dans lequel l'enfant se trouve.

(A suivre.)

MOUVEMENT PAROISSIAL

(Janvier)

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise : — *BAPTEMES.*

André GÉNISSEL ; par. et mar.: Jean Daoudal et Yvonne Génissel. — François BLEUZEN ; par. et mar.: Alain Le Du et Anna Bleuzen.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne : — *DECES.*

Louise CADIOU, 77 ans. — Marianne LE MARREC, 77 ans. — René LE MAO, 83 ans. — François BLEUZEN, un jour.

N'OUBLIONS PAS NOS MORTS

Nous avons chanté ce mois-ci :

Un service de l'annuel, de Yves NAOUR, de Kerangoc. — Un service de dévotion, à l'occasion du décès de Marianne LE MARREC, pour sa fille, et un autre pour la famille RANNOU. — Un service de dévotion, à l'occasion du décès de René MAO, pour les parents décédés. — Un service de 1re classe supérieure, du 40e jour, pour Mme MARION, (Marie QUÉMÉRÉ). — A l'occasion du décès de François BLEUZEN, un service de dévotion pour son grand père, un autre pour Bertrand KERGOURLAY, et un autre pour Jean YVONNOU, mort à la guerre. — Une Octave de Services pour les Trépassés.

CALENDRIER PAROISSIAL

(Février)

2. — *Fête de la Purification et 1er Vendredi du mois.* — A 7 h., messe de l'apostolat de la prière. — A 9 h., bénédiction solennelle des cierges, procession, grand'messe. — A 2 h., Vêpres, salut et réunion des Enfants de Marie.
4. — *Dimanche de la Septuagésime.*
11. — *Dimanche de la Sexagésime.*
18. — *Dimanche de la Quinquagésime et des 40 Heures.* — A l'issue de la messe matinale, exposition du T. S. Sacrement jusqu'après les Vêpres qui se chantent à 5 h. — Il n'y a pas de catéchisme aujourd'hui.
19. — *Lundi des 40 Heures.* — Dès l'*Angelus* qui a lieu à 6 h., confessions. A 7 h., communion, exposition du T. S. Sacrement, et grand'messe. Ensuite confession des grandes personnes. — A 9 h. 1/2, confession de tous les garçons de l'école chrétienne qui ont déjà fait leur communion privée ou solennelle. — A 11 h. 1/4, confession de tous les garçons de l'école communale qui ont aussi déjà communié. — A 4 h. 1/4, confession de toutes les filles qui ont aussi déjà communié. — A 5 h., Vêpres, salut et confessions.
20. — *Mardi des 40 Heures.* — Dès l'*Angelus,* confessions. A 7 h., exposition et grand'messe, communion générale des enfants. — A 9 h. 1/2, confession des petits garçons de l'école chrétienne qui n'ont pas encore fait leur communion privée. — A 11 h. 1/4, confession des petits garçons et des petites filles des écoles communales qui n'ont pas encore communié. — A 5 h., Vêpres, salut et confessions.

   Durant ces trois jours, indulgence plénière aux conditions ordinaires, pourvu qu'on visite au moins une fois le T. S. Sacrement exposé. — Chaque jour aussi, quête au Salut, pour l'église. On accepterait avec reconnaissance des bougies pour le luminaire de l'autel.
21. — *Mercredi des Cendres.* — Dès l'*Angelus,* confessions, communion. — A 7 h., Bénédiction solennelle et imposition des Cendres — grand'messe, communion privée de quelques enfants.
25. — 1er *Dimanche du Carême.* Tous les Dimanches du Carême, après Vêpres, Chemin de la Croix et bénédiction de la Vraie Croix qu'on donne ensuite à baiser aux fidèles.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

Imprimerie NORMAND, Hennebont, 4, rue Trottier

6e ANNÉE

1er Mars 1917

No 12

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

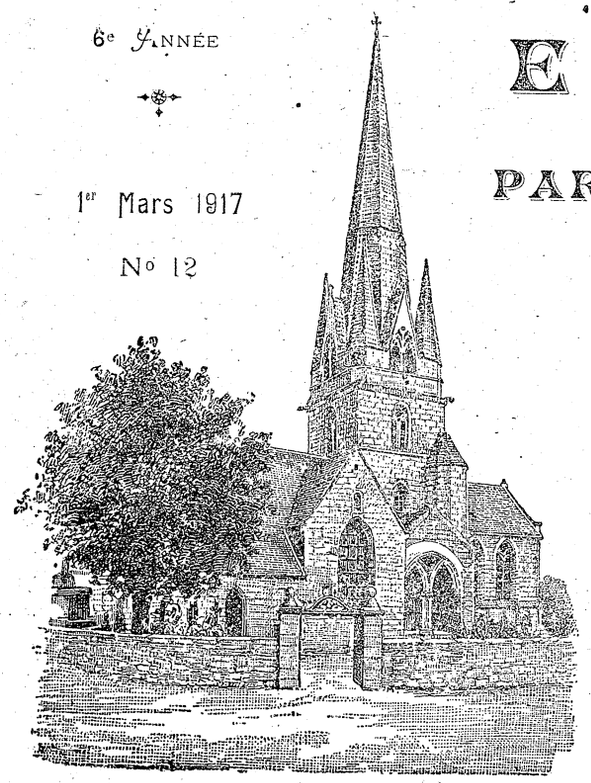

AUTOUR DE LA GUERRE

Les mauvais livres au camp des prisonniers de guerre

Dans le dernier numéro de l'*Echo,* nous montrions par des correspondances émanant d'Allemagne et du front, les ravages causés au point de vue moral et religieux, chez les prisonniers et chez nos soldats, par les mauvais livres, les romans infects et les illustrations immondes qu'on leur envoie.

Nous faisions en même temps un appel à la charité de nos paroissiens en les priant de nous apporter les livres inutiles dont ils disposeraient.

Notre appel a été entendu. Beaucoup de livres nous ont été remis voire même quelques offrandes que nous nous sommes empressés d'expédier au front et en Allemagne.

Que ces personnes charitables soient ici, remerciées, et que celles qui n'ont pas encore recherché chez elles les livres dont elles disposent, se mettent en devoir de le faire pour favoriser une œuvre si chrétienne et si patriotique.

Nous recommandons aux prières de la paroisse, Louis LE RESTE, soldat, mort à l'hôpital de Ste-Anne d'Auray, ainsi que Louis et Jean RIVIÈRE, tombés au champ d'honneur.

Bel hommage rendu au Sénat, par M. de Lamarzelle, au Clergé durant la guerre

Mon excellent ami M. Maurice Barrès a répondu, et de la façon la plus belle, à M. Sixte-Quenin ; il a rappelé le nombre des prêtres tombés depuis le commencement de la guerre. Mais il ne s'est pas borné à donner une simple statistique, et vous me permettrez de citer ces quelques lignes de lui :

« Les recherches que j'ai faites pour écrire la série d'études que mes lecteurs ont bien voulu remarquer me permettent de croire que je suis un des hommes qui connaissent le mieux les deuils et les gloires de nos diverses « familles spirituelles ». Ce n'est pas à de vagues statistiques que je me réfère. J'ai eu dans les mains 156 dossiers individuels de prêtres et religieux tués en septembre 1915 à l'offensive de Champagne ; j'ai eu dans les mains 206 dossiers de membres du clergé et des Congrégations glorieusement morts pour la France à Verdun ; j'ai eu à ma disposition les dossiers de 3.754 ecclésiastiques cités à l'ordre du jour ou décorés ; beaucoup de ces 3.754 soldats-prêtres ont plusieurs citations, trois, quatre étoiles ou palmes, et certains arrivent même jusqu'à six et sept. »

M. Maurice Barrès a rappelé également les ecclésiastiques tombés au champ d'honneur ; il a compté les tombes sur toute la ligne du front, et, se tournant alors vers M. Sixte-Quenin, il lui a dit : « Ah ! vous voulez « bouffer du curé » ? Allez le long de la ligne de feu, de la mer à Belfort ; les Prussiens vous ont abattu votre gibier. »

Continuant à parler de ces morts, il les a montrés tous confondus dans cette terre de France. On dit quelquefois : « Les curés ont fait comme les autres. » C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire des Français du front. Ils ont fait comme les autres, car, dans tous les partis, tous ont fait leur devoir.

Alors, montrant confondus dans cette terre de France, côte à côte, ces hommes de tous les partis, il a dit : « Nos morts de tous les partis sont confondus pieusement dans cette terre qu'ils ont sauvée. Mais, dessus cette terre, la querelle impie va continuer ! »

Non ! il ne faut pas qu'elle continue.

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

CHRONIQUE DU MOIS DE FÉVRIER

Deux nouvelles vocations de Rosporden

Le samedi 3 février, une certaine animation régnait sur les quais de la gare. Aux abords du train de Gourin, on voyait des parents et des amies venus prendre congé de deux jeunes filles qui allaient partir. C'étaient M^elles^ Augustine PÉROT et Marie GALLIC qui prenaient le chemin du couvent.

Il y avait dans ce groupe de personnes, une certaine joie mêlée de tristesse. On prenait part en effet, au bonheur des partantes tout

en regrettant de les voir partir. Bientôt le train sifflait, les mains et les mouchoirs s'agitaient, quelques larmes furtives étaient essuyées, la séparation était faite...

Qui dira l'accueil des bonnes Mères à l'arrivée des postulantes au couvent de S. Joseph de Cluny ! Mais à quoi bon insister : tout le monde connaît le zèle, la charité et le tact exquis de ces excellentes Religieuses qui se dévouent à toutes les œuvres, et particulièrement à l'œuvre des Missions.

Ce qu'il serait encore plus difficile d'exprimer, c'est la joie de Sœur Melcthide, de Sœur Henri et de Sœur Emmanuel en voyant leurs amies du monde et chères compatriotes, venir les rejoindre au couvent.

Aussi la journée passa-t-elle vite, et c'est avec regret que ceux qui avaient accompagné Augustine et Marie, virent le moment de la séparation venir. Mais on ne se dit pas « *adieu !* », on se dit : « *au revoir !* »

Les Quarante-Heures

Chaque jour le T. S. Sacrement était exposé depuis la grand' messe qui se chantait (le lundi et le mardi), à 7 h., jusqu'après les Vêpres qui avaient lieu à 5 heures.

Chaque matin de nombreuses communions avaient lieu, et tout le long du jour, un groupe d'adorateurs se tenait devant l'autel.

Les enfants ont eu aussi leur jour d'adoration, et ceux qui n'avaient pas encore communié, ont fait à cette occasion leur communion privée. Il y a eu en tout, 800 Communions environ.

M. Le Vicaire ayant obtenu un congé, avait tenu à le passer dans sa paroisse, pour aider aux offices et aux confessions bien qu'il eut plutôt besoin de repos. On lui en a été bien reconnaissant.

CHRONIQUE DU MOIS DE MARS

Le Carême

Quand le Carême tombe comme cette année, dans le mois de Mars, beaucoup de personnes pieuses se préoccupent bien plus de faire le mois de S. Joseph, que d'entrer dans l'esprit de l'Eglise concernant le Saint Temps de la pénitence.

S. Joseph assurément mérite notre respect, notre amour, notre confiance, comme Epoux de Marie, Gardien de la Sainte Famille et Protecteur de l'Eglise universelle, et lui consacrer tout le mois est chose excellente, nous le savons. Mais, après tout, cette pratique de piété, n'est qu'une pratique libre et particulière, tandis que le Carême est une pratique obligatoire et générale autrement vénérable.

On parle encore beaucoup de retraite : mais la vraie retraite annuelle de toute la famille chrétienne sous la direction maternelle et selon la méthode plus de seize fois séculaire de notre Mère la Ste Eglise, c'est le Carême qui se clôturera dans les fêtes pascales, par la confession et la communion de millions de fidèles associés ainsi intimement à la résurrection du divin Maître.

Le Carême, en effet, a été institué afin de nous renouveler dans un esprit de pénitence qui s'étende ensuite à toute notre conduite. Aussi l'hymne des Matines nous invite-elle *à user avec parcimonie, de paroles, de nourriture, de boisson, de sommeil, de divertissements,* et tout dans les rites liturgiques nous rappelle la mortification. C'est d'abord, l'*imposition des Cendres* au début de la Sainte Quarantaine : c'est la *suppression des orgues* à l'Office du Temps ; c'est la *couleur violette* ou *cendrée* des ornements, c'est la *mélodie empreinte de tristesse ;* ce sont les *images voilées de Notre Seigneur et des Saints ;* ce sont les *textes sacrés* nous remettant sans cesse sous les yeux : la tentation, le jeûne, la puissance de Satan, et cela pour nous préparer à une digne célébration de la Pâques.

Pénétrons nous donc bien de ces sentiments et nous ferons un bon Carême et une bonne communion pascale.

Prières nationales

Au moment où les Empires Centraux, furieux d'un refus de paix qu'ils ressentent comme la plus outrageante injure, et poussés par un orgueil exalté, par la crainte de perdre ce qu'ils espéraient conquérir et conserver, vont jeter sur nos frontières les masses d'hommes qu'ils possèdent encore et user des engins les plus formidables, Nos Seigneurs les Evêques nous crient : « *A genoux devant notre « Dieu, le Dieu des miséricordes et du pardon ! A genoux aux pieds « de la Vierge Marie, la Protectrice de notre nation !* » Et ils ordonnent que, durant le Carême des supplications solennelles soient faites dans toutes les paroisses de France, et que la prière suivante soit récitée devant le T. S. Sacrement exposé :

O Jésus, présent dans cette Sainte Hostie, nous voici prosternés à vos pieds, pour implorer la miséricorde de votre Sacré Cœur en faveur de la France, notre patrie.

Elle passe par une dure et longue épreuve, elle est à une heure d'une exceptionnelle gravité.

O Christ, ami des Francs, daignez agréer les sanglants holocaustes de tant de généreuses victimes ; soyez touché des souffrances de nos blessés, des fatigues de nos soldats. Ayez pitié de l'angoisse des mères, des larmes des veuves et des orphelins. Bénissez les efforts de ceux qui luttent si courageusement, et accordez-nous le bienfait d'une paix juste et durable.

Nous avons péché : nous le reconnaissons humblement ; nous vous faisons amende honorable pour toutes les fautes privées et publiques par lesquelles nous avons offensé votre souveraineté et votre amour.

Nous vous promettons, pour l'avenir, d'accomplir tous vos commandements et ceux de votre Eglise, de sanctifier le dimanche par l'assistance au Saint Sacrifice de la Messe, d'être fidèles à la Communion pascale, d'observer les saintes lois du Mariage, de donner à nos enfants une éducation chrétienne. Nous travaillerons par tous les moyens en notre pouvoir à la restauration de votre règne dans notre chère Patrie.

Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous ;
Cœur immaculé de Marie, priez pour nous ;
Saint Michel, priez pour nous ;
Bienheureuse Jeanne d'Arc, priez pour nous ;
Saints et Saintes de France, priez pour nous.

Ici, cette cérémonie se fera le matin. Après la messe de règle durant laquelle le chapelet aura été comme de coutume récité, on ouvrira le tabernacle et, après la prière prescrite, le *Tantum ergo* sera chanté et la bénédiction donnée avec le Saint-Ciboire.

Nous espérons qu'on viendra encore plus nombreux à la messe quotidienne, et que plus nombreuses aussi seront les Communions pour hâter le jour béni de la paix dans la victoire.

Le Denier du Culte

Quelques personnes nous ayant encore demandé de leur expliquer ce que c'est que « *le Denier du Culte* », nous nous empressons d'accéder à leur désir, en résumant de la façon la plus claire possible, notre pensée, sous forme de *questions* et de *réponses.*

1. *Qu'est-ce que le dènier du culte ?*

C'est la cotisation que chaque fidèle doit donner pour l'entretien du clergé.

2. *Depuis quand les fidèles doivent-ils au clergé le denier du culte ?*

Depuis qu'il a été dépouillé de ses biens.

3. *Comment le clergé a-t-il été dépouillé de ses biens ?*

La loi de séparation lui a enlevé ses presbytères et les traitements qui lui étaient dus. Ces traitements eux-mêmes étaient une indemnité pour les biens pris par la Révolution.

4. *Pourquoi les fidèles doivent-ils au clergé une honnête subsistance ?*

Parce que le clergé se consacre tout entier au ministère des âmes et qu'il se trouve toujours à la disposition des fidèles: il leur donne l'instruction religieuse, prie pour eux et leur administre les sacrements, il fait le catéchisme aux enfants, visite les malades et s'occupe de toutes les œuvres de la paroisse.

5. *Le clergé ne pourrait-il pas se contenter du casuel ?*

Le casuel est nécessaire pour l'entretien de l'église et de ses serviteurs ; la part du clergé n'est pas assez importante dans la plupart des paroisses pour constituer un traitement, et quand elle est plus importante, le clergé a aussi des charges plus lourdes à supporter, charges rendues plus pesantes par la spoliation de ses biens.

6. *L'Evangile parle-t-il du denier du clergé ?*

Oui, Notre-Seigneur envoyant ses apôtres leur a dit que l'ouvrier est digne de son salaire, et de fait, il vivait lui-même des offrandes des fidèles.

7. *Nous donnons déjà pour les œuvres !*

Vous faites bien ! Que votre charité soit donc ordonnée ! La plus importante et la plus nécessaire des œuvres c'est celle du clergé sans lequel les œuvres ne pourraient exister.

8. *Pourquoi la quête est-elle remise à l'Evêque au lieu de rester à la paroisse ?*

Parce que beaucoup de paroisses sont pauvres et ne peuvent se suffire ; aussi l'Evêque, qui est le chef et le père de la famille diocésaine, est-il obligé de demander aux plus riches de venir en aide aux plus pauvres pour répartir ensuite les ressources selon les besoins.

9. *La cotisation est-elle obligatoire pour tous les fidèles ?*

Oui, puisque tous sont membres de l'Eglise et participent à ses avantages ; seuls les indigents en sont dispensés.

10. *Que penser de ceux qui ne donnent pas leur cotisation ?*

Ils ne remplissent pas leur devoir envers la famille diocésaine dont ils font partie, et leur conscience reste chargée d'une obligation.

11. *Quand faut-il donner ?*

Chaque année quand votre clergé le demande ; vous ferez mieux si vous apportez spontanément votre offrande.

12. *Quelle cotisation faut-il donner ?*

Vous devez donner une cotisation proportionnée à vos ressources et à la somme demandée à votre paroisse ; faites-le de bon cœur, sans vous faire prier, avec respect pour les représentants de Notre-Seigneur, avec reconnaissance pour les pasteurs de vos âmes.

Le grand devoir

Le grand devoir du moment, c'est le *Devoir pascal* qui oblige, dit le IV^e^ Concile de Latran, *tous les fidèles de l'un et l'autre sexe, a recevoir avec respect, au moins à Pâques, le Sacrement de l'Eucharistie,* sous peine d'encourir des châtiments très sévères.

Ce précepte n'oblige pas que les grandes personnes, il oblige encore les enfants âgés de 6 à 7 ans environ, et cela sous les mêmes peines.

Que nul par conséquent, surtout en cette année qui va décider du sort de la France, ne reste sans accomplir son devoir pascal.

CONSEILS PRATIQUES

à nos paroissiens (suite)

De l'Ondoiement

L'*Ondoiement* n'est autre chose que le *Baptême* sans les cérémonies, ni les prières prescrites.

Le Baptême étant nécessaire pour être sauvé, l'Eglise, non seulement, permet mais veut qu'on *ondoie* l'enfant qui est en danger de mort. Il suffit en ce cas, pour que le baptême soit valide, que celui qui baptise *ait l'intention de faire ce que fait l'Eglise, et qu'il verse sur celui qu'il ondoie, de l'eau naturelle, en disant en même temps, dans la langue qu'il connaît le mieux :* Je te baptise, au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit.

Si l'enfant qui a été ainsi ondoyé survit, on doit le porter à l'église, pour le *Supplément* des cérémonies, et celui qui l'a endoyé atteste par parole ou par écrit que l'ondoiement a eu lieu à domicile, afin que le Baptême ne soit pas réitéré.

En dehors de ce cas d'extrême nécessité, l'Eglise réprouve l'*Ondoiement,* et ce n'est qu'à regret qu'elle le *tolère* pour des raisons graves.

On ne saurait appeler «*raisons graves*» les vains prétextes qu'on invoque le plus souvent pour obtenir l'*Ondoiement.* « *Le père est « absent,* dit-on, *le parrain n'est pas disponible... la mère vou- « drait être rétablie pour présider le repas de famille, etc....* » Comme si la présence du père ou du parrain était absolument nécessaire, et comme si la solennité du Baptême devrait être surbordonnée à une réjouissance de famille !

Que le père désire assister au Baptême de son enfant, cela se conçoit et c'est dans l'ordre. Mais, s'il l'a déjà fait *ondoyer,* ce n'est pas en étant présent au *Supplément* qu'il assistera au baptême de l'enfant, puisque le baptême proprement dit a eu lieu au moment de l'ondoiement.

La présence du parrain ou de la marraine n'est pas non plus absolument requise. Il suffit, s'ils sont empêchés, qu'ils *déléguent des représentants* pour les remplacer au Baptême et ce sont eux *et non leurs remplaçants,* qui seront véritablement parrain et marraine.

Enfin, quand la mère s'obstine sous un prétexte quelconque à faire *ondoyer* son enfant, elle montre par là qu'il y a chez elle, absence complète d'esprit de foi, d'instruction religieuse, voire même de cœur. En effet : 1° elle prive ainsi, par pure caprice, son enfant, de parrain et de marraine, (puisque pour être parrain ou marraine, il faut *tenir,* ou au moins, *toucher* l'enfant au moment où l'eau sainte coule sur sa tête) ; 2° elle sépare de la collation du Sacrement, par un intervalle parfois bien long, des cérémonies très belles et très touchantes auxquelles sont attachées des grâces dont elle retarde ainsi l'effet ; 3° enfin, elle contribue à déformer des exorcismes qui, faits sur un enfant déjà baptisé, n'ont plus aucun sens, et vont même jusqu'à revêtir en quelque sorte, un caractère matériellement blasphématoire.

Voilà des raisons plus que suffisantes pour détourner les familles chrétiennes de cet abus qu'on nomme l'*Ondoiement.*

Et qu'on ne nous dise pas : « *Mais l'Ondoiement se fait partout.* » car, sous prétexte qu'un abus existe ailleurs, il n'est pas nécessaire de l'indroduire là où il n'existe pas. De plus, c'est parce que cet abus s'est généralisé aujourd'hui d'une façon déplorable, que le Saint-Siège désire qu'on le combatte activement. C'est pourquoi dans certains diocèses de France, l'Ondoiement est absolument interdit désormais, et si dans d'autres on le *tolère* encore, ce n'est qu'à regret et parce que on n'a pas jugé, le moment venu de le supprimer.

Nous terminons ce sujet, en rappelant à ceux qui, malgré tout, voudraient faire *ondoyer* leur enfant, qu'ils doivent préalablement en avoir obtenu la permission de l'Evêché ou du Curé-doyen, moyennant une compensation ou componende de 6 francs, et qu'ils sont tenus à faire faire le *Supplément* des cérémonies dans les *trois mois* qui suivent.

Tout ceci montre combien grandes sont la majesté et la sainteté du Baptême. Aussi doit-on en conserver l'*acte* avec soin, en retenir la *date,* et en *fêter pieusement l'anniversaire.* (*A suivre.*)

MOUVEMENT PAROISSIAL (Février)

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise : *BAPTEMES*

Joseph STERVINOU ; par. et mar.: Joseph Le Naour et Agnès Stervinou. — Jeanne NAOUR ; par. et mar.: Yvon Sialou et Marianne Cosquéric. — Emma CHAUBET , par. et mar.: Jules Chaubet et Marie Richard. — Jean RICHARD ; par. et mar.: Eugène Le Clec'h et Marie Richard.

Se sont mariés suivant les lois de Dieu et de l'Eglise: MARIAGES

Jean YVISS et Marie LE GOFF. — François LE GOC et Marianne LE DEZ. — Jules VAN LAKEN et Paule CORLER.

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne : DECES

Cristophe GOURMELEN, 51 ans. — Marie-Jeanne MAHÉ, 47 ans. — Marie LABBÉ, 20 ans. — Emilie CAILLOT, 75 ans. — Jean MANCHEC, 70 ans.

N'OUBLIONS PAS NOS MORTS

Nous avons chanté ce mois-ci :

Un service de l'annuel de Yves NAOUR, de Kerangoc. — Un service anniversaire de 1re classe, pour Marie-Jeanne BEUZE, de Kergloniou ; un service de dévotion pour Marie GUERN, sa petite-fille, et un autre pour les parents des deux côtés. — Un service du 3e jour pour Cristophe GOURMELEN, et un service de dévotion pour ses parents décédés. — Un grand service solennel du bout de l'an, pour M. l'abbé DONVAL ; un service de dévotion pour ses frères *Guillaume* et *Joseph,* tués à la guerre ; un autre pour son père et sa mère, et un autre pour les parents des deux côtés. — Un service de 3e classe, pour Jean RIVIÈRE, mort à la guerre. — Un service anniversaire de 1re classe pour Yves NAOUR, de Kerangoc ; un service de dévotion, pour Marie-Jeanne BELLOUR, sa première femme ; un autre pour Jeanne NAOUR, sa seconde femme ; un autre pour Jérôme NAOUR, son fils, et un autre pour les parents des deux côtés. — Un service d'enterrement pour Louis LE RESTE, mort à l'hôpital de Ste-Anne d'Auray ; Un service de dévotion pour Marie MEUR, sa première femme et un autre pour Renée TANGUY, sa seconde femme. — Un service de dévotion pour Mme CAILLOT. — Un service d'octave de 1re classe pour Jean MANCHEC ; un service de dévotion pour sa femme Marie-Jeanne SANCÉAU et un autre pour les parents décédés. — Trois Octaves pour les Trépassés.

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

CALENDRIER PAROISSIAL (Mars)

2. — 1er *Vendredi du Mois* — le matin, réunion de l'Apostolat de la prière — *Quatre-Temps.*
3. — *Quatre-Temps.*
4. — Deuxième Dimanche du Carême.
11. — Troisième Dimanche du Carême — *Pas de réunion des Enfants de Marie.*
18. — Quatrième Dimanche du Carême — *Pas de réunion des Mères Chrétiennes.*
19. — *Fête de S. Joseph* — Messe de règle à l'autel du Rosaire — Sermon — Quête — Salut prescrit pour la guerre.
25. — Dimanche de la Passion — *Ouverture de la Pâques.* — Premières Vêpres de l'Annonciation.
26. — Fête de l'Annonciation transférée.
29. — Examen Trimestriel du Catéchisme.
30. — *Fête de N.-D. des Sept-Douleurs.*

Le Gérant : G. LE BORGNE.

Imprimerie NORMAND, Hennebont, 4, rue Trottier

7e ANNEE

1er Avril 1917

No 1

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

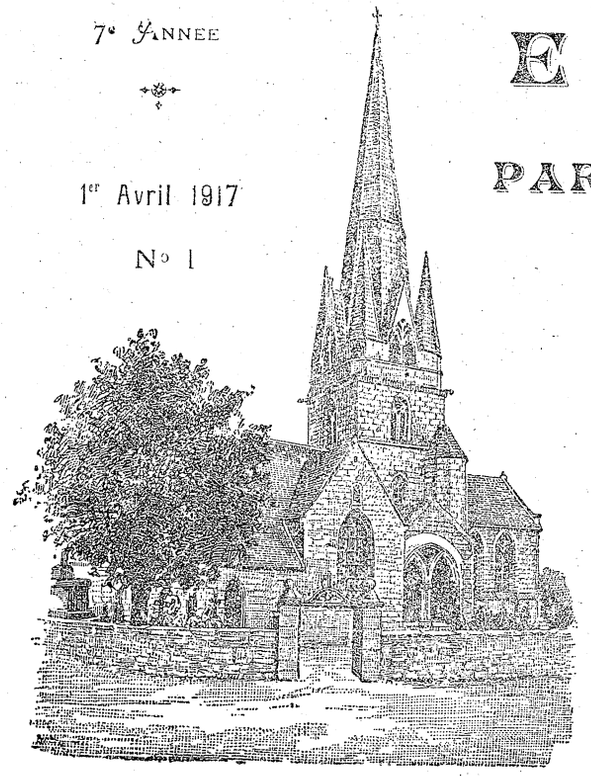

AUTOUR DE LA GUERRE

Recherche des soldats disparus

Par l'entremise de la *Ligue patriotique des Françaises,* on peut faire des recherches concernant les soldats disparus ainsi que les familles du Nord ou de la Belgique, restées en territoire envahi. On peut aussi faire des démarches touchant les visites aux blessés.

Pour la visite aux blessés, il est nécessaire d'indiquer *les nom et prénoms du soldat, l'hôpital et la ville où il se trouve soigné.*

Un membre de la Ligue, dans la ville mentionnée, ira voir le blessé et en donnera des nouvelles à la famille.

Pour les militaires disparus, il est nécessaire de donner les *nom, prénoms, classe, régiment* (*compagnie, batterie ou peloton*), *numéros matricules, bureaux de recrutement,* et enfin *le lieu, la date* et, si possible, *les circonstances de la disparition.*

Le service ayant obtenu des renseignements précis sur le sort des soldats disparus pendant la première année de la guerre, il ne faut pas se rebuter si la date est déjà ancienne.

Pour les civils recherchés, prière de donner les *noms, prénoms* et *adresse exacte* avant la guerre ; s'il s'agit d'une femme mariée, ajouter son nom de famille avant son mariage.

Pour les recherches, soit de militaires, soit de civils, prière de dire quelles sont les démarches directes déjà effectuées auprès d'œuvres ou d'associations et mettre sur les enveloppes la men-

tion : « *Service des Recherches* ». *Les Services de la Ligue sont gratuits.*

M. Le Recteur se met à l'entière disposition des paroissiens qui voudraient tenter l'une ou l'autre de ces enquêtes.

Nous recommandons aux prières des fidèles, Charles TOULGOAT, tombé au champ d'honneur.

CHRONIQUE DU MOIS DE MARS

Prières nationales

Durant tout le Carême, les prières prescrites pour implorer la miséricorde du Cœur de Jésus en faveur de la France, ont été bien suivies. Chaque jour en effet, il y avait plus de monde à la messe de règle, après laquelle se donnait le salut, et plus de monde aussi à la Sainte Table.

Pourquoi faut-il cependant que tant de personnes qui ont à la guerre, un père, un époux, des frères, des parents, des amis, soient restées sans prendre part à ces prières publiques ? Que font-elles d'ailleurs des intérêts supérieurs de la patrie ?... C'est en vain pourtant que nos soldats combattent, si Dieu ne les assiste pas. Mais comment Dieu les assistera-t-il, si on n'implore pas son secours ?

A Vêpres et au Chemin de la Croix, il n'y a pas eu non plus, de la campagne, autant de monde qu'on aurait pu le désirer. A quoi cela tient-il ? A la pénurie d'hommes dans les fermes, sans doute. Mais que de femmes, de jeunes gens, de jeunes filles il y a encore à la maison !... Nous n'en voulons pour preuve que la foule qui circulait à Rosporden, le jour de la foire S. Joseph. Pourquoi ces femmes, ces jeunes filles, ces jeunes gens ne viendraient-ils pas au moins, tous les seconds Dimanches à Vêpres, comme cela se pratiquait autrefois ? Ce serait là pourtant, la bonne manière de sanctifier le jour du Seigneur et d'attirer ses bénédictions sur la France.

La Saint Joseph

Le 19 Mars est toujours resté cher à la piété catholique. C'est pourquoi l'assistance aux premières Vêpres de la fête, était chez nous très belle et plus belle encore l'assistance à la fête, le lendemain.

M. Le Chanoine Quéinec ayant bien voulu venir nous aider pour les confessions, les communions ont été nombreuses, (300 environ.)

Dans son instruction, le prédicateur a montré les vertus qui ont brillé en S. Joseph : l'humilité, la pureté, l'amour du travail, insistant particulièrement sur sa *fidélité*, et tirant de là des leçons pratiques pour ceux qui, depuis leur Baptême, portent dans l'Eglise, le beau nom de « *fidèles.* »

La cérémonie relevée par le chant des Enfants de Marie, s'est terminée par les prières de la guerre et le salut du T. S. Sacrement, durant lequel M^me^ GUICHOUX, mère et M^me^ Jenny MASSON ont fait la quête.

CHRONIQUE DU MOIS D'AVRIL

La Sainte Semaine

Le Dimanche des Rameaux

Le jour qui ouvre la Semaine Sainte est le dimanche des Rameaux, que nos aïeux appelaient dans leur poétique langage : *Pâques fleuries*, parce qu'on ornait de fleurs les branches ou palmes bénites.

C'est un jour de triomphe qui ouvre la semaine des douleurs et des humiliations. Quel humble triomphe, mon Dieu, que celui du Christ qui, après avoir traversé le monde en faisant le bien, entre dans Jérusalem monté sur une ânesse, au milieu des acclamations de ceux-là peut-être qu'il a nourris avec les sept poissons et les sept pains le long de la mer de Galilée, des aveugles auxquels il a ouvert les yeux, des paralytiques auxquels il a rendu l'usage de leurs membres !

La bénédiction des palmes, la procession, image de l'entrée triomphale du Christ à Jérusalem, et les chants de la Passion selon saint Mathieu, donnent au Dimanche des Rameaux une physionomie profondément originale. A partir de ce dimanche, la Passion prend, pour ainsi parler, possession de la scène sacrée. Elle revient le mardi, le mercredi, et enfin le vendredi de la semaine. L'Eglise appelle successivement les quatre Evangélistes, à rendre témoignage des derniers moments et de la mort de leur divin Maître ; le dimanche des Rameaux, saint Matthieu ; le mardi de la Semaine Sainte, saint Marc ; le mercredi, saint Luc ; le vendredi, le disciple préféré, celui qui, dans le dernier banquet, reposa la tête sur le sein du Sauveur, l'apôtre saint Jean.

Quelle joie, quel ravissement durent éprouver le petit nombre des fidèles de Jérusalem, le jour où l'on vint leur annoncer l'arrivée du Sauveur Jésus, ce divin Roi de gloire et de mansuétude : *Ecce rex tuus venit tibi mansuetus !* L'Evangile est rempli des transports qu'ils firent éclater. « Une grande multitude de peuple étendait ses vêtements le long du chemin, dit saint Matthieu ; les uns coupaient des branches d'arbre, les autres en couvraient le chemin. Or, la foule qui précédait et la foule qui suivait criaient : *Hosanna au Fils de David ! Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur ! Hosanna au plus haut des cieux !* Et lorsqu'il entra dans la ville de Jérusalem, toute la ville fut émue, disant : Quel est celui-ci ? Et le peuple disait : Celui-ci est Jésus, prophète de Nazareth en Galilée.

L'Eglise, dans l'office des Rameaux, éprouve tous les transports des contemporains du Messie, et semble partager un moment leur pieuse illusion. Elle bénit les rameaux, elle les distribue au peuple, et elle imite dans une procession extérieure la marche triomphale des disciples faisant cortège à leur divin Maître vers Jérusalem. Elle chante comme la multitude : « Gloire ! louanges ! honneur ! » Puis, quand le célébrant arrive à la porte de l'église, commence le dialogue d'une beauté inexprimable, dont l'idée est évidemment puisée dans ces paroles de saint Matthieu : « Toute la ville disait :

Quel est celui-ci ? Et le peuple répondait : C'est Jésus, prophète de Nazareth en Galilée. »

Alors, les portes de l'église s'ouvrent et la procession rentre en triomphe en chantant une antienne qui rappelle l'entrée du Christ à Jérusalem, et les acclamations des enfants criant dans le Temple: Honneur au Fils de David !

Un souvenir historique plein d'intérêt se rattache à l'hymne *Gloria, laus,* qu'on chante au retour de procession. Cet hymne fut composé par Théodulphe, évêque d'Orléans, vers 818. Voici dans quelles circonstances. Louis le Débonnaire, qui soupçonnait cet évêque d'avoir pris part à la conspiration de Bernard d'Italie, l'avait fait enfermer dans les prisons d'Angers. Le prisonnier, ayant appris que le roi viendrait à Angers pour la fête des Rameaux, composa cette belle ode chrétienne et la fit chanter par des enfants au moment où la procession, suivie par l'empereur, passait devant la prison. Louis le Débonnaire, touché de ce chant, qui sortait de la demeure de la captivité pour louer le Christ ordonna non seulement que Théodulphe fût mis en liberté, mais qu'il fût rétabli sur son siège.

Depuis ce temps, l'hymne de Théodulphe a été chanté dans tout le monde chrétien. Disons aussi que c'était la coutume de porter solennellement à la procession des rameaux, les Evangiles posés sur un riche coussin environnés de cierges. Ce triomphe de la parole écrite du Christ était une belle image du Verbe éternel. Dans d'autres endroits, on portait le Saint Sacrement lui-même, pour retracer d'une manière plus frappante encore, le triomphe du Christ.

La procession est la seule partie du dimanche des Rameaux qui soit consacrée à l'expression de la joie. Dès que cette cérémonie est terminée, le sentiment de la douleur prend le dessus, et répand une teinte de tristesse sur tout le reste de l'office. Le Christ a triomphé, le peuple a crié sur son passage : *Hosanna au Fils de David !* Mais combien peu durera ce triomphe et quels périls menacent l'humble triomphateur !

La belle Epître de saint Paul qui rappelle « que le Christ s'est rendu obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix »; la Passion selon saint Matthieu, qui fait assister les chrétiens à la mort de Celui au triomphe duquel ils viennent d'assister, ramènent les esprits vers ces douloureuses pensées. Le deuil de l'Eglise, un moment suspendu, recommence.

Le Jeudi-Saint

Le Jeudi-Saint étant le jour anniversaire de l'institution de la Ste Eucharistie, l'Eglise éloigne pour un moment, le deuil de ses autels. Les fleurs réapparaissent ainsi que, les ornements de fêtes, et, lorsque l'hymne angélique retentit, les cloches y répondent en joyeuses volées, pour se taire ensuite, avec la voix des orgues, en signe de tristesse, jusqu'au *Gloria* du Samedi-Saint.

A la messe unique qui se célèbre ce jour-là dans chaque église, le prêtre consacre 2 hosties, dont l'une portée processionnellement au Reposoir sera l'objet de la vénération des fidèles, en compensation des outrages que N. S. reçut durant les heures de sa Passion, et servira le lendemain à la *messe des Présanctifiés.*

Le Vendredi-Saint

Le Vendredi-Saint, en effet, le prêtre n'osant renouveler le Sacrifice du Calvaire, se borne à présenter cette Hostie à l'adoration des fidèles et à se communier lui-même. Mais auparavant, il se prosterne avec ses ministres au pied de l'autel que recouvre une seule nappe en mémoire du linceul du Sauveur, puis, après le chant de la Passion, il multiplie ses oraisons et ses génuflexions, priant pour tous les besoins du monde, même pour les *perfides Juifs,* mais alors il ne fléchit pas le genou pour flétrir l'ironie de ces déicides qui le fléchissaient par dérision devant N. S.

Ensuite, se dépouillant par humilité des ornements sacrés, il découvre peu à peu la croix, pour montrer qu'après avoir été méconnu par le peuple et livré comme un criminel aux bourreaux, le Sauveur a enfin été connu dans l'univers entier.

Enfin, quittant sa chaussure, il invite par son exemple, tous les fidèles à venir adorer le divin Crucifié. Autrefois tout l'office du Vendredi-Saint se célébrait nu-pieds.

Pendant ce temps on chante l'immortel trisagion : *Dieu saint, Dieu fort, Dieu saint et immortel,* en grec et en latin pour montrer l'union des 2 Eglises d'Orient et d'Occident, ainsi que les *Impropères* ou reproches de Dieu à son peuple.

Le Samedi-Saint

Ce jour-là, la cérémonie commence dans le porche, par la bénédiction du *feu nouveau* extrait de la *pierre,* (symboles de N. S.), et par celle de l'*encens* représentant les parfums des Saintes Femmes. Puis, le Diacre revêtu de la dalmatique blanche, entre dans l'église à la suite du cortège, et allume à 3 reprises le *cierge à trois branches,* en chantant chaque fois : *lumen Christi, Lumière du Christ.* Il procède ensuite à la bénédiction du *cierge pascal,* au chant d'une mélopée admirable, et fixe dans la cire les *cinq grains d'encens.* Le cierge pascal brûlera désormais à tous les offices pour rappeler la présence du Christ Ressuscité, pendant 40 jours, et les cinq grains d'encens symboliseront ses plaies adorables.

A cette majestueuse cérémonie succède le chant de 12 Prophéties entremêlé de traits, en mémoire des passages des Saintes Ecritures qu'on lisait aux fidèles pendant le Baptême des Catéchumènes, puis, on procède la bénédiction solennelle des *Fonts baptismaux.*

Durant cette mystérieuse cérémonie, le Célébrant chante une admirable Préface ; puis, plongeant la main droite dans l'eau, il la divise en forme de croix pour montrer que c'est par la croix que cette eau régénérera les âmes : il la touche pour éloigner d'elle les mauvais esprits ; il la répand aux quatre points cardinaux, pour montrer que toutes les parties du monde sont appelées à l'Evangile ; il souffle trois fois sur cette eau, y plonge trois fois le cierge pascal et forme encore de son souffle la lettre grecque qui commence le mot *Esprit,* pour y appeler la vertu féconde de l'Esprit-Saint.

Un prêtre fait alors avec cette eau, l'aspersion des fidèles pour rappeler le baptême que l'on conférait solennellement ce jour-là.

Enfin le Célébrant verse dans l'eau baptismale l'huile des Catéchumènes et le Saint-Chrême, (consacrés le Jeudi-Saint précédent par l'Evêque,) pour marquer l'union de J. C. avec son Eglise, et

l'on revient au Chœur en chantant les Litanies des Saints. Autrefois les nouveaux baptisés vêtus d'une robe blanche et tenant en mains un cierge allumé, prenaient part à cette procession et à la messe de Pâques.

Arrivé au Chœur, le Célébrant se prosterne au pied de l'autel et ne se relève qu'à l'invocation *Peccatores*. Il va alors revêtir les ornements de fête et la messe commence par le *Kyrie* pascal. Au *Gloria*, le joyeux carillon des cloches se fait de nouveau entendre les voiles des statues tombent, l'*Alleluia* est entonné trois fois par le Célébrant, c'est la Pâques anticipée, c'est la Résurrection, c'est l'allégresse qui succède au deuil de l'Eglise !

Que nos paroissiens après avoir bien compris le sens de ces belles cérémonies y assistent nombreux et avec grand esprit de foi, et ils en retireront pour leur âme, des fruits de sanctification et de salut.

Le Denier du Culte

Cette année encore les fidèles de Rosporden, se sont empressés de venir pendant le Carême, apporter le *Denier du Culte*. Très peu, (du moins parmi ceux qui ont les moyens), se sont abstenus de remplir ce devoir de justice.

Nous remercions donc de tout cœur ces généreux paroissiens et nous demandons à Dieu de leur rendre avec usure, ce qu'ils ont fait pour le clergé.

La Communion pascale

Nous insistons de nouveau sur l'*obligation grave* qu'il y a à remplir ce devoir.

Cette obligation est tout d'abord, d'institution divine. Notre Seigneur en effet n'a-t-il pas dit : « *Celui qui mange ma chair et boit* « *mon sang a la vie en lui : Mais celui qui ne mange pas ma chair* « *et qui ne boit pas mon sang n'a pas la vie en lui ?...* »

Cette obligation est encore de droit ecclésiastique. Mais ce n'est qu'en 1215, que l'Eglise, au IV[e] Concile de Latran, est intervenue pour déterminer les conditions dans lesquelles ce devoir doit être accompli. « *Que tout fidèle de l'un et l'autre sexe,* dit ce Concile, « *qui a atteint l'âge de discrétion, confesse fidèlement, tous ses* « *péchés à son propre prêtre, au moins une fois l'an, et qu'il ait* « *soin d'accomplir de tout son pouvoir la pénitence qui lui aura* « *été enjointe ; qu'il reçoive aussi, au moins à la fête de Pâques, le* « *sacrement de l'Eucharistie, si ce n'est que, de l'avis de son pro-* « *pre prêtre, et pour quelque cause juste et raisonnable, il jugeât* « *devoir s'abstenir pendant quelque temps de la communion ; s'il* « *y manque, qu'on lui interdise l'entrée de l'église pendant la vie,* « *et qu'après sa mort il soit privé de la sépulture chrétienne.* »

En ce qui regarde la confession, on peut la faire à tout prêtre approuvé ; c'est là *le propre prêtre*. On peut la faire partout, pourvu qu'elle soit bien faite, c'est-à-dire avec intégrité, sincérité et contrition : on peut même la faire en dehors du temps pascal.

Pour la communion, il faut bien remarquer qu'elle doit être faite, par chacun, dans son église paroissiale, et pas ailleurs, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation du Curé de sa paroisse, ou de son Evêque. Au surplus la communion doit être faite dans la période pascale, qui s'ouvre, dans le diocèse, le dimanche de la Passion, et se ferme le second dimanche après Pâques.

Une fausse interprétation de *l'âge de discrétion* a, pendant longtemps, en France et dans d'autres pays, fait remettre l'accomplissement de la Communion pascale, par les enfants, jusqu'à leur dixième, onzième ou douzième année. Le Souverain Pontife Pie X, par son décret *Quam singulari* du 8 Août 1910, a rétabli le vrai sens du mot *âge de discrétion*, en déclarant :

I. Que cet âge, « aussi bien pour la Communion que pour la confession, est celui où l'enfant commence à raisonner, c'est-à-dire vers 7 ans, soit au-dessus, soit même au dessous. Dès ce moment, commence l'obligation de satisfaire au double précepte de la confession et de la Communion.

II. » Pour la première confession et la première Communion, point n'est nécessaire une pleine et parfaite connaissance de la doctrine chrétienne. L'enfant devra, ensuite, continuer à apprendre graduellement le Catéchisme entier, suivant la capacité de son intelligence.

III. » La connaissance de la religion requise dans l'enfant pour qu'il soit convenablement préparé à la première Communion est qu'il comprenne, suivant sa capacité, les mystères de la foi, nécessaires de nécessité de moyen, et qu'il sache distinguer le pain eucharistique du pain ordinaire et corporel, afin de s'approcher de la Sainte Table avec la dévotion que comporte son age.

IV. » L'obligation du précepte de la confession et de la Communion, qui touche l'enfant, retombe sur ceux-là surtout qui sont chargés de lui, c'est-à-dire les parents, le confesseur, les instituteurs, le Curé. C'est au père, ou à ceux qui le remplacent, et au confesseur, qu'il appartient, selon le Catéchisme Romain, d'admettre l'enfant à la première Communion... »

Nous avons tenu à rappeler ces prescriptions au début du Temps pascal, et nous prions les paroissiens d'y réfléchir et de s'y conformer rigoureusement.

Comme les années précédentes, la *Communion pascale* de tous les enfants (grands et petits), aura lieu le Jeudi-Saint à la messe solennelle. Comme les années précédentes aussi, nous serions heureux de voir, en un si beau jour, les parents accompagner à la Sainte Table leurs chers petits, et venir dans la journée faire une visite de réparation à Notre-Seigneur, au Sacrement de son amour.

Examen trimestriel du Catéchisme

Le second examen du Catéchisme a donné des résultats excellents pour la seconde, la troisième et la quatrième Communions, des filles comme des garçons, des français comme des bretons.

Ces résultats n'ont pas été aussi satisfaisants chez les enfants de la première Communion, particulièrement chez les petites filles et chez les petits bretons. Nous espérons qu'après Pâques, ils se mettront sérieusement à l'œuvre afin de n'être pas refuses pour la *Communion Solennelle*.

MOUVEMENT PAROISSIAL (Mars)

BAPTEMES.

Raymond BREUT ; par. et mar.: Mathurin Lharidon et Jeanne Laloir. — Alexandre PORHIAL ; par. et mar.: Alain Porhial et Catherine Nicolas.

DECES

Joseph LAZ, 21 ans. — René COCHENEC, 47 ans. — Marguerite GUERNALEC, 53 ans.

N'OUBLIONS PAS NOS MORTS

Un service anniversaire de 3e classe, pour Marie STERVINOU. — Un service anniversaire de 2e classe, pour Marie FLAO, et un service de dévotion pour ses parents décédés. — Un service de dévotion, à l'occasion du décès de Jeanne BEUZE, pour son père et son frère. — Un service d'enterrement de 2e classe, pour Charles TOULGOAT, mort à la guerre, et un service de dévotion pour son père. — Un service d'octave de 3e classe, pour Marguerite GUERNALEC. — Trois Octaves pour les Trépassés.

CALENDRIER PAROISSIAL (Avril)

L'heure étant désormais avancée, la messe matinale (au lieu de se dire à 6 h. 1/2, à partir d'Avril, comme les autres années), continuera de se dire à 7 h., tant sur semaine que le Dimanche.

1. — *Dimanche des Rameaux* — L'office commence à 10 h. moins 1/4 — Aux messes, *Quête* pour les Orphelins de la guerre, par Mmes Auguste Richard et Kerbriant.
4. — A 9 h., confession des garçons de l'école chrétienne — à 11 h., confession des garçons de l'école communale — à 3 h., confession des filles et à 5 h., confession des grandes personnes.
5. — *Jeudi-Saint* — A 7 h., office. Communion pascale de tous les enfants. — Le soir à 8 h., *Heure-Sainte, Quête pour les Lieux Saints* par Melles Marie Guiban et Marguerite Donal.
6. — *Vendredi-Saint* — A 7 h., office. A 3 h., Chemin de la Croix. *Aujourd'hui il est défendu de manger des œufs et de préparer les aliments avec de la graisse.*
7. — *Samedi-Saint* — A 7 h., office. *On ne donne la communion* qu'à la messe — Vers 1 h., bénédiction des maisons pour lesquelles on en aura fait la demande — De 3 h. à 7 h., confessions — *Aujourd'hui, toute la journée, il y a encore obligation de faire maigre.*
8. — *Saint Jour de Pâques* — Dès l'*Angelus*, confessions — Aux messes, *quête pour les Séminaires.* — Avant la grand'messe, procession de l'*Ofilii* — A 2 h., Vêpres solennelles, Salut, confessions.
9. — *Lundi de Pâques* — Dès l'*Angelus*, confessions — A 7 h., messe matinale — à 10 h., grand'messe précédée de la procession — à 2 h., Vêpres, Salut, confessions.
10. — *Mardi de Pâques* — Dès l'*Angelus*, confessions — à 7 h., messe matinale — à 9 h., grand'messe précédée de la procession — *L'après-midi, il n'y a ni Vêpres, ni confessions.*
15. — *Quasimodo* — A l'issue de la messe matinale, réunion du *Conseil de l'église*, au presbytère, pour examiner le Budget et les Comptes. — A l'issue des Vêpres, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie.
16. — Ouverture de la Solennité des Noces.
22. — *Dimanche du Bon Pasteur* — A l'issue de la grand'messe, chant du *Te Deum* pour la clôture de la Pâques — A l'issue des Vêpres, réunion de la Congrégation des Mères chrétiennes.
25. — *Procession de S. Marc* — Elle sort à 6 h., de l'église et se rend à S. Eloi ou l'on chante la messe.
29. — IIIe Dimanche après Pâques — *Solennité de S. Joseph.*
30. — A 8 h. moins 1/4 du soir, ouverture du Mois de Marie — Cantique — Sermon — Salut.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

Imprimerie NORMAND, Hennebont, 4, rue Trottier

7e ANNEE

1er Mai 1917

No 2

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

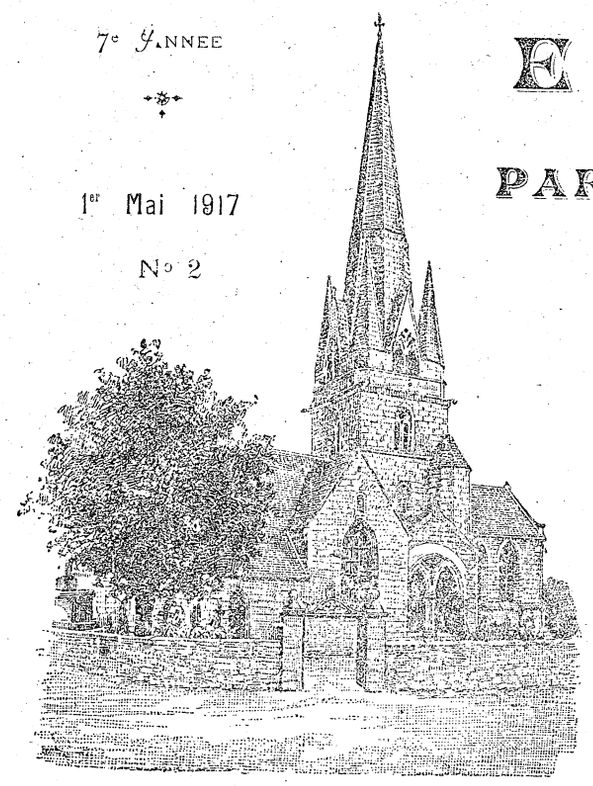

AUTOUR DE LA GUERRE

Le Diplôme aux familles des soldats morts pour la Patrie

Des plaintes nous étant parvenues de divers côtés, au sujet de la vignette indécente que porte ce souvenir, nous conseillons aux familles qui l'auraient déjà reçu, *de le renvoyer sans frais*, et on leur expédiera en retour *une vignette semblable* où le jeune homme n'est pas nu comme à l'Arc de Triomphe, mais couvert d'une draperie légère.

Les familles chrétiennes pourront ainsi, sans blesser les regards de qui que ce soit, mettre en place d'honneur à leur foyer, cet Hommage de la Nation dont elles ont droit d'être fières.

Nous recommandons aux prières des fidèles, Louis GARREC, mort à Souain, pour la France, le 25 septembre 1915.

CHRONIQUE DU MOIS D'AVRIL

La Pâques

Le mois d'Avril a débuté par la Semaine Sainte et les fêtes pascales.

Les belles cérémonies de la Semaine Sainte ont été suivies assidûment par la plupart des personnes pieuses. Nous y avons même remarqué d'autres personnes qu'on ne voit pas habituellement aux offices, et nous tenons à les en féliciter.

C'est par l'assistance aux offices qu'on juge de l'état d'une paroisse. Ici, nous n'avons pas Dieu merci, à nous plaindre de l'assistance à la grand'messe et aux vêpres : elle est toujours convenable souvent très belle: mais nous déplorons de nouveau, que beaucoup de personnes pieuses s'obstinent à lire individuellement dans leur paroissien au lieu de prendre part au chant collectif de l'Eglise.

C'est, encore une fois, mal entendre la piété véritable.

Pour ce qui est des Pâques elles ont été relativement consolantes.

Si, en effet, plusieurs se sont encore abstenus, d'autres qui ne s'étaient pas approchés depuis longtemps, sont venus cette année remplir ce grave devoir.

Nous prions pour la conversion des uns et la persévérance des autres.

SŒUR EMILE

Le 2 février 1914, une charmante jeune fille de Rosporden, Jeanne BESCOND, prenait l'habit à S. Laurent, chez les Filles de la Sagesse, sous le nom de *Sœur Emile*.

Le 2 février 1915, Jeanne faisait profession dans cette même maison, puis, elle était envoyée à l'hôpital S. Jacques de Nantes où, par son aménité, sa gaîté, sa franchise, elle faisait la joie de toute la Communauté.

Transférée à l'hôpital militaire de Poitiers, pour échapper aux obsessions de personnes peu chrétiennes qui allaient la voir pour lui faire perdre sa vocation, Sœur Emile était encore là, ce qu'elle avait été ailleurs, « *une Religieuse accomplie* ».

La maladie étant venue l'éprouver, ses supérieures crurent qu'en l'envoyant à l'hôpital de Lesneven, la guérison serait encore possible.

Hélas ! c'était trop tard ! Aussi Jeanne repassait-elle bientôt par Rosporden pour se rendre à la Chartreuse d'Auray où, malgré les soins les plus dévoués, elle succombait au bout de six semaines à un mal qui ne pardonne pas.

« *J'ai vu*, disait l'une des Supérieures de la maison, *j'ai vu* « *mourir ici bien des Religieuses, je n'en ai pas vu mourir* « *d'une façon plus édifiante.* »

Et de fait, pour ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher à ses derniers moments, Jeanne est morte de la mort des prédestinés.

« *Ah !* disait-elle, *je n'aurais jamais cru qu'il fallût tant* « *souffrir pour quitter ce monde : mais je suis contente de souf-* « *frir parce que je sais que je vais tout droit au ciel !... J'ai* » *hâte d'aller voir la Sainte Vierge, elle est si belle !...* » Quelque temps après elle ajoutait : « *Je ne veux plus penser aux choses* « *de la terre, elles sont si petites, si méprisables ! Je ne veux* « *penser qu'à Dieu seul...*

« *Oh ! que je plains certaines jeunes filles de Rosporden, qui* « *s'attachent tant à la richesse, aux plaisirs, à la toilet e ! Elles* « *verront quand elles seront comme moi à l'heure de la mort,* « *combien tout cela est vain et futile !*

« *Que Dieu a été bon pour moi*, ajoutait-elle, *en m'appelant à* « *la vie religieuse ! Si j'étais restée dans le monde, j'aurais fait* « *peut-être comme les autres... Mais Il m'a attirée à Lui, tout* « *doucement : d'abord, par la lecture de la Vie de la petite* « *Sœur Thérèse ; puis, par la Congrégation. Oh ! que j'étais* « *heureuse alors quand je suis devenue Congréganiste !... Que* « *de doux moments j'ai passés avec les Enfants de Marie !...* « *Aussi, je prie bien pour elles, j'offre mes souffrances à Dieu* « *pour elles !...* »

Voilà dans quels sentiments, mourait, à 24 ans, Sœur Emile.

Au sujet de son entrée en religion, nous disions ici, dans l'*Echo*, l'émoi que cette nouvelle avait causé chez ses amies, voire même chez certaines personnes qui se disent chrétiennes. « *Mais,* « *c'est folie*, lui disait-on, *de quitter le monde pour entrer au* « *couvent. C'est folie d'embrasser à votre âge une vie de sacri-* « *fice, d'abnégation, de pénitence pareille !... Vous regretterez* « *de nous avoir abandonnées... restez donc avec nous, Jeanne,* « *restez !...*

« Ainsi, ajoutions-nous, ainsi parlaient les passions à Saint « Augustin, essayant de le retenir par sa robe de chair. »

Ainsi parlent encore les gens du monde, parce qu'ils n'ont point d'esprit de foi. Ils traitent d'insensés ceux qui répondent à l'appel du Maître, et ils ne se doutent pas que c'est eux qui sont les insensés !...

« *Attendons*, disions-nous enfin pour terminer, *attendons* « *quelques années, et nous verrons qui avait raison, de la jeune* « *postulante ou de ses amies du monde...* »

Nous laissons aujourd'hui, à ces amies, le soin de répondre.

Aux funérailles de Jeanne, la Congrégation était représentée par la Présidente, une Dignitaire et une autre Enfant de Marie. A la réunion suivante, le Directeur rappela la mort si édifiante de Sœur Emile, et aux communions et prières déjà faites pour elle, on ajouta la prière collective que Dieu agrée tout particulièrement.

Un service solennel sera chanté sans tarder, par les soins de la famille, pour la sainte Religieuse.

CHRONIQUE DU MOIS DE MAI

Le Mois de Marie

Voici le mois durant lequel la piété catholique réunit chaque soir ses enfants, au pied du trône de Marie.

Que tous redoublent de confiance et de ferveur envers la *Reine de France.*

Les succès militaires qui vont grandissant chaque jour et les alliances nouvelles qui viennent s'ajouter à celles que nous avions déjà, justifient toutes ces espérances. Obtenons de Dieu, par l'intercession de la *Toute-Puissance suppliante,* qu'elles ne soient point confondues.

La Sainte-Enfance

L'an dernier, renouant la tradition, nous avions rétabli ici la fête de la Sainte-Enfance et confié l'Œuvre aux Chères Sœurs. De ce chef, les Dizaines avaient doublé.

Nous espérons que, cette année, cette Œuvre si belle, bénite par Sa Sainteté Pie X et le Pape Benoît XV, prendra encore un nouvel essor.

Que toutes les mères de famille y fassent entrer leurs petits enfants. Elles en feront ainsi de véritables apôtres qui, chaque année, arracheront des milliers d'âmes à Satan, et peupleront de milliers d'anges le ciel.

Nous invitons tous les enfants à assister le premier dimanche de Mai, à la Fête de la Sainte-Enfance. Si le temps le permet, nous aurons après Vêpres une belle procession ; au retour, on tirera à l'église, les noms des parrains et marraines des pauvres petits païens.

L'Œuvre des Orphelins de la Guerre

Cette Œuvre, fondée l'an dernier, par Sa Grandeur Monseigneur Duparc, a, grâce au concours toujours dévoué de la *Ligue patriotique,* rapporté chez nous une belle somme et secouru plusieurs familles de Rosporden.

Nous rappelons ici le but de l'Œuvre :

1° Faciliter aux orphelins l'éducation dans leurs familles ;

2° Les placer, au besoin, dans des familles ou des Orphelinats catholiques ;

3° Les aider à obtenir les avantages qu'ils peuvent en outre obtenir de la loi française et des autres œuvres ;

4° Les assister dans leur éducation, leur apprentissage et leur vie.

Il y a quatre catégories de souscripteurs :

A) Les *Fondateurs* qui paient par an . . .	100 fr.
B) Les *Bienfaiteurs*	20 fr.
C) Les *Membres titulaires*	5 fr.
D) Les *Adhérents*	1 fr.

Durant ce mois, les dévouées quêteuses qui avaient bien voulu chercher, l'an dernier, des souscriptions, passeront à domicile pour faire leur cueillette et donneront en retour un *reçu* tiré d'un cahier à souches.

Partout, nous n'en doutons pas, il leur sera fait bon accueil, et Dieu bénira largement ce qu'elles font pour les petits orphelins de la guerre.

Les Rogations

Nous insistons tout particulièrement pour qu'on vienne nombreux de la ville et de la campagne, à ces supplications solennelles appelées *Litanies mineures.* Consacrées par un usage vénérable, ces prières n'ont jamais été plus nécessaires, puisque plus que jamais nous avons besoin des biens de la terre.

Autrefois, nos pères jeûnaient et faisaient abstinence les trois jours des Rogations. On suivait même la procession nu-pieds.

Dans notre siècle, ennemi de toute pénitence, les évêques ont dû solliciter du Saint-Siège des rescrits pour dispenser de ces austérités. Il ne reste donc plus des anciens usages que la procession et les prières. Qu'on les fasse au moins de tout cœur.

Octave de la Pentecôte

Durant cette Octave solennelle, nous chanterons chaque jour, avant la messe matinale, le *Veni Creator*, cette sublime invocation que le IX^e^ siècle nous a léguée et que l'Eglise emploie dans les circonstances les plus solennelles et quand elle désire les grâces de l'Esprit-Saint. Ces grâces furent-elles jamais plus nécessaires qu'à l'heure actuelle ?...

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

CONSEILS PRATIQUES

à nos paroissiens (suite)

De la Confirmation

La Confirmation n'est pas comme le Baptême, nécessaire pour être sauvé. Néanmoins si, par négligence, indifférence ou mépris, on ne la recevait pas on se priverait volontairement de grandes grâces et on pécherait mortellement.

On se priverait en effet, des sept dons du Saint-Esprit, dont le Chrétien a tant besoin pour résister aux tentations auxquelles sa foi est particulièrement en butte à notre époque.

Aujourd'hui en effet, on n'entend plus que des discours impies dans les réunions, les ateliers, les apprentissages. La mauvaise pressse est répandue partout à profusion. Partout on se moque des choses saintes, on tourne en ridicule les pratiques de piété. En face de ces tentations si fortes et si nombreuses, il faut du

courage, un courage surhumain. Où trouver ce courage si ce n'est dans la Confirmation.

C'est donc un devoir pour tout chrétien de recevoir ce Sacrement et de le recevoir de bonne heure.

Désormais les enfants peuvent être confirmés *dès l'âge de neuf ans, pourvu qu'ils aient fait leur communion privée*, et qu'ils aient la science et les dispositions requises.

Ils doivent être présents dans l'église, pendant que le prêlat récite les prières prescrites pour l'administration de ce sacrement, au commencement et à la fin de la cérémonie.

Au moment de quitter leurs places, pour aller devant l'évêque, ils doivent *tirer leurs gants*, et n'avoir en mains ni chapeau, ni livre, ni chapelet, mais seulement *leur billet de Confirmation, ouvert*.

Ils peuvent, s'ils le désirent, prendre un autre nom que leur nom de Baptême, et avoir un parrain ou une marraine choisi par eux.

Enfin, ils doivent réciter distinctement et avec ensemble, le *Credo* et le *Pater*, quand tout est terminé.

Les grandes personnes qui, pour une raison quelconque, n'auraient pas reçu, étant jeunes, le Sacrement de Confirmation, ne devraient pas se laisser arrêter par le respect humain : ce serait un devoir pour elles de se faire Confirmer avec les enfants.

S'il y avait un malade désirant être confirmé, l'évêque se ferait un plaisir d'aller le confirmer à domicile.

A Monsieur Poincaré

Du « Bulletin de guerre des Facultés catholiques de Lille » :

Nous inviter à la prière
Te semble contraire à nos lois
Et pourrait froisser, tu le crois,
Quelques libres penseurs, nos frères ?

Cependant aux Etats-Unis,
Où l'on est libre et très moderne,
Le président se croit permis
D'y convier ceux qu'il gouverne

Parce qu'il est douteux pour toi
Qu'au ciel nous ayons un Père,
Il te répugne, étant sincère,
D'esquisser un geste de foi ?

Mais songe au geste historique,
De Clovis, qui ne croyait pas.
Devant les hordes teutoniques,
Au Dieu de Clotilde il pensa,

Il dit donc : « S'il sauve la France,
» Je croirai, je serai chrétien !
» Qu'il me prouve ainsi sa puissance,
» Mon royaume sera le sien ! »

Vainqueur, Clovis tint sa promesse.
Ce qu'il fit, le regrettes-tu ?
Vois tout ce que nous a valu
Le noble cri de sa détresse.

Dieu peut-être attend, qui sait ?
Pour achever notre victoire,
Qu'en renouvelant ce beau trait
Tu serves son règne et sa gloire.

De Clotilde, écoute la voix !
Pense à Jeanne ! Dans notre histoire,
Le doigt de Dieu se montre à toi
Bien plus que tu ne veux le croire.

Ecoute les palpitations
Du cœur de la France qui prie
Et qui ne veut pas être impie,
Seule parmi les nations.

Pourtant son âme collective
N'a d'autre organe pour parler
Que toi, son chef, et tu la prives,
En te taisant, de s'exprimer.

N'hésite pas. Jadis Fallières
Reçut l'islam en procession
Tu peux te joindre à nos prières
Sans nuire à la Séparation.

Les mères de France angoissées
Sur le sort de leurs fils soldats
Se sentiront plus rassurées
Si vers l'autel tu fais un pas.

On fut heureux de ta présence
Quand pour nos morts tu vins prier.
Viens aussi quand c'est pour la France
Que s'agenouille un peuple entier.

A. B.

MOUVEMENT PAROISSIAL

Avril

MARIAGE

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage au Ministre de la Guerre, 2e bureau du cabinet, (service des diplômés), avec une lettre demandant l'échange, le tout en franchise postale.

DÉCÈS

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Pierre DIZET, 51 ans. — Marianne MEUR, 58 ans. — Louis DONAL, 45 ans.

N'OUBLIONS PAS NOS MORTS

Nous avons chanté ce mois-ci :

Un service anniversaire de 2e classe, pour Jean PORHIAL ; un service de dévotion pour ses parents décédés. — Un service d'octave de 1re classe, pour Pierre DIZET ; un service de dévotion pour son fils, et un autre pour les parents décédés. — Un service d'enterrement de 2e classe, pour Louis GARREC ; un service de dévotion pour ses parents, et un autre pour les parents de Marie CARDUNER. — Une Octave et un service de huitaine de 1re classe, pour Louis DONAL ; un service de dévotion pour son père ; un autre pour Jean PÉRÈZ, son beau-père ; un autre pour Marianne DONAL, sa sœur, et un autre encore pour lui-même, recommandé par Hélène Bihan, sa belle-mère.

CALENDRIER PAROISSIAL. (Mai)

1. — Saint Jacques et Saint Philippe, apôtres.
3. — Invention de la Vraie-Croix. Après la messe matinale, *bénédiction et vénération de la Vraie-Croix.*
4. — 1er Vendredi du mois. — A 7 h., du matin, réunion de l'Apostolat.
6. — 1er Dimanche de Mai, *fête de la Sainte Enfance.*
13. — Ve Dimanche après Pâques.
14, 15, 16. — Rogations — *Procession à 6 h , du matin.*
17. — ASCENSION — *Messe et offices comme le Dimanche. — Quête pour l'Institut d'Angers et les écoles chrétiennes* du diocèse.
20. — Dimanche dans l'Octave de *l'Ascension.*
24. — Vigile *(sans jeûne ni abstinence)* de la Pentecôte. — *A 6 h., Bénédiction des Fonts.*
27. — FETE DE LA PENTECOTE.
28. — Lundi de la Pentecôte — *messe matinale à 7 h., : grand' messe à 9 h., — Vêpres à 2 h., et salut.*
30. — Quatre Temps — *jeûne et abstinence.*
31. — A 8 h., moins 1/4 du soir, clôture du mois de Marie. — Sermon et salut.

De Clovis, qui ne croyait pas.
Devant les hordes teutoniques,
Au Dieu de Clotilde il pensa.

7e Année

1er Juin 1917

No 3

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

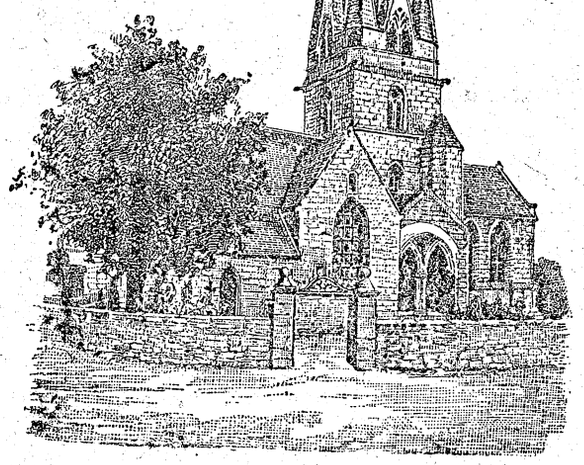

AUTOUR DE LA GUERRE

Les rapatriements par l'entremise du Pape

Beaucoup de requêtes ont déjà été adressées au Saint-Siège, en vue de rapatrier des prisonniers.

Pour que la demande ait chance de réussir, il faut donner : 1° le nom et prénom du prisonnier de guerre ; 2° son âge ; 3° son adresse exacte ; 4° les liens de parenté qu'on a avec lui ; 5° son nom et prénom à soi-même ainsi que son adresse exacte, et 6d, les motifs ou raisons spéciales qu'on a de réclamer le prisonnier ; mais, tout cela doit être dit *en peu de mots.*

Enfin, il faut faire appuyer sa demande par le Recteur de la paroisse qui mettra au bas de la lettre : *vu et recommandé à la bienveillance du Saint-Siège.*

Plusieurs de ces demandes ont déjà été exaucées, grâce à la haute intervention de sa Sainteté Benoît XV.

Le diplôme d'honneur voilé

Nous insistons à nouveau pour qu'on réclame un diplôme dont la vignette a été corrigée. Il suffit pour cela d'écrire à *M. le Ministre de la Guerre, 2e bureau du cabinet, (service des diplômés)*, avec une lettre demandant l'échange, le tout en franchise postale.

Nous recommandons aux prières de nos paroissiens,
Louis CORRE, tué le 18 Mars 1917, à Bezonvaux, Meuse.

CHRONIQUE DU MOIS DE MAI

La Sainte-Enfance

Favorisée par un temps superbe, la procession des petits enfants s'est déroulée à travers nos rues, le 1er Dimanche de Mai, dans un ordre parfait.

Au retour, après le cantique de circonstance, chanté par toute la foule, le prédicateur a raconté à son charmant auditoire, qu'il y avait autrefois un méchant roi nommé Hérode qui, pour faire mourir l'Enfant Jésus, avait fait massacrer tous les enfants de la Judée, depuis l'âge de 2 ans et au-dessous. Qu'aujourd'hui, Hérode existe encore. C'est le démon qui, dans les pays infidèles où son pouvoir est très grand, pousse des parents dénaturés, à tuer leurs enfants ou à les abandonner, parfois même à des animaux immondes.

C'est pour sauver ces pauvres petits que Mgr Forbin-Janson, évêque de Nancy, a fondé cette œuvre si belle qu'on nomme *la Sainte-Enfance.*

Cette œuvre demande seulement à ses associés, *un sou par mois.* C'est peu et c'est beaucoup, car, de même que les petits ruisseaux font de grandes rivières, ces petits sous font de grandes sommes qui permettent aux missionnaires et aux religieuses d'acheter ces enfants abandonnés, de les habiller, de les nourrir, de leur apprendre a connaître le Bon Dieu, de les baptiser et de les conduire ainsi au ciel. Peut-on imaginer œuvre plus belle !

Aussi, petits quêteurs et petites quêteuses ont-ils reçu partout bon accueil, et grande a été la joie de ceux qui ont été proclamés parrains ou marraines.

Ligue patriotique des françaises

Le Dimanche 13, à l'issue des Vêpres, les Ligueuses se réunissaient salle Jeanne d'Arc, pour s'occuper de l'*œuvre des orphelins de la guerre.*

Après la prière d'usage, on résumait ce qu'a fait la Ligue depuis un an.

Profitant de l'occasion, M. Le Recteur, pour stimuler le zèle de ses Ligueuses, leur rappelait que leur foi doit *rayonner,* sous peine de ressembler à une fontaine qui ne déverse plus ses eaux, à une lumière qui ne répand plus sa clarté. Pour avancer dans l'esprit d'apostolat, il leur recommandait la *prière commune,* le *sacrifice,* la *parole,* voire même le *silence,* parfois plus éloquent que la parole, mais par dessus tout, l'*association* qui réunit toutes ces forces dispersées, qui fait de toutes ces fleurs, une gerbe, de toutes ces pierres, un monument, de tous les membres de la Ligue, une armée, pour accomplir l'œuvre de Dieu dans la société.

Ensuite il remerciait les personnes dévouées qui avaient bien

voulu l'an dernier chercher des souscriptions pour les *orphelins de la guerre,* et leur remettait pour faire de nouveau la quête, *au plus tôt,* des cartes d'autorisation, conformément au Décret du 18 septembre 1916.

Il terminait en disant que plusieurs familles de Rosporden, avaient été secourues par l'œuvre, et qu'avant l'hiver elles le seraient encore. Malheureusement les ressources ne sont pas en rapport avec les besoins. Monseigneur en effet, a déjà à sa charge plus de 2.300 orphelins, et : « *il faut* dit le Comité, *songer surtout à l'a-* « *près-guerre, où les familles privées de leur chef auront encore* « *plus besoin de la charité privée, car à ce moment, très probable-* « *ment, la charité officielle leur fera complètement défaut.* » En attendant, comme ces secours sont donnés secrètement, rien n'empêche que les familles nécessiteuses n'obtiennent d'autres secours, d'œuvres similaires, si celles-ci du moins, dans leur répartition se montrent vraiment libérales.

La Neuvaine à Jeanne d'Arc

Du 12 au 20 mai, d'ardentes supplications sont encore montées vers le ciel, pour obtenir par l'intercession de la Bienheureuse et des principaux Saints de France, que Dieu, par une paix victorieuse, mette enfin un terme à nos maux.

Le jour de la fête, beaucoup de grandes personnes et d'enfants se sont approchés de la Sainte Table, et le soir, à l'issue des Vêpres, entre deux cantiques fort bien exécutées par le chœur des jeunes filles, le Père F. Morvan, de la Congrégation des Sacrés-Cœurs, a retracé en termes éloquents, la vie de Jeanne d'Arc, tirant de cette glorieuse épopée, les leçons les plus pratiques.

Qu'il soit ici remercié pour tout le bien que sa parole chaude et apostolique n'aura pas manqué de produire dans les âmes.

Les Rogations

On a assisté cette année, en foule, à la procession des Rogations, et, après l'avoir suivie dans le recueillement le plus grand, on est revenu plus nombreux que d'habitude, la reconduire à l'église.

Nous félicitons nos paroissiens d'avoir tenu compte des avis qui leur avait été donnés à cet égard et nous espérons que Dieu ne restera pas sourd à leurs prières.

Examen trimestriel du Catéchisme

Voici les noms des enfants qui, durant toute l'année, ont mérité les meilleures notes au Catéchisme :

PETIT CATÉCHISME

Pierre MOAL
Pierre CORNILLEAU
René CORNILLEAU
Michel LE ROY
Jean NORAT
François DUIGOU
Guy RICHARD
Henri FAUCON
Denys GROSJEAN
Louis GLÉMAREC
Paul RIVALEN

Marie-Jeanne QUÉRÉ
Marie DONAL
Anna GUICHOUX
Marie-Paule LE NY
Marie-Paule GUICHOUX
Jeanne GROSJEAN
Marie LE GALL

Gabrielle PELLETER
Jeanne PENVEN
Sylviane FLAO
Louise BLEUZEN
Joséphine BLEUZEN
Hélène CALVEZ

GRAND CATÉCHISME FRANÇAIS

Corentin COTTEN
Jean CORNILLEAU
Pierre CORNILLEAU
Yves VALÉGANT
Alain QUELVEN
Charles LE GALL
Guillaume COZIC
Louis FLATRÈS
Joseph NICOLAS
Joseph GLÉONEC
Jean GLÉONEC
Laurent NICOLAS
Charles GROSJEAN
Joseph DUIGOU
François FLATRÈS
Guillaume GUILLEMOT
Charles QUENTEL
Alain LE DU
Armand BOLOU
} intendants

Marie BRUNO
Jeanne NAOUR
Marie LE ROY
Jeanne BOSQ
Françoise DONAL
Loüise BOCHARD
Anna BOEDEC
Anna LE BIHAN
Marie-Thérèse CORNILLEAU
Simone IQUEL
Joséphine COTTEN
} intendantes
Marie GUÉRER
Marie HERVÉ
Marie GLÉMAREC
Jeanne NAOUR
Marie-Jeanne NAOUR
Marie-Louise MOAL

CATÉCHISME BRETON

Pierre DANIEL
Jérôme BOURBIGOT
Joseph GUÉGUEN
Etienne BOEDEC
Charles BIHAN
Joseph BREUT
Yves BRIGAUD

Christophe GORET
Guillaume LANDREIN

Marie BIHAN
Marianne BREUT
Louise MERCIER
Corentine LE BIHAN

Comme récompense, ces enfants ont reçu une belle image ou un grand chromo représentant S. Joseph ou le Sacré-Cœur.

CHRONIQUE DU MOIS DE JUIN

Le mois du Sacré-Cœur

Conformément à l'ordre de sa Sainteté Benoît XV, dans une lettre à son Secrétaire d'Etat, le Cardinal Gaspari, le mois du Sacré-Cœur sera célébré cette année, avec toute la ferveur que réclame la gravité de l'heure présente, et l'invocation «*Reine de la paix*» qu'on ne saurait redire trop souvent, désormais, restera fixée à jamais dans les Litanies de la T. S. Vierge.

Ici, au lieu de la messe du jeudi, nous aurons tout le mois de Juin, la messe du vendredi, à laquelle nous serions heureux de voir les communions se multiplier pour obtenir l'extension du règne du Sacré-Cœur et la rénovation de notre pays de France.

La Fête-Dieu

Cette fête sera encore pour nous l'occasion de témoigner notre piété envers la Sainte Eucharistie. Dans ce but, nous rivaliserons de zèle pour orner de fleurs et de tentures nos rues et nos maisons : nous assisterons durant l'octave du Sacre à tous les offices, surtout

le jour du Sacré-Cœur, et nous tâcherons de faire des communions ferventes pour dédomager Notre-Seigneur des outrages qu'Il reçoit au Sacrement de son amour.

Voici le parcours que suivra cette année la procession *le 1er Dimanche :*

Rue de l'église,
Rue du moulin,
Grand' rue,
Place du Bouloir,
Place aux chevaux, *reposoir,*
Rue Neuve,
Rue de l'église.

Le second Dimanche :

Rue de l'école des filles,
Grand' rue,
Place du Bouloir, *reposoir,*
Grand' rue,
Rue du moulin,
Rue de l'église.

Porteront les enseignes le 1er Dimanche :

La grande bannière :

François DEUFF, de S. Eloi.
François PICART, de Coat-Morn.
Cristophe BOEDEC, de Kélédern.

Le dais :

Yves BERTHELOM, de Kerriou.
Alain GUÉGUEN
Jean BIHAN
Yves COTTEN
} de la ville.

La bannière du Sacré-Cœur :

Christophe TRÉGUIER
Henri QUÉMÉRÉ
Yves NAOUR, de Kerangoc.

La bannière de l'Enfant Jésus

Jean-Marie NAOUR
Charles BIHAN
Etienne BOEDEC

La bannière de l'Ange Gardien :

Joseph GUÉGUEN
Jérôme BOURBIGOT
Pierre DAOUDAL.

La bannière de Sainte Anne :

Marie-Jeanne NAOUR, de Kerangoc
Marianne GUÉGUEN, de Kerminby
Marie-Louise BREUT, de Penbuel.

La bannière des Enfants de Marie :

Mlles Hélène HANRAS
Armande PENVEN
Marie SALAUN.

La bannière des Vierges :

Mˡˡᵉˢ Amélina LE ROUX
Louise BOISSON
Amélie PIRIOU.

La bannière de N.-D. de Lourdes :

Mˡˡᵉˢ Jeanne RANNOU
Suzanne DUIGOU
Hélène HELGOUAC'H.

Feront la quête :

Mˡˡᵉˢ Yvonne LE BERRE
Marie LE MOAL.

Porteront les enseignes le second Dimanche :

La grande bannière :

François PENVEN
Corentin BOURC'HIS, de Kerzaner
François NAOUR, de Kerangoc.

Le dais :

MM. Laurent SANCÉAU
CAPITAINE
Michel LE ROY
Pierre SALAUN.

La bannière du Sacré-Cœur :

Pierre PENVEN
Louis GARREC
Emile CRÉIS.

La bannière de l'Enfant Jésus :

Alain QUELVEN
Michel BOURC'HIS
Guillaume COZIC.

La bannière de l'Ange Gardien :

René KENHERVÉ
François BOURC'HIS
Charles LE GALL.

La bannière de Sainte Anne :

Mᵐᵉˢ Marie-Jeanne HERVÉ
Marie-Jeanne LE DU
Louise QUENTEL.

La bannière des Enfants de Marie :

Mˡˡᵉˢ Hélène QUÉMÉRÉ
Louise SAUX
Anna GOC.

La bannière des Vierges :

Mˡˡᵉˢ Marie-Louise PERNÈS
Joséphine QUÉMÉRÉ
Eulalie RIVIÈRE.

La bannière de N.-D. de Lourdes :

Mˡˡᵉˢ Louise SOLIEC
Marie BIHAN, rue de Quimper
Marianne PÉRÈS.

Feront la quête :

Mˡˡᵉˢ Euphrasie BIHAN
Marie MADIEC.

La Communion solennelle

La Communion solennelle aura lieu le 23 Juin.

La retraite préparatoire sera prêchée aux français, par le R. P. Corentin, Capucin de Lorient, et aux bretons, par M. G. Guéguen, auxiliaire à Châteauneuf.

Voici l'ordre des exercices :

Mardi à 5 h. du soir : *Ouverture.*

Mercredi, Jeudi, Vendredi :

A 7 h., — Prières — sainte messe ;
9 h., — Méditation — Confessions ;
11 h., — Conférence ;
1 h. 1/2 — Chapelet — Conférence — Confessions ;
5 h., — Sermon — Prières — Salut.

Le jour de la Communion :

A 7 h., — Messe ;
A 10 h., — Grand'messe — Sermon aux parents — Réception dans la Confrérie du Scapulaire ;
A 2 h., — Rénovation des Vœux du Baptême — Consécration à Marie — Procession — Salut.

Lira l'acte de rénovation :

Jean CORNILLEAU, *assisté de :*
François BOURC'HIS et Guillaume COZIC.

Lira la Consécration à la Sainte Vierge :

Marie BRUNO, *assistée de :*
Jeanne NAOUR et Marie LE RESTE.

Feront la quête :

Le matin : Louis RICHARD et Marie LE ROY.
Le soir : Alain QUELVEN et Joséphine MEUR.

A propos des cierges de la Communion

L'usage de donner à l'église, son cierge de communion, est un usage touchant et louable.

Par là en effet, l'enfant continue à être représenté devant Dieu, tant que son cierge brûle sur l'autel du sacrifice. Par là aussi, il témoigne sa reconnaissance au prêtre qui, durant l'année, lui a fait catéchisme.

Ce n'est donc pas délicat, le jour de la Communion, de s'en aller furtivement avec son cierge, sous prétexte de le porter ensuite à une chapelle de dévotion ou de le faire servir encore l'année suivante à la même cérémonie.

Mais pour que ce cierge puisse être vraiment utile à l'église, il faut autant que possible, qu'il soit de cire, en majeure quantité.

MOUVEMENT PAROISSIAL

Mai

BAPTEMES

Pierre LE BARILLEC ; par. et mar.: Bertrand Le Barillec et Marie-Perrine Barbier. — Henri SOLIEC ; par. et mar.: René Soliec et Hélène Landrein.

DÉCÈS

Jean-Marie PORIAL, 2 ans. — Jean HERNIGOU, 64 ans. — Jacques NAOUR, 23 ans. — Joseph DAOUDAL, 19 ans.

N'OUBLIONS PAS NOS MORTS

Nous avons chanté ce mois-ci :

Un service d'octave de seconde classe, pour Jacques NAOUR, de Coat-Morn. — Un service anniversaire pour François CARDUNER, son frère, mort à la guerre ; Un service de dévotion pour son père et sa mère ; Un autre recommandé pour lui par sa belle-sœur ; Un autre mis pour lui, par les jeunes gens qui l'ont porté en terre ; Un autre pour les parents décédés. — Un service de dévotion, pour Yves QUÉMÉRÉ. — Un service anniversaire de 3e classe, pour Louis SANCÉO ; Un service de dévotion pour les parents décédés. — Un service anniversaire de 2e classe, pour Joseph GUERNALEC, de Stang-Coat-Morn ; un service de dévotion pour sa belle-sœur, Marie GOC ; un autre pour Pierre GOANVIC, et un autre pour les parents décédés. — Trois Octaves de services pour les Trépassés.

CALENDRIER PAROISSIAL (Juin)

1. — Vendredi — 1er *Vendredi du mois* (et tous les autres Vendredis), à 7 h. du matin, réunion en l'honneur du Sacré-Cœur. — *Jeûne et abstinence* à cause des Quatre-Temps.
2. — Samedi — *Quatre-Temps.*
3. — *Dimanche de la Trinité.*
10. — *Solennité de la Fête-Dieu* — La Grand'messe commence à 10 h. moins 1/4 et les Vêpres sont à 3 heures.
11. — *Octave du Sacre* — Confessions dès l'Angelus — A 7 h., exposition — Grand'messe, Salut. — A 5 h., exposition — A 8 h., Complies, Salut.
Quête chaque soir, pour l'église.
15. — *Vendredi du Sacré-Cœur* — Le T. S. Sacrement reste exposé toute la journée — Le soir, à la place des Complies, cantique, sermon et salut auquel on fait l'amende honorable.
17. — *Solennité du Sacré-Cœur* — Vêpres à 3 h., suivies de la procession du T. S. Sacrement.
19, 20, 21, 22 — Retraite des enfants.
23. — Communion Solennelle.
24. — *Nativité de S. Jean Baptiste.*
25. — Pélerinage des enfants de la Communion à Bonne-Nouvelle.
29. — Fête de S. Pierre et S. Paul.
30. — *Jeûne et abstinence* à cause de la solennité de demain où l'on quête pour le Denier de S. Pierre.

Le Gérant : G. LE BORGNE

Imprimerie NORMAND, Hennebont, 4, rue Trottier

7e ANNÉE

1er Juillet 1917

No 4

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

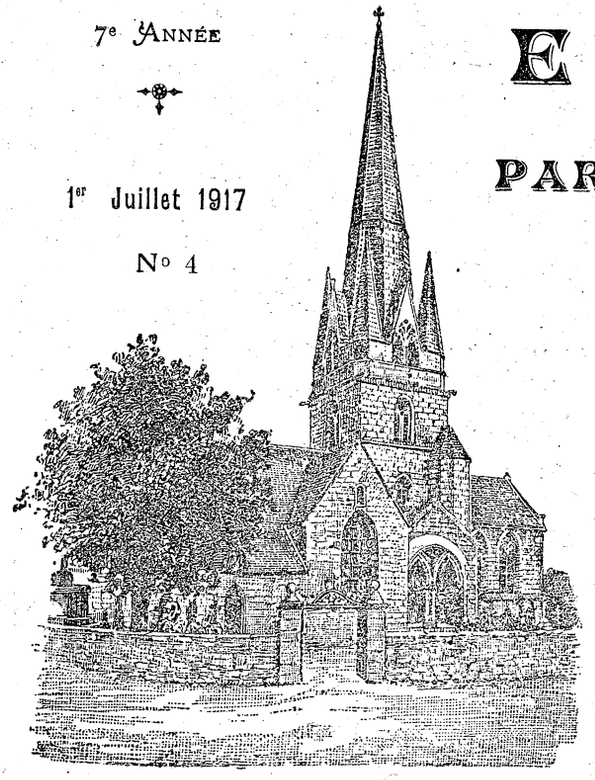

AUTOUR DE LA GUERRE

YVES DUIGOU

Nous recevons confirmation du décès d'*Yves DUIGOU,* survenu au début de la guerre.

Lors de l'ouverture d'une tombe, nous dit l'agence, « *Les nouvelles du soldat* », à l'ouest de la rue Richaumont-le-Sourd, dans la commune de Saint-Richaumont (Ain), on a trouvé le cadavre d'un soldat français sur lequel on n'a relevé que sa plaque d'identité portant le nom de : *Le Duicou Yves,* 1912 — *Quimper* — 361.

Ce ne peut-être hélas ! que Yves Duigou, 48e Infanterie, 2e Compagnie, dont le matricule est aussi : *Quimper* — 361.

Voilà donc encore un de nos meilleurs jeunes gens de Rosporden qui disparaît ! Yves était d'une nature timide qui le rendait peu communicatif : mais on lisait sur sa figure la bonté et la douceur. Il était pieux et d'un sérieux au-dessus de son âge. Après avoir commencé ses études chez les Pères du S.-Esprit, à Suse, (Italie), il les avait continuées au collège de Mesnières, (Seine-Inférieure), d'où il était sorti avec son brevet d'instituteur. Placé à l'école libre d'Abbeville, il y a laissé le meilleur souvenir et les plus vifs regrets.

Dans sa dernière lettre, écrivant à sa mère il lui disait : « *Je*

« *viens de me confesser et de communier : maintenant je suis* « *prêt.* » Depuis lors, on n'avait plus eu de ses nouvelles, et tout donnait lieu de craindre qu'il avait dû comme tant d'autres, verser lui aussi son sang pour la France. Il était porté comme disparu depuis le 29 août 1914, et un soldat disait l'avoir vu mort, la tête fracassée. Désormais l'illusion n'est plus passible. Il ne nous reste donc plus qu'à prier pour cet excellent jeune homme, afin de l'aider à payer à la justice divine sa dette, s'il ne l'a déjà entièrement payée.

Un service de 1re classe a été chanté pour lui à Rosporden, le 18 juin, à 10 heures ; un autre à Abbeville le 28 courant.

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

CHRONIQUE DU MOIS DE JUIN

Le certificat d'études primaires

Sur 18 élèves présentés par l'école S.-Michel au Certificat d'études, 12 ont été admis. Voici leurs noms :

Alain LE DU
Charles QUENTEL
Guillaume GUILLEMOT
Jean NAOUR, de Kerangoc
Isidore SELLIN, de Nizou
Corentin NÉDÉLEC, de S.-Yvi
Joseph GUILLOU, de Melgven
Jean QUÉRÉ, de Ker-am-Bruno
Louis LE GALL, de Melgven
Jean GUILLOU, de Coat-Quellec
Alexandre RODALLEC, de Kernével
Jean DUVAIL, de Beuzec-Conq.

Nous félicitons les élèves de leur travail et nous remercions beaucoup la maîtresse qui les a si bien préparés.

La Fête-Dieu

La Fête-Dieu a encore été chez nous, cette année, une belle manifestation de foi envers la Sainte Eucharistie.

Le 1er Dimanche, dès la messe matinale, les communions ont été nombreuses. Durant la procession le plus grand recueillement a règné. Tout le long du parcours, toutes les maisons, excepté une, étaient ornées de tentures et de fleurs. Les chants des jeunes filles, comme les hymnes sacrées alternaient avec les clairons et les tambours qui ajoutaient encore à la majesté de la cérémonie. Le reposoir dressé sur la grande place, était magnifique avec ses grands sapins verts (dûs, comme toujours, à la générosité de M. de Villiers, de Kerminhy), avec ses rampes de fleurs, ses tapis de Sciure et ses plates-bandes disposés avec art par les chères Sœurs et les dames dévouées qui avaient bien voulu leur prêter leur gracieux concours.

Durant la semaine, beaucoup de communions avaient lieu chaque jour et une foule recueillie assistait aux offices.

Le Vendredi du Sacré-Cœur, les communions ont été encore plus nombreuses. Plusieurs enfants ont même voulu faire ce jour-là leur Communion privée. Le soir, le prédicateur a rappelé les promesses et le désir du Sacré-Cœur ainsi que le vœu de tout l'épiscopat français.

Le second Dimanche, bien que le parcours fût moins long, la procession a encore été très belle et aussi recueillie que le Dimanche précédent.

Nous félicitons bien sincèrement nos paroissiens de la façon dont ils ont célébré ces fêtes et nous remercions de tout cœur, les personnes généreuses qui ont donné des fleurs et des bougies pour orner le trône du T. S. Sacrement.

La Communion solennelle

La Communion solennelle a eu lieu cette année à Rosporden, le 23 juin.

Les français y ont été préparés par le R. Père Corentin, Capucin de Lorient, et les bretons, par M. Guéguen, auxiliaire à Châteauneuf.

Il eut été difficile de trouver deux prédicateurs sachant mieux se mettre à la portée des enfants. Aussi nous ne doutons pas du bien qu'ils ont fait à leur jeune auditoire, et nous leur en sommes très reconnaissants.

Mais voici la Retraite terminée et le beau jour de la Communion solennelle passé. Que vont maintenant devenir ces enfants ? C'est une question que nous nous posons et non sans angoisse. L'enfant est si faible et les occasions du mal sont grandes ! Or, à qui appartient-il tout d'abord de le défendre si ce n'est aux parents ? Gardez le donc, pères et mères, votre enfant, c'est votre plus précieux trésor : gardez le contre toute espèce de voleurs qui voudraient vous le ravir : gardez le contre les conseils perfides, les compagnies dangereuses, les mauvaises lectures ; gardez le contre l'école sans Dieu et l'atelier de débauche ; gardez le surtout, contre le mauvais exemple du foyer domestique. « *Pourquoi,* disait un jour, un petit garçon à sa bonne, *pourquoi « veux-tu que je fasse ma prière ? Papa lui ne la fait pas !...* » Cet enfant sans s'en douter, se posait déjà ce dilemme : « De deux choses l'une : ou la Religion avec ses pratiques est nécessaire ; ou elle ne l'est pas. Si elle est nécessaire, pourquoi mon père ne la suit-elle pas ? Si elle n'est pas nécessaire, pourquoi veut-on que je la suive ? » C'est logique. Ne vous contentez donc pas, parents chrétiens, de dire à votre enfant : « Il faut faire chaque jour ta prière : il faut chaque Dimanche et fête aller à la messe : il faut te confesser et communier souvent ; il faut faire maigre le Vendredi et les jours d'abstinence etc.» non, ne vous contentez pas de dire, mais agissez, donnez l'exemple, et votre enfant vous imitera.

Pélerinage des Communiants à Bonne-Nouvelle

Le lendemain de la Communion tous les enfants de la Retraite ont assisté à un service solennel chanté pour leurs parents, et le

surlendemain ils se sont rendus en pélerinage à Bonne-Nouvelle. Là, ils ont assisté à une messe d'action de grâces, écouté les derniers avis du prédicateur, fait la Sainte Communion et prié avec ferveur pour la paix dans la victoire.

Que Notre-Dame de Crec'h-igel les entende et garde leurs bonnes résolutions.

CHRONIQUE DU MOIS DE JUILLET

Le pardon de S. Eloi

Le second Dimanche de Juillet, dans une petite chapelle tout près de Rosporden, a lieu le pardon de S. Eloi, autrement dit « *le grand pardon des chevaux.* »

De temps immémorial, on y accourt, non seulement de tous les environs, mais encore de très loin. Il faut que S. Eloi ait maintes fois récompensé ici, la foi de ses pieux pélerins pour qu'on y amène tant de chevaux. C'est par centaines en effet, qu'on les voit le jour du pardon, dès 5 h., du matin, faire 3 fois le tour de la chapelle, et saluer à la porte principale, leur saint protecteur.

La guerre loin de ralentir cet élan de piété, n'a fait que le raviver. Espérons que cette année le pardon sera encore plus beau que d'habitude.

KANTIC SANT ILER

Var don : *Tavit o tud heb kreden.*

1

Var beg eur méné bihan, kichenic Rosporden,
E veler eur chapelic 'zo brudet a viken :
Aze e ma henoret Sant Iler enn he dy,
Gant pardonerien devot deut a bell d'he bedi.

DISKAN

O Sant Iler beniget, Escop bras a Noyon,
Diwalit e Breiz-Izel, ar gwir Relijion :
Dalc'hit mad enn hon touez, fei kreñv hon tadou koz,
Ha skwillit var hor loened, ho kraz hag ho pennoz.

2

Er chapelic ker brudet, hen deuz galloud meurbed,
Da brezervi ar c'hezec, euz goalheur ha klenved :
Pedomp eta, Sant Iler, 'vit al loened labour,
A zo karget gant Doue, deiz ha noz d'hor sikour.

3

Ia, braz int ar burzudou a zo bet c'hoarvezet
E kenver tud ha loened, enn amzer dremenet :
Galloud aotrou Sant Iler zo ker bras ha gweich-all,
Goulennomp hag e velimp kals a vurzudou all.

4

Deut eta, pelerined, deut holl heb digaré,
D'euz Elliant, d'euz Sant-Yvi, d'euz Torc'h ha d'euz Coré,
D'an eil zul a viz Gouéré, dewez he bardon braz,
Hag o pezo diganthan, madou ha grasou c'hoas.

5

Ha c'houi pennou-tiegez, bem noz ha bep mintin,
Evit miret ho kezec, pedit ho Medicin :
Rac Sant Iler beniget, — labourer, micherour,
Hen deuz 'tao enn he galon, karantez ha sicour.

6

Henor, gloar ha meuleudi, doujans ha karanté,
Da Zant Ilér beniget, kurunet gant Doue :
Henor, gloar ha meuleudi, karantez eternel,
D'an Tad, d'ar Mab enn Envou, ha da Speret-Santel.

Imprimatur :
Kemper, 25 a viz Even, 1913.
A. COGNEAU,
vic. gén.

Voici l'horaire des messes et offices à la chapelle :

A 5 h., 1re messe.

A 7 h., 2e messe avec sermon breton et chant du cantique à Saint Eloi.

A 10 h., grand'messe précédée de la procession.

A 2 h., Vêpres suivies de la procession.

NOTA. — A l'église paroissiale il n'y a ce jour-là qu'une messe basse à 6 heures.

CONSEILS PRATIQUES

à nos paroissiens (Suite)

De la Communion

Au sujet de la Communion, il y a bien des choses à dire : d'abord, quand on se présente à la Sainte Table, il faut placer la nappe sur ses *mains étendues,* de façon à ce que si la Sainte Hostie venait

à tomber, elle tombe sur la nappe et non par terre. Généralement on ne tient pas bien la nappe et l'on est ainsi cause de la profanation au moins matérielle, du corps de Jésus-Christ. Ensuite, il faut au moment de communier lever la tête, surtout si on a un chapeau large, bien ouvrir la bouche, avancer un peu la langue sur la lèvre inférieure, et ne pas la retirer précipitamment. Il ne faut pas non plus quitter trop vite la Sainte Table, ni bousculer ses voisins en s'en allant. Après s'être levé il faut faire la génuflexion, car, bien que l'on porte en soi N.-S., on doit l'hommage extérieur de son respect, à l'hostie visible que continue à porter le prêtre. C'est pour cette raison qu'après avoir lui-même communié à la messe sous l'espèce du pain, il fait la génuflexion devant le précieux sang, après avoir découvert le calice.

Il ne faut pas, quand il y a beaucoup de monde à communier, s'approcher trop près de la Sainte Table, de façon à laisser toujours libre le passage à ceux qui s'avancent où se retirent. Il ne faut pas non plus, venir communier avec des gants, ni le cou trop découvert, ni avec un semblant de coiffe sur une chevelure ebouriffée ; ni, pour les enfants, avec les bras et les jambes nus ; ni, pour les hommes, (à moins d'être pauvre), avec une blouse. Ce n'est pas là, en effet, la mise décente, le maintien modeste qu'exige le Catéchisme.

Autre chose : bien qu'il soit permis de communier en dehors de la messe, c'est faire preuve d'un manque de sens chrétien, que de communier avant ou après la messe, quand on pourrait même en se gênant un peu, communier avec le prêtre. La Communion fait partie du sacrifice, et, autant que possible, les fidèles doivent y participer. Les prières qui se disent ensuite ont d'ailleurs pour objet ceux qui viennent de communier *à la messe.*

Après avoir fait la Sainte Communion, il faut rester au moins 10 minutes à l'église, faire son action de grâces.

Communion des Malades

Quand on reçoit le Saint Viatique, ou la Communion chez soi, il faut que la chambre soit propre et décente, on peut même l'orner de fleurs. Sur une table recouverte d'une nappe blanche, on place un crucifix entre 2 cierges allumés, de l'eau bénite dans une soucoupe avec un buis bénit, et un peu d'eau dans un verre, pour la purification des doigts du prêtre. (Cette eau est ensuite jetée au feu ou donnée à boire à la personne qui vient de communier). On étend enfin un linge blanc devant la poitrine de l'infirme ou du malade. C'est une louable coutume que d'accompagner le Saint Viatique.

S. S. Pie X vient de faciliter à de nombreux malades la réception de la sainte Eucharistie.

« Les malades alités depuis un mois, qui n'ont pas l'espérance d'une prompte et certaine guérison, sont autorisés à communier, d'après l'avis de leur confesseur, même après avoir pris quelque chose *par manière de boisson,* une ou deux fois par mois ; — et, s'ils vivent dans des maisons où l'on garde le saint Sacrement ou dans des familles ayant le privilège de l'oratoire domestique, une ou deux fois par semaine. » (Décret de la Sacrée Congrégation du Concile, 7 décembre 1906.)

Pour bénéficier de la concession apostolique, il n'est pas absolument nécessaire de garder le lit ; il suffit d'être retenu à la maison par une maladie chronique qui empêche de rester à jeun, sans cependant être assez dangereuse pour que la communion soit donnée en viatique.

Par ces mots : « *par manière de boisson* », on entend qu'il est permis de prendre du bouillon, du café ou autre nourriture liquide, dans laquelle on aurait mélangé quelque autre substance, comme de la semoule, du pain grillé en miettes, etc., pourvu que le mélange garde le caractère de nourriture liquide. » (*A suivre.*)

Réparations à l'église

Nous apprenons avec un vif plaisir que, sur les instances de M. Chaussepied, architecte des monuments historiques à Quimper, les Beaux-Arts vont incessamment faire des réparations à notre vieille église.

Déjà le Conseil général, dans sa session de mai, et le Conseil municipal de Rosporden, ont voté à cet effet des subsides. Les Beaux-Arts y ajouteront encore une somme importante. Mais il faut que la paroisse contribue aussi à ces dépenses, comme elle le fit jadis lors de la reconstruction d'une grande partie de l'église. Quand le moment sera venu, nous verrons ce qu'il y aura à faire, assurés d'avance qu'on répondra à notre appel avec autant de générosité qu'on répondit à celui de notre vénéré prédécesseur.

MOUVEMENT PAROISSIAL

Juin

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise .

Jean RANNOU ; par. et mar.: Charles Bougaran et Joséphine Sancéau. — Edmond LAGADEC ; par. et mar.: François Corre et Simone Brune. — Raymond SELLIN ; mar.: Marie-Jeanne Cras. — Pierre FLATRÈS ; par. et mar.: Louis Flatrès et Marguerite Jeannès. — Robert BROUSSE ; par. et mar.: François Bourc'his et Lucie Jeannès. — Marie MEUR ; par. et mar.: Joseph Le Bihan et Françoise Tréguier.

MARIAGE

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

René MAHÉ et Mathurine LABBÉ.

DÉCÈS

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Catherine BARRÉ, 75 ans. — Perrine QUÉRÉ, 50 ans. — Mathieu LE GALL, 42 ans.

N'OUBLIONS PAS NOS MORTS

Nous avons chanté ce mois-ci :

Un service d'octave de 3e classe, pour Catherine BARRÉ ; un service de dévotion pour son mari, et un autre pour les parents des deux côtés. — Un service d'enterrement de 1re classe, pour Louis BARON, de Kerlué, mort à la guerre. Un service de dévotion, pour Jacques BARON, son père. Un autre pour Jean COTTEN. Un autre pour les parents décédés. — Un service anniversaire de 2e classe, pour Michel NAOUR, de Kerlué. Un service de 3e classe, mis par le fils soldat, pour son père et sa mère. — Un service de 2e classe, pour Marie LABBÉ, à l'occasion d'un mariage. Un service de 3e classe, pour Marie MAHÉ, sa mère, et un service simple pour les parents décédés. — Un service de 1re classe, pour Jeanne BESCOND, en religion, Sœur Emile, des Filles de la Sagesse. Un service anniversaire de 2e classe, pour son père. Un service simple pour sa mère, et un autre pour les parents des deux côtés. — Un service de huitaine, pour Perrine QUÉRÉ. — Un service d'enterrement de 1re classe, pour Yves DUIGOU, mort au champ d'honneur. Un service de dévotion pour son frère Louis, et deux autres pour les grands parents des deux côtés. — Un service d'octave de 3e classe, pour Mathieu LE GALL, de Kerléanou. Deux services de dévotion mis pour lui par ses frères, et un autre pour les parents des deux côtés. — Un service d'enterrement de 1re classe, pour Laurent MANCHEC, de Kerc'huildet, mort à la guerre ; Un service de dévotion pour son père et sa mère ; un autre pour son beau-frère. — Deux Octaves pour les Trépassés.

CALENDRIER PAROISSIAL (Juillet)

1 — Dimanche. *Solennité de S. Pierre et de S. Paul* — Quête pour le Denier de S. Pierre — Après Vêpres, procession du Rosaire.
6 — Vendredi. *1er Vendredi du mois* — A 7 h. moins 1/4, réunion de l'apostolat.
8 — Dimanche. VIe après la Pentecôte — *Pardon de St. Eloi.*
15 — Dimanche. VIIe après la Pentecôte — Après Vêpres, *réunion des Enfants de Marie.*
16 — Lundi. *Fête de N.-D. du Mont-Carmel* — Indulgence plénière pour ceux qui portent le scapulaire.
22 — Dimanche. VIIIe après la Pentecôte — *Pas de réunion de Mères chrétiennes.*
26 — Jeudi. *Fête de Sainte Anne* — A 6 h. 3/4, messe à l'autel du Rosaire, avec chants, quête et sermon — A 2 h., réunion de la Congrégation des Mères chrétiennes et salut.
29 — Dimanche. IXe après la Pentecôte — *Solennité de Ste Anne.*

Le Gérant : G. LE BORGNE.
Imprimerie NORMAND, Hennebont, 4, rue Trottier

7e ANNÉE
1er Août 1917
No 5

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

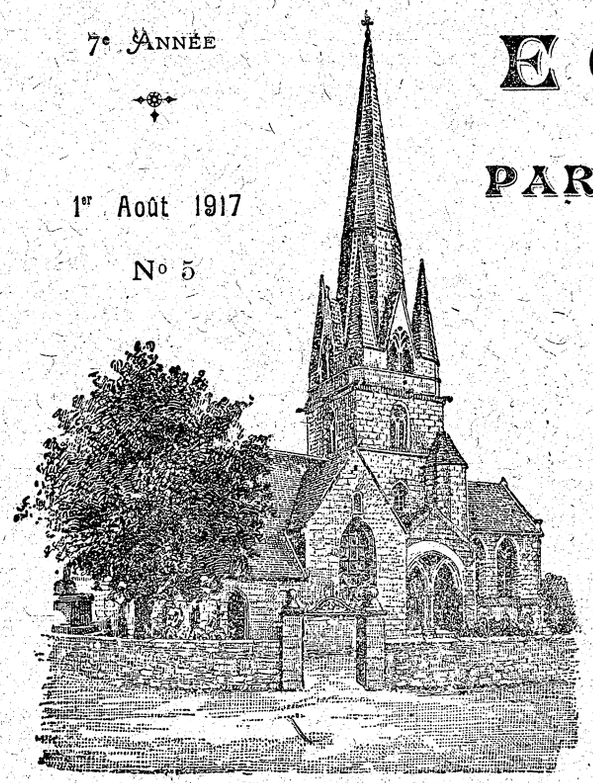

Aux lecteurs de l'Echo

*Par suite du renchérissement du papier, le prix du tirage de l'*Echo paroissial a été *augmenté de moitié.*

Ne voulant pourtant pas majorer le prix du Numéro, *nous serions reconnaissant aux personnes généreuses qui par leur obole, voudraient bien nous aider à couvrir ces nouveaux frais.*

AUTOUR DE LA GUERRE

Nous recommandons encore aux prières des fidèles :

Laurent-Marie MANCHEC, décédé le 24 Avril 1917, au Choléra, nord de Gernicourt (Aisne), *mort pour la France.*

Louis-Jérôme LANDREIN, tombé au champ d'honneur le 5 Mai 1917, au sud de Cerny-en-Laomais (Aisne.)

Louis-François BARON, décédé le 5 Mai 1917, à l'ambulance, par suite de blessures de guerre.

René-Joseph-Corentin QUÉMÉRÉ, mort pour la France, le 7 Mai 1917, à Hurtebise (Aisne.)

André-Marie-Joseph LAMOTHE, mort pour la France, le 31 Mai 1917.

François-Pierre-Marie QUENTEL, décédé le 31 Mai 1917, à l'hôpital d'Axles-Thermes (Arriège.)

Enfin, on nous signale comme disparus : *Jean-Louis MORVAN,* depuis le 16 Juin 1915, à Quennevières (Oise), et *Jean-Marie LE DŒUFF,* depuis le 8 Octobre 1914, à Mesnil (Somme.)

Citation et promotion

Henri LE MOAL, de Rosporden, a été cité à l'ordre de la 61e D. I. « A contre-attaqué seul un fort parti ennemi et a ramené son appareil criblé de balles. Décoré de la croix de guerre et promu adjudant. » Les journaux ajoutent que dans la bataille du 16 avril, où il s'est particulièrement distingué, l'adjudant H. Le Moal conduisait le tanck « Le mords-les. »

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

Dieu et la guerre

Plus la guerre dure, et plus on reproche à Dieu de la laisser durer. Même des âmes sincères se découragent, cessent de prier et vont jusqu'à murmurer, jusqu'à blasphèmer. « *Pourquoi, disent-* « *elles, s'il y a un Dieu et s'il est bon, laisse-t-il ainsi les hommes* « *se tuer et s'entregorger de la sorte ?* »

Avant que de répondre à ce sophisme, qu'on nous permette une simple remarque : aujourd'hui que les Allemands exilent nos compatriotes des régions envahies et ruinent leurs demeures, vous dites : « *Que fait donc le Bon Dieu? Est-ce qu'Il devrait permettre ça ?* » Mais hier, quand on chassait de leurs couvents et de leurs monastères les Religieux et les Religieuses, quand on confisquait leurs biens, et qu'on les envoyait mourir de misère en exil, qui donc alors se plaignait *que Dieu laissât faire ?*...

Cela dit, rappelons ici, un principe qui a déjà été mille fois énoncé, à savoir que : Dieu a doté l'âme humaine de falcultés admirables, entre autres, la liberté. Or, de cette liberté l'homme hélas ! souvent abuse.

Il est donc souverainement injuste de rendre Dieu responsable des crimes commis par la seule créature.

Sans doute Dieu aurait pu empêcher la guerre en mettant plus de sagesse dans les conseils des rois et des peuples. Sans doute il pourrait encore l'arrêter en donnant la victoire à nos armées. Mais, a-t-on suffisamment prié pour obtenir de Lui cette grâce ?

Quelques uns prient, il est vrai ; mais combien qui ne prient pas! Et non seulement ils ne prient pas, mais ils blasphèment, ils violent toutes les lois divines et humaines, et jamais on ne vit comme de nos jours, tant d'égoïsme dans le monde, tant de haine antireligieuse, tant de dévergondage dans les mœurs !... Et l'on s'étonne après cela que Dieu ne se hâte pas de venir à notre aide !

Ce n'est pas tout : la guerre n'intéresse pas que les individus, elle intéresse encore la collectivité, la société. Or, si un certain nombre de Français prient, la France officielle elle, ne prie pas. Non, hélas ! elle s'obstine dans son athéisme. De quel droit donc viendrait-on reprocher à Dieu de ne pas protéger ceux qui affectent ainsi de le méconnaître ?...

« *Mais,* dira-t-on peut-être, *alors les prières de ceux qui prient* « *sont inutiles* ? » Non, car Dieu est juste et sa justice exauce toujours en quelque manière, la prière qui lui est adressée. Qui nous dit par exemple, que le « *miracle* » de la Marne, que les insuccès de l'ennemi sur l'Yser et à Verdun, que la bataille de la Somme ne sont pas la récompense de prières ferventes ?

« *Mais la guerre emporte les meilleurs, ceux pour lesquels on* « *avait le plus prié !...* »

C'est vrai pour quelques uns : ce n'est pas vrai pour tous. En tout cas, ces prières ont-elles toujours été aussi désintéressées qu'elles auraient dû l'être ?... D'autre part, qui dit que ces victimes, noble rançon choisie par Dieu pour sauver la France, ne sont pas plus heureuses aujourd'hui que ceux qui sont restés sur la terre ?

« *Mais, c'est trop long 3 ans, 4 ans de guerre !...* »

Hé oui ! c'est trop long ! trop long surtout, pour ceux qui peinent, pour ceux qui combattent et qui souffrent, (et tout souffre de la guerre, même la Religion), et nous devons en désirer et en demander la fin : mais nous devons la demander comme toute chose, en pleine conformité avec la sainte volonté de Dieu. Qu'est-ce d'ailleurs, que 3 ou 4 ans d'épreuve, pour celui qui a la foi, en comparaison de l'éternité !...

Loin donc de murmurer, loin donc de blasphèmer, inclinons nous humblement sous la main qui nous châtie, et tâchons par nos prières et surtout, par une vie sainte et mortifiée, de mériter que Dieu nous exauce.

x—x—x—x—x—x—x—x—x—x—x—x—x—x—x—x—x—x—x—x—x—x—x—x—x

CHRONIQUE DU MOIS DE JUILLET

Les Vacances

Voici venues les vacances après lesquelles on soupirait tant ! C'est assurément un repos bien légitime et aussi bien nécessaire après plusieurs mois d'école. Mais c'est aussi un temps très dangereux surtout pour les enfants oisifs ou abandonnés de leurs parents. Que de périls en effet, dans cette oisiveté à laquelle ils sont exposés sans cesse ! Que de périls dans la fréquentation de certains camarades,

de certaines compagnes avec qui il leur est loisible de courir du matin au soir !

Que les parents veillent donc sur leurs enfants pendant les vacances. Qu'ils veillent sur leurs lectures, sur leurs fréquentations, sur leurs gestes, leurs paroles, leurs regards. Qu'ils les obligent à venir au Patronage, qu'ils les obligent surtout à assister aux offices le Dimanche, à la messe du jeudi, et à venir se confesser le mercredi. Par ces moyens ils s'éviteront bien des mécomptes, bien des peines et ils n'auront pas du moins à se reprocher de n'avoir pas fait leur devoir.

Qu'ils sachent d'ailleurs, qu'un contrôle sérieux sera fait touchant la présence de ces enfants au Patronage comme à l'église, et que des bancs ne seront donnés aux offices qu'à ceux qui auront suivi nos conseils.

A ceux-la aussi seront distribuées des récompenses à la fin des vacances.

La Sainte Anne

Les cantiques populaires ne sont le plus souvent, que des modulations aussi dépourvues d'art musical que de pensées profondes, que l'on chante sans même penser à ce que l'on dit.

Ce n'était pas le cas cependant, le jour de la Sainte Anne, et l'on se sentait vraiment impressionné, par l'accent de conviction que mettait la foule, dans ces paroles si bien appropriées aux besoins de l'heure présente :

Sainte Anne, ô bonne mère,
Toi que nous implorons,
Entends notre prière
Et bénis tes Bretons.

Et cet autre couplet :

Ta tendresse accompagne
Au milieu des combats,
Les marins de Bretagne
Et nos braves soldats.

C'est que l'heure devient de plus en plus grave et l'on sait que si les Bretons ne sont pas toujours à l'honneur, ils ne manquent jamais d'être à la peine.

Aussi bien, de toutes les familles, on était venu invoquer la douce aïeule du Christ en faveur de ces chers soldats.

Cette année, la fête était présidée par M. Tanguy, recteur de S. Michel de Quimperlé.

Après avoir la veille, aidé aux confessions et adressé le soir à 8 h., une instruction spéciale à la Congrégation des Mères chrétiennes, M. Tanguy chanta le lendemain dans un langage éloquent, les gloires de Sainte Anne et fit renaître la confiance dans le cœur des Bretons.

Espérons que les nombreuses communions et les prières ferventes faites à cette occasion, obtiendront à nos soldats, force, courage et patience.

CHRONIQUE DU MOIS D'AOUT

La Portioncule

Une nuit, dit Théobald, évêque d'Assise, que S. François était en prières, dans l'église de Sainte Marie de la Portioncule, qu'il venait de réparer, le Seigneur lui ordonna dans une révélation, de se rendre auprès du Pape Honorius III, et de lui demander pour cette église une indulgence précieuse.

Dès le matin, le S. Patriarche se rendit près du Pape, et lui exposa sa requête. « Mais pour combien de temps, et quelle sorte d'indulgence me demandes-tu ? » dit le Pape. — François répondit : « Très « Saint Père, s'il plaît à Votre Seigneurie, je voudrais que tous « ceux qui entreront dans cette église, coutrits et confessés, soient « délivrés au ciel et sur la terre, des fautes commises et des peines « encourues depuis le jour de leur baptême. »

« François, dit le Pape, tu me demandes là beaucoup, et la Sainte « Eglise n'a pas coutume d'accorder pareille indulgence. » — « Sei- « gneur reprit François, ce que je vous demande, je ne le demande « pas en mon nom, mais au nom de J. C. qui m'a envoyé. » — « Eh « bien oui, dit le Pape, nous voulons que quiconque entrera dans « la dite église, confessé et contrit, obtienne l'absolution de la peine « et de la coulpe, et que cette concession soit valable à perpétuité, « seulement pendant un jour naturel, depuis les premières Vêpres, « la nuit comprise, jusqu'aux Vêpres du jour suivant. »

Cette grande indulgence qu'on ne pouvait autrefois gagner qu'en visitant la Portioncule, peut désormais être gagnée dans tout sanctuaire désigné par l'évêque, soit le 2 août, soit le Dimanche suivant, dès midi la veille, *autant de fois* qu'on fait de visites.

Ici, l'église désignée par l'ordinaire est l'église paroissiale et le jour choisi par nous est le Dimanche 5 août.

Le Pardon

L'Assomption est la grande fête de notre Mère du ciel, mais c'est aussi notre grande fête à nous, puisque c'est sous son vocable que la vieille église de Rosporden fût bâtie. Aussi bien, notre pardon a-t-il conservé son cachet antique. On le célèbre pieusement, c'est-à-dire en se confessant et en communiant, et la solennité se termine par une belle procession où, à la splendeur des bannières et à la richesse des costumes, vient s'ajouter le recueillement le plus profond.

Cette année, M. le Chanoine Quéinec confessera la veille, dès 3 h., et présidera les premières Vêpres. Le jour de la fête, les offices seront célébrés et le sermon donné par M. Calvez, auxiliaire à Melgven.

Sont priés de porter les enseignes :

La grande bannière :

Jean LE GALL, Jean NAOUR, de Kerangoc, Jules BREUT, de Penbuel.

La bannière du Sacré-Cœur :

Emile CRÉIS, Louis JAUME et Alain LE DU.

La bannière de l'Enfant Jésus :

Yves LE GRAND, Yves QUÉRÉ et Marcel GLÉONEC.

La statue du petit Jésus :

Joseph DAHÉRON, Yves ROUAT, Jean NORAT et René GOURMELEN.

La bannière de l'Ange Gardien :

Corentin LE GRAND, Louis JAUME et René DUIGOU.

La statue de S. Corentin :

Corentin BRUNEAU, Louis FLATRÈS, Alexandre et Charles BOURC'HIS.

La bannière de Ste Anne :

Mmes Gme. QUÉMÉRÉ, Crist. QUÉMÉRÉ et FLATRÈS, mère.

La statue de Ste Anne :

Mmes HELGOUAC'H, GOC, COROLER, mère, LAURENT, mère — Jh. NAOUR, KERNALÉGUEN, Yves COTTEN et Alain GUÉGUEN.

La bannière des Enfants de Marie :

Melles Charlotte LAPOSTOLE, Marie PENVEN, Marie FAUCON.

La bannière des Vierges :

Melles Jeanne LE GALL, Marianne QUÉMÉRÉ, Marie RANNOU.

La bannière de N.-D. de Lourdes :

Melles Euphrasie GUILLOU, Jeanne MÉVEL, Marie NICOLAS.

La statue de la Ste Vierge :

Melles Anna DAOUDAL, de Penn-ar-Pont, Marianne BLEUZEN, Joséphine GRILL, Jenny PICARD, Louise CŒUR, Eugénie NAOUR, Louise DAOUDAL, près les halles, Louise NAOUR, de Kerriou.

Feront la quête :

Melles Marie JAFFRÉ et Joséphine FLATRÈS.

CONSEILS PRATIQUES

à nos Paroissiens (Suite)

De la Confession

Ici, en général, on se confesse bien. Il y a cependant une chose que les personnes habituées à se confesser devraient faire, étant donné le surcroît de travail qu'ont les prêtres désormais.

Bien que le Catéchisme dise que le pénitent une fois aux pieds du confesseur, récite le *Confiteor,* il n'est pas absolument nécessaire de le dire : et, quand il y a beaucoup de monde à confesser, ou que le moment de commencer l'office est venu, ces personnes pourraient

se contenter de dire : « *Je me confesse à Dieu et à vous, mon père.* »

Elles feraient bien même en ce cas de supprimer cette formule interminable : « *Je m'accuse aussi de tous les péchés de ma vie passée, de ceux que je n'aurais pas assez regrettés ou que j'aurais pu oublier, et vous en demande humblement pardon, pénitence et absolution, si vous m'en jugez digne.* » Et de se contenter de dire : « *Je m'accuse encore de tous les autres péchés de ma vie* » ou : « *de tel péché en particulier.* »

Ce n'est pas non plus le moment d'ajouter à l'acte de Contrition d'autres invocations ou aspirations pieuses.

Aux enfants, nous ferons une autre remarque : ils confondent assez souvent la seconde partie du *Confiteor* avec la première, terminant invariablement par ces mots : ET A VOUS *mon père que j'ai beaucoup péché etc....*, au lieu de dire : ET VOUS, *mon père de prier pour moi etc...* Ils tombent aussi facilement de l'acte de contrition dans l'acte de charité. Cet acte de contrition d'ailleurs, tel qu'il est formulé, n'est pas non plus, absolument nécessaire.

Enfin, ce n'est pas au pénitent mais au confesseur à dire : « *Que le Seigneur tout-puissant* etc... »

La confession de tous les 15 jours suffit pour gagner toutes les indulgences qui se présentent dans l'intervalle.

(A suivre.)

MOUVEMENT PAROISSIAL

Juillet

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Guillaume BRUNEAU ; par. et mar.: Guillaume Bourc'his et Marie Laz. — Denyse HETELERS ; par. et mar.: Pierre Salaün et Catherine Le Floc'h. — Paule ROUAUD ; par. et mar.: Hervé Flatrès et Marie Rouaud.

MARIAGES.

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Pierre GUILLAMET et Joséphine DUVAIL. — Marcel JOURDAN et Louise PENVEN. — Michel LE MOAL et Marianne VORC'H. — Guillaume QUÉMÉRÉ et Marie DAOUDAL. — François HÉNAFF et Marie YVONOU.

DÉCÈS

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Guillaume BRUNEAU, 3 jours. — Marguerite TUDAL, 59 ans. — Jean-Marie SÉHÉDIC, 55 ans. — Jérôme LE BIHAN, 63 ans.

N'OUBLIONS PAS NOS MORTS

Nous avons chanté ce mois-ci :

Un service d'octave de 3e classe, pour Marguerite TUDAL. — Un service anniversaire de 3e classe, pour André MASSON, et un service de dévotion pour ses parents décédés. — Un service de 3e jour, pour Jean-Marie SÉHÉDIC, un service de dévotion pour sa première femme, et un autre pour les parents décédés. — Un service de 1re classe, à l'occasion du mariage, pour les familles QUÉMÉRÉ et DAOUDAL, de Penn-ar-pont-Poullaouen. — Un service de dévotion, à l'occasion du mariage, pour la famille de Marianne VORC'H, un autre pour la famille de Marie-Corentine PÉRÈZ, et un autre pour les parents défunts. — Un service d'enterrement de 1re classe, pour Yvon GUYADER, de Ker-am-ber, mort à la guerre, un service de dévotion pour Jeanne GOURMELEN, sa mère, et un autre pour les parents décédés. — Un service de dévotion de 3e classe, à l'occasion du mariage, pour la famille YVONOU. — Une Octave de services pour les Trépassés.

CALENDRIER PAROISSIAL (Août)

3 — Vendredi — 1er Vendredi du mois, à 7 h. moins 1/4 du matin, réunion de l'Apostolat.

5 — Dimanche — Xe après la Pentecôte — Vêpres de la Transfiguration de N. S.

12 — Dimanche — XIe après la Pentecôte.

14 — Mardi — Vigile de l'Assomption, *jeûne et abstinence* — A 4 h., premières Vêpres solennelles — Confessions.

15 — Mercredi — ASSOMPTION DE LA T. S. VIERGE — 1re messe à 6 h. — 2e messe à 7 h. — grand' messe à 10 h. — Vêpres à 3 h., suivies de la procession du vœu de Louis XIII — *Quête pour l'église.*

19 — Dimanche — XIIe après la Pentecôte, *pardon de Bonne-Nouvelle* — Messe basse seulement à 7 h., à Rosporden.

26 — Dimanche — XIIIe après la Pentecôte — A l'issue des Vêpres, réunion de la Congrégation des Mères chrétiennes.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

Imprimerie NORMAND, Hennebont, 4, rue Trottier

7e ANNÉE

1er Septembre 1917

No 6

ECHO PAROISSIAL DE Notre-Dame DE ROSPORDEN

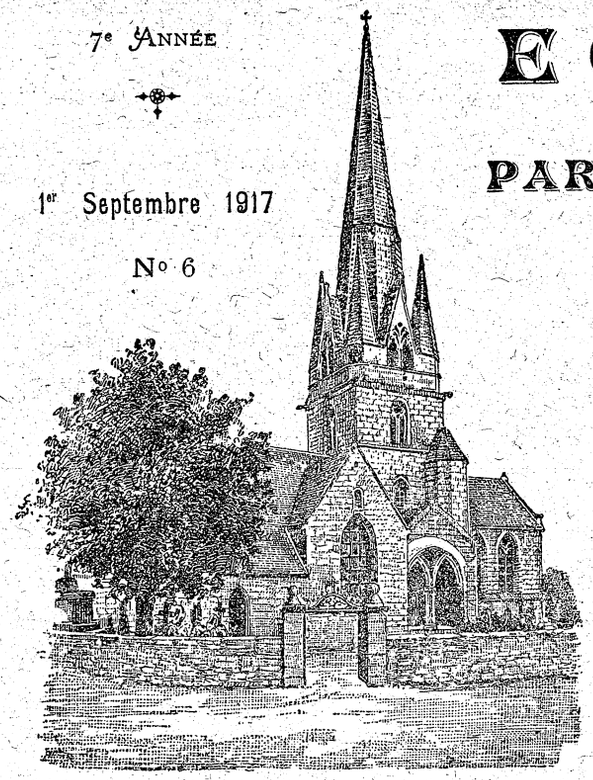

AUX LECTEURS DE L'ECHO

Quelques bons paroissiens ayant daigné répondre à notre appel en faveur de l'Echo, *nous leur en témoignons ici, toute notre gratitude.*

La voix du Pape

La voix du Pape vient de s'élever de nouveau en faveur de la Paix. Son appel qui semble un échec, aura eu pour effet de faire causer, de faire préciser, ce qui est une condition préalable à toute négociation proprement dite, quand le moment sera venu.

Deux choses en tout cas ressortent clairement de ce qui se passe à cette heure : 1°, c'est que quand le Pape parle, on le blâme, et quand il ne parle pas, on le blâme encore. 2°, c'est que la situation du Gouvernement français devient chaque jour de plus en plus fausse, depuis la dénonciation du Concordat. N'ayant plus, en effet, d'Ambassadeur à Rome, ni de Nonce à Paris, il n'a personne pour défendre ses plus graves intérêts, alors que presque tous les autres pays s'empressent d'accréditer des représentants près la plus haute puissance morale qui soit au monde.

Les Catholiques français souffrent de cet état de choses.

pour qu'au plus tôt les relations diplomatiques soient reprises avec le Vatican, surtout en vue de la paix future.

CHRONIQUE DU MOIS D'AOUT

Les orphelins de la guerre

Nous venons de verser au Comité Diocésain, les cotisations recueillies cette année, pour les Orphelins de la guerre. Comme toujours, on s'est montré généreux à Rosporden.

Nous remercions de tout cœur les personnes charitables qui ont bien voulu encore, verser leur souscription, ainsi que les dévouées quêteuses qui se sont donné la peine de les recueillir.

Tout le monde comprendra mieux que jamais, l'importance de cette Œuvre, en voyant ce qui s'est passé à la Chambre lors de la discussion de la *Loi sur les pupilles de la Nation*. Comme on a pu le constater, pour la plupart de nos parlementaires, le Baptême reçu par les pupilles, n'oblige nullement l'Etat-tuteur, à leur assurer le bienfait d'une éducation chrétienne. Cette loi maniée par le sectarisme anticlérical et livrée aux fonctionnaires hostiles à l'Eglise, pourrait devenir un instrument terrible contre la foi de nos enfants.

Il est donc urgent de défendre l'orphelin catholique, l'orphelin baptisé contre l'emprise irréligieuse qui en ferait un païen. Or, l'un des moyens les plus efficaces pour atteindre ce but, est, sans contredit, l'*Œuvre des Orphelins de la guerre*, fondée par Monseigneur. Il faut donc la soutenir de tout son pouvoir.

Une profession et une prise d'habit de Rosporden

Nous apprenons avec joie que M. Mathurin JAUME vient de recevoir la tonsure et de faire profession, chez les Pères du Saint Esprit, à Gentines, Belgique.

C'est une consolation pour ses bons parents (qui n'étaient pas sans inquiétude sur le sort de leur fils en pays conquis), de le savoir sain et sauf et consacré désormais à Dieu.

Le 13 Août, c'était Mademoiselle Augustine PÉROT qui prenait le voile chez les Sœurs de S. Joseph de Cluny, à Gourin.

Une foule d'amies et M. Le Recteur avaient tenu à accompagner sa mère, à cette belle fête.

A 10 h. 1/2, les fiancées du Christ vêtues d'une robe blanche et d'un voile blanc et portant sur la tête une couronne de roses, faisaient leur entrée à la chapelle, au son majestueux des orgues. Après le chant du *Veni Creator*, le prédicateur leur disait ce que c'est que la *Vêture*, puis, ce que Dieu attend d'elles en retour, c'est-à-dire *un regard de mépris et d'adieu* sur cette parure du siècle qu'elles allaient quitter : *un regard d'amour et d'estime* sur l'habit religieux qu'elles allaient prendre, et *un regard de reconnaissance et de joie triomphante*, sur le vêtement intérieur qui allait orner leur âme et dont l'habit religieux n'est que le symbole sacré.

Ensuite les postulantes venaient à l'autel recevoir le voile des vierges ; puis, pour montrer qu'elles n'appartenaient plus au monde, elles échangeaient leur nom de famille contre un nom de religion.

Dans l'après-midi, après une trop courte entrevue avec Sœur Marie Eustelle du Sacré-Cœur, la joyeuse caravane reprenait le chemin de Rosporden, édifiée de la beauté de la cérémonie et touchée comme toujours, de l'accueil si simple et si aimable des bonnes Religieuses de S. Joseph de Cluny.

CHRONIQUE DU MOIS DE SEPTEMBRE

Retraite de jeunes filles

Malgré la difficulté des temps, les jeunes filles de Rosporden, auront encore cette année, l'avantage d'avoir une Retraite, et la bonne fortune d'avoir un excellent prédicateur. Le Père BAYON, en effet, de la Compagnie de Jésus, est un prédicateur hautement apprécié dans tout le diocèse, comme partout d'ailleurs, où il a passé. Aussi nous espérons que toutes les jeunes filles de la paroisse, (et même des environs), voudront profiter de cette faveur qui leur est offerte et qu'elles viendront nombreuses à la Retraite, qui s'ouvrira le Dimanche 14 Octobre à 8 h. du soir pour se terminer le Jeudi 18, à 8 h. du matin.

Voici l'horaire des exercices :

Lundi, Mardi et Mercredi :

A 6 h., 1re messe suivie de la prière et de la méditation.
A 7 h., 2e messe.
A 9 h., Instruction — Confessions.
A 1 h., Chapelet — Instruction — Confessions.
A 8 h., Sermon et Salut.

Quête chaque jour, à la réunion du soir et à la messe de communion.

Jeudi :

A 6 h., messe, communion générale, sermon de persévérance et salut.
A 9 h., réunion spéciale pour les Enfants de Marie.

Importance de l'école chrétienne

Voici la rentrée des classes, et la question va encore se poser pour beaucoup de parents : « *Où vais-je envoyer mon enfant à l'école ?* »

Pour les parents vraiment chrétiens, cette question ne fait pas l'ombre d'un doute. Mais pour ceux qui n'ont pas une foi vive, elle ne laisse pas d'être angoissante. Ces parents en effet, savent très bien que *l'école neutre*, c'est à dire l'école où l'on ne fait jamais la prière, où l'on n'apprend pas le Catéchisme, où l'on ne

parle jamais de Dieu, est, (à moins de raisons graves dont le Confesseur est juge), interdite par l'Eglise aux Catholiques, sous peine de refus d'absolution.

Oui, ces parents savent cela. D'autre part, ils s'imaginent que s'ils ne mettent pas leur enfant dans une école gouvernementale, ils nuisent à son avenir. Alors ils préfèrent sacrifier ses intérêts éternels à ses intérêts temporels.

Eh bien, c'est là une faute grave qui ne saurait leur porter bonheur en ce monde, et une lourde responsabilité dont ils auront à rendre compte un jour à Dieu.

Il a été maintes fois signalé : les différents manuels condamnés par l'épiscopat, les procès faits devant les tribunaux à certains instituteurs vraiment trop « laïques » par des pères de famille justement soucieux de la foi et des mœurs de leurs enfants, les études faites par M. Maxe et M. Goyau sur les tendances de l'école publique, les reproductions photographiques des dictées de l'instituteur de Blajan, et par dessus tout, les résultats déplorables au point de vue de la foi et des mœurs qu'a produits jusqu'ici, la morale sans Dieu, le prouvent surabondamment.

Que les parents chrétiens par conséquent, n'acceptent pas ces bourses qu'on vient chaque année, à cette époque, leur offrir, à l'instigation de l'instituteur ou de l'institutrice qui a signalé leur enfant comme intelligent : qu'ils ne croient pas à tous les prétendus avantages qu'on leur offre, qu'ils n'aient pas peur non plus, des menaces qu'on pourrait leur faire, (ne seraient-ils que de modestes facteurs), mais que fiers ils répondent : « *je ne veux pas vendre l'âme de mon enfant !* »

Ecole Saint-Michel

M. l'Inspecteur diocésain toujours dévoué à notre école, ayant pu encore lui procurer cette année, le personnel enseignant si difficile à recruter désormais, la rentrée aura lieu pour les internes et pour les externes le 17 Septembre.

Renseignements

Quelques parents préoccupés de continuer à leurs enfants l'éducation chrétienne qu'ils avaient commencé à leur donner ici, se demandent parfois, où les envoyer achever leurs études.

A titre de renseignements, nous indiquons pour les garçons, les établissements suivants :

Saint-Vincent de Quimper, Petit Séminaire pour ceux qui se destinent a être prêtres.

S. Yves où l'on donne l'enseignement latin et l'enseignement moderne français, comme à S. Pol de Léon, Lesneven et S. François de Xavier, Vannes.

Les Pensionnats des Frères, de Pont-Croix et de Douarnenez, enseignement primaire supérieur Mesnières, école supérieure pour ceux qui se destinent a être instituteurs chrétiens, et école professionnelle.

Pour les filles :

Notre-Dame d'Espérance et Sainte Anne, Quimper — Ecole Jeanne d'Arc, Quimperlé — Ecole des Sœurs à Elliant, Scaër et Bannalec.

Ecole supérieure pour les institutrices à Landerneau.

CONSEILS PRATIQUES

à nos Paroissiens (Suite)

Du Mariage

Des empêchements. — L'Église a établi certains empêchements de mariage dont voici les principaux :

1° — La *parenté naturelle.* — Non seulement les cousins germains, mais encore les cousins issus de germains ne peuvent se marier entre eux.

2° — La *parenté par alliance.* — Le mari veuf ne peut pas épouser les parents de sa femme, ni la veuve les parents de son mari, jusqu'aux cousins germains inclusivement.

Le Code civil a supprimé l'empêchement entre beau-frère et belle-sœur, mais l'Eglise maintient cet empêchement.

3e — La *parenté spirituelle.* — Le parrain ne peut pas épouser sa filleule, ni la marrraine son filleul Celui qui en cas de nécessité, aurait baptisé un enfant, ne peut pas non plus l'épouser.

Il va de soi que celui qui est déjà marié à l'Eglise et qui est divorcé, ne peut se remarier tant que son conjoint vit.

L'Eglise défend encore de se marier (par respect pour le Saint Temps) depuis le 1er Dimanche de l'Avent jusqu'au jour de Noël inclusivement, et depuis le Mercredi des Cendres jusqu'au jour de Pâques inclusivement.

Des Dispenses. — Tout mariage célébré avec un empêchement de *parenté naturelle*, de *parenté spirituelle*, de *parenté par alliance*, etc., *sans dispense*, est *nul.* Il est de plus, *sacrilège* si l'on a caché cet empêchement exprès.

Tout mariage célébré sans dispense de publication de bans, du Saint Temps, etc... est *valide*, mais *illicite*.

Une certaine somme proportionnée à la fortune des fiancés, est exigée comme compensation pour la faveur demandée et pour frais de chancellerie.

Des Bans. - La publication des bans doit se faire 3 dimanches ou jours de fête consécutifs, afin de rendre public le mariage et de connaître les empêchements qu'il pourrait avoir entre les fiancés.

Si le mariage n'était pas célébré dans le délai de 6 mois, il faudrait recommencer les publications.

Ces publications doivent se faire dans le domicile des fiancés, et, s'ils sont mineurs, dans celui de leurs parents ou de leurs tuteurs.

La majorité pour les filles comme pour les garçons est fixée à 21 ans.

Ceux qui sont venus dans une paroisse *avec l'intention d'y rester*, acquèrent aussitôt domicile.

Bien que le mariage se célèbre habituellement dans la paroisse de la fiancée, on ne fait aucune difficulté pour permettre de le célébrer ailleurs.

Des pièces exigées pour se marier. — 1° *Le certificat de Baptême.* — 2° *Le billet de confession.* — 3° *Le certificat de l'enregistrement du contrat civil* à la mairie. — 4° *Le certificat de publication des bans* dans une autre paroisse.

Deux témoins, (hommes ou femmes) sont encore requis au mariage.

Des Jours de mariage. Il faut éviter de se marier le *dimanche*, parce que c'est le jour consacré au Seigneur ; le *lundi* parce qu'on fait travailler le dimanche pour préparer la noce ; le *samedi*, parce qu'on s'expose et qu'on expose les autres à manquer à la messe le lendemain ; les *jours d'abstinence*, parce qu'on mange gras un jour défendu. Restent le *mardi* et le *mercredi* quand il n'y a pas Quatre-Temps.

On doit enfin éviter de se marier en *temps prohibé*, parce que alors toute solennité est proscrite, c'est-à-dire la *messe*, la *bénédiction* propres aux époux.

Ici, l'on supprime en outre l'ornementation de l'autel, le *Te Deum*; les orgues et la sonnerie des cloches.

Toutefois, les époux peuvent plus tard demander cette *bénédiction spéciale* qui leur est donnée pendant la messe.

Des cérémonies du mariage. — Le conjoint auquel le prêtre demande s'il veut épouser l'autre, doit répondre distinctement : *oui*. Ensuite les fiancés (après avoir ôté leurs gants) se donnent la main droite ; puis le prêtre les ayant bénis, le mari dépose sur un plateau l'alliance que le prêtre bénit encore. L'ayant reçue de celui-ci, le mari la passe au doigt de son épouse.

Quand à la fin de la messe, le prêtre après avoir récité une prière spéciale, sur les époux, les asperge, ceux-ci doivent se signer respectueusement.

Après la messe, les nouveaux mariés, leurs proches parents, et leurs témoins se rendent à la sacristie, pour signer au registre.

A ce propos, nous signalons un abus qui, pour les 1res classes, tend à s'introduire chez nous. Tous ceux qui ont assisté à la messe de mariage défilent alors à la sacristie pour le *baiser de la mariée*. Ce n'est pas le lieu : la sacristie attenant à l'Eglise, n'est pas faite pour ces usages bruyants. Si l'on veut suivre la mode des grandes villes, qu'on donne à l'issu du mariage, un *lunch* chez la mariée ou dans la salle du festin, et que l'on s'embrasse tout à l'aise.

ÉDUCATION & INSTRUCTION

Beaucoup de personnes ne savent pas faire la distinction entre les deux termes l'éducation et d'instruction. Dans le langage courant on les confond très souvent.

D'autres personnes, et ceci est plus sérieux, ne songent qu'à développer l'instruction, pensant qu'elle suffit pour qu'un enfant soit bien élevé. C'est là une très grave erreur. Et cependant, combien, aujourd'hui, mettent l'instruction au-dessus de tout et avant tout !

Il faut soigneusement distinguer l'une de l'autre. L'éducation développe les facultés, l'instruction donne des connaissances. L'éducation élève l'âme, l'instruction pourvoit l'esprit. L'éducation fait les hommes, l'instruction fait les savants. En somme, l'éducation est le but, l'instruction n'est qu'un moyen.

Par l'éducation, on développera chez l'enfant les qualités du cœur, comme, par exemple, le sentiment de la justice, de la reconnaissance, de la pureté ; la compassion pour ceux qui souffrent, la franchise, l'obéissance, la volonté de travailler en vue du bien, etc. Par l'éducation on essaiera aussi de détruire chez l'enfant tout ce qui pourrait faire obstacle à ce développement.

Ce rôle est beaucoup plus important que celui de l'instruction, qui a pour but principal de fortifier les qualités de l'esprit et de l'orner des connaissances nécessaires ou utiles dans la vie.

De là vient qu'un homme peut avoir de l'instruction et être très mal élevé, tandis qu'on rencontre des ouvriers sachant à peine lire et écrire, et qui ont cependant une excellente éducation.

Ces ouvriers ne sont-ils pas plus estimables que certaines gens qui passent pour être très instruits et qui sont remplis de défauts ?

L'académicien Brieux, dans une de ses pièces, Blanchette, fait dire à l'héroïne du drame : « Oui, oui, je dis la vérité. L'instruction ne donne pas la vertu. Il n'en manque pas de malheureuses perverties malgré leur brevet d'institutrice. Alors, s'écrie Rousset, on a tort de donner de l'instruction à ses enfants ? — Non, mais il faudrait leur donner la manière de s'en servir. »

La science est un instrument et c'est l'éducation, l'éducation chrétienne surtout qui apprend à s'en servir.

MOUVEMENT PAROISSIAL

Août

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Agnès LE BRAS ; par. et mar.: Yves Le Bris et Marcelle Le Bras. — Marcel BREUT ; par. et mar.: Pierre Breut et Jeanne Le

Reste. — Marcel DONART ; par. et mar.: René Le Dez et Marguerite Parc. — Cristophe KENHERVÉ ; par. et mar.: Cristophe Kenhervé et Marie Quéméré. — Emiliane VALAEKEN ; par. et mar.: François Hélou et Marie-Jeanne Le Breton.

DÉCÈS

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Marie BEUZE, 37 ans. — Marie QUÉMÉRÉ, 85 ans.

N'OUBLIONS PAS NOS MORTS

Nous avons chanté ce mois-ci :

Un service d'enterrement de 2e classe, pour Yves GUYADER, mort à la guerre, un service de dévotion pour sa mère Jeanne GOURMELEN, et un autre pour les parents décédés. — Un service de dévotion de 3e classe, à l'occasion du mariage, pour la famille YVONOU. — Un service d'enterrement de 2e classe, pour Yves BOURBIGOT, mort à la guerre, et un service de dévotion pour les parents décédés. — Un service d'octave de 3e classe, pour Marie BEUZE, de Parc-am-brec'h. — Un service anniversaire de 2e classe, pour Philomène CRAS et Marguerite BOSQ. — Une octave de services pour les Trépassés.

o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o

CALENDRIER PAROISSIAL Septembre

2. — 1er Dimanche du mois. — A l'issue des Vêpres, procession du rosaire.
7. — 1er Vendredi du mois. Le matin à 7 h. moins 1/4, réunion de l'Apostolat.
8. — Nativité de la T. S. V. — A 9 h., Grand'messe — A 2 h., Vêpres, salut, réunion des Enfants de Marie.
9. — XVe Dimanche après la Pentecôte.
15. — Fête de N.-D. des Sept Douleurs.
16. — XVIe Dimanche après la Pentecôte.
23. — XVIIe Dimanche après la Pentecôte.
A l'issue des Vêpres, réunion des Mères chrétiennes.

Le Gérant : G. LE BORGNE.

Imprimerie NORMAND, Hennebont, 4, rue Trottier

7e ANNÉE

1er Octobre 1917

No 7

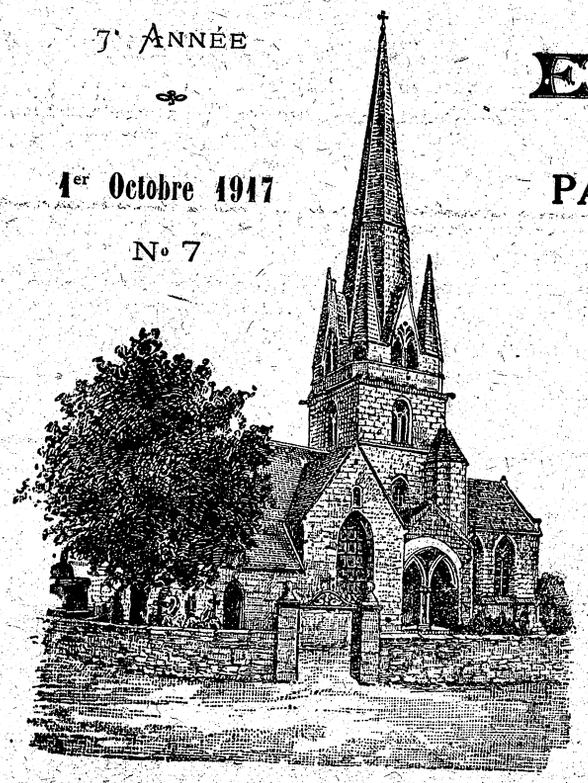

ECHO PAROISSIAL DE NOTRE-DAME DE ROSPORDEN

Autour de la Guerre

Nos prisonniers

Nous apprenons de bonne source, que nos chers prisonniers, après avoir souffert beaucoup de certaines mesures de représailles, jouissent maintenant d'une liberté relative qui leur permet de recevoir leurs colis et qu'ils ne sont plus assujétis aux durs travaux qu'on leur avait imposés tout d'abord. Leur moral est bon et leur santé se maintient malgré les souffrances et les privations qu'ils endurent depuis les débuts de leur captivité. Ils ont aussi, pour la plupart du moins, le bonheur d'être en relations avec des prêtres catholiques dont le commerce ne contribue pas peu à les soutenir.

Continuons de prier pour ces pauvres prisonniers afin que Dieu les soutienne jusqu'au bout et leur permette de revoir bientôt leur patrie, leur foyer, et tous ceux qu'ils aiment le plus ici-bas.

Nous apprenons avec douleur, la mort du R. P. Menut, notre auxiliaire, tombé au Champ d'honneur dans la zône de guerre d'Italie.

Chronique du Mois de Septembre

La Nativité

Malgré les 3 jours d'office tonsécutifs : le 1er Vendredi du mois, la Nativité et le Dimanche, la fête de la *Naissance* de la glorieuse Vierge Marie a encore été célébrée pieusement chez nous. Ce n'est pas qu'il y ait eu foule. Non: désormais hélas! ces fêtes de Vierge, si chères autrefois à la piété de nos pères, ne sont plus guères solennisées en beaucoup d'endroits. C'est encore un signe des temps. Malgré tout, nous avons eu plusieurs communions à la messe matinale et une assistance convenable aux offices. Ici du moins, on reste encore fidèle à ces traditions vénérables qui disparaissent peu à peu.

Le résultat des vacances

Nous avions dit qu'un contrôle sérieux serait fait pour savoir qui a été fidèle au Patronage, à la messe du jeudi, aux offices du Dimanche et à la confession pendant les vacances.

Ce contôrle a été fait et nous a donné un résultat satisfaisant, car les 30 garçons et les 23 filles dont les noms suivent, y ont été *absolument fidèles.*

Alain Le Du
Armand Bolou
Yves Valégant
Yves Quéré
François Postic
J.-L. Le Meur
Louis Jaume
Louis Glémarec
Guillaume Guillemot
Jérôme Guillemot
Joseph Guillemot
Yves Le Grand
Corentin Le Grand
René Duigou
Louis Duigou
François Duigou
René Gourmelen
Joseph Fer
Joseph Dahéron
Louis Flatrès
Jean Cornilleau
Pierre Cornilleau
René Cornilleau
Corentin Cotten
René Kenhervé
Charles Bourc'his
Alexandre Bourc'his
Yves Bourc'his
François Bourc'his

FILLES

Hélène Calvez
Paule Guichoux
Marie Le Ny
Marie Bruno
Joséphine Lancien
Joséphine Meur
Marie Le Roy
Jeanne Le Roy
Germaine Robin
Marie Le Reste
Jeanne Bosq
Auguste Dizet
Joséphine Pérès
Jeanne Rivière
Anna Boëdec
Marie-Th. Cornilleau.
Joséphine Cotten
Marie Guérer
Marie Glémarec
Marie Hervé
Simone Iquel
Marie Lancien
Marie-Louise Le Reste

Aussi tous tes enfants ont-ils reçu une belle récompense.

Un grand nombre d'autres sans avoir été fidèles à *tout* ce que nous

demandions, ont pourtant été fidèles à plusieurs choses, dans une certaine mesure du moins. Nous les en félicitons.

Mais un groupe de vilains gamins, dont nous aimons mieux taire ici, le noms pour ne pas faire rougir les familles, se sont très mal conduits pendant les vacances. On se retrouvera bientôt. A ce propos, nous rappelons aux parents que c'est un devoir impérieux pour eux de bien élever leurs enfants et *de ne pas leur donner raison*, comme ils le font journellement contre les personnes sérieuses qui voudraient leur faire du bien.

A ces parents, nous disons : choisissez.

Ou bien :

Vous voulez faire de vos enfants d'honnêtes gens et de bons citoyens...

Il faut pour cela :

Leur inculquer l'amour de Dieu et de la religion ;
Leur apprendre à aimer la Patrie ;
Leur apprendre à vous respecter et à vous obéir ;
Corriger leurs défauts ;
Les placer dans un bon milieu ;
Veiller toujours sur eux.

Ou bien :

Vous voulez faire de vos enfants des vauriens... Pour cela, il suffit de ;
Leur apprendre le mépris de Dieu et de la Religion ;
Leur dire que la Patrie n'existe plus ;
Leur dire que la vie n'est qu'un songe et qu'il faut s'amuser ;
Leur dire qu'après la mort tout est mort ;
Les laisser lire de mauvais livres ;
Les abandonner dans la vie...

Parents sérieux, qui aimez véritablement vos fils et vos filles, vous n'hésiterez pas un instant !

Vous voulez, n'est-ce pas, faire de vos enfants d'honnêtes gens et de bons citoyens ? Prenez-en dont le moyen :

Elevez-les chrétiennement et donnez-leur, en tout, le bon exemple.

La Saint Michel

La Saint Michel nous a réunis au pied du glorieux Archange, protecteur de la France. Là, nous avons encore prié pour nos soldats, pour nos alliés, nos prisonniers et pour tous ceux qui sont dans le deuil, dans la peine, sans oublier les chers disparus.

Les enfants des écoles ont demandé en outre, à S. Michel, au début de cette année scolaire, la grâce de bien travailler et d'être bien obéissant, afin de répondre au dévouement de leurs maîtres et de leurs maîtrsses, et de croître chaque jour en science et en vertu.

Chronique du Mois d'Octobre

Le Rosaire et les temps actuels

» C'est au rosaire, disait Léon XIII qu'il faut demander les remèdes aux maux présents. » Et dans cette conviction, voulant encourager une

si sainte pratique, il a éclairé l'automne d'un divin rayon de soleil en consacrant le mois d'octobre tout entier à Notre-Dame du Rosaire, et en enrichissant ces pieux exercices des plus précieuses indulgences :

L'excellence du rosaire est prouvée par le témoignage que lui ont rendu souvent les actes des Souverains Pontifes. Saint Pie V, Grégoire XIII, Clément XI lui font hommage des victoires remportées sur les Turcs, alors que menaçait l'invasion musulmane. C'est en mémoire de ces bienfaits du ciel que fut établie jadis la fête du Saint Rosaire.

En même temps se répandait dans toute l'Eglise et jusque dans les moindres hameaux la sainte coutume du chapelet. Le chapelet, cet abrégé du rosaire, la couronne de Marie, est devenu la grande arme des chrétiens. Ce n'est pas seulement, comme on l'avait si joliment appelé au moyen âge le psautier des humbles, le bréviaire des illettrés, c'est devenu la prière des plus illustres comme des plus simples artisans.

— Mon ami, disait un jour le Dr Récamier à un étudiant, le chapelet est une sonnette. Il me sert à appeler la Très Sainte Vierge, si bonne, à mon secours.

On raconte qu'Haydn et Mozart cherchaient dans la récitation du chapelet l'inspiration de leur génie.

Le chapelet est une chaîne de prières dont les anneaux, se déroulant d'une âme à l'autre, enlacent l'Eglise tout entière dans une harmonieuse unité, un faisceau d'armes spirituelles qu'aucune force humaine ne parvient à rompre.

Quelle riche moisson de grâces les âmes chrétiennes trouveront dans cette prière. « Le rosaire, déclarait la Très Sainte Vierge à saint Dominique, est la couronne dans laquelle je place ma joie. Répands-la partout, et les pécheurs se convertiront, et les justes persévéreront et arriveront à la béatitude céleste. »

Jamais la récitation publique et privée ne fut plus opportune qu'en ce moment. Beaucoup d'évêques ont établi le rosaire perpétuel depuis le début de la guerre. A Paris, le chapelet est dit sans fin dans les églises et les chapelles des communautés. Dans la France entière, pendant ce mois d'octobre, les fidèles doivent partout accourir à ces pieux exercices et redoubler d'instances aux pieds de la Reine du ciel, afin d'obtenir d'elle, selon la belle prière de NN. SS. les évêques, une paix victorieuse.

Le Pardon du Rosaire

Le Pardon du Rosaire est, avec l'Indulgence de la Portioncule et celle de la fête des Morts (pour ceux qui portent la médaille de saint Benoît), la plus grande indulgence qui puisse se gagner en temps ordinaire.

1° *Tous les fidèles* peuvent la gagner, le jour de la fête du T. Saint Rosaire, c'est-à-dire le *premier dimanche d'Octobre*, pourvu que, s'étant confessés et ayant communié, ils visitent la chapelle du Rosaire dans une église où la Confrérie est canoniquement érigée et qu'ils y prient aux intentions du Souverain Pontife.

2° *Comme celle de la Portioncule*, cette indulgence peut être gagnée *toties quoties*, c'est-à-dire autant de fois qu'on réitère la visite et les prières, pour cete année, depuis l'après-midi du *samedi* 3 *Octobre* jusqu'au soir du *dimanche* 7. Pour les visites, il suffit d'être dans un endroit de l'église d'où l'on peut apercevoir la chapelle ou l'autel du Rosaire.

La confession de la quinzaine suffit. La communion peut être faite, le jour de la fête ou la veille, dans n'importe quelle église.

3° Comme toutes celles du Rosaire, l'indulgence du « Pardon » est applicable aux âmes du Purgatoire.

La procession du Rosaire

Un moyen usité de tout temps pour fléchir la colère divine et attirer sur les peuples la bénédiction de Dieu, ce sont les processions. Pourquoi ne l'emploierions-nous pas, ce moyen, alors que nous sommes étreints sous l'épouvantable fléau de la guerre.

La procession en effet, *c'est la prière*, or la prière est toute puissante sur le cœur de Dieu. N. S. nous en donne l'assurance. « *Demandez et « vous recevrez ; car celui qui demande reçoit. Est-ce qu'un père « donne une pierre à son enfant qui lui demande du pain ?* » dit l'Evangile des Rogations.

La procession *c'est la prière en commun*. Là, tous les rangs, toutes les conditions, toutes les familles sont confondues pour implorer. Or N. S. a dit encore : « Quand deux ou trois seront réunis en mon nom pour prier, je serai au milieu d'eux. »

La procession, *c'est une prière publique*, c'est-à-dire faite au nom de l'Eglise par des personnes qui en sont officiellement chargées, et cela pour le bien général des fidèles. La prière publique, soit qu'elle offre à Dieu des louanges, soit qu'elle lui adresse des supplications, est toujours agréée par la Sainte-Trinité, parce que Dieu voit d'abord et pardessus tout cette divine société qui est son œuvre de prédilection.

Dimanche prochain aura lieu la procession solennelle de la fête du Rosaire. Elle se fait tout particulièrement pour recommander notre pays à la Sainte Vierge qui a donné à la France tant de preuves de son amour. Soyons donc attentifs au désir de la sainte Eglise et répondons avec plus d'empressement par ces temps de calamités aux invitations répétées par ses ministres, mettant de côté les objections que suscitent notre paresse et notre vie routinière ennemie de toute gêne et de tout sacrifice, et foulant aux pieds le respect humain qui si souvent paralyse notre bonne volonté trop chancelante.

Les Catéchismes

Les Catéchismes rouvriront le 11 octobre.

Le grand Catéchisme aura lieu pour les français le jeudi à 9 h. et le dimanche à 1 h. ; pour les petits, le mardi à 4 h. ½ et pour les bretons, le samedi à 11 h. 1/4.

Tous les mercredis ou le jeudi veille du 1er Vendredi, confession des enfants. Tous les jeudis, ou le 1er vendredi, messe des enfants.

Nous rappelons que tous les enfants depuis l'âge de 7 ans, sont tenus de suivre le petit catéchisme, et doivent *pour la 1re fois*, nous être présentés par leurs parents.

Pour faire sa 1re *Communion solennelle*, il faut avoir suivi au moins 2 ans le grand Catéchisme, et avoir 10 ans avant le 1er Janvier.

Nota. — a) **Les parents seront prévenus par un billet, chaque fois que leur enfant aura manqué au Catéchisme.**

b) **Les enfants qui auraient manqué SIX FOIS, SANS RAISON, à ces Catéchismes, dans le cours d'une année, seront retardés d'un an pour la première Communion solennelle.**

(Statuts diocésains.)

Retraite des jeunes filles

Comme nous l'avons déjà annoncé, la Retraite des jeunes filles s'ouvrira le Dimanche 14 octobre à 8 heures du soir pour se terminer le 18, Jeudi au matin.

Elle sera prêchée par le Père Bayon, aidé pour les confessions de M. le chanoine Quémec.

Nous recommandons aux prières des personnes pieuses, le succès de cette retraite.

CONSEILS PRATIQUES

à nos Paroissiens

(Suite et fin)

—o—

Touchant le 4e empêchement de parenté par alliance que le nouveau Code de Droit canonique supprime, et le temps prohibé qu'il clot désormais au jour de Noël et au jour de Pâques, nous ferons remarquer que ces réformes ne seront en vigueur qu'à la Pentecôte prochaine.

Nous ferons remarquer encore à nos paroissiens, que l'*acte de Baptême* doit être présenté au moment même de l'inscription des *bans,* et que pour cette inscription il faut la présence des parents ou de 2 témoins.

Enfin, non seulement l'Eglise désire qu'on demande au plus tôt la *bénédiction nuptiale,* si on n'a pu la recevoir le jour des noces, mais encore que les époux autant que possible, communient à la messe de mariage.

AUTOUR DE L'ECOLE

François.— « Eh bien, Pierre, es-tu enfin décidé à mettre ton enfant « à l'école chrétienne ? ».

Pierre. — « Mon Dieu ! ma femme le voudrait bien ; mais, comme je « lui dis : *qu'est-ce qu'on apprend dans ces écoles ? Un peu de caté-* « *chismes et des prières..*»

François. — « Mon vieux, n'apprendrait-on que cela que ce serait « déjà beaucoup. Ton enfant en effet n'a pas qu'une intelligence, il « a encore une âme à qui il faut donner sa physionomie morale. Mais « à l'école chrétienne, on ne donne pas que l'éducation, on donne de « plus une instruction solide qui peut rivaliser tous les jours avec « celle de l'école laïque. Nous en avons la preuve dans les succès de « nos établissements catholiques touchant le *certificat d'études,* le *bré-* « *vet simple ou supérieur,* le *baccalauréat,* le *Doctorat.* Pourquoi « d'ailleurs, nos professeurs et nos élèves seraient-ils inférieurs aux « autres ? On n'a pas, j'imagine, à l'Université, le monopole de l'in- « telligence ? ».

Pierre. — « Non, sans doute. Mais..., vois-tu, il y a encore une « autre question qui me gêne. »

François. — « Qu'est-ce donc ?...

Pierre. — « Comme je le disais à ma femme : *si nous envoyons*

« *notre enfant à l'école chrétienne, il y a ici des mouchards qui vont* « *nous dénoncer, et alors...*

François. — « Et alors quoi ?...

Pierre. — « Alors on nous retirera notre pension.

François. — « Ah ! voilà la fameuse manière à laquelle beaucoup de « braves gens hélas ! se laissent prendre ! On ne cesse en effet, de « dire à tous ces pensionnés civils ou militaires, surtout depuis le com- « mencement de la guerre, comme à l'époque des élections : *gare à* « *vous ! si vous allez à la messe, ou si vous êtes trop calotin...on vous* « *retirera votre allocation, votre pension.* Et on se laisse prendre à ces « insinuations perfides. Ah ! si ces braves gens connaissaient mieux « la Loi, ils enverraient promener ces chanteurs éhontés en leur disant : « *Et de quel droit, s'il vous plaît ? Mais, d'après la Loi, la pension est* « *inadmissible, inaliénable, c'est-à-dire que personne, entendez-vous,* « *personne ne peut l'enlever.* »

Pierre. — « Et pourtant, puisque c'est le gouvernement qui paye !

François. — C'est là, précisément qu'est l'erreur, mon ami. Non, ce « n'est pas le gouvernement qui paye, c'est l'Etat.

Pierre. — « Mais, c'est la même chose.

François. — Ah ! oui ? Pas du tout ; le gouvernement et l'Etat font « *deux.* La preuve en est que le gouvernement change souvent, trop « souvent même, pour le bon fonctionnement de l'Etat, tandis que « celui-ci, l'Etat, reste toujours là ; car l'Etat, c'est la France, l'Etat, « c'est toi, c'est moi, c'est tout le monde, ce sont les contribuables dont « l'argent sert à payer le bon fonctionnement des affaires : voilà !

« Lors donc qu'une *allocation* ou une pension est accordée, c'est « l'Etat et non tel ou tel personnage qui la donne. Une loi seule peut l'établir : une loi seule peut l'enlever. »

Pierre. — « Eh bien, ceci est pour moi la première nouvelle, je vais le dire à ma femme tout à l'heure. »

François. — « Oui, oui, dis-lui ça et surtout, range-toi de son avis « en mettant ton enfant dans une école chrétienne, si tu ne veux pas « avoir à le regretter plus tard, car il ne faut pas, mon cher, oublier « une chose, c'est que la laïcition, décrétée, imposée et réglée en « France, depuis trente ans, est l'œuvre la plus néfaste qui ait été ima- « ginée contre le catholicisme, par ceux dont le rêve secret ou avoué est « la destruction de tout ce qui conduit à Dieu. Jamais, mon ami, ja- « mais nous nous défendrons assez contre cet empoisonnement de la « laïcisation. De même que les plus païens de nos contemporains sont « inconsciemment pénétrés de l'esprit chrétien, dont la sève a vivifié « pendant des siècles les générations antérieures, à la nôtre, de même « aujourd'hui, — il faut bien le constater en le déplorant, — nous « subissons nous catholiques sincères et convaincus, la contamination « d'un mal dont le microbe sature l'atmosphère que nous respirons in- « consciemment, nous nous laïcisons et en nous laïcisant nous nous « éloignons de Dieu et nous en éloignons l'âme des enfants qu'il nous avait chargé de garder pour Lui. »

« Aussi, de grâce, tenons les jeunes intelligences dont nous avons « à répondre, à l'abri du mal où tant d'autres avant elles ont déjà « sombré. Donnons à l'enfance une tournure d'esprit chrétien : quelle « supériorité ce sera pour le gouvernement de sa vie entière ! »

Mouvement Paroissial

Septembre

BAPTEMES.

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Marie-Louise COTTEN. Par. et mar. : Jean-Marie Cotten et Louise Bourc'his.— Jeanne PRIGENT. Par. et mar. : Jean Quintin et Jeanne Cras. — Solange TOUCHE. Par. et mar. : René Touche et Marie Le Bris.

MARIAGES

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage :

Hervé QUÉRÉ et Françoise TUDAL.

DÉCÈS

A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Un enfant à Vincent GUERNALEC.

N'oublions pas nos Morts

Nous avons chanté ce mois-ci

Un service anniversaire de 2e classe, pour Philomène CRAS et Marguerite BOSQ. — Un service anniversaire de 2e classe, pour Bertrand COROLER, mort au champ d'honneur ; un service de dévotion pour son frère Christophe et un autre pour ses parents décédés. — Un service anniversaire de 2e classe, pour Louis BARILLEC, de Coat-Morn et un service de dévotion pour les parents decédés. — Un service de dévotion pour la famille à l'occasion de l'enterrement de l'enfant GUERNALEC. — 3 octaves pour les trépassés.

Calendrier Paroissial

Octobre

5. — 1er Vendredi du mois. — A 7 h. moins 1/4 du matin, réunion de l'Apostolat.
7. — Solennité du Saint Rosaire. — A l'issue des Vêpres, procession.
14. — Pardon de N.-D. du Bon Secours. — La grand'messe seule se chante à la chapelle Saint Eloi. — Ouverture de la Retraite des jeunes filles.
15, 16, 17, 18. — Retraite.
21. — XXIe Dimanche après la Pentecôte.
22. — XXIIe Dmanche après la Pentecôte. — A l'issue des Vêpres, réunion de la Congrégation des Mères chrétiennes.
31. — Vigile de la Toussaint. — *Jeûne et abstinence.*

Le Gérant : C. LE BORGNE

Imprimerie NORMAND, Hennebont, 4 rue Trottier

7e ANNÉE

1er Novembre 1917

No 8

ECHO PAROISSIAL DE NOTRE-DAME DE ROSPORDEN

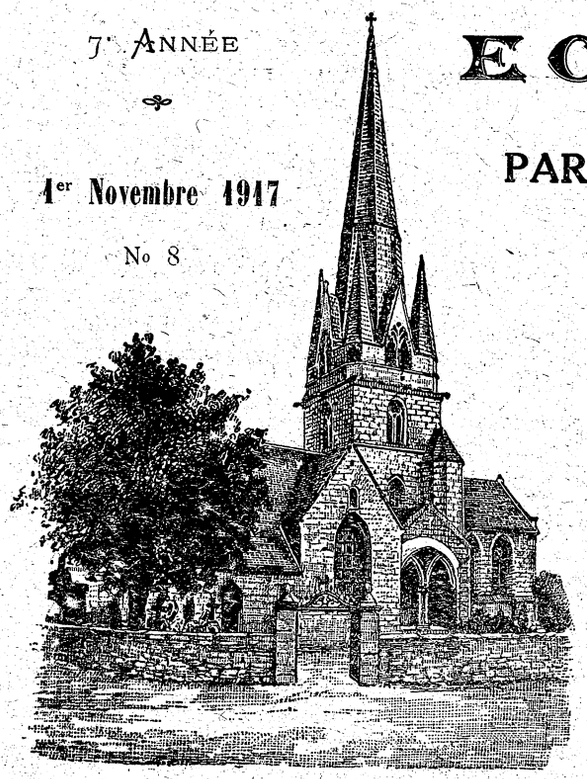

Autour de la Guerre

Le Père Joseph MENUT

Au mois d'octobre 1914, M. le Vicaire ayant été appelé sous les drapeaux, un jeune missionnaire réformé temporairement acceptait avec l'agrément de ses supérieurs et l'approbation de l'Evêché, de venir comme auxiliaire à Rosporden.

Joseph Menut était né à Plouézoc'h, le 24 juin 1886, d'une famille très honorable.

Après avoir passé par les écoles Saint-Joseph de Morlaix et Bon-Secours de Brest, il était entré au Grand Séminaire de Quimper. Au bout de 2 ans, sentant naître en lui la vocation de missionnaire, il

était allé chez les Pères du Saint-Esprit, à Chevilly, où il avait fait profession.

Le Père Menut ne soupirait qu'après le moment où il lui serait donné de servir la France. Ce moment ne devait pas tarder. Le 23 février 1915, l'ordre d'appel arrivait et, joyeux de voir son rêve se réaliser, mais triste de quitter ses chers Rospordinois, il partait rejoindre son régiment.

Qui dira jamais tout le bien que ce prêtre aimable, dévoué, zélé, charitable, a fait ici, pendant 5 mois ! Les enfants surtout et les malades avaient ses prédilections particulières. Il était l'ami de tous, même des plus indifférents. Aussi, que de larmes quand sonna l'heure du départ !

Ce que le Père Menut avait été à Rosporden, il le fût partout depuis.

Ayant demandé à partir pour le front, il est dirigé sur l'Argonne où bientôt, dans une terrible attaque il est blessé et fait prisonnier.

Voici la lettre que nous recevions à cette occasion, de son aumônier militaire :

Monsieur le Recteur,

Les journaux vous ont sans doute, apporté l'écho des combats de ces jours derniers dans l'Argonne. J'ai malheureusement à vous annoncer que le Père Joseph Menut n'est plus avec nous. D'après les renseignements que j'ai pu recueillir, il a été fait prisonnier avec une blessure à la tête. Mais la blessure ne doit pas être grave, car on a vu ensuite l'héroïque soldat soigner d'autres blessés.

Je regrette beaucoup le bon Père Menut, et ici, tout le monde le regrette, car c'était un excellent camarade, un brave soldat et surtout un véritable apôtre.

Pas n'est besoin, Monsieur le Recteur, de recommander à vos paroissiens, de prier pour celui qui fût ici, pendant 5 mois, un auxiliaire dévoué et admirable. Lui-même dans sa captivité, priera pour les Rorpordinois et offrira à Dieu, pour la conversion de plusieurs, ses cruelles souffrances.

Veuillez agréer...

F. Floner, aumônier.

A quelque temps de là, nous recevions une lettre du P. Menut lui-même.

Cher M. le Recteur,

Je suis au château de Celle (Hanôvre), depuis le 6 août. J'aurais bien voulu rester avec mes amis du 151e, à Meschédé, mais : *l'homme propose et Dieu dispose* ».

Depuis mon arrivée ici, ma santé est meilleure. Les deux blessures que j'avais à la tête sont cicatrisées : mais je vous prie de croire que lors de l'attaque du 3 juillet, j'ai échappé à la mort, je ne sais trop comment. Je pleure toujours mes bons jeunes gens du 2 bataillon : on se connaissait, on s'aimait.

Mon meilleur souvenir à tous.

Joseph Menut, *prêtre*.

Interné dans une résidence d'officiers en Allemagne, le P. Menut avait demandé à partager la captivité des simples soldats pour leur faire plus de bien encore.

« Pour les prisonniers, écrivait à son père, un avocat à la Cour « d'appel de Paris, sergent au 287e d'infanterie, l'arrivée au camp de « Monsieur votre fils, a été une grande joie. Les catholiques ont trouvé « en lui un prêtre dévoué et facilement accessible, un guide très sûr : « les non-catholiques, un conseiller éclairé et un grand camarade. Tous « les Français se serrent les coudes là-bas, sans distinction d'opinions « ni de croyances, et M. l'Aumônier est reconnu par tous comme un « de leurs chefs. Tous l'aiment du reste, pour ses grandes qualités de « cœur et pour son extrême bonne grâce. »

Voici une autre lettre non moins suggestive, adressée à une personnalité de Rosporden :

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de faire la connaissance au camp de Celle où j'étais prisonnier, de M. le R. P. Menut qui est votre ami. Je suis rentré en France avec le dernier convoi de grands blessés et j'ai laissé dans la froide Allemagne, M. Menut au milieu de bien des misères. Malgré toute la fatigue d'un ministère écrasant, — le camp comptait plusieurs milliers de catholiques, — notre aumônier n'a ni pu ni su se désintéresser des souffrances physiques qu'il a vues autour de lui. Il s'intéresse tout particulièrement aux tuberculeux qui, faute de soins et de nourriture, trouvent là-bas une mort pénible, douloureuse et rapide. Sa sollicitude s'attache aussi au sort des Bretons qui sont assez nombreux à soulager. Pour tous ces malheureux, M. le R. P. Menut serait bien heureux d'être mis, soit directement, soit indirectement en rapport avec des Œuvres du Finistère où de Bretagne, instituées pour venir en aide aux prisonniers.

Aussi, c'est avec une générosité sans bornes, que les paroissiens de Rosporden adressaient chaque semaine au P. Menuit des colis pour soulager sa misère et celle de ses compagnons de captivité.

Rapatrié grâce à des démarches faites à son insu, le bon Père regrettait d'être revenu en France, et cnotinuait à s'intéresser à ses chers prisonniers d'Allemagne : Français, Russes, Anglais, Polonais, en leur procurant des secours en nature ou en argent.

Il aurait voulu repartir au front comme aumônier, mais contre toute justice, il y fût envoyé comme combattant. Là, encore, il continua son charitable apostolat près de ses compagnons d'armes, dont il était le meilleur camarade, comme l'atteste cette carte reçue de l'un d'eux pour nous annoncer qu'il avait péri le 22 septembre, dans la zone italienne, victime de son dévouement, au milieu d'un incendie de convoi :

« Celui que j'aimais tendrement, que nous chérissions tous ici, ayant « pu apprécier son brave cœur, son âme d'apôtre, sa sainteté, celui « que vous chérissiez vous-même, M. le Recteur, je n'en doute pas, « jouit dès à présent de la récompense qu'il a méritée : il a péri sur la « brèche comme doit mourir tout véritable disciple du Christ. »

Voici enfin, un dernier témoignage de son ami l'avocat à la Cour d'appel de Paris, en apprenant sa mort, à un Rospordinois :

« Ainsi donc, notre bon ami, l'abbé Menut n'est plus ! En vous li-

« sant, j'ai ressenti un coup violent au cœur, et cette mort me cause « une douleur profonde.

« Vous comprenez, vous, Monsieur, qui étiez son ami, comment mes « camarades de captivité et moi nous étions attachés à sa belle cons- « cience et à son grand courage. Il faut l'avoir vu, comme nous, se « multipliant pour ses compatriotes, soignant les âmes, réconfortant « les malades, assistant les mourants, et tenant tête à l'Allemand pour « défendre sa dignité et ses droits de prêtre et de Français (deux « nobles choses qui n'en faisaient qu'une en lui), pour sentir et aimer « tout ce qu'il y avait de noblesse simple et fraternelle dans ce carac- « tère.

« Et pendant que je vous écris, je le revois parcourant les avenues « du camp des prisonniers, en quête de bien à faire.

« Il n'est plus, mais sa mort est belle. Elle est celle qu'il voulait, « puisqu'il est tombé servant à la fois, son Dieu et sa Patrie. Cette « pensée doit être un commencement de consolation, s'il en est, pour « ses pauvres parents.

« Je vous prie de leur dire la part que je prends à leur deuil et à « leur chagrin.

« Ma femme sera avec vous dimanche, quand vous célébrerez le « service funèbre à la mémoire de notre cher grand disparu.

« Croyez, Monsieur... »

Voilà ce qu'était le Père Menut. Mgr Le Roy avait bien raison de dire « *qu'il était né pour les beaux sacrifices* ». Mais ce que Sa Grandeur ne savait peut-être pas, c'est que Joseph avait demandé à Dieu de le prendre plutôt que l'un de ses frères.

Le Père Menut avait inauguré son ministère à Rosporden, le dimanche du Saint Rosaire, 1914 : le dimanche du Saint Rosaire 1917, on chantait ici, son service d'entrerement. C'est bien le cas de répéter : « *O Dieu, que vos jugements sont impénétrables* ! »

A ce service présidé par le Père Boucher, un breton de sa Congrégation, l'église était comble et l'émotion profonde.

Le lundi, 15 octobre, un grand service d'octave recommandé par les paroissiens, était encore chanté par un religieux du Saint-Esprit, le Père Le Mintier de la Motte-Basse, entouré de tout le clergé des environs.

Après avoir aimé ici-bas et secouru le bon Père durant sa captivité d'Allemagne, les Rospordinois veulent continuer à l'aimer et à le secourir dans sa captivité du Purgatoire. Quand il en sera sorti, c'est lui à son tour, qui priera pour eux au ciel.

Chronique du Mois d'Octobre

Retraite des jeunes filles

Les jeunes filles de Rosporden viennent de prendre part, au nombre de 150 environ, à une retraite qui leur a été prêchée par le R. P.

Le Bayon, de la Compagnie de Jésus. Elles n'ont point été déçues dans leur attente. Le prédicateur en effet, a été on ne plus intéressant et pratique. Espérons que sa parole aura fait le plus grand bien et que le résultat sera durable. Voici, pour que les Retraitantes puissent se les remémorer, les sujets que le Père a traités avec autant de doctrine que d'éloquence :

Ouverture. — Pendant la Retraite, Jésus, par sa grâce, va *passer, entrer, parler.* Guérison de la fille de Jaïre.

1er Jour

Le **salut**. C'est une affaire *nécessaire, difficile, personnelle.*

Le grand obstacle au salut, c'est *le péché* que Dieu punit terriblement parce qu'il outrage sa qualité de Maître et de Père.

Les péchés de langue. On peut pécher par la langue, contre la *prudence*, la *vérité*, l'*honnêteté*, la *charité*.

La **morr.** — Leçon de détachement de *tout*, elle nous sépare de *tout*

2e Jour

La vie chrétienne. — Ce qui la constitue, ce n'est pas seulement la pratique extérieure de la Religion, mais *l'état de grâce* qui nous rend agréable à Dieu, et capables d'acquérir des mérites.

Cet état, nous pouvons l'acquérir par *la prière — nécessité* et *qualités* de la prière.

Lectures. — Ses dangers. — *Ce qu'on ne doit pas lire : ce qu'il est mieux de ne pas lire ; ce qu'on doit lire.*

L'Enfer. Il y en a un. Nous en avons pour preuve : *la raison, le consentement général des peuples, la parole de J.-C. et sa mort.* — C'est : *la peine du feu* et *la séparation éternelle d'avec Dieu.*

3e Jour

La **Miséricorde**. — Il ne faut jamais se désespérer, car Dieu pardonne *tout.*

Amour de J.-C. — Nous devons l'aimer, parce qu'*Il est souverainement aimable* et qu'*Il nous a prodigieusement aimés.*

Nous devons l'aimer de *tout notre cœur*, de *tout notre esprit*, de *toutes nos forces.*

La **Vocation**. — La *vie religieuse* : le *célibat* dans le monde ; le mariage.

La **Vertu de puteté**. — C'est le lys. — Sa *beauté, son parfum, sa fierté.*

Cloture

Pour traverser le désert de la vie, il nous faut 3 choses : *une lumière*, c'est la foi : *une arme*, c'est la prière ; du *pain*, c'est la Sainte Eucharistie.

Le bon journal

Qu'on le veuille ou non, qu'on s'en félicite ou qu'on le déplore, le journal est entré dans nos mœurs. Il est devenu pour ainsi dire, aussi bien en ville qu'à la campagne, un aliment de première nécessité, tout comme le pain. Quoi d'étonnant dans un pays sillonné de chemins de fer et de télégraphes, où l'esprit est alerte, curieux, où chacun désire vite savoir ce qui se passe, où quiconque veut exercer son influence a besoin de publicité ? Le journal répandu ainsi à profusion, n'est-il pas la grande puissance du jour ? C'est lui qui forme l'opinion en présentant à chacun des informations et des idées toutes faites sur la religion, la philosophie, la morale, la politique, l'histoire, les sciences, les arts, la littérature, le commerce, l'industrie, les choses et les arts. C'est lui, à l'époque des élections ou quand une nouvelle loi s'élabore, qui fait la mentalité des citoyens.

Il est donc souverainement important de retevoir et de lire un bon journal, un journal franchement catholique comme la *Croix* ou le *Nouvelliste* par exemple.

En vous voyant le prendre ou le recevoir, on vous traitera sans doute de *curé*, de *clérical*, de *calotin*. Ici, surtout, ce sont les épithètes à la mode. Mais quand on voit de quelles bouches elles sortent... grand Dieu ! que ça fait pitié !... En tout cas, répondez au malin qui vous traitera de la sorte : « Sais-tu d'abord, ce que c'est qu'un curé, un clérical, un ca-« lotin ?... Non, sans doute. Eh bien, je vais te le dire : un clérical, « mon vieux, c'est un homme foncièrement honnête, conséquent avec « ses principes, soumis en tout à sa foi, à son Dieu et à sa conscience. « Un clérical, tu le vois, c'est pas le premier venu. Ecoute plutôt ce « que disait Taine à ce sujet, Taine qui était de l'Académie, Taine qui « était libre-penseur. Il disait : « Tous les coquins, tous les communards, « tous les ivrognes, tous les voyous, tous les mauvais sujets, tous les « gens de sac et de corde, sont ennemis des curés et des honnêtes « gns. Le fait est certain.

« D'autre part, les braves gens, les gens de bien, les gens estimables « et charitables, sont tous sympathiques aux curés et respectueux à « leur endroit. Ce fait est encore certain. »

« Tu vois donc qu'il vaut beaucoup mieux être clérical que ne l'être « pas. Et puis, si tu veux, quand j'aurai lu mon journal, je te le ferai « passer, et tu verras comme il est intéressant dans ses huit pages. « Tu y trouveras la réponse à beaucoup de sottisses que tu débites. »

Oui, voilà ce qu'il faut répondre à ces prétendus *malins* qui ne voient clair qu'aux lueurs de leur *Lanterne* et qui ne se repaissent que des élucubrations du *Bonnet Rouge*.

Monsieur de VILLIERS

Le 11 octobre, vers une heure du matin, s'éteignait dans son manoir de Kerminhy, un vénérable vieillard âgé de 90 ans, muni des sacrements de notre Sainte Mère l'Eglise.

Monsieur le vicomte de Villiers du Terrage était né à Paris, le 17 décembre 1827. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, il était devenu Inspecteur général des Ponts et Chaussées. C'est à son génie qu'on doit le splendide viaduc de Point du Jour, de la capitale, et les premières lignes de la Compagnie d'Orléans.

Officier de la Légion d'honneur, médaillé de 70, Président de la Société archéologique du Finistère, Président de la Société de secours des Ponts et Chaussées, le vicomte de Villiers laisse de nombreuses notices archéologiques sur notre pays.

En 1892, il s'était présenté au Conseil général ; mais, comme pour M. Hugo-Derville, les électeurs se laissant aveugler par leurs passions politiques, lui préférèrent un autre candidat.

Monsieur de Villiers n'en continua pas moins à faire du bien à la commune de Rosporden, et, jusqu'à sa mort, ses aumônes ont été distribuées aux indigents d'une façon aussi pieuse que discrète. « *Ses bonnes œuvres l'auront suivi au tribunal de Dieu* ».

A ses funérailles présidées par son vieil ami, le chanoine Abgrall, celui-ci retraça en termes émus, la brillante carrière de son Président de la Société archéologique, et donna ensuite l'absoute.

Qu'il repose en paix.

Mouvement Paroissial

—o—

BAPTEMES

Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Augustine TALGORN. Par. et marr. : Jean Even et Marie Giquel. — Madeleine BERNARD. Par. et marr. : Yves Marzin et Marianne Guéguen. — Simonne BOURRIQUIN. Par. et mar. : René Bourriquin et Marie Rouat.

MARIAGES

Ont été unis par les liens indissolubles du mariage religieux :

Jean GUILLOU et Marie-Jeanne-NICOLAS. — Michel BORDIER et Anna GUÉGUEN.

DECES

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Yves LANOÉ, 65 ans. — M. DE VILLIERS DU TERRAGE, 90 ans. — Marguerite CORNEC, 42 ans.

N'oublions pas nos Morts

Nous avons chanté ce mois-ci :

Un service d'enterrement de 1re classe pour le R. R. Joseph MENUT, auxiliaire à Rosporden, mort au champ d'honneur. — Un service de dévotion recommandé pour lui, par Christophe Tréguier. — Un service, à l'occasion du décès d'Yves LANOÉ, pour ses parents défunts. — Un grand service d'octave, mis par les paroissiens, pour le R. P. Joseph MENUT. — Un service de fondation de 2e classe, pour M. LE BAS et sa famille. — Une octave de services pour le R. P. MENUT. — Un service de dévotion à l'occasion du décès de Marguerite PASCOU, pour ses parents défunts.

Un service de dévotion, à l'occasion du mariage, pour la famille BORDIER et un autre pour la famille GUÉGUEN. — Un grand service de huitaine pour le vicomte DE VILLIERS. — Un service anniversaire de 2e classe, pour René KENÉHERVÉ, de Coatculoden, et un service de dévotion pour ses parents défunts.

Calendrier Paroissial

Novembre

—o—

1er Novembre. — FÊTE DE LA TOUSSAINT. — Dès l'*Angelus* du matin, confessions. — *Quête* aux messes pour l'église. — A 2 h., vêpres de la Toussaint. — Sermon. — Vêpres des Morts. — *Quête pour les Trépassés,* procession et absoute au cimetière. — Après l'office, confessions.

2. — *Fête des Morts.* — Dès l'*Angelus* du matin, confessions. — A 7 h., 1re messe, procession au cimetière, 2e et 3e messes. — A 9 h., office, grand'messe, procession au cimetière et absoute solennelle. — *Pas de réunion de l'Aposolat.*

3e. — A 7 h. moins un quart, service et messe pour les prêtres originaires de Rosporden et ceux qui y ont exercé le saint ministère.

4. — XXIIIe dim. après la Pentecôte. — A 9 h. ½, service solennel pour les paroissiens morts dans l'année, et particulièrement pour les soldats tombés au champ d'honneur.

11. — XXIVe dim. après la Pentecôte. — Service solennel pour les âmes spoliées par la Loi de Séparation.

18. — XXVe dim. après la Pentecôte. — *Dédicace de la basilique des S.S. Ap. Pierre et Paul.* — A l'issue des vêpres, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie.

25. — Dernier dim. après la Pentecôte. — A l'issue des vêpres, réunion de la Congrégation des Mères chrétiennes.

Le Gérant : C. LE BORGNE

Imprimerie NORMAND, 4 rue Trottier, Hennebont.

Église catholique en Finistère

Document numérisé en 2019

LA QUESTION DE L'ÉCOLE

La rentrée des classes va se faire bientôt. De nouveau par conséquent, la question se posera pour les parents catholiques : *Dans quelle école envoyer les enfants ?* » Les principes ne changent pas, l'obligation reste toujours la même.

Que les parents lisent donc attentivement les graves conseils que leur donnait naguères à cet égard leur évêque, et qu'après les avoir pesés devant Dieu, ils les mettent résolument en pratique.

« Je veux insister sur un devoir qui tenait à cœur à Michel Le Nobletz, dit Sa Grandeur, et que les temps actuels rendent plus urgent qu'à son époque. Au début de son ministère, ce qui faisait sa désolation et le plongeait dans l'angoisse, c'était l'ignorance religieuse du peuple. Tout son apostolat fut organisé en vue de la combattre. Aujourd'hui le mal est bien plus grave. Ce n'est plus seulement la connaissance précise de la Religion qui est en jeu, c'est la foi même en la religion. L'enfance presque tout entière est exposée à la perdre, par l'école sans Dieu. Beaucoup parmi vous ne se rendent pas encore suffisamment compte de ce danger grave. Ils ne font pas tout l'effort qu'il faudrait, soit pour confier leurs enfants à l'école chrétienne, soit tout au moins pour les défendre contre les manuels condamnés.

Vous nous trouvez sévères sur ce point, mes Frères. Comment ne le serions-nous pas ? C'est une question de vie ou de mort, d'abord pour vous, qui commettez une faute mortelle en ne remplissant pas un devoir strict, ensuite pour vos enfants, qui courent le risque de devenir des païens. Le saint apôtre de nos pays, stigmatisant l'ignorance de vos aïeux, leur montrait l'enfer ouvert devant eux. Nous ne pouvons dire moins. Vos enfants prennent le chemin de ne plus croire. Comment pourraient-ils se sauver ? Et comment vous sauveriez-vous vous-mêmes, si vous avez été les auteurs de leur perte ?

Vous prétendez sauvegarder suffisamment leur foi, en réagissant au foyer domestique contre les enseignements mauvais reçus à l'école ou puisés dans les livres antireligieux. C'est, à la rigueur, possible. Quand il y a contradiction entre votre parole et celle de leur maître, bien souvent, ce n'est plus vous qu'ils croient, c'est leur maître. Ils jugent leur maître plus éclairé que vous. En tout cas, ils doivent être tentés de vous dire, et je sais que plusieurs l'ont fait : « Si l'école n'est pas bonne, pourquoi m'y mettez-vous ? » Des parents, même très instruits, perdent leur autorité sur l'esprit d'un enfant, par le fait qu'ils l'envoient recevoir un enseignement qu'ils blâment. Voilà ce que j'ai moi-même constaté, et ce qui m'est confirmé par l'expérience malheureuse de plus d'un père de famille et par le témoignage de personnes graves qui voient de près ce qu'elles affirment.

Que dirait d'une situation si douloureuse le vénérable Michel Le Nobletz qui fut si rude et si pressant pour les simples ignorants de son temps ? Notre sévérité n'est qu'un écho affaibli de la sienne. Et cette sévérité s'appuie sur les enseignements les plus formels de l'Eglise et des papes. Je vous rappelle la loi catholique dans toute

sa netteté. Si une école constitue un danger prochain pour l'âme de leurs enfants, les parents doivent les en écarter au péril même de leur vie.

Dom Michel « comparaît l'esprit des enfants à une cire molle où l'on écrit ce que l'on veut, et leur âme à une terre vierge, où la semence germe sûrement. » Pendant le séjour qu'il fit à Quimper, il y a exactement trois cents ans cette année, en 1614, il aimait à grouper autour de lui les enfants : « Attirés par son air de saint et l'attrait de la nouveauté, ils accouraient de toutes parts. Il les instruisait d'une manière simple et claire, émaillant ses leçons de comparaisons ingénieuses, de traits d'histoire et d'anecdotes propres à les graver dans l'esprit. Dès qu'ils l'apercevaient, ils s'attroupaient autour de lui et le suivaient par bandes. » (Le Gouvello, p. 125).

Mais, si on était venu lui dire que, au sortir de ses leçons sanctifiantes, ces jeunes chrétiens allaient passer aux mains de maîtres sans foi dans des écoles sans Dieu, il aurait emprunté à l'Evangile, pour porter sur les parents responsables de ce crime la sentence formulée par Jésus-Christ, les paroles terribles que nous ne méditons pas assez souvent : « Quiconque scandalise l'un des petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui liât une meule au cou, et qu'on le jetât dans la mer. » (Saint Mathieu, XVIII, 6).

Que les pères et mères de famille se remplissent l'âme de cette vérité, et qu'ils apprennent, pour défendre à tout prix la foi de leurs enfants, à obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Le pape bénit d'avance leur fidélité bretonne et leur courage dans l'épreuve.

Mgr DUPARC.

(*Lettre pastorale sur Michel Le Nobletz*).

Comment, après avoir entendu ces graves avertissements des parents qui se disent catholiques, osent-ils encore envoyer leurs enfants à l'école laïque où jamais il n'est question de Dieu, où jamais une prière n'est dite, où le catéchisme n'est pas appris, alors surtout qu'ils ont à leur disposition une école chrétienne ! C'est de l'aberration !

La rentrée à l'école Saint-Michel aura lieu le lundi 18 *septembre.*

Malgré la cherté des vivres, le prix de pension ne sera pas augmenté. Mais que les pensionnaires se hâtent de se faire inscrire, car le nombre de places est limité.

Cette année l'Ecole Saint-Michel aura la bonne fortune d'avoir un professeur de gymnastique suédoise qui fera faire aux élèves des exercices en vue de la préparation militaire qu'on est en train de voter.

IMP. NORMAND, HENNEBONT